Déclôturer le genre depuis la prison

Desalambrando el género desde la cárcel

Thèse pour obtenir le grade de docteur en sociologie

préparée et soutenue publiquement le 27 octobre 2023 par

Ludine Cayla

Sous la direction de Abdelhafid HAMMOUCHE, professeur émérite à l'Université de Lille, CLERSE-CNRS.

Université de Lille

CLERSÉ (UMR 8019) – Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques

ED SÉSAM (73) – Sciences économiques, sociales de l'aménagement et du management

Composition du jury :

Abdelhafid HAMMOUCHE, Professeur émérite au Clersé-CNRS, Université de Lille − Directeur de thèse
Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ, Maîtresse de conférences HDR à l'IDHES, École Normale Supérieure Paris-Saclay − Rapporteure
Corinne ROSTAING, Professeure des universités au Centre Max Weber, Université Lyon 2 − Rapporteure.
Philippe COMBESSIE, Professeur des universités au Sophiapol, Université Paris Nanterre − Président
Bruno MILLY, Professeur des universités au Centre Max Weber, Université Lyon 2 − Examinateur
Catherine NEGRONI, Maîtresse de conférences au Clersé, Université de Lille − Examinatrice

DÉCLÔTURER LE GENRE DEPUIS LA PRISON

DESALAMBRANDO EL GÉNERO DESDE LA CÁRCEL

Parce que vous m'avez ouvert vos mots, vos esprits et vos cœurs.

Parce qu'en tressant mes cheveux nous avons tressé notre confiance.

Aux femmes recluses en prisons d'hommes.

Aux personnes qui luttent à leurs côtés.

À celles qui manquent.

Porque ustedes me abrieron sus palabras, sus mentes y sus corazones.

Porque al trenzar mi cabello también trenzamos confianza.

A las mujeres recluidas en cárceles de hombres.

A las personas que luchan por ellas.

A las que hacen falta.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements à Natacha Chetcuti-Osorovitz, Philippe Combessie, Bruno Milly, Corinne Rostaing, et Catherine Negroni qui ont accepté de lire, d'évaluer et de discuter ce travail.

Je remercie avant toutes les participantes qui ont prêté leurs voix et m'ont fait confiance pour la réalisation de cette recherche. A todas las participantes de esta investigación, gracias por haberme compartido sus experiencias, depositando su voz y su confianza en mí.

Pour nos discussions riches et animées qui ont éclairé mes réflexions, ainsi que les épreuves transatlantiques que nous avons surmontées, je remercie Abdelhafid Hammouche mon directeur de thèse.

Je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé, UMR CNRS 8019) et de l'école doctorale SESAM (n° 73). En commençant avec une pensée nostalgique et émue pour les doctorant·e·s d'hier et d'aujourd'hui, en vous remerciant sincèrement, parce que vous avez été un soutien important à chacun de mes passages à Lille. Toutes ces discussions, des plus formelles en séminaires aux plus informelles, dans le patio ou à la MDE, m'ont permis d'avancer et d'apprendre de chacun.e. MERCI, Timothée Verley, Vianney Schlegel, Sarah Mosca, Nicolas Caput, Benjamin Cordrie, Ornella Amon, Aurore Loretti, Gabrielle Auguste, Marion Studer, Thomas Houssoy, Jessie Lerousseau, Mariame Wattara, Placide Abasabanye, Adèle Sébert, Olivier Gayot, Marion Mauchaussée, Amélie Pouillaude, Cécile Vasseur, Rémi Marcos, Lucas Fabre, Antoine Olczak, Daria Sobocinska, Jemima Parker, Zia Ullah, Frédéric Géhanno, Abdoulaye Moussa Diallo, Clément Cayol, Hicham Hammar, Théo Scornet. Et tout spécialement merci à celleux qui tout au long de la thèse, et dans la dernière ligne droite ont contribué à travers leurs relectures, leurs commentaires, leurs discussions et leur écoute, apportant énormément à ma réflexion pour enrichir cette thèse : Clément Beunas, Alexandre Guérillot, Julien Gradoz, Déborah Ridel, Ilona Delouette, Léo Perrette, Aline Idée, Clotilde Grassart, François Brasdefer, Elsa Massei, Klara Babinska, Angèle Ducatillion.

Les conseils bienveillants et le soutien d'Alice Olivier, Grégory Salle, Gilles Chantraine, Jose Calderon, et Marie-Aude Depuiset, m'ont permis d'améliorer ce travail et de préciser mon propos. Je suis particulièrement reconnaissante à Gwenola Ricordeau d'avoir soutenu mon projet à ses débuts, cette thèse n'aurait pas pris des racines lilloises si nous ne nous étions pas rencontrées. Aux petites mains invisibles de la recherche qui nous facilitent de nombreuses tâches, Sandrine Maes, indispensable et bienveillante, toujours à l'écoute des besoins des

doctorant·e·s, Constance Goossens, Sophie Goyat, et Guillaume Yvan, démêlent précieusement les difficultés administratives, merci à tous les quatre.

Cette thèse s'est aussi construite grâce aux interactions au sein du séminaire SHACAL à l'Institut de Hautes Études de l'Amérique Latine. Au gré des allées et venues, les portes de l'échange et de la discussion ont toujours été ouvertes, et les apprentissages au sein du séminaire ont été fondateurs dans mon apprentissage de la recherche. Je remercie toutes les personnes qui ont partagé cet espace et m'ont donné quelques lumières. Tout particulièrement Capucine Boidin qui nous a réuni·e·s et soutenu·e·s. C'est également grâce au séminaire que j'ai obtenu une bourse de l'IHED qui m'a permis de réaliser une partie de mon terrain et d'enseigner à l'IAED à Bogota.

Il est également important pour moi de remercier les membres des associations que j'ai rencontrées, pour leur temps, leur disponibilité et leur implication : le Genepi, le PASTT, Acceptess-T, AcMinoP. Et tout particulièrement Larissa, je te remercie d'avoir déverrouillé les portes closes et de m'avoir guidée comme le fil d'Ariane dans le labyrinthe de la prison. Ton travail est inspirant, et les mots prennent sens dans chaque geste que tu réalises auprès des personnes privées de liberté et de leurs proches chaque jour.

De nombreuses personnes ont contribué à rendre le quotidien plus facile, et à améliorer les conditions de recherche tout au lond de ces années, chacun·e à sa façon.

Merci Didier pour le logement et les pauses gourmandes.

Pour ton accueil pendant le terrain, et surtout pour la solidarité à toute épreuve, Magalie merci d'avoir été présente dans les moments difficiles.

Parce que nos rencontres, de loin en loin, n'ont jamais cessé d'être inspirantes et encourageantes, pour m'avoir introduite au Genepi, et n'avoir cessé de m'ouvrir des portes pour cette recherche, Mathilde, merci à toi.

Anne-Claude, un grand merci, parce que de mille façons tu as été soutenante et encourageante : pour l'accueil, les conversations, les repas et le toit, les veilles de terrain. Et parce qu'avec Etienne vous avez été les premiers·e·s à lire et à soutenir les balbutiements de ce projet.

Parce qu'on revient toujours où tout a commencé… ce processus de recherche a aussi été l'occasion de revenir aux sources et aux origines, merci à Champagnac pour les attentions des voisin·e·s bienveillant·e·s, merci à la bibliothèque de Souillac et tout particulièrement à Hélène pour le chauffage et les petites heures extras. Merci à Ithaque et à La Courette d'être des lieux de ressource pour finaliser ce processus d'écriture. Arnaud et Hélène, merci pour les soirs d'hiver à Inval

auprès du cantou. Bob et Pat, merci pour les bons plats! Et Jo merci pour les escapades secrètes!

Pour avoir répondu présente dans cette dernière étape de relecture, et pour apparaitre toujours au bon moment ici ou là-bas, gracias Manoncita querida !

Pour les grands bols d'air et les balades au bord de la Dordogne en regardant l'eau filer, permettant aux idées de décanter. Et pour ton soutien qui m'a permis de prendre une grande respiration et de me dédier à l'écriture sans penser au reste quand est venu le temps de finaliser. Merci Marie, merci mamie.

Parce que vous m'avez accompagnée, soutenue, encouragée dans ma démarche et dans ce projet depuis le début ; de toutes les manières possibles et imaginables : merci pour l'accueil, pour les coups de fils, les bols d'air, les chants, les rires, les pleurs, et pour les beaux moments avec les pitchounes qui ressourcent avant de se remettre au boulot ! Merci pour vos encouragements et votre soutien, Danie, Christophe, Geraud, Corentin, Bethy et Fanny. Et merci de m'avoir lue quand le temps était venu !

Julien, merci pour la qualité de l'inconditionnalité !

Agradezco a la Universidad del Valle y al equipo pedagógico y administrativo del Doctorado en Humanidades – Línea Estudios de género por haber sido mi puerta de entrada en este proceso, y especialmente a Suzana Matallana, agradezco nuestro encuentro y las enseñanzas inspiradoras que me han abierto la mirada y los sentires hacia otros horizontes de la investigación. Este largo viaje no hubiera podido empezar sin el apoyo y el acompañamiento de María Eugenia Ibarra para determinarme a emprender el camino del doctorado. La presencia y el acompañamiento de Alba Nubia Rodriguez en tiempos de dificultades administrativas han sido determinantes. Finalmente, gracias a Jenifer y a Sandra que estuvieron pendientes de todos los procesos y de que tenga un lugar para estudiar.

Gracias al apoyo de Blanca Nelly y del personal de la oficina de atención y tratamiento se abrieron las puertas de un mundo cerrado sobre sí-mismo y ensimismado. También gracias a Santa María y especialmente a Gisele por haberme acompañado en los primeros pasos.

Porque me has apoyado desde el impulso hasta el aterrizaje, en presencia y a la distancia y me has animado a perseguir el camino, recordándome el objetivo inicial cuando se me olvidaba, Lucho, miles de gracias no serán suficientes!

Y a todas las personas que han compartido conmigo en esos últimos años, formando parte de cerca o de lejos de este proceso y que han sido un apoyo en su tiempo, muchísimas gracias:

Al equipo de la Buitrera: Susana, Daniel, Olesia, Diana, Lucia, Kique, Caro.

A Narriz Obrera, porque gracias a ustedes he aprendido a estar en Pie de Lucha.

A Tamboras Insurrectas, a Frida Iris, al movimiento social de mujeres que han sido apoyo y ejemplos de camino.

A la manada que fue un tiempo mi familia, Hans, Claudia, Valentina, Nel Jose.

A la casa de san Antonio con Adiela.

A Chantal por su acogedora generosidad.

A los encuentros univallunos por los parches de escritura: Gleidys, Gary, Jason, Pilar, Ian.

A Paula Andrea por acompañar y estar presente en el momento justo.

A lxs amigxs que a pesar del tiempo y de las tormentas siempre están presentes para apoyar y ayudar a crecer, permitiéndome recordar el enfoque de lucha por la justicia y la dignidad. Mariela, Luisa, Yajaira, Isabel Lorena, un agradecimiento especial y sincero por esos años de aprendizaje y de sororidad.

A mi nueva casa, Diana y Daniela por acompañarme en la última etapa para la finalización de esta tesis.

Al equipo de la USC que me ha apoyado profesional y personalmente para que pueda terminar esta tesis con serenidad. Un agradecimiento de corazón a Valentina, a Luisa, a Pablo, y a Juan Pablo por todos los esfuerzos y las ayudas.

A todxs ustedes, muchísimas gracias por entenderme, apoyarme, y acompañarme en este proceso

¡Y lxs que faltan!

Acronymes

AcMinoP	Action Minorités en Prison
AE	Arrêté d'expulsion
AP	Administration Pénitentiaire
CGLPL	Contrôleur Général de Lieux de Privation de Liberté
CGT	Confédération Générale du Travail
CPIP	Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire
DAVC	Diagnostic à visée criminologique
DILCRAH	Délégué Interministériel à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT
FLE	Français Langue étrangère
FtM	*Female to Male*
Genepi	Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées
ITF	Interdiction de territoire français
LGBTQI+	Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Trans, Queers, Intersexes et plus
MAH	Maison d'arrêt des Hommes
MAF	Maison d'arrêt des Femmes
MtF	*Male to Female*
PASTT	Prévention Action Santé Travail pour les Transgenres
QER	Quartier d'évaluation de la radicalisation
QS	Quartier Spécifique
RER	Réseau Express Régional
SoFECT	Société française d'études et de prise en charge de la transidentité
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UCSA	Unités de Consultations et de Soins Ambulatoires
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Table des matières

Remerciements 7

Acronymes 11

Indications de lecture 17

Préambule : cette thèse qui n'aura pas lieu 21

I. Contextualisation Nuevavista 22

1. Entrer en détention 23

2. Le *pasillo* LGBTI, présentation et organisation 27

3. Interventions en détention 30

II. Relations en détention 34

1. Féminités et relations de pouvoir 34

2. Visites et relations avec les proches 38

3. Prison et migration 40

4. Associations en détention 43

Introduction 45

I. Réflexions théoriques 48

1. Déclôturer/Desalambrar 49

1. Criminalisation 54

2. Pathologisation 57

3. Hypersexualisation 60

4. Études carcérales 63

II. Cheminement méthodologique et conceptuel 64

1. Point de départ 64

2. Formulation de la problématique de recherche 66

3. Méthode de recherche : comment déclôturer le genre ? 67

Plan 75

Première partie. Peine de genre : enfermÉes 77

Introduction 79

Chapitre 1. Faire du terrain en détention 83

I. Déverrouiller un terrain fermé 84

II. Contextualisation Villecourt 89

Chapitre 2 : Enfermées dedans 97

I. Immersion au quartier spécifique 99

II. Condition carcérale 105

1. Quartier d'isolement 105

2. Temporalité 111

3. Famille, proches et prison 113

4. Les associations, entre extérieur et intérieur 120

5. Étrangères en prison 125

6. Travail/Économie 130

Chapitre 3 : Enfermées dehors 137

I. Parcours de vie 140

1. Nathaly : de Pucallpa à Paris en passant par Lima ; de la déscolarisation aux ruptures familiales, en passant par le travail du sexe 140

2. Miah : parenté, parentalité et migration 146

3. Isis : un parcours semé de doutes 150

4. Anaya : migration, ruptures familiales et négociations identitaires 152

5. Vanesa, 6. Soraya et 7. Nicole 154

II. Désaffiliation 156

1. Famille 156

2. Penser la parentalité 163

3. Scolarité et formation 167

4. Hypersexualisation 169

5. Racisme et parcours migratoires 172

6. Classe sociale et âge 177

Partie II. Le genre en sursis 181

Introduction 183

Chapitre 4 : Enquêter le genre, entre militantisme et position de domination 189

I. Science sans conscience ? 190

II. Don/contre-don : inversion des rôles 199

Chapitre 5 : Transitionner en détention ? 203

I. Faire sa transition 204

1. S'auto-identifier 204

2. Changer de prénom 206

3. Transition administrative 210

4. Transition sociale et/ou corporelle/physique 211

II. Comment classer ? 215

1. Arriver en détention 215

2. Médicaliser et pathologiser 220

III. Traiter le genre 224

1. Le quotidien du genre 225

2. Fouiller 230

3. Tension et contradictions de l'AP 231

IV. Reconfiguration identitaire 233

1. « Ghetto de genre » 233

2. S'inscrire dans la binarité, un choix ? 234

3. Endotransphobie ? 235

Chapitre 6 : En sortir ? 241

I. S'affirmer, revendiquer 244

Ressignifier les espaces : de l'isolement à l'intimité 245

II. Pratiques corporelles 249
1. Faire corps 249
2. Sexualité sous tension 253
3. Relationner avec les autres détenus 257
4. Une relation subversive 258
III. Résistance collective 260
1. Solidarité active 261
2. « Communauté trans' » 262
IV. Sortir 269
1. Penser à la sortie, un précipice ? 269
2. Organiser la sortie sans horizon 271
Conclusion: Déclôturer 279
Bibliographie 291
Liste des annexes 307
Abstract 336
Resumen 337
Résumé 338

Indications de lecture

Je souhaite, en préambule de cette thèse, fournir quelques explications sur les normes d'écriture retenues pour la composition du texte, et préciser le vocabulaire qui sera utilisé dans la suite du document.

Cette recherche porte sur la problématique du genre, de sa construction et de sa déconstruction, en se concentrant plus particulièrement sur le parcours des femmes « trans' » privées de liberté. Ce parcours n'étant pas toujours linéaire, les choix grammaticaux sont centraux, notamment les accords au féminin et au masculin. Comme le mentionne Emmanuel Beaubatie (2021a, p. 8) « [un] voyage en terrain trans' amène à questionner la grammaire, mais aussi le champ lexical ». Dans cette thèse, j'ai fait le choix de féminiser l'écriture et de recourir à l'écriture inclusive, malgré les controverses contemporaines sur ce sujet. De nombreuses revues scientifiques ont d'ores et déjà intégré cette convention d'écriture, et je m'inscris dans la continuité de ces changements récents[1]. J'ai donc intégré l'usage de la double flexion, souvent abrégée au moyen du point médian, comme pour parler des *détenu·e·s*. Il peut y avoir une alternance entre l'usage de la double inflexion abrégée et le féminin et/ou masculin du même mot : *les surveillant·e·s* se réfère à l'ensemble des personnes de la profession , alors que *les surveillantes* se réfère seulement aux femmes surveillantes, et *surveillants* aux hommes surveillants, ou à un groupe uniquement constitué de surveillants hommes.

Dans le langage courant, les confusions entre homosexuel, transgenre, transsexuel et travesti sont fréquentes, de même qu'entre femmes trans' et hommes trans'. Dès lors, définissons clairement ces termes :

- L'homosexualité se réfère à l'orientation sexuelle de personnes qui ont des relations sexo-affectives avec des personnes du même sexe.

[1] Pour exemple, la charte typographique de La déferlante : https://revueladeferlante.fr/wp-content/uploads/2022/05/Charte-La-Deferlante-mai2022.pdf

- Le terme trans'[2] avec l'apostrophe englobe l'ensemble des personnes qui ne se reconnaissent pas dans la catégorie de sexe qui leur a été assignée à la naissance : transgenres, transsexuels, travestis, non binaires. L'utilisation du terme « trans' » permet de partir des discours et de l'autodéfinition des femmes qui ont participé à cette recherche sans avoir à entrer dans les débats des catégorisations médicales et militantes[3].

- Les femmes trans', ou *Male to Female* (MtF), désignent les personnes qui ont été assignées au sexe masculin à la naissance et sont devenues[4] des femmes.

- Les hommes trans', ou *Female to Male* (FtM), désignent les personnes qui ont été assignées au sexe féminin à la naissance et sont devenues des hommes.

- Les personnes cisgenres, ou cis, désignent les personnes qui s'identifient au genre qui leur a été attribué à la naissance, en fonction de leur sexe biologique.

Cette thèse s'intéresse spécifiquement aux expériences vécues par les femmes trans'. Dans le système pénitentiaire français, les personnes privées de liberté sont réparties dans les bâtiments et les différents quartiers en fonction de leur sexe biologique, c'est pourquoi la plupart des femmes trans' privées de liberté se trouvent dans des établissements pour hommes.

Le discours des enquêtées occupe une place importante dans le manuscrit. Afin que les lectrices et les lecteurs puissent les identifier clairement et les distinguer dans le texte, les extraits de carnet de terrain et les citations sont écrits avec une marge. Les citations extraites des sources bibliographiques sont elles aussi mises

[2] Les orthographes ou les termes utilisés dans les citations ont été respectés, et peuvent donc différés de ceux utilisés dans le corps du texte en général : trans, trans*, transsexuel, transgenre, travesti.
[3] Alain Giami (2011) analyse les différentes formes d'identifier et de classer les trans dans son article « Identifier et classifier les trans : entre psychiatrie, épidémiologie et associations d'usagers ».
[4] Il s'entend qu'elles sont devenues femmes en affirmant leur identité, allant à l'encontre de la socialisation qui leur était imposée.

entre guillemets dans le corps du texte, et présentées dans un bloc distinct avec une marge lorsque les extraits sont longs.

Ma dernière précision concerne la langue d'écriture : une partie de la recherche a été réalisée en espagnol (et parfois en portugais). J'ai réalisé les traductions qui apparaissent dans le corps du texte, mais la traduction impliquant toujours une perte de sens, j'ai fait apparaitre le texte original en note de bas de page. Quand je n'ai pas trouvé de traduction totalement satisfaisante, j'ai conservé l'usage de certains mots en espagnol, après en avoir donné la définition. Ils apparaissent alors en italique dans le texte.

Afin de protéger les personnes enquêtées et les données les concernant, tous les prénoms ont été pseudonymisés, ainsi que le nom des centres pénitentiaires en France et en Colombie, que nous nommerons respectivement Nuevavista et Villecourt.

Préambule : cette thèse qui n'aura pas lieu

Pour mieux comprendre le cheminement intellectuel derrière l'écriture de cette thèse, il est utile de donner quelques éléments relatifs à mon parcours de recherche. Cette thèse a débuté dans le cadre d'une cotutelle entre l'université de Lille et l'université del Valle située à Cali, en Colombie. Cette cotutelle a permis de positionner cette thèse au confluent des exigences et perspectives scientifiques de ces deux institutions. Même s'il a parfois été difficile de les conjuguer, cela a favorisé un travail de réflexivité et de précision dans la définition du projet et de la méthodologie afin de répondre à des attentes différentes.

Toutefois, l'alternance des formations au sein des deux institutions, de même que les problèmes de renouvellement de visa, n'a pas simplifié la mise en place de ce travail de thèse. De plus, l'apparition de la pandémie de COVID-19 a rapidement compliqué la situation, si bien que j'ai fini par mettre fin à l'accord de cotutelle, en accord avec mon directeur et ma directrice de thèse, Abdelhafid Hammouche et Susana Matallana.

Dans les faits, ma volonté de mener un terrain comparatif entre la France et la Colombie (à Nuevavista) n'a pas pu être portée à son terme, du fait de l'aggravation de la pandémie au cours de l'année 2020. La perte de la dimension comparative a entrainé un bouleversement de la structure de la thèse et de sa démarche. Il en résulte une orientation bien différente de celle initialement prévue, mais cette thèse est le résultat de ce parcours, de ce processus d'apprentissage

et de recherche mené au sein de ces deux institutions, situées dans deux pays différents.

Ainsi, l'empreinte d'une pensée latino-américaine et décoloniale reste perceptible dans cette thèse, car elle a structuré une partie de mes recherches, imprégné ma démarche et fait évoluer ma pensée pendant la majorité de mon parcours de doctorat[5]. Il s'agissait pour moi d'une démarche politique de construction du savoir : réaliser une partie de mes études supérieures dans une université latino-américaine, pour nourrir ma pensée, changer de point d'ancrage, afin de tisser entre deux espaces, deux systèmes de pensée, afin que surgisse une nouvelle perspective grâce à une pensée doublement contextualisée (Hammouche, 2015). Cette thèse est le résultat de toutes ces expériences et de tous ces apprentissages acquis dans un contexte interculturel.

Ce préambule relate l'amorce du terrain en Colombie. Cette immersion dans le monde carcéral colombien offre un regard en contrepoint sur le terrain principal, qui est nécessaire pour comprendre le cheminement théorique et méthodologique de cette recherche. Si les données sont insuffisantes pour réaliser un travail comparatif, il y a tout de même des éléments qui entrent en dialogue, et qui peuvent faire émerger quelques réflexions. Par ailleurs, l'expérience de terrain à Nuevavista m'a permis de mieux comprendre certains éléments sur le terrain à Villecourt.

I. Contextualisation Nuevavista

Comme je l'ai mentionné précédemment, le contexte pandémique m'a fait renoncer à la dimension comparative de la thèse pour me concentrer uniquement sur la situation française. Pour autant, cela n'évacue pas l'empreinte de l'expérience colombienne. Même très réduite dans le propos, elle se manifeste dans l'attention, voire dans l'écriture, et permet d'éclairer certaines expériences vécues par les femmes trans' migrantes latino-américaines à Villecourt. C'est

[5] Ces enseignement s'inscrivaient dans la lignée des épistémologies féministes décoloniales (Falquet, Flores Espinola, 2019).

pourquoi nous allons faire un détour par le *pasillo* LGBTI[6] de la prison de Nuevavista afin de le mettre en perspective avec la situation à Villecourt, et de montrer l'importance qu'il a eu dans la construction de l'objet de recherche.

Les pages suivantes sont une présentation ethnographique du terrain qui a été réalisé de janvier à décembre 2016 alors que j'étais en première année de doctorat à l'Université del Valle.

Dans son travail sur l'histoire de l'homosexualité en Colombie, Guillermo Correa Montoya (2015) souligne que les relations sexuelles entre hommes étaient pénalisées par le Code pénal entre 1890 et 1980 par le biais des lois sur l'obscénité et la pudeur. Les personnes non cisgenres étaient elles aussi affectées par ces lois, qui n'établissaient pas de distinction entre le genre et l'orientation sexuelle. Les personnes non cisgenres étaient donc discriminées de manière indifférenciée avec les personnes homosexuelles. De plus, il faut préciser que cette criminalisation ne passait pas seulement par des dimensions légales, mais également par des violences de tous types qui leur ont été infligées au long de l'histoire au niveau social : violence symbolique, psychologique, physique, allant même jusqu'à des lynchages et des empalements. Depuis 1980 cette loi a été abrogée, mais les stéréotypes et les violences qui en découlent persistent (CIDH, 2015 ; Diversa Colombia *et al.*, 2016), et font partie du processus de marginalisation vécu par la plupart des personnes qui se trouvent dans le *pasillo* LGBTI et qui ont participé à cette recherche.

1. Entrer en détention

Pour entrer à Nuevavista, il n'y a pas besoin de faire des kilomètres et des détours, il ne s'agit pas d'une prison de haute sécurité, et nous sommes encore en ville, contrairement à la prison pour femmes qui est à l'extérieur de la ville. Nous sommes dans un centre de détention pour hommes, où l'un des *pasillo* (couloir) est réservé aux femmes trans' et aux hommes homosexuels. Il est communément

[6] Il y a plusieurs usages du sigle se réfèrent aux personnes Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Trans, Queers, Intersexes et plus (LGBTQI+) (Elchacar, Luna Salita, 2018). Nous utiliserons en priorité le sigle utilisé par les personnes concernées. En ce qui concerne le *pasillo* où se trouvent les femmes trans' au sein de la prison de Nuevavista, il est communément appelé le *pasillo* LGBTI.

mal appelé[7] le *pasillo LGBTI*. Pour entrer au sein de la prison, il faut une autorisation émise par la direction de la prison. Pour ma part, c'est une travailleuse sociale du service Aide et traitement (*Atencion y tratamiento*[8]) qui me l'a remise. Je l'avais contactée par l'intermédiaire d'un professeur de l'université. Bien que j'aie obtenu l'autorisation par l'administration, il me semblait important d'être introduite par une association trans' qui réalise des activités, un suivi juridique et un soutien aux femmes trans' privées de liberté. Il me paraissait nécessaire en tant que femme cis', étudiante et de surcroit européenne de rompre la distance en passant par l'intermédiaire d'une association, et de réaliser une proposition qui brise la verticalité. J'ai contacté *Santa María Fundación*, une association trans' reconnue à Cali pour son travail au sein de l'établissement pénitentiaire auprès des personnes trans'. J'ai commencé par participer à leurs activités en dehors de la prison. Puis, c'est en accord à la fois avec l'institution et l'association que j'ai commencé à intervenir. J'ai fait ma première intervention seule, puis la suivante avec Carmen, une bénévole de l'association. Ensuite, je me suis à nouveau retrouvée seule, car celle-ci a eu des problèmes personnels et elle a laissé les ateliers à ma charge. C'est ainsi que je me suis intégrée aux activités, et que j'ai commencé à réaliser des ciné-débats sur des thématiques touchant au genre et à la transidentité. Cette introduction sur le terrain a été très importante, car lors de ma première intervention, je me suis retrouvée seule avec le groupe, dans le gymnase[9] : il y a eu une écoute et un bon accueil à ma proposition, mais une certaine distance. Tout le monde a accepté de participer aux ateliers et à ma recherche, mais elles m'ont demandé une contrepartie : respecter mon engagement. Elles m'ont expliqué qu'elles voient souvent des gens leur proposer des projets, mais après deux séances les personnes ne reviennent jamais. Elles préfèrent que je m'engage sur un temps court, plutôt que de ne pas tenir mon

[7] Entendons ici « mal appelé » dans les deux sens du terme : à la fois parce que l'appeler *pasillo* LGBTI montre une méconnaissance de la population du *pasillo*, mais également, car il est souvent nommé ainsi de manière péjorative.
[8] C'est le service qui fait le lien avec les différentes structures externes qui interviennent en détention, mais c'est également le service de travail social et de psychologie pour les détenu·e·s.
[9] C'est un espace à l'écart du *pasillo* et pour y arriver, les participantes ont dû traverser une partie du bâtiment, et croiser d'autres détenus. Cela génère une certaine agitation dans le groupe.

engagement. Cette demande renvoie à deux aspects importants, spécifiques au terrain en détention et avec des personnes trans'. Le premier est la communication difficile, voire impossible, avec les participantes aux ateliers, ne permettant pas de les prévenir d'une absence ou de l'interruption des interventions en cas d'imprévus. Cette difficulté est redoublée par une relation au temps qui est complètement différente pour les personnes incarcérées. Par ailleurs, les personnes privées de liberté ne mesurent pas toujours les difficultés que peuvent rencontrer les intervenant·e·s au moment de rentrer en détention, et ne se rendent pas compte des délais auxquels nous sommes confronté·e·s. Le second aspect est celui de mon positionnement sur le terrain en tant que femme cisgenre, et des nombreuses sollicitations des personnes trans' de la part des journalistes et des personnes qui font de la recherche en sciences sociales, mais qui n'ont pas toujours une approche éthique et bienveillante (Bonté, 2021).

Quand je suis arrivée la deuxième fois avec Carmen, une femme trans' appartenant à l'association *Santa María Fundación* que le groupe connaissait déjà, avec qui elles étaient en confiance et qui me donnait son soutien dans mon projet, la glace s'est brisée. De plus, j'ai commencé à faire les activités au sein du *pasillo*. L'espace y est restreint, mais c'est leur espace, et un endroit dans lequel elles se sentaient en confiance et en sécurité, j'étais chez elles en quelque sorte. Le groupe s'est très vite ouvert vis-à-vis de moi, témoignant d'un intérêt pour mon travail et de marques de confiance, qui provenaient en partie, m'a-t-il semblé, du fait que j'ai été introduite par Carmen.

Une fois l'autorisation d'animer un atelier obtenue, il faut se rendre à l'entrée de la prison et la présenter : lors de chaque visite, on m'imprime un nouveau papier, c'est un laissez-passer qui ressemble à un ticket de carte bleue, avec mon nom et les informations me concernant. Pour rentrer, il faut frapper à la porte principale de la prison et présenter le ticket qu'on vient de me remettre à la personne qui m'ouvre. À partir de là, le processus est différent à chaque fois en fonction du personnel présent : parfois on me fait attendre, d'autres fois c'est très rapide, si une surveillante est disponible je passe par une fouille au corps, sinon par l'inspection d'un chien puisque les surveillants hommes ne peuvent pas me fouiller. Généralement on me laisse entrer sans trop de difficultés. Je suis dans

l'enceinte, mais c'est seulement une fois que j'ai déposé mes affaires au bureau d'aide et de traitement que je rentre « en détention », équipée du minimum : pas de portable, d'objet tranchant ou pointu, etc.

Dans l'entrée du bâtiment, il y a souvent un surveillant qui rase les cheveux des nouveaux entrants avec une tondeuse. Cela fait partie des règles de bonne tenue, les hommes doivent avoir les cheveux courts et bien entretenus. Au fond de la pièce, il y a une cellule grillagée où ils attendent avant d'être envoyés dans le patio (la cour) qui leur correspond. Une nouvelle fouille au corps, une porte blindée, un sas où il y a des parloirs individuels (lieu de rencontre avec les avocats), une autre porte blindée, et nous voilà dans le couloir principal du bâtiment. Les murs humides sont régulièrement chaulés, et le sol désinfecté à la javel. De chaque côté des couloirs (les *pasillos*) donnant sur des cours intérieures (*patios*). Les détenus sont affectés dans les *pasillos* et les *patios* en fonction du type de peine : il y a un *patio* pour les longues peines, un autre pour les personnes en fin de peine. Mais il y a aussi d'autres éléments pris en compte : il y a un couloir pour les personnes souffrant de handicap et les personnes âgées, un autre pour les indigènes, et celui qui nous concerne, pour les personnes LGBTQI+. Ce sont des femmes trans' victimes de violences de la part des autres détenus qui ont fait une grève de la faim en 2007 pour obtenir cet espace, dans lequel elles sont un plus en sécurité qu'elles ne l'étaient auparavant. L'administration a fini par accepter, reconnaissant qu'il s'agissait aussi pour elle d'éviter des tensions et qu'en évitant d'exposer des personnes particulièrement vulnérables aux violences, cela permettrait également de faire baisser le niveau de violence au sein de l'établissement[10]. L'INPEC a donc réuni les homosexuels et les femmes trans' au sein du *pasillo* LGBTI. Chaque *pasillo* est séparé du couloir principal par une grille. Lorsqu'on passe devant, on peut voir les couloirs occupés par des matelas, des hamacs, le linge qui sèche, et les détenus qui s'avancent pour nous interpeller, que ce soit par des compliments ou des sarcasmes, ils cherchent à attirer l'attention des personnes qui passent. Par manque de cellules et de lits, de

[10] Ce *pasillo* est finalement devenu le lieu où sont envoyées toutes les femmes trans' privées de liberté (ou la grande majorité) du sud de la Colombie, lorsqu'il n'y a pas d'infrastructure adaptée dans les autres établissements.

nombreux détenus dorment par terre et doivent retirer leurs affaires en journée pour qu'il puisse y avoir du passage.

2. Le *pasillo* LGBTI, présentation et organisation

Quand j'arrive au *pasillo* LGBTI, je dois demander au surveillant responsable de m'ouvrir. Je suis généralement attendue par quelques personnes qui sont de l'autre côté de la grille, parfois elles m'attrapent par le bras pour me saluer, avant même que j'aie pu atteindre le surveillant pour qu'il m'ouvre. Tout d'abord, il y a un petit sas qui a évolué au fur et à mesure de mes venues : servant dans un premier temps de bibliothèque, c'est ensuite devenu un espace pour mettre à part certains détenus, puisqu'il y a aussi une seconde grille pour entrer directement dans le couloir. Le long du mur de droite, les toilettes, l'enchainement des vingt cellules, puis dans un renfoncement, un espace aménagé en cuisine. Sur la gauche, le mur qui donne sur le patio, avec une grille. C'est la « *lideresa*[11] » du *pasillo* qui en a la clé. C'est elle qui gère si la grille doit être ouverte ou fermée, en fonction des relations avec les autres détenus.

La *lideresa* est choisie en accord entre : la *lideresa* précédente lors de sa sortie, les surveillant·e·s, le personnel de l'administration pénitentiaire, et les personnes du *pasillo*. Généralement, les travailleuses sociales du service d'aide et de traitement pressentent une personne du groupe, et demandent l'approbation collective des surveillant·e·s, et des détenu·e·s du *pasillo LGBTI*, puis c'est la *lideresa* sortante qui fait le tuilage. Lors de mon arrivée, Lucía[12] venait d'être libérée, et c'est Jesica qui était *lideresa* depuis quelques jours.

Dans ce *pasillo*, il y a généralement entre vingt et trente détenu·e·s pour vingt cellules, ce qui est raisonnable aux vues de la surpopulation dans le reste de l'établissement[13]. Pour qu'un·e détenu·e soit transféré·e dans ce quartier, la

[11] Féminin de leader. En Colombie, le terme est utilisé pour se référer aux personnes qui militent et sont actives pour le bien-être de la communauté et de l'environnement. Reconnaitre quelqu'un comme *lider·esa*, c'est reconnaitre son influence au sein de la communauté et auprès des autorités.
[12] Les noms ont été changés afin d'anonymiser la recherche.
[13] Le taux de surpopulation était de plus de 293 % en 2017, derniers chiffres donnés par l'INPEC :

personne doit être *marica*. En Colombie, *marica* (coccinelle) signifie « pédé/homo ». Le terme a été récupéré et ressignifié comme le mot *gay* ou le mot *queer* en anglais, à travers une réappropriation de l'insulte (Kosofsky Sedgwick, 2008), et un retournement de cette insulte en fierté. Cependant, il y a une ambiguïté dans l'utilisation du terme et dans sa ressignification, car il est souvent confondu avec *travesti* qui est aussi utilisé pour se référer aux femmes trans'. Ce qui est certain c'est que dans cet espace, nous retrouvons des personnes assignées au sexe masculin à la naissance et qui s'identifient comme femmes ou comme homosexuels. Certaines se définissent clairement comme femmes, d'autres comme gays ou homosexuels, et certain·e·s n'ont pas d'identification définie sur le sujet. Apparait très rapidement la confusion entre identité de genre et orientation sexuelle. Le fait que les femmes trans' et les hommes homosexuels soient mélangés dans un même espace n'induit pas un processus de définition, d'identification et d'auto-identification aussi marqué et nécessaire vis-à-vis de l'administration pénitentiaire. Pour les surveillant·e·s, le personnel de santé ou les autres détenu·e·s, il n'y a pas vraiment de distinction entre les femmes trans' et les homosexuels, ce sont simplement *las maricas*. Par contre, au sein du groupe, naissent parfois quelques tensions sur le sujet.

Il y a des échanges et une communication avec les autres personnes privées de liberté, notamment celles qui sont dans le même *patio*. C'est la *lideresa* du *pasillo* LGBTI, en relation avec les surveillant·e·s, qui gère l'ouverture et la fermeture de la grille entre le couloir et la cour. La grille est fermée la nuit, et en journée elle ouvre ou elle ferme en fonction des besoins et des tensions avec les autres détenus. Elles partagent une vie entre elles, et avec les autres détenus du *patio*. Les repas qui leur sont apportés sont seulement pour les personnes du *pasillo* LGBTI. Elles considèrent que c'est un avantage parce que dans les cours, parfois la nourriture n'est pas suffisante pour tout le monde, et elle est rationnée par la *pluma*[14] (par exemple, certains aliments sont parfois récupérés pour faire de l'alcool qui est revendu ensuite illégalement aux autres détenus). Elles n'ont pas

https://www.inpec.gov.co/institucion/organizacion/establecimientos-penitenciarios/regional-occidente/epmsc-cali

[14] La *pluma* est un détenu qui sert d'intermédiaire avec l'administration pénitentiaire et les surveillant·e·s. Il a un rôle de líder et d'autorité sur les autres détenu·e·s.

ce problème puisqu'elles sont autonomes, elles ont même un réchaud pour réchauffer la nourriture chacune à tour de rôle. De la part de l'administration pénitentiaire, c'est un moyen d'éviter qu'elles soient discriminées et privées de nourriture par les autres détenus.

Elles ont leur propre espace, avec la possibilité d'interagir avec les autres détenus, que ce soit dans la cour (l'accès est ouvert tant qu'il n'y a pas de problèmes et de violences) ou dans les activités (atelier menuiserie, artisanat, scolarité, etc.). Il n'y a donc pas de séparation nette, il y a une frontière poreuse qui leur permet de gérer la mixité et la non-mixité en fonction des situations, en accord avec les surveillant·e·s[15]. Il y a des contacts quasi permanents et des relations avec les autres détenus. Au sein de l'écosystème pénitentiaire se recrée un système économique et de relations de pouvoir. Normalement la circulation d'argent est interdite, mais en réalité, pour pouvoir y survivre, il est important d'avoir des revenus ou d'être protégé·e par quelqu'un·e qui a du pouvoir (Nieto Castillo, 2013 ; 2014). Les personnes qui sont dans le *pasillo* LGBTI sont un peu plus protégées, car elles n'ont pas besoin d'acheter leur cellule ou leur emplacement pour dormir, comme c'est le cas dans le reste de la prison[16], mais elles ont tout de même besoin de générer des revenus. Certaines se font payer pour laver le linge d'autres détenus, faire de la couture. Elles ont un petit salon de coiffure et de manucure où elles reçoivent les détenus. Les jours de visites, elles louent leurs cellules aux détenus qui souhaitent avoir un espace intime. En semaine, elles s'en servent aussi pour exercer le travail du sexe[17]. Mis à part le salon de coiffure, ces activités ne sont pas officielles et ne se réalisent pas sous les yeux des surveillant·e·s (qui sont malgré tout au courant et laissent faire). Mais, légales ou illégales, les tâches qu'elles réalisent — qu'elles choisissent de les faire par elles-mêmes ou qu'elles leur soient assignées — mettent en évidence une division genrée du travail, où « *las niñas de la carcel* » (les filles de la prison) — expression utilisée parfois avec sympathie et d'autres fois avec ironie — réalisent les tâches traditionnellement

[15] Il y a quelques femmes surveillantes, même si la majorité sont des hommes.
[16] Le taux de surpopulation est tel que pour avoir une cellule ou un endroit réservé dans un couloir, les détenus doivent acheter leur place.
[17] Elles ne s'étendent pas souvent sur le sujet, mais elles mentionnent que cela fait partie de leurs entrées d'argent. C'est aussi entremêlé avec les relations de pouvoir au sein du *patio*.

considérées comme féminines. On voit donc se remettre en place une distribution des tâches genrée et discriminante. Et c'est la même que celle vécue à l'extérieur de la prison, où elles n'ont guère le choix que d'être « *Putas o peluqueras* [18] » (putes ou coiffeuses), seuls métiers auxquels elles ont accès à cause des discriminations (Urrea Giraldo, La Furcia, 2014). Cette assignation des femmes trans' au travail du sexe est due au stéréotype de l'hypersexualisation des femmes trans', et vient à nouveau le renforcer. Comme elles sont considérées comme « les filles de la prison » voire « les reines[19] », on attend d'elles qu'elles en jouent le rôle.

3. Interventions en détention

Les ateliers étaient réalisés au sein du *pasillo*, à la demande des participantes. Tout d'abord parce que c'est l'espace dans lequel elles se sentent le plus à l'aise, et qu'elles n'ont pas besoin de sortir de leur espace de vie pour rejoindre l'activité et de traverser des couloirs où elles rencontrent d'autres détenus. Par ailleurs, toute activité dans un espace extérieur au *pasillo* implique un mouvement au sein de la prison qu'il faut coordonner avec les surveillant·e·s et l'administration. Cela m'a permis de réaliser des observations ethnographiques au sein de *pasillo*, et à certaines occasions dans le patio. Comme je le mentionnais, j'étais généralement attendue avec impatience. Une fois rentrée dans le *pasillo*, je saluais l'ensemble des participantes qui s'avançaient pour me saluer à leur tour, tout en me dirigeant vers le fond du couloir, où nous réunissions des chaises pour pouvoir nous asseoir. Lors de la majorité des interventions, j'ai réalisé des ciné-débats : nous commencions donc par regarder un film[20], puis par

[18] « *Putas o peluqueras* » dont la traduction littérale est « Putes ou coiffeuses » est une expression qui se réfère au fait qu'elles n'ont pas d'autres possibilités de travail que la coiffure et le travail du sexe, créant et renforçant les stéréotypes selon lesquels les femmes trans' sont « prostituées ou coiffeuses ». Cette expression est le titre d'un documentaire révélant les discriminations vécues par les femmes trans' à Cali et à Bogota *: Putas o peluqueras, mas alla del estigma*, Mónica Moya, 2018 (52 minutos).
https://www.youtube.com/watch?v=63y7cvu3FTg
https://www.rtvcplay.co/peliculas-documentales/putas-o-peluqueras-mas-alla-del-estigma

[19] *Cf*. Annexe 1: Article de presse Nuevavista.

[20] Quelques exemples de films que nous avons regardés :
Ma vie en rose, Alain Berliner, 1997
Todo sobre mi madre, Pedro Almodóvar, 1999
Cheila, una casita pa' Maita, Eduardo Barberena, 2009

débattre. Nous commencions généralement par un tour de parole libre et spontanée, avant de poser des questions spécifiques. Le film était un support qui permettait de les amener à parler de leurs propres expériences ou de leur point de vue sur une des thématiques abordées, telles que la transition, la discrimination, la marginalisation, la différence, la parentalité, les relations familiales, *etc*. Les films choisis permettaient d'aborder des questions qui me paraissaient importantes et que je souhaitais aborder avec les participantes, mais j'ai aussi laissé la place aux propositions faites par les enquêtées lorsque cela permettait de mener à bien un débat et de faire émerger des réflexions. Lors d'une séance, nous avons regardé le documentaire *Putas o Peluqueras*, il s'est avéré que l'une d'entre elles apparaissait dans le documentaire, et que d'autres connaissaient certaines des protagonistes, ce qui a permis de connecter directement avec leurs histoires, puisqu'elles se reconnaissaient dans le contexte et dans les parcours de vie retracés par le film.

Il arrivait souvent que le débat soit écourté par l'arrivée du repas du midi, qui était parfois en avance. Étant donné qu'il n'y avait pas de contrôle de la part des surveillant·e·s, une fois que j'étais rentrée, il n'y avait que très rarement quelqu'un qui venait me demander de sortir du *pasillo*, et il était donc régulier que mon intervention se prolonge par le partage du repas du midi. Au départ j'étais mal à l'aise, car je ne voulais pas qu'elles se privent de nourriture pour moi, mais également, je dois l'avouer, car j'avais déjà pu constater les conditions insalubres de préparation de la nourriture. Mais petit à petit je me suis habituée et c'est devenu comme un rituel, et un espace de partage informel à la fin de l'intervention. J'ai ainsi appris que c'est justement pour éviter les intoxications qu'il y a des personnes déléguées à la réception de la nourriture dans chaque *patio* et dont le rôle est de contrôler la qualité de la nourriture, se devant de refuser la nourriture si elle est avariée, et de le signaler.

C'était un moment informel où chacun·e retournait à ses occupations et qui me permettait un peu de disparaitre, et d'observer la vie quotidienne au sein du *pasillo*, presque comme si je n'étais pas là. C'était aussi l'occasion de discussions plus

Bobby seul contre tous, Russell Mulcahy, 2009
Kirikou et la sorcière, Michel Ocelot, 1998

informelles, de moments de confidences. Certaines cherchaient régulièrement un moment pour me parler de leur situation de leur expérience, mais aussi pour me poser des questions sur moi, ou sur la vie dans la ville à l'extérieur. Il arrivait souvent pendant que nous parlions à la fin du repas que l'une d'entre elles me demande si elle pouvait me peigner. La première fois j'étais très intimidée, mais je n'ai pas su dire non. Cela m'embarrassait particulièrement, car j'avais la sensation de franchir une limite, ou plutôt de ne pas savoir quelle était ma place à ce moment-là. C'était comme une sensation de vertige : d'un seul coup je perdais mes repères, car je voyais que du point de vue de la recherche, le terrain s'ouvrait d'une manière inattendue pour faire un travail ethnographique, mais je me sentais complètement déstabilisée par le fait de pouvoir être intégrée, même occasionnellement, à ce paysage. En devenant moins visible, je prenais également plus de risques. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains surveillant·e·s refusaient parfois de me laisser entrer seule dans le *pasillo*, ils et elles considéraient que cela représentait un risque trop important pour moi, et me demandaient d'être accompagnée par un gradé ou une personne du bureau d'aide et de traitement. Lorsque je réalisais un atelier, cela posait un certain cadre et un contexte qui rompait avec le quotidien, mais qui d'un certain côté garantissait que les personnes agissent dans ce cadre, et en ayant conscience de ma présence. Il y avait donc des avantages pour la qualité de la recherche à déborder de ce cadre, pour voir ce qu'il se passait en dehors de ce contexte. L'observation me permettait de compléter les discours recueillis lors des ateliers. Et bien entendu, il y avait ce jeu avec les limites du terrain, l'envie de s'intégrer toujours un peu plus, de faire un peu plus partie du groupe, d'avoir accès à plus d'informations en devenant toujours un peu plus invisible. Et cela, tout en ne perdant pas de vue les risques encourus. Cette réflexion à propos de mon implication et des risques sur le terrain est donc survenue lorsque Gloria m'a demandé si elle pouvait me coiffer. Pourquoi cette question m'a-t-elle sauté aux yeux à ce moment précis ? Quelle relation y a-t-il entre le fait que Gloria me peigne et la prise de risques sur le terrain ? Il s'agit en effet d'un cheminement de ma pensée, car je ne me sentais déjà pas à l'aise sur la question du repas que j'ai finalement accepté de partager avec elles, mais lorsque Gloria a proposé de me coiffer, cela touchait à mon corps, cela demandait du temps, impliquait un consentement, un rapport de confiance. Pour une question

qui semblait simple, tout à coup je me suis mise à me poser un nombre considérable de questions. Je me suis vue dans la prison, insouciante, partageant le quotidien des personnes qui y vivent, comme n'importe quel quotidien, on parlait, on riait, on mangeait… Mais, j'étais venue pour réaliser un atelier sur un sujet précis, pour ma thèse. Est-ce que j'étais encore dans ce cadre-là ? Est-ce que je débordais ? Est-ce que je pouvais vraiment partager ce moment avec insouciance ou était-ce de l'inconscience ? Était-ce une attitude totalement déplacée vis-à-vis de l'institution ? Puis petit à petit, j'ai appris à prendre mes repères, à observer les relations, écouter le brouhaha permanent, comprendre les échanges de regards entre les internes, décrypter les messages indirects de la part des surveillant·e·s ou des internes… Il s'agissait d'être attentive, d'acquérir les codes (ou certains codes) afin de pouvoir « prendre la température », et de percevoir quand il y avait de la tension dans l'air, pour être plus prudente, plus en retrait, et me faire accompagner si nécessaire. Finalement, ce qui pour moi avait déclenché cette réflexion est devenu un rituel, un gage de confiance : une fois le repas terminé, il y avait toujours quelqu'un.e pour me tresser les cheveux pendant une conversation animée. C'était une façon de me remercier, et sans le savoir, de tisser un lien avec l'extérieur, puisque je n'étais jamais aussi bien coiffée que quand je sortais de la prison. Et chaque fois que mes collègues me voyaient avec une nouvelle coiffure, ils me demandaient : « tu viens de la prison ? ».

J'ai également assisté à des événements culturels dans le *patio*, ou dans le gymnase, organisés par l'INPEC et les détenu·e·s. Lors de ces manifestations, il y avait des présentations culturelles (danse, théâtre, musique) proposées par des groupes de détenus, parfois encadrées par des associations. Ces moments ont été l'occasion d'observer non seulement les propositions artistiques, mais également les interactions des personnes du *pasillo* LGBTI et plus particulièrement des femmes trans' avec l'ensemble des détenus. Dans le gymnase, il s'agissait d'événements plus importants, réunissant des détenus des différents *patios*. Il y avait donc davantage de tensions : des regards insistants et morbides, quelques insultes (pas trop fort pour ne pas être entendues par les surveillant·e·s), etc. Bien que présents quand elles se retrouvent dans le *patio*, ces désagréments sont moindres, car ce sont les internes qu'elles côtoient au

quotidien et avec qui elles partagent la cour. Il y a même une certaine complicité à certains moments, notamment lorsqu'il s'agit de danser et de partager un moment festif. À nouveau, on peut voir des rapports genrés se mettre en place, et les détenus se succèdent les uns après les autres pour danser avec elles.

II. Relations en détention

Les détenu·e·s doivent apprendre à vivre avec les autres personnes avec lesquelles elles partagent l'espace (à différentes échelles, allant de la cellule, à l'ensemble de la prison, en passant par la *pasillo*, et le *patio*. Les différents types de relations, que ce soit entre elles, avec leurs proches qui sont à l'extérieur, ou avec d'autres personnes au sein de l'institution, sont conditionnées par les restrictions liées au contexte carcéral

1. Féminités et relations de pouvoir

La volonté d'être reconnues comme des femmes par les autres détenus, et d'être respectées en tant que telles les incite à répondre à ces attentes et à ces critères. Lorsqu'elles ne répondent pas à des critères de féminité hégémoniques, elles sont plus sujettes à voir leur féminité et leur identité en tant que femmes remises en question, et elles font face à davantage de moqueries, d'insultes et de provocations lourdes de sous-entendus : « tu me donnes une merguez ? » ou « mets-moi un sandwich à la saucisse ![21] » Souvent, elles les ignorent, mais il arrive que certaines réagissent et tentent d'empoigner les détenus à travers la grille. Ces tensions et ces problèmes avec les autres détenus sont courants, mais elles s'en protègent en restant au sein du *pasillo* et en fermant la grille. Mais il y a également des tensions et des railleries entre elles sur le même sujet, car certaines considèrent que d'autres ne sont pas de « vraies femmes ». Rosa raconte :

> « Victoria, elle veut passer par-dessus tout le monde, même Jesica… elle veut toutes nous commander parce que d'après elle, c'est la plus femme de nous toutes… parce qu'elle, elle est née

[21] Texte original : « *¿ me regalas un chorizo* ? » « *¡ ponme un sándwich de pan con salchicha* ! »

> comme ça, que depuis toujours elle est une femme. Alors du coup, elle se croit supérieure et elle veut passer par-dessus tout le monde… Mais moi, je ne joue pas à ça, je n'aime pas me montrer, être là avec les mecs, montrer mes jambes… » […]
>
> Puis elle explique que les autres ne la croient pas toujours parce que quand elle est arrivée, elle ne portait pas des vêtements de femme : « Et c'est pas parce que je suis arrivée ici toute débraillée, que je m'habillais pas en femme dans la rue… Je suis arrivée comme ça, mais j'utilisais déjà des habits de femme… » (Rosa, 12 mai 2016, IX rencontres interculturelles)[22]

Rosa souligne ici qu'il y a une compétition entre certaines dans la construction de leur féminité, et que celle-ci intervient dans les relations de pouvoir. Quand elle parle de Victoria qui dit qu'elle est « née comme ça », elle se réfère au fait d'être trans' et de vivre comme trans' depuis l'enfance. Elle souligne ici les différentes temporalités des parcours de vie des personnes trans' qui ont un impact sur la construction de leur féminité. Ce n'est pas un hasard que ce soit Rosa qui le souligne, car elle est particulièrement sujette aux discriminations de la part des autres détenues, non seulement car elle est afrodescendante, mais aussi parce qu'elle vient d'une région rurale (la côte pacifique) dans laquelle il est plus difficile d'avoir accès à des interventions chirurgicales, ou même à des hormones. Pour elle, porter des vêtements qu'elle considère comme féminins marque le fait qu'elle est une femme et elle n'a pas besoin de plus. La Colombie est un pays qui reconnait sa multiculturalité[23] et Cali est une ville majoritairement afro-colombienne, mais cela n'empêche pas que la blanchitude reste un modèle de

[22] Texte original : *« es que Victoria quiere pasar encima de todas, incluso de Jesica… nos quiere mandar a todas porque según ella, ella es la más mujer de todas… que ella nació así, que desde siempre ha sido una mujer. Entonces por eso cree que ella es superior y quiere pasar por encima de todas nosotras », « pero pues yo no me meto en eso, a mí no me gusta mostrarme y estar allí con los hombres, mostrar mis piernas… » (…) « Y no es porque he llegado así como un gamín, como ellas dicen, que no me vestía de mujer en la calle… Es que llegue así, pero yo ya usaba ropa de mujer… » [Rosa, 12 de mayo del 2016, IX Muestra intercultural]*

[23] La constitution de 1991 définit la Colombie comme un pays multiculturel, reconnaissant ainsi non seulement l'existence, mais aussi les spécificités et les nécessités de différentes nations et cultures au sein de l'état colombien, laissant aux populations indigènes et afrodescendantes une certaine autorité dans la définition de leur propre système de justice. Cette constitution de 1991 est le résultat d'une négociation avec un groupe de guérilla, le M-19 qui a rendu les armes, en contrepartie d'un changement de constitution. Elle est reconnue comme le point de départ de certaines revendications sociales et l'obtention des droits de certaines minorités (González, 2021), bien qu'elle conserve une certaine normativité (Curiel, 2011).

beauté hégémonique et interfère spécifiquement dans les parcours biographiques des femmes trans' (Urrea Giraldo, La Furcia, 2014 ; Posso, Furcia, 2016). Mais les autres ne l'entendent pas forcément de cette manière, lui faisant parfois remarquer qu'elle n'est pas une « vraie femme ». Les éléments sur lesquels elles s'appuient pour juger d'une transition « réussie » mettent en évidence que les modèles de féminité sont construits sur des critères discriminants pour les personnes racisées, appauvries et originaires de zones rurales, dans la continuité des modèles de féminités hégémoniques. Car effectivement, les autres lui reprochent non seulement ses choix vestimentaires, mais également sa carrure et son « manque de féminité ».

Pour en revenir aux critères de beauté, ils mettent également dans une position difficile celles qui n'ont pas les moyens ou ne souhaitent pas réaliser une opération chirurgicale ou de prendre des hormones. Ces questions soulèvent les inégalités vécues dans le parcours de transition, soulignant que les personnes les plus vulnérables dès le départ voient les inégalités et les discriminations s'ajouter et se multiplier dans leur parcours de transition et dans leur vie. D'autant plus quand leur vision de la féminité ne correspond pas aux modèles hégémoniques. Et ce, même au sein de leur groupe de pairs, lorsqu'il s'agit d'établir des relations d'autorité ou de pouvoir, où ce sont les mêmes critères qui sont reproduits (Fanon, 1952).

Ainsi, ce que dénonce Rosa à propos de Victoria n'est pas seulement le fait que ces critères de beauté et de féminité deviennent synonymes de pouvoir, et de hiérarchie au sein du *pasillo*. Les personnes répondant à des critères de féminité plus proches du modèle hégémonique sont considérées comme plus légitimes, plus « vraies », méprisant parfois les autres en considérant qu'elles ne sont pas de vraies femmes ou que leur transition n'est pas réussie. Effectivement, les différentes personnes qui ont obtenu des responsabilités et qui sont en position de pouvoir vis-à-vis des autres (représentante du *pasillo*, déléguée aux droits humains, déléguée sanitaire) sont celles qui réalisent un parcours de transition chirurgicale et/ou avec des hormones, et qui tendent à aller vers des modèles de féminité hégémoniques. Ce n'est pas un critère d'élection, mais cette situation permet de souligner la corrélation qui existe entre le degré de féminisation

(prenant comme référence un modèle de féminité hégémonique) et les relations hiérarchiques qui sont entretenues au sein du *pasillo*. Il semble qu'il y a une relation proportionnelle entre la féminisation des corps[24] et l'accès à des rôles hiérarchiques ou de représentation auprès de l'administration pénitentiaire. Que ce soit volontaire ou non, il s'agit de constater que lorsqu'elles suivent un parcours de transition qui s'inscrit dans la reproduction de la norme binaire, les femmes trans' obtiennent davantage de crédibilité et de visibilité vis-à-vis de leurs pairs et de l'institution pénitentiaire. Et plus elles s'éloignent de ces modèles, plus elles sont discriminées et marginalisées.

En plus, le contexte carcéral rajoute de la complexité dans cette relation à la beauté et à la féminité : comme elles sont dans une prison pour hommes, elles n'ont pas accès, ou plus difficilement, à ce dont elles ont besoin pour maintenir et construire leur féminité telle qu'elles désirent le faire. Elles doivent interrompre leur traitement hormonal pour celles qui en prennent, car il n'est pas distribué par le service de santé. Certaines voient donc leur silhouette et leur corps changer, et cela les angoisse particulièrement. Certaines arrivent à se procurer le traitement de manière illégale lors des visites, mais c'est intermittent et c'est assez rare. Elles voient donc leur corps se « masculiniser », à travers certaines caractéristiques physiques : rapetissement de la poitrine, repousse des poils. Se pose également la question de l'accès à des vêtements féminins. Certaines reçoivent de la visite et on leur apporte « des vêtements de femmes[25] », ou celles qui savent coudre font ce qu'elles peuvent pour arranger et féminiser les vêtements qu'on leur donne. Il y a une certaine solidarité entre elles à ce sujet, car elles savent les unes comme les autres l'importance d'avoir des vêtements qui correspondent à leur genre.

À propos de la relation à leurs corps, elles évoquent également le fait qu'un certain nombre d'entre elles a besoin d'un traitement contre le VIH, mais celui-ci leur est distribué de manière irrégulière. Certaines personnes ont dû interrompre leur traitement pendant plus de six mois à la suite d'une rupture de stock du

[24] Selon une vision normative de la féminité qui s'appuie sur une opposition binaire entre féminin et masculin.
[25] Je précise ici que c'est l'expression qu'elles utilisent « *ropa de mujeres* ».

médicament au sein de l'administration pénitentiaire, liée à un changement de fournisseur. L'une est entrée dans une phase tellement critique qu'elle a été hospitalisée. Et sans en arriver jusque-là, elles voient leurs corps et leur santé se dégrader très rapidement.

2. Visites et relations avec les proches

La plupart des personnes détenues au *pasillo* remarquent le fait qu'elles reçoivent peu de visites, en comparaison avec les autres détenus, et elles font différents commentaires à ce sujet. Cali étant le seul établissement pénitentiaire du sud du pays à disposer d'un espace spécifique pour les femmes trans', certaines viennent d'autres départements (Cauca, Valle del Cauca, Huila) et leurs familles ou leurs proches n'auraient pas les moyens pour venir les voir, même si elles le souhaitaient. Car il y a aussi le fait que beaucoup d'entre elles ont peu de relations avec leurs familles à l'extérieur, et encore moins depuis qu'elles sont incarcérées :

> « avec ma famille, ça a toujours été difficile… mais bon… je suis retournée vivre chez eux à Yumbo depuis quelques temps. Mais depuis que je suis ici, ils ne sont pas venus une seule fois. Ça a toujours été comme ça… Tant que j'apporte de l'argent à la maison, ou si j'ai de l'argent, y a pas de problème. Mais quand j'ai plus rien, ils me méprisent, et ils ne me soutiennent pas… Je sors dans trois semaines et je n'ai pas d'endroit où aller » (Gloria, 24 ans)[26].

La distension des liens et les difficultés éprouvées par la population LGBTQI+ sont accentuées au moment de l'incarcération, comme un facteur supplémentaire. Certaines n'avaient déjà plus de relations auparavant, mais pour celles qui en avaient, elles sont plus distendues à la fois pour des raisons sociales comme la peur de la « contagion » de la mauvaise réputation, mais aussi économiques, car cela représente une personne en moins qui peut apporter à l'économie familiale, et aux besoins de laquelle il faut au contraire subvenir.

[26] « *Con mi familia, siempre ha sido difícil… pero bueno… hace poco volví a vivir con ellos en Yumbo. Pero desde que estoy acá, no han venido ni una vez… Es que siempre ha sido así. Mientras aporto en la casa, si tengo plata, no hay problema. Pero cuando no tengo nada, ya me desprecian y no me apoyan en nada...Ahora salgo dentro de tres semanas y no tengo para dónde ir* » *(Gloria, 24 años)*

Pour celles qui ont des proches qui viennent les voir, elles aimeraient qu'il y ait davantage de visites pour les hommes. Les visites se déroulent le week-end, samedi et dimanche, deux fois par mois[27]. Elles ne sont pas mixtes. C'est-à-dire qu'il y a des jours spécifiques pour les femmes et les enfants, et d'autres pour les hommes. Mais les visites pour les hommes ne sont qu'une fois sur quatre, donc une fois par mois. Elles dénoncent l'hétéronormativité et la cisnormativité sur lesquelles se fonde le système pénitentiaire : si la majorité des hommes attendent avec impatience le jour de visite des femmes, elles, elles attendent le jour de visite des hommes, car les personnes enclines à leur rendre visite sont davantage des hommes (avec lesquels elles ont des relations sexo-affectives), ou des personnes ayant une carte d'identité avec une identification masculine (amies trans' qui n'ont pas réalisé le changement d'identité). Il s'agit d'une spécificité propre aux femmes trans' détenues, car différentes études montrent bien que ce sont généralement des femmes qui rendent visite aux détenu·e·s (Rostaing, 1997 ; Ricordeau, 2019 ; Constant, 2011), mais ici elles insistent particulièrement sur l'absence de la famille et l'unique présence des amants et du cercle amical, même si lui aussi est assez rare. Cette question est intéressante, car elle soulève à la fois la manière dont l'administration pénitentiaire s'appuie et reproduit un modèle cisnormatif et hétéronormatif, et comment elles-mêmes, tout en critiquant ce système, le reproduisent et s'inscrivent dans un schéma hétéronormatif. Cela souligne aussi l'importance du réseau de pairs comme soutien. Depuis 2018, il y a une loi qui facilite le changement de la mention sexe à l'état civil, mais il y a encore un grand nombre de personnes trans' qui n'ont pas encore eu la possibilité de faire le changement, surtout dans les classes populaires qui sont les plus représentées chez les femmes trans' incarcérées et leurs proches. Les femmes trans' qui leur rendent visite n'ont donc pas changé la mention sexe sur leurs documents d'identité et doivent se présenter le jour de visite des hommes.

[27] Je souhaitais assister aux visites afin d'en profiter pour faire des observations et rencontrer les familles, mais comme j'étais intervenante au sein de la prison, je ne pouvais pas obtenir d'autorisation d'entrée les jours de visites.

3. Prison et migration

Kristen et Kristina[28] sont vénézuéliennes[29]. Pour elles, le contact avec leurs familles est d'autant plus difficile qu'elles sont au Venezuela. Elles ne connaissent personne en Colombie, car elles y sont arrivées seulement quelques semaines avant leur incarcération. Il n'y a donc personne pour leur rendre visite et les accompagner dans ce processus. Leur présence à Nuevavista s'inscrit dans un parcours migratoire, suite à leur décision de quitter le Venezuela pour rejoindre l'Europe. Elles fuient toutes les deux les conditions économiques ainsi que la discrimination et les violences qui menacent les femmes trans' au Venezuela. Kristina souhaite aussi rejoindre son mari[30] en Espagne. Mais aucune des deux n'avait les moyens de financer le voyage. Elles en ont parlé autour d'elles. Quelqu'un les a contactées (un ami d'ami) pour leur proposer du travail à Amsterdam, avec la possibilité de gagner beaucoup d'argent. On leur payait le billet d'avion, et elles pourraient rembourser une fois arrivées à destination avec l'argent qu'elles gagneraient. Kristina était déjà partie une fois en Espagne à travers un réseau de prostitution, et cela ne la surprenait pas, c'est pourquoi elles ne se sont pas méfiées. Une fois sa dette remboursée, elle pourrait rejoindre son mari à Madrid. Elles se sont donc rendues à Pereira[31], où elles devaient rencontrer les personnes qui leur donneraient les instructions pour partir. Une fois arrivées, elles ont donné leurs passeports pour faire faire leurs papiers, et ont dû attendre quelques semaines. Du jour au lendemain, on leur a annoncé qu'elles partaient, et les personnes qui avaient leurs passeports les ont obligées à devenir des mules et à avaler des ballons remplis de cocaïne. Elles déclarent que jusqu'au moment du départ, elles n'avaient pas connaissance du trafic, elles pensaient partir comme travailleuses du sexe. Au départ, elles ont refusé, mais elles n'avaient pas le choix puisqu'ils avaient leurs passeports : elles ne pouvaient ni partir sans leurs passeports ni rester en Colombie où elles se seraient retrouvées dans une

[28] Les prénoms ont été modifiés, tout en essayant de conserver le fait qu'il s'agissait de prénoms différents mais très similaires.
[29] *Cf* Annexe 1: article de presse Nuevavista.
[30] Elle utilise le terme de *marido*, mais il semble qu'ils ne sont pas mariés, puisqu'elle n'a pas de papiers pour retourner en Espagne ou en Europe. Lui est roumain.
[31] Ville de Colombie de 467 269 habitants (en 2018), capitale de la région de Risaralda. C'est une région productrice de café.

situation illégale et sans papiers. Elles se sont senties prises en otage, et ont cédé et se sont décidées à partir. Mais elles se sont fait arrêter dès le départ de Pereira. Elles soupçonnent les personnes qui les envoyaient de les avoir dénoncées elles, pour détourner l'attention des douaniers pendant que d'autres personnes du réseau passaient en même temps, ou parce qu'ils n'avaient pas confiance en elles parce qu'elles n'avaient pas voulu collaborer.

Une fois arrêtées, elles passent quelques jours dans une cellule à l'aéroport puis elles sont directement transférées à la prison de Nuevavista à Cali, afin qu'elles rejoignent le *pasillo LGBTI*. Elles racontent qu'elles avoir été vraiment inquiètes à l'idée d'être incarcérées en Colombie, à cause de leurs préjugés sur le pays : elles avaient peur d'être maltraitées à cause du fait d'être vénézuéliennes[32] et trans'. Cependant, en arrivant dans le *pasillo*, elles ont été rassurées. Au départ, elles perçoivent ce passage comme une étape dans leur voyage pour l'Europe. Puis, petit à petit, elles comprennent qu'avec leur condamnation, il risque d'être difficile pour elles de prétendre à nouveau partir en Europe, et leur projet migratoire évolue. Notamment pour Kristen qui a rencontré un homme parmi les détenus d'un autre *patio*. Lors de ma dernière intervention, une date de mariage au sein de la prison était fixée pour le mois suivant, et son futur époux devait être transféré dans le *pasillo* LGBT pour partager sa cellule avec elle. Elle pense s'installer à Cali avec lui en sortant de prison. Une fois mariée, ce sera plus facile pour elle de rester légalement en Colombie à sa sortie. Le mariage leur permet donc à la fois d'être réunis au sein de la prison[33], et que Kristen obtienne des papiers lui permettant de résider en Colombie à sa sortie.

Pour Kristina, la décision de rester en Colombie est plus difficile à prendre, car son mari l'attend en Espagne. Mais plus le temps passe, plus le contact avec lui est difficile à maintenir : la communication avec l'extérieur de la prison est difficile, surtout avec l'étranger. Elles peuvent payer des communications en passant par l'INPEC, ce qui leur revient très cher, mais il y a également une circulation illégale

[32] Il y a une forte stigmatisation des personnes vénézuéliennes en Colombie due à la migration importante de ces dernières années.
[33] Comme il est en couple avec une des personnes du *pasillo* LGBTI, l'INPEC doit procéder à son transfert afin de le protéger des risques de violences de la part des autres détenus.

de téléphones portables avec lesquels elles peuvent communiquer à l'étranger. Par moments, il est arrivé qu'elle ne puisse plus rentrer en contact avec son mari, ce qui l'inquiète beaucoup, mais elle a toujours fini par reprendre contact. Kristina sait qu'elle peut toujours compter sur « sa sœur [34]» si elle décidait de rester, elle y pense, car elle voit que sa situation à sa sortie ne va pas lui permettre d'aller retrouver son mari en Espagne, et elle voit aussi la distance qui s'instaure entre eux avec le temps.

L'expérience de Kristina et Kristen nous permet de souligner de nombreux éléments à propos des parcours de migration des personnes trans', notamment en lien avec le travail du sexe et les réseaux de substances illicites. Il y a aussi une mise en relation entre la prison et le parcours migratoire. Leur récit illustre la vulnérabilité dans laquelle elles se trouvent au départ, acceptant de prendre le risque de quitter le Venezuela pour se rendre à Pereira, en Colombie, où elles ne connaissent personne, dans l'espoir de partir trouver une vie meilleure. Elles finissent par mettre en jeu leur intégrité physique, toujours dans l'espoir de pouvoir se rendre en Europe. Les réseaux interpersonnels jouent un rôle important dans les réseaux de prostitution/proxénétisme et de trafics de drogues. Ils représentent une option dangereuse (il peut s'agir de réseaux de traite de personnes), mais Kristina et Kristen ont préféré prendre le risque plutôt que de rester au Venezuela. Leur passage par la Colombie et leur arrestation permet de mettre en évidence les épreuves et les obstacles qui peuvent interrompre ou modifier leur projet migratoire. Il s'agit d'une rupture imposée par un élément extérieur, qui pourtant est le résultat des risques qu'elles ont pris pour mener à bien ce projet. Et, bien qu'elles aient parcouru le même itinéraire, il y a des éléments individuels qui interfèrent dans leurs trajectoires. Par exemple, il est intéressant de constater que les relations sentimentales de l'une et de l'autre interviennent différemment dans leurs parcours migratoires : pour Kristina, il s'agit d'un élément moteur, qui déclenche, entre autres circonstances, son départ du Venezuela, alors que pour Kristen, il s'agit plutôt d'une solution face à un obstacle dans son projet de départ.

[34] « *Mi hermana* »

4. Associations en détention

Au départ, la plupart des personnes au sein du *pasillo* LGBTI me parlaient de l'importance du travail de Santa Maria. La venue de Carmen leur permettait de voir quelqu'un.e de l'extérieur de temps à autre. Surtout pour celles qui ne recevaient pas de visites. Mais au fur et à mesure de ma présence sur le terrain, j'ai découvert des questionnements sur leurs pratiques, notamment sur les activités menées au *pasillo* LGBTI. Je ne m'intéresserai pas au débat général sur le rôle des organisations non gouvernementales et des associations[35] (Le Naëlou, 2004a ; 2004b), mais seulement aux questions qui concernent les interventions en prison et celles qui nous permettront d'éclairer les réflexions sur la construction du genre et des relations autour du genre. Elles reprochaient principalement à l'association de les utiliser pour recevoir des subventions et de ne pas faire réellement le travail de suivi et d'accompagnement que cela impliquait. On ne peut parler de *pink washing* de la part de Santa Maria, car l'ensemble des projets et des recherches menées par l'association concernent les personnes trans' et parfois la population LGBTQI+ dans son ensemble. Mais il s'agit en quelque sorte du même processus, lié au monde carcéral, cela lui permet de mettre en valeur le fait de travailler avec des personnes incarcérées, et d'obtenir des subventions spécifiques à cet effet auprès d'organismes internationaux. Et par ailleurs, cela permet à l'administration pénitentiaire de faire du *pink washing* de son côté, car elle peut mettre en avant la réalisation d'activités pour la population LGBTIQ+, sans vraiment regarder la qualité des activités proposées. La situation est bien entendu plus complexe et se doit d'être analysée avec plus d'éléments, en resituant notamment le discours des bénéficiaires. Cependant, c'est un

[35] C'est une piste qui mérite une recherche dédiée, pas nécessairement sur le cas spécifique, mais sur les questions que celui-ci soulève. Les questionnements sur les pratiques et le mode de fonctionnement de l'association, tant de la part des bénéficiaires de certains projets que de la part de militant·e·s LGBTQI+, permettent de visibiliser les tensions et les désaccords au sein du milieu militant et associatif, autour de la monopolisation des subventions et de la perspective des projets réalisés : traiter l'urgence ou les problèmes de fond ? Les accusations portées révèlent les difficultés de coordination et les rivalités entre les associations et militant·e·s qui travaillent dans un même domaine et mettent en perspective la question de la professionnalisation du militantisme.

questionnement qui a émergé à plusieurs reprises, et que je n'ai pas voulu l'écarter complètement.

Ces différences de points de vue et d'expérience sont apparues dans les nombreuses discussions favorisées par les ciné-débats, mettant en évidence une intersectionnalité des systèmes de domination dans l'expérience de leur identité et dans la construction du genre : la ruralité, la pauvreté, le racisme, l'âge.

Bien qu'il m'ait semblé préférable de ne pas inclure le travail de terrain en Colombie au même titre que celui en France, car les données étaient incomplètes, il a tout de même nourri ma recherche afin d'avoir un regard comparatif et plus distancié par rapport à la situation en France. Il m'a permis de regarder le sujet à une autre échelle, de voir en contrepoint par l'intermédiaire de l'expérience que vivent d'autres femmes trans' incarcérées dans un contexte différent. Ce n'est pas le même contexte et la même expérience qu'au Pérou ou au Brésil, mais il y a certaines expériences communes qui m'ont permis d'avoir une lecture et une vision plus concrètes des expériences vécues et racontées par les femmes trans' originaires de différents pays d'Amérique du Sud au quartier spécifique de Villecourt. C'était aussi un moyen de prendre de la distance : je ne voyais plus seulement le quartier spécifique comme un espace clos et fermé sur lui-même, et je percevais les personnes incarcérées au-delà de leur expérience de l'incarcération. Cela était un moyen d'analyser un phénomène à plus grande échelle, avec un effet grossissant sur deux points précis, et permettant de prendre de la distance vis-à-vis de chaque terrain.

Introduction

Les études sur le milieu carcéral ont longtemps fait l'objet d'*a priori* négatifs suspicieux (Ricordeau, 2005), nécessitant de nombreuses justifications sur leur légitimité. Toutefois, depuis quelques années, le sujet semble interpeller davantage.

Une explication possible est la multiplication des séries et des films sur le sujet, qui ont pu convertir le milieu carcéral en un objet qui attire le regard, le sortant quelque peu de l'ombre, bien que subissant de nombreuses distorsions par le passage à la caméra, qui maquille la réalité pour en faire un sujet photogénique et attrayant pour le grand public.

L'attrait pour le milieu carcéral se comprend aisément, dans la mesure où il suscite à la fois une fascination et une répulsion. C'est un espace qui interpelle et questionne. Toutefois, il est nécessaire de sortir de ces représentations caricaturales du milieu carcéral, en réajustant, à travers le travail de recherche, le prisme de la caméra.

Au premier janvier 2019, 3,8% des personnes écrouées en France étaient des femmes, alors que les 96,2% restants étaient des hommes[36]. Numériquement, sur un total de 81 250 personnes écrouées entre la Métropole et l'Outre-Mer, cela représentait 3095 femmes et 78 155 hommes[37]. Le milieu carcéral se caractérise

[36] Dans cette répartition, les personnes trans' sont comptées en fonction de leur sexe biologique, puisque c'est cela qui définit leur affectation dans les établissements, et il n'y a pas de catégorie qui leur corresponde.
[37] *Cf.* Annexe 3.1 : mesure mensuelle de l'incarcération au 1er janvier 2019.

par une exacerbation de la reproduction des normes sociales, des inégalités et des discriminations. Il apparaît comme un miroir grossissant des points de tension de notre société. Dans ce cadre, se questionner sur le genre en milieu carcéral permet de voir avec un effet loupe les problématiques qui encerclent et enserrent un sujet.

La transidentité est un sujet qui a tout autant attiré l'attention dernièrement, comme en témoignent les travaux de Karine Espineira (2018 ; 2014) à propos de la place de la transidentité dans les médias : c'est une question qui dérange, qui alimente les débats. En interrogeant certains tabous, la transidentité remet en jeu certaines certitudes qui semblaient ne pouvoir être mises en doute. Elle vient questionner la construction du genre : qu'est-ce qui définit le genre d'une personne ? Quelle est la différence entre sexe et genre ? Pourquoi et comment le genre se construit-il et se déconstruit-il ? Pourquoi parle-t-on de construction et de déconstruction ? Est-ce un phénomène nouveau ?

Dès que l'on aborde la question du genre, les interrogations sont nombreuses. Généralement elles s'accompagnent d'une certaine inquiétude, comme souvent lorsqu'on s'intéresse à l'identité. Il y a d'autres aspects, d'autres dimensions et d'autres expériences qui permettent de parler du genre en milieu carcéral, et certaines recherches s'y sont déjà attelées (Ricordeau, 2009 ; Ricordeau, Milhaud, 2012 ; Rostaing, 1997 ; Markson *et al.*, 2015). Dès lors, pourquoi croiser ces deux dimensions ? Pourquoi partir du milieu carcéral et de la voix des femmes trans' pour parler du genre ?

Nous avons donc d'un côté la prison, de l'autre le genre, et à l'intersection, les expériences de personnes trans' privées de liberté. Pour comprendre ce qu'il se passe à cette intersection, nous avons besoin de ce double éclairage car les deux problématiques sont enchâssées et se répondent, il est impossible de les défaire l'une de l'autre. Elles se reflètent et s'éclairent mutuellement, pour mettre en évidence un système pénal et un système de genre qui contraignent et isolent les personnes qui ne rentrent pas dans la norme. La prison est un espace clos, fermé sur lui-même, dans lequel les inégalités sociales et les discriminations se reproduisent. Ce microcosme a dès lors un effet grossissant nous permettant

d'observer ces dimensions à une échelle humaine. De son côté, le genre est un système de classement qui catégorise, hiérarchise et organise les personnes en fonction de leur sexe, sur un système binaire, et fait écho à plusieurs égards au système pénitentiaire. Voir le genre au jour de la prison permet d'en éclairer les limites, les barrières et met en évidence les catégorisations qu'il opère. Les expériences vécues par les femmes trans' privées de liberté permettent de faire éclater et de questionner à la fois le système de genre et le système carcéral, les voyant tous les deux à partir d'une perspective nouvelle, sous un prisme à la fois commun et divergeant.

Confronter et éclairer ces deux thématiques à la lumière l'une de l'autre peut s'avérer ambitieux. Enquêter en prison implique des difficultés d'accès et peut être impactant émotionnellement, et par ailleurs, la transidentité semble être un sujet brûlant et ardu à traiter. Combiner les deux, c'est donc multiplier les difficultés. Il est vrai que la question de l'accessibilité au terrain a pris beaucoup de place, et j'y reviendrai, mais pour moi le défi s'est placé à un autre endroit, la réelle difficulté, l'enjeu qui a été problématique personnellement dans cette recherche, c'était celui de rendre compte de ces expériences avec justesse, sans tomber dans le cliché, l'exotisation et l'altérisation. C'est un sujet qui génère de la curiosité et des attentes, et j'ai souvent senti que j'étais sur la ligne de crête, car il faut à la fois répondre aux attentes scientifiques, et défier les stéréotypes pour ne pas créer et recréer de l'autreté[38]. Il s'agit de rendre compte des discours, de les porter à un niveau d'analyse pour en faire émerger la théorie, en évitant l'appropriation d'un côté, et le manque d'analyse et de théorisation de l'autre. C'est ce questionnement qui a rendu ma présence sur le terrain éprouvante, et qui a demandé la définition d'une méthodologie et d'outils qui me paraissaient adaptés et justes pour rendre compte des discours entendus, porter la voix avec justesse, sans perdre l'horizon de la recherche.

[38] Eric Essona Tsimi (2017, p. 260) explique ainsi la différence entre altérité et autreté : « Altérité peut résonner comme un mot-valise, une altération de l'alter, de l'autre, une altération de l'identité, alors que le concept d'autreté pourrait désigner ce premier aspect d'étrangereté, en même temps qu'il facilite la grille de lecture postcolonialiste. Autreté plutôt qu'altérité. […] Il est à noter qu'en 1936, Antonio Machado forgeait le néologisme d'*otredad* (autreté) afin de désigner une hétérogénéité de l'être, une ouverture du sujet à l'Autre. »

Comprendre le regard des personnes trans' privées de liberté sur le genre dans un contexte spécifique, tel que le système pénitentiaire, conçu à partir d'un modèle binaire, cisgenré et hétéronormé, facilite la mise en exergue des problématiques qu'elles vivent autour de leurs processus de construction identitaire de genre. Le fait d'incarcérer les individus en fonction du sexe assigné à la naissance, masculin ou féminin, révèle non seulement une normativité binaire, mais place les personnes trans' « hors cadre », « hors norme ». La structure du système pénitentiaire, les renvoie frontalement et réaffirme le « non-lieu » qui est le leur dans la société, puisque celle-ci s'organise à partir de critères biologiques qui ne reconnaissent pas leur identité et leur expérience de vie.

Les expériences vécues par les femmes trans' privées de liberté dans le centre pénitentiaire de Villecourt, permettent la visibilisation et la compréhension de leur regard sur les dynamiques identitaires dans un espace contraint et dont les normes établies sont celles imposées par une institution qui reproduit et impose un système de genre basé sur une norme binaire. Les études sur le genre et la prison soulignent à différents endroits que les centres de détentions sont des lieux de reproduction des normes de genre, avec un traitement différencié des hommes et des femmes, la valorisation ou la condamnation de traits de caractères ou d'attitude en fonction du genre. De leur côté, les personnes trans' viennent questionner ces normes de genre, par leur seule expérience de vie. S'intéresser à l'expérience des femmes trans' en prison c'est mettre en évidence un *hiatus*, chercher à défaire un nœud entre deux systèmes qui coexistent et sont forcés de cohabiter.

I. Réflexions théoriques

Afin de comprendre et de justifier les fondements théoriques de cette thèse, il est nécessaire de s'intéresser aux questionnements qui habitent la littérature scientifique sur les principaux sujets abordés.

1. Déclôturer/Desalambrar

Le terme déclôturer requiert une attention toute particulière, car il s'agit du concept sur lequel repose la méthodologie et la conceptualisation de cette recherche. Pour en comprendre le sens, il est nécessaire d'aller à son origine. Il semble important de préciser que si l'origine du terme est éloignée du contexte de notre recherche, ce qui nous intéresse c'est la définition du terme et du concept, et les perspectives méthodologiques et théoriques qu'il nous ouvre pour l'appliquer dans d'autres contextes.

A. Origines du concept

Le titre de cette thèse, *Déclôturer le genre depuis la prison,* emprunte le terme de déclôturer (*desalambrar*) aux écrits et aux propositions *du Proceso de Liberación de la Madre Tierra* (Mouvement de Libération de la Terre Mère), mouvement mené principalement par les indigènes nasas du Cauca (département de Colombie). Comme l'indique le nom du mouvement, son objectif principal est de libérer la Terre Mère. *Uma Kiwe* en nasa — *Madre Tierra* en espagnol — renvoie à la figure de la Mère Nature ou de la *Pachamama* présente dans de nombreuses cosmogonies comme l'image de la nature comme mère à la fois protectrice et destructrice, avec laquelle il faut vivre en harmonie (Valencia, Arévalo, 2020). Si le concept initial nous éloigne géographiquement et conceptuellement du propos et du sujet principal de cette thèse, il est nécessaire de réaliser ce détour pour en comprendre le sens de départ et voir ensuite, comment il a permis de construire la méthodologie et la perspective de recherche.

Afin d'obtenir cette libération, le *Proceso de Liberación* établit un programme qui passe par différentes étapes issues de la cosmovision nasa. Le terme *Desalambrar*[39] se réfère initialement aux actions collectives réalisées par les membres de la communauté[40] pour regagner leur territoire ancestral en coupant

[39]Le concept de déclôturer est la traduction que j'ai proposée du mot *desalambrar*.
[40] Le terme communauté (*comunidad*) est particulièrement important, et renvoie à la structure sociale à laquelle appartiennent les différents groupes indiens (*indigenas*) en Colombie.

les clôtures de barbelés mises en place par les grands exploitants pour s'approprier ces terres depuis des décennies, voire des centaines d'années[41].

Cette action passe par une conception propre de la terre et du territoire : la Terre, selon la cosmovision nasa, ne peut pas être clôturée par des fils barbelés, car il s'agit d'un organisme vivant ayant une intelligence propre (Asociación de Cabildos Indígenas del Norte del Cauca, 2015, p. 8). Les nasas établissent une relation intrinsèque entre le corps et le territoire : « le processus pour déclôturer Uma Kiwe [la Terre Mère] dépend du fait de déclôturer le cœur. Déclôturer le cœur dépend de déclôturer la Mère Terre. Qui l'aurait cru ? Le cœur et la terre sont un seul être. » (Asociación de Cabildos Indígenas del Norte del Cauca, 2015, p.14) Le cœur, dans la perception et la construction du monde nasa, est le lieu de la raison. Il s'agit donc de déconstruire un mode de pensée et de fonctionnement afin de pouvoir agir sur le territoire, le corps étant le premier territoire habité par chaque individu, et le prolongement de ce territoire collectif, la terre, dont il faut prendre soin. Il y a une vision métonymique entre le corps des individus et l'espace qu'ils habitent. Cette relation entre le corps et l'espace résonne particulièrement avec l'expérience carcérale, mais aussi avec l'expérience corporelle et sociale de la transidentité.

La démarche de déclôturer propose une épistémologie de construction collective des connaissances (Proceso de liberación de la Madre Tierra, 2016, p. 22) qui passe par le corps de chaque individu comme territoire, à travers laquelle la dimension collective et individuelle se tissent simultanément. Les connaissances sont perçues et utilisées comme un outil de libération et de transformation collective qui passe aussi par un processus de transformation individuelle, grâce à un *desalambramiento* à la fois collectif et individuel. *Desalambrar* c'est donc un processus qui passe par l'action et la volonté de libérer : libérer la Mère Terre, le

[41] Cela renvoie à la question de la répartition des terres en Colombie, centrale dans l'organisation sociale actuelle, et renvoyant au processus de colonisation. Les terres disputées ont été revendiquées par le peuple Nasa à différentes occasions depuis la colonisation. Depuis les années 1970 un nouveau processus de réclamation s'est enclenché et des accords de restitution de la part de l'état ont vu le jour suite à différentes négociations, mais ces accords n'ont jamais été respectés, et les terres sont toujours exploitées par les grands propriétaires terriens (Asociacion de Cabildos Indigenas del Norte del Cauca, 2015).

territoire, le cœur et l'esprit. *Des -alambrar* signifie retirer les barbelés, abattre les obstacles, les frontières et les barrières mentales imposées pour penser et concevoir dans l'ensemble et non par parties, ne plus penser de façon binaire, par antagonisme et opposition, mais plutôt par complémentarité, intelligence et équilibre entre le corps et l'esprit, le masculin et le féminin. Cette conception permet de questionner le binarisme de genre grâce à une perception intégrale des individus, en relation avec leur environnement, et dans laquelle il n'y a pas de séparation marquée entre le corps et l'esprit, ni de réductionnisme génital qui traverse la conception de la sexualité et du genre. Ainsi, cette ouverture à une conception du monde, du corps et du rapport à la Terre différente des concepts européens permet d'envisager que la vision euronormée n'est pas la seule existante, et qu'au-delà des Nasas, il existe bien des façons d'appréhender le monde qui diffèrent des concepts occidentaux et qui permettent de nourrir notre réflexion pour repenser le genre. Si ces épistémologies ne sont pas celles mobilisées lors de l'analyse des données de terrain et suivies dans cette thèse, il semble tout de même important de mentionner que la lecture sur d'autres systèmes de genre, non fondés sur le dimorphisme sexuel et la binarité ont alimenté nos réflexions[42].

Par ailleurs, le *desalambramiento* s'appuie sur une action tant individuelle que collective pour atteindre une connaissance et une action libératrices. L'acquisition et la construction des connaissances doivent comporter une ouverture libératrice pour l'ensemble des personnes qui participent au processus. L'apprentissage et la production de connaissances passent alors tant par un processus mental que par un processus physique (corporel), et se fait à la fois de manière collective et individuelle. Il est donc nécessaire de retirer les barbelés qui enferment les territoires physiques et mentaux, étant donné que ces deux tâches ne peuvent se

[42] Les études sur le système de genre inuit (Saladin d'Anglure, 2012 ; Robert-Lamblin, 1981 ; Havard, Laugrand, 2014 ; Saladin d'Anglure, 1986), les « berdaches » dans les différentes cultures nord-américaines (Roscoe, 1987 ; Hérault, 2010a ; Roscoe, 1992), ainsi que d'autres systèmes de genre structurés autrement qu'à partir de la division binaire homme/femme (Murray, Roscoe, 1999 ; Poasa, 1992 ; R. Farrer, 2000 ; Herdt, 1996 ; Nanda, 1993 ; Saladin d'Anglure, 1986) mettent en évidence des systèmes qui attribuent un rôle social et intègrent les personnes que le système occidental désigne comme « trans' ».

faire séparément. L'action est constitutive de la connaissance : créer des connaissances est un processus d'apprentissage qui requiert de passer par le corps pour se concrétiser comme connaissance.

Ce double mouvement épistémologique peut sembler troublant de par les références à des systèmes de pensée si éloignés, mais il est nécessaire en deux points : le premier est que pour réellement comprendre la conceptualisation du déclôturage, il faut en comprendre la démarche ; le second est que cette grille de lecture des rapports de domination comme un espace clôturé, et qui croise la dimension collective et individuelle avec la dimension mentale et corporelle correspond à l'expérience vécue et décrite par les femmes trans' privées de liberté.

B. Pourquoi déclôturer le genre ?

Cette métaphore et cette perspective sont au cœur de la démarche de cette recherche, donnant très rapidement son titre à la thèse. Le point de départ donnant son épaisseur à cette métaphore est triple : d'un côté un processus qui passe par une expérience physique, corporelle, qu'il n'est possible d'atteindre qu'une fois les barrières mentales dépassées[43] ; de l'autre la nécessité de réaliser un processus à la fois individuel et collectif[44] ; et bien entendu l'image du barbelé — réel et imagé — qu'il faut couper, rompre, pour passer de l'autre côté, libérer un territoire — le corps étant ici entendu comme le territoire à libérer (reconquérir), enserré dans une conceptualisation binaire du genre qu'il faut déconstruire, car dans bien des cas elle se matérialise par la prison, ses grilles et ses barbelés.

Lors de la traduction du terme *desalambrar* en français, le terme *décloisonner* était une possibilité, à la fois pour son étymologie et l'image à laquelle il renvoie : il fait écho aux murs de la prison qui restreignent, aux cloisons physiques et mentales qu'il faut abattre. C'est d'ailleurs un terme utilisé dans le champ administratif[45] et

[43] Pour libérer l'esprit et dépasser les barrières mentales, il s'agit de faire tomber les préjugés et les idées préconçues, souvent imposées par un modèle dominant ou une norme, afin de s'ouvrir à l'apprentissage.

[44] Pour que la communauté et le groupe puisse avancer dans un processus, il faut à la fois que chaque individu fasse un processus personnel, et qu'il soit coordonné à la communauté, pour avancer ensemble.

[45]Définition du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales. Décloisonner : *Au fig*. Supprimer les cloisons d'ordre administratif ou psychologique qui empêchent les

carcéral pour se référer à la nécessité de rompre avec l'isolement du monde pénitentiaire, au fait de réduire la distance entre les détenus et le reste de la société. Cependant, il perd l'image initiale des barbelés, que l'on conserve avec le terme *déclôturer*. L'image de la clôture autorise une plus grande porosité entre ce qui se trouve d'un côté et de l'autre, et rend visible le ressenti des femmes trans', l'écorchement que représente le fait de vivre dans un territoire restreint par des liens qui blessent et contraignent comme les barbelés en rentrant dans la chair. C'est ainsi que Olivier Razac décrit cette violence à la fois symbolique et charnelle du barbelé : « À travers les corps, il a marqué les esprits de millions d'hommes de sa brutalité ambiguë, à la fois intense et discrète, au point que, le plus souvent, on n'ose même plus s'en approcher. Tout cela avec un fil de métal garni de petites pointes » (Razac 2009, p. 24). Cette citation souligne l'importance de l'image, qui renvoie à une expérience à la fois corporelle et mentale. Cette image du barbelé est celle qui va permettre de comprendre à la fois l'expérience carcérale et l'expérience du genre.

Il est important ici d'apporter une précision : il n'est pas rare qu'un parallèle soit fait entre le corps des personnes trans' et la prison, dans le sens où leur corps serait une prison, puisqu'il ne correspond pas à leur genre. Les images du corps-prison ou du « mauvais corps »[46] sont souvent convoquées pour expliquer ou justifier la transidentité par les personnes intéressées, par des militantes, ou par les médias de communication (Espineira, 2018). Il ne s'agit pas ici de reproduire cette vision ni de l'invalider, mais de la prendre en compte, de l'analyser, de la replacer dans son contexte, et parfois aussi de la questionner. Pour cela, reprenons ce slogan entendu lors de manifestations, et très souvent mal interprété : « toutes les femmes trans' sont privées de leur liberté »[47]. On y voit souvent l'image du corps comme prison de laquelle on ne peut s'extraire. Mais il s'agit en réalité de la dénonciation des inégalités sociales et des discriminations vécues par les femmes trans'. Elles se sentent privées de liberté à cause des

relations entre deux ou plusieurs disciplines intellectuelles, deux ou plusieurs groupes humains, organismes ou pays.

[46] Karine Espineira (2018) analyse cette image du corps prison et autres expressions communes autour de la transidentité qui véhiculent des images fortes et se réfèrent souvent à l'enfermement.

[47] Traduction de « *todas las mujeres trans' somos privadas de la libertad* ».

préjugés[48]. Pour Fernando Urrea Giraldo et Ange La Furcia (2014), ces préjugés constituent l'un des facteurs de discrimination et réduit leurs opportunités en termes d'éducation, de travail, et tout simplement de développement personnel. Et c'est cela qui favoriserait des parcours de désaffiliation et de marginalisation.

1. Criminalisation

Historiquement, les personnes non cisgenres ont été criminalisées ou pathologisées. Elles ont été considérées comme des personnes anormales, devant être exclues ou montrées comme criminelles, déviantes, malades ou folles. La plupart du temps, elles ont aussi été assimilées à des homosexuels, dans un contexte où l'homosexualité était elle-même criminalisée. D'un côté elle était considérée comme péché à partir d'un discours moral et religieux qui condamnait la sexualité depuis un point de vue reproductif, et de l'autre côté le discours scientifique et médical en donnait une vision pathologisante, comme s'il s'agissait d'un vice (Correa Montoya, 2015). La criminalisation des personnes qui ne s'identifient pas dans le système de genre binaire, comme les trans', est le produit d'une société qui marginalise et exclut les individus qui ne rentrent pas dans la logique binaire du dimorphisme sexuel. Face à l'homosexualité, la culture occidentale, entendue comme l'héritage du système culturel dominant qui s'est imposé à travers le monde depuis la colonisation européenne du quinzième siècle, a oscillé entre la tolérance et la criminalisation. À partir de la seconde moitié du vingtième siècle, les luttes pour les droits humains ont permis d'obtenir la dépénalisation légale de l'homosexualité dans de nombreux pays. Cependant il reste des pays où l'orientation sexuelle et/ou les identités de genre non hégémoniques sont toujours criminalisées et sanctionnées par la loi et/ou socialement[49]. En France, aussi, il faut faire la différence entre la situation légale et la situation sociale. Si l'homosexualité est difficilement acceptée, le transgénerisme et la transsexualité souffrent d'une stigmatisation encore plus marquée, étant donné qu'ils questionnent les fondements du système de genre hégémonique actuel : le binarisme homme/femme. Bien qu'aujourd'hui, en

[48] Nous reviendrons sur ce sujet et sur le slogan dans le chapitre 3.
[49] Cette carte fait état de l'évolution des droits des personnes trans' : http://transrespect.org/es/research/legal-social-mapping/

France, le système légal ne criminalise pas l'identité de genre ni l'orientation sexuelle, le système est toujours hétéronormatif et cisnormatif, il exclut et violente les personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces normes.

Remarquons que, comme le mettent en évidence Blas Radi et Alejandra Sardá-Chandiramani (Blas y Sardá-Chandiramani, 2016),

> Le rapport présenté par l'observatoire des Personnes Trans Assassinées (acronyme TMM en anglais, Trans Murder Monitoring) nous donne le nombre de crimes de personnes trans et de genre non binaire reportés entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2015 dans 65 pays du monde entier. 78 % de ces assassinats — 1573 — ont été enregistrés en Amérique centrale et du Sud, commençant par le Brésil (802), le Mexique (229), la Colombie (105), le Venezuela (98) et le Honduras (79).

Cependant, les responsables du TMM signalent que le comptage n'a été réalisé que dans les pays où il y a un mouvement trans' et/ou des organisations qui réalisent un certain suivi professionnel, et qu'il est donc impossible d'estimer le nombre de crimes non dénoncés dans les pays où ce suivi systématique n'a pas lieu.

Les réflexions de Blas Radi y Alejandra Sardá-Chandiramani (2016) mettent en évidence la criminalisation des femmes trans' et des travestis. Leur recherche contient aussi une analyse conceptuelle et une classification des termes et des différentes définitions se référant aux assassinats de personnes non binaires, distinguant quatre perspectives prédominantes :

> La perspective LGBT adopte les concepts de "crime homophobe" (Carrara, Vianna, 2006) et "crime de haine" (Amnistía 2001) ; la perspective féministe a inventé le concept de "transféminicide" (Bento 2014), le courant travesti a opté pour le terme "travesticide" (Berkins 2015) et la perspective transversale utilise le concept de "crime pour préjugés" (CIDH, 2015). Ces concepts ne sont pas équivalents, bien qu'ils soient considérés parfois comme des expressions interchangeables. Chaque terme correspond à une perspective, des enjeux, et des cadres théoriques différents, pensés à la lumière d'un projet de monitoring, ils anticipent donc des indices et des résultats légèrement différents dans chacun des cas[50].

[50] Traduction personnelle du texte original.

Il s'agit aussi de mettre en évidence que l'emploi de chacun de ces termes implique une perception différente du problème et des sujets impliqués, tant des victimes que des agresseurs : parler de « crime homophobe » suppose que les victimes sont des homosexuels, parler de « transféminicide » qu'il s'agit de femmes trans'[51], parler de « travesticide » que les victimes sont des travestis, et parler de « crime pour préjugés » que les victimes sont toutes victimes de préjugés. Parler, par exemple, de « crimes de haine » renvoie au fait que les personnes ont été assassinées pour leur genre, mais ne prend pas en compte la dimension systémique de l'inégalité, mettant en avant une expression individuelle de préjugés personnels (Spade, Willse, 2000). Enfin, suite à cette analyse, Radi et Sardá-Chandiramani font une proposition lexicale pour la systématisation, et préconisent l'usage du terme « travesticide/transféminicide[52] », le définissant comme « l'expression la plus visible et finale d'une chaîne de violences structurelles qui répondent à un système culturel, social, politique et économique structuré par la division binaire et excluante entre les genres » (Blas y Sardá-Chandiramani, 2016, p. 4).[53] Nous voyons donc ici qu'il s'agit de mettre en évidence le travesticide/transfémicide comme « le summum d'un *continuum* de violences[54] » qui prend ses bases sur la division binaire du système de genre. Grâce à ce terme, Radi et Sardá-Chandiramani proposent de reprendre et d'intégrer différentes considérations à propos de la situation spécifique des femmes trans' et des travestis : tout d'abord prendre en compte la spécificité des crimes perpétrés envers elles qui impliquent une dimension de genre et non d'orientation sexuelle (à la différence des « crimes homophobes »). De plus, il s'agit d'un terme qui émerge au sein de la population concernée et à travers lequel on inclut à la fois les travestis et les femmes trans'. Par ailleurs, l'utilisation de ces

[51]Blas Radi et Alejandra Sardá-Chandiramani précisent que le cas des hommes trans' n'est pas inclus dans cette recherche mais qu'une recherche sur le sujet est nécessaire, séparément, et de caractère urgent.

[52] Texte original (traduction personnelle) : « *travesticidio/transfemicidio* ».

[53] Texte original (traduction personnelle) « *la expresión más visible y final de una cadena de violencias estructurales que responden a un sistema cultural, social, político y económico vertebrado por la división binaria excluyente entre los géneros* » (Radi, Blas y Sardá-Chandiramani, 2016, p. 4).

[54] Nous pouvons faire le parallèle, avec les réflexions autours du concept de féminicide et du « *continuum* des violence masculines contre les femmes » (Falquet, 2019b, pp.131-132).

termes permet d'élargir la définition de violence de genre, et d'étendre son spectre de modalité et de victimes. Enfin, ce terme s'inscrit dans la lignée des analyses féministes qui considèrent que l'État joue un rôle central, par action ou par omission, face à l'impunité de ces crimes, ayant une part des responsabilités depuis les politiques publiques développées pour éliminer les travesticides/transféminicides.

Étant donné que le travesticide/transféminicide est l'aboutissement d'un continuum de violences, tout au long de leur vie les femmes trans' et les travestis passent généralement par un processus de marginalisation sociale : expulsion du foyer familial, exclusion du système scolaire, exclusion du système de santé et du marché du travail, initiation au travail sexuel à un très jeune âge, criminalisation, persécution et violence policière (Blas y Sardá-Chandiramani, 2016).

Angela Davis explique que les prisons et le système judiciaire permettent de créer une condition de marginalité pour maintenir la norme à travers la criminalisation des personnes non désirées mais nécessaires pour la société (Davis, 2003). Depuis les marges de la société, ces personnes doivent alors chercher et rechercher des moyens de subsistance qui peuvent impliquer l'infraction de la loi, ainsi que des conditions sociales qui favorisent différents types de violences. Il s'agit alors de voir comment la structure sociale produit des personnes qui sont en marge, et qui se convertissent en personnes et en corps qui peuvent alors être génitalisés et dévalorisés, et qui vont ensuite alimenter le trafic international de sexe « interdit » et « exotique », qui part du Sud global vers le Nord global, pour devenir les principales personnes à être judiciarisées et emprisonnées par le complexe industriel pénitentiaire (Davis, 2003).

2. Pathologisation

La pathologisation conduit à un apparent processus d'acceptation des personnes trans' et non binaires : il ne s'agit plus de les criminaliser socialement mais d'aborder la différence depuis un point de vue médical, scientifique et psychologique, transformant ainsi la *maladie* en raison de la marginalisation.

Le texte *Psychopathia Sexualis* de von Krafft Ebing (1895), publié dans sa première version en 1886[55], marque le début de l'approche médicale de la sexualité, et classifie les pathologies sexuelles en différentes catégories. Ce texte définit l'homosexualité comme une « inversion sexuelle » des sentiments, considérant qu'elle résulterait d'une anomalie dans le développement du cerveau entre l'embryon et le fœtus. Plus tard, dans un article qu'il publie en 1901, von Krafft Ebing (1901) change le concept *d'anomalie* pour celui de *différentiation*, et commencera à lutter pour la dépénalisation de l'homosexualité.

C'est principalement à partir du vingtième siècle — sans oublier les travaux de von Krafft Ebing à la fin du dix-neuvième siècle — que la médecine commence à reconnaître les personnes qui ne s'identifient pas au genre qui correspond à leur sexe biologique, et se développent alors comme des personnes de « l'autre sexe ». Le médecin Magnus Hirschfield est le premier à utiliser le terme de « travesti » lorsqu'il qualifie ainsi, en 1910, les personnes qui jouent un rôle de genre qui ne correspond pas à leur physionomie (Devor, 1997, p.30). Il fut aussi le premier à parler de « transsexuel », et son travail avec Harry Benjamin lui a permis de réaliser une évaluation scientifique de la transsexualité, distinguant alors le fait de se travestir de l'identification comme intersexes ou homosexuels. Hirschfield fait ses premiers essais d'opérations de réassignation sexuelle à partir des années 1920, à l'Institut de Sciences Sexuelles de Berlin. Il travaille en collaboration avec Harry Benjamin qui devient une figure importante de la transsexualité occidentale pour être le premier à avoir réalisé une « réassignation sexuelle » et pour son ouvrage *The Transexual Phenomenon* (Benjamin, 1966) dans lequel il présente l'histoire de la pensée de la médecine sur la transsexualité. L'organisation mondiale pour la santé des personnes transgenres, fondée en 1979, est nommée en son honneur *Harry Benjamin International Gender Dysphoria Association* (HBIGDA). Le nom même de l'organisation, incluant le terme de dysphorie, met en évidence le fait que la reconnaissance des personnes trans' se fait à travers la médecine. Et, bien que les personnes trans' soient reconnues, elles le sont comme des personnes malades, ou pour le moins

[55] Nous nous référons ici à la version traduite en français à partir de la huitième version en allemand de 1895.

anormales. En effet, Benjamin établit une échelle (l'échelle d'orientation sexuelle) pour mesurer les différents niveaux de dysphories. Bien qu'il considère que la dysphorie existe chez les hommes et les femmes, l'échelle se réfère uniquement aux hommes travestis, variant selon le degré de perception de l'identité masculine ou féminine (s'ils se considèrent comme des hommes ou des femmes), le développement d'une double personnalité (l'une masculine et l'autre féminine), et la fréquence de l'utilisation de vêtements féminins (allant d'occasionnelle à permanente). Il distingue aussi les « pseudos-travestis » des « vrais travestis » (usage quasi permanent de vêtements féminins, fort développement de la personnalité féminine, mais souvent refus du changement de sexe).

Le terme de « dysphorie de genre » apparaît réellement en 1973. Norman Fisk la définit comme le désaccord et le malaise que les personnes ressentent face à la différence entre leur identité de genre et leur sexe physique (Fisk, 1973). En 1980, la transsexualité est intégrée dans le troisième système de classification psychiatrique, le DSM (*Diagnostic and Statistic Manual of mental diseases*), puis elle en est supprimée en 1993, pour qu'y soient intégrés les troubles d'identité sexuelle (*Gender Identity Disorder* ou GID) qui regroupent les différents niveaux de perception problématique de l'identité de genre. Finalement, dans les années 1990, le terme de transgenre commence à être utilisé pour éviter la stigmatisation et la médicalisation qui amène à une pathologisation psychique (Cohen-Kettenis, Pfäfflin, 2003), mais celui-ci est finalement intégré à son tour dans la quatrième version du DSM en 1994. Dans la cinquième version du DSM (2015), la dysphorie apparaît à nouveau comme maladie mentale, en dehors des troubles de l'identité, renforçant à nouveau la pathologisation et la stigmatisation[56].

La HBIGDA a abandonné le terme de dysphorie pour s'appeler *World Professional Association for Transgender Health* (WPATH), se concentrant davantage sur la question de la santé générale des personnes transgenres plutôt que sur la dysphorie et la dimension psychologique, et dénonce la pathologisation de la part du DSM et des institutions légales qui obligent les personnes transgenres à avoir

[56] En France, il existe un débat médical entre médecins car la classification comme un trouble de l'identité, et non comme une maladie, ne permet pas le remboursement des chirurgies par les institutions de santé, mais réduit la stigmatisation.

recours à des opérations chirurgicales pour leur reconnaître légalement une nouvelle identité sexuelle.

Ainsi, la question du transgénerisme dans les pays qui s'appuient sur le DSM, comme c'est le cas de la France, s'inscrit dans le débat médical et reste dans un discours binaire, et effectivement la majorité des publications sur le sujet proviennent du milieu médical. C'est cela qui a mené les mouvements actuels à vouloir sortir de la perception des corps trans' comme des corps malades. Dans la majorité des pays, quand l'opération de changement de sexe est autorisée, il est nécessaire qu'un médecin déclare que la personne souffre de dysphorie pour qu'elle soit autorisée à se faire opérer. En France, c'est le cas des personnes qui réalisent leur parcours de transition par l'intermédiaire de la SoFECT (Société française d'études et de prise en charge de la transidentité). Mais, certaines personnes et différentes associations refusent et militent contre cette classification qu'ils estiment continuer à pathologiser les personnes trans'.

3. Hypersexualisation

Les recherches à propos des femmes trans' mettent en évidence une difficulté pour s'intégrer socialement et à s'insérer sur le marché du travail (Négroni, 2011 ; Urrea Giraldo, La Furcia, 2014 ; Urrea Giraldo, Posso Quiceno, 2015). La non-acceptation de leur différence à propos de leur orientation sexuelle et/ou leur expression de genre de la part de leur famille entraîne de nombreuses femmes trans' vers une instabilité économique et sociale qui les oblige à s'émanciper économiquement plus rapidement afin de s'assurer d'avoir un logement et un moyen de subsistance économique (Négroni, 2011 ; Blas y Sardá-Chandiramani, 2016). Elles ont alors peu d'opportunités pour étudier, et par conséquent peu d'opportunités sur le marché du travail, ce qui les restreint souvent aux métiers de l'esthétique et au travail sexuel (Urrea Giraldo, La Furcia, 2014 ; Urrea Giraldo, Posso Quiceno, 2015). Cela les expose à une grande vulnérabilité et de nombreuses violences (Castillo, 2006).

Ces parcours les amènent souvent vers des réseaux migratoires, perçus comme une opportunité pour améliorer leur situation économique (Oso Casas, 2006), ainsi que leur acceptation personnelle, grâce à l'espoir d'économiser à l'étranger

pour pouvoir réaliser des opérations de changements corporels et de « réassignation sexuelle » (Castillo, 2006 ; Labrín Elgueta, 2015 ; Vartabedian Cabral, 2012). C'est ainsi qu'un grand nombre entre dans des réseaux de trafic sexuel international, se convertissant, une fois arrivées en Europe, en un objet de désir exotique, développant ainsi une triple identité de « migrantes, transsexuelles, et prostituées »[57] (Négroni, 2011). Ces réseaux internationaux existent comme des mafias organisées de trafic sexuel mais aussi de manière informelle. Dans ce cas, il s'agit de recevoir l'aide d'« amies » qui ont eu des expériences internationales et prêtent de l'argent aux nouvelles qui veulent faire le voyage, à condition que celles-ci paient les prêts une fois arrivées en Europe, grâce à l'argent qu'elles y gagneront (Négroni, 2011). Il est important de préciser qu'un grand nombre de personnes trans' qui travaillent dans ce domaine dans le Nord Global est originaire du Sud Global (Afrique, Amérique du Sud, Asie), et qu'il ne s'agit pas d'une coïncidence mais d'une demande de sexe exotique qui provient du Nord global, fruit d'un système global néocolonial qui permet la déshumanisation puis la génitalisation. Cependant, le fait de faire partie de réseaux internationaux de migration et de travail sexuel (proxénétisme) est pénalisé, et le travail sexuel criminalisé de manière directe ou indirecte selon les pays. C'est pourquoi, quand elles arrivent comme migrantes, les femmes trans' qui sont parties dans un réseau de prostitution ne restent pas nécessairement là où elles arrivent, fuyant parfois la répression policière et juridique (extradition), cherchant des réseaux de soutien de leurs paires ou des conditions plus favorables dans les pays alentour (Négroni, 2011).

Frantz Fanon (1952) explique que la sexualité est aussi un des lieux de colonisation, mettant en évidence les jeux de supériorité et de domination :

> Toute acquisition intellectuelle réclame une perte du potentiel sexuel. Le Blanc civilisé garde la nostalgie irrationnelle d'époques extraordinaires de licence sexuelle, de scènes orgiaques, de viols non sanctionnés, d'incestes non réprimés. Ces phantasmes, en un sens, répondent à l'instinct de vie de Freud. Projetant ses intentions chez le nègre, le Blanc se comporte « comme si » le nègre les avait réellement. Quand il s'agit du Juif, le problème est net : on s'en méfie, car il veut posséder les richesses ou s'installer aux postes de commande.

[57] Termes utilisés par l'auteure.

> Le nègre, lui, est fixé au génital ; ou du moins on l'y a fixé. Deux domaines : l'intellect et le sexuel. (…) Le nègre représente le danger biologique. Le Juif, le danger intellectuel. (Fanon, 1952, p. 168-169)

La déshumanisation consiste en ce processus de ne plus voir les personnes comme des sujets, mais comme des objets sur lesquels exercer sa domination. La génitalisation est une des manifestations de cette déshumanisation, et consiste plus particulièrement à faire du sujet dominé un objet sexuel, en ne le voyant que dans cette dimension sexualisée, et où le sujet n'existe plus en dehors de l'intérêt pour ses organes génitaux. L'hypersexualisation est le résultat de rapports de domination, dans lesquels les personnes dominées sont vidées de leur humanité pour n'être perçues que pour leurs attributions sexuelles. Les personnes dominantes ne voient plus que ces qualités sexuelles, considérant alors que ce sont des êtres hypersexualisés, sans percevoir que leur regard est le résultat d'une construction sexualisée des relations de pouvoir.

Certaines recherches soulignent une corrélation entre différents facteurs qui favorisent l'hypersexualisation en fonction du genre, de la race, et de la classe sociale (Urrea Giraldo, La Furcia, 2014 ; Négroni, 2011). L'hypersexualisation des femmes noires, des personnes pauvres et des minorités sexuelles persiste, transmise à travers l'héritage de valeurs coloniales selon lesquelles les esclaves et personnes de service (femmes noires, indigènes, métisses, et donc de classes sociales inférieures) étaient à la disposition de leurs maîtres pour satisfaire leurs désirs sexuels. De plus, à travers ce phénomène d'hypersexualisation intervient un jeu esthétique entre le masculin et le féminin : avoir des organes génitaux masculins et paraître féminines est ce qui procure cette particularité ou cet exotisme communément adscrit aux personnes trans' ou travesties.

Parallèlement, la prostitution des femmes trans' alimente aussi le marché de la chirurgie esthétique : certaines personnes investissent dans ces opérations afin d'avoir un meilleur rendement économique dans le travail sexuel, étant donné que plus les femmes trans' ont l'air féminines, plus elles ont de clients (Pourette, 2005 ; Négroni, 2011).

4. Études carcérales

S'intéresser à l'expérience de femmes trans' privées de liberté, c'est s'arrêter sur une étape particulière dans un parcours de marginalisation et un processus de désaffiliation. Les études et les recherches sur et en milieu carcéral sont nombreuses, et de plus en plus avec une perspective ethnographique et de genre. La sociologie a abordé la prison de multiples façons. En mettant en évidence la vulnération des droits fondamentaux des détenu·e·s, elle a interrogé les relations entre le personnel (général, soignant, de surveillance) et les détenu·e·s. Certaines études ont aussi mis en évidence les relations économiques au sein de lieux de privation de liberté. D'autres ont souligné les conditions de vie déplorables dans certains centres pénitentiaires. Quelques recherches portent sur les familles de détenu·e·s (Ricordeau, 2008 ; Tourault, 2012 ; Cardi, Abdallah, 2022). Des sujets comme l'isolement et la sexualité (Ricordeau, 2004 ; Lancelevée, 2011 ; Ricordeau, Milhaud, 2012 ; Joël-lauf, 2012 ; Merotte, 2012 ; Axelle, 2016 ; Cardon, 1999) ont également été abordés. À partir de cet ensemble de recherches sur l'enfermement, la cohabitation, les échanges, les conditions de vie en détention, ce sont principalement les études ethnographiques, et plus particulièrement celles qui, parmi elles, intégraient une perspective de genre (Chetcuti-Osorovitz, 2021 ; Rostaing, 2012) qui ont servi de point d'ancrage théorique et méthodologique à cette recherche. Les études sur la sexualité en milieu carcéral ont mis en évidence l'évolution de la préoccupation de l'AP sur le sujet, qui au départ l'ignorait complètement. Une perspective genrée a permis de mettre en évidence les différences dans les quartiers pour femmes et dans les quartiers pour hommes, avec une vision hétéronormée de la sexualité. Les études portant sur des quartiers spécifiques ou des groupes de détenu·e·s mis à l'écart des autres pour des raisons liées à leur appartenance religieuse ou à leur âge ont souligné la présence d'un sentiment de ségrégation et de discrimination pour une caractéristique identitaire, en plus d'un mouvement personnel de réflexion renforçant ou niant cette identité qu'on leur a attribuée. Le travail de Grégory Salle (2011) permet de montrer comment ces identités spécifiques sont traitées par le système pénitentiaire comme une maladie ou quelque chose qui ne doit pas se répandre et contagier le reste des détenu·e·s.

Cette thèse a été nourrie de ces travaux, et s'inscrit dans la continuité de plusieurs d'entre eux. La création du séminaire « Genre et monde carcéral » en 2017[58] met en évidence la nécessité et l'intérêt spécifique de mener des réflexions croisées entre ces deux champs. Dans la plupart des cas, il s'agit d'apporter un nouvel éclairage du monde carcéral au prisme du genre, ou de voir ce que le genre révèle sur la prison. Ici, il s'agit dans un premier temps de réaliser ce constat pour finalement retourner le miroir et nous intéresser à ce que le monde carcéral nous révèle et nous dit du genre, comment le système carcéral nous permet de comprendre et d'analyser le genre.

Faire ce travail de recherche et de réflexion autour du genre avec des personnes privées de liberté est un moyen de montrer de quelle manière l'institution pénitentiaire reproduit et renforce les normes et injonctions de genre. S'adresser à des personnes trans' qui sont socialement marginalisées permet de mettre en évidence cette exclusion et réitération de la norme, et comment cela influence sur leurs propres expériences de la privation de liberté comme étape de leur construction de genre de manière individuelle et collective.

II. Cheminement méthodologique et conceptuel

1. Point de départ

Mon intérêt initial pour ce sujet de recherche prend sa source dans les ateliers que j'ai menés en 2014 avec l'association du Genepi, Groupe National d'Étudiants aux Personnes Incarcérées, au quartier spécifique du centre pénitentiaire de Villecourt, auprès d'un groupe de femmes trans' au Quartier Spécifique du bâtiment D3 (isolement par mesure de protection). Dans un deuxième temps, dans le cadre d'un échange universitaire en Colombie pour mon master, j'ai appris qu'à la prison de Nuevavista (Santiago de Cali), les personnes

[58] Le séminaire « Genre et monde carcéral » débute en 2017, il est organisé à l'IDHES par Patricia Paperman, Natacha Chetcuti-Osorovitz (MCF, HDR en sociologie CentraleSupélec et IDHES ENS Paris-Saclay), Valérie Icard (docteure en science politique, ingénieure de recherche, CESDIP/CNRS/Université Paris Saclay) et Amélie Bescont (docteure en sciences politiques, ATER Université de Tours, chercheure associée au CEVIPOF).

trans' et homosexuelles sont regroupées dans un espace spécifique au sein de la prison, le *pasillo* LGBTI, où j'ai réalisé des ateliers et des ciné-débats hebdomadaires durant dix mois (2016). Ces deux expériences m'ont permis d'avoir une première approximation des parcours, des expériences de vie en milieu carcéral pour les femmes trans' et personnes qui n'entrent pas dans un système de genre binaire, tant à Villecourt qu'à Nuevavista.

Je me questionne sur les similarités et les différences entre ces deux espaces, et sur les expériences des personnes qui y vivent. Je me demande ce que cela signifie en termes d'inclusion et de discrimination, le fait d'avoir un espace propre mais d'être placées à l'écart. Dans les deux cas, l'institution carcérale avance des raisons de sécurité. Soit. Mais cette situation m'interpelle : qu'est-ce que cela nous dit sur le genre ? Qu'est-ce que ces expériences de vie peuvent nous apporter pour comprendre le rejet, l'isolement, la discrimination des personnes qui ne s'inscrivent pas dans des normes binaires de genre ? Quelles sont les conditions de vie de ces personnes ? En quoi leur expérience carcérale influe-t-elle sur leur processus identitaire ?

Au-delà des questions liées au système carcéral et pénitentiaire et de la discrimination, cela m'amène à réfléchir au fonctionnement du système de genre binaire qui ne laisse pas la place à d'autres alternatives, alors qu'il existe des sociétés qui n'ont pas une conception binaire du genre, et qui incluent d'autres catégories, comme un troisième sexe ou troisième genre (et jusqu'à cinq genres). Afin de comprendre les mécanismes de construction du genre, je m'intéresse aux systèmes qui permettent aux sociétés et aux communautés d'être plus inclusives en termes de genre. Je réalise alors mon projet de thèse à partir des épistémologies féministes et décoloniales.

Je commence donc mon travail de terrain à Villecourt après avoir présenté mon projet de recherche. Et cette rencontre avec le terrain vient heurter mes certitudes, mes constructions méthodologiques et mes prénotions. Tant pour des raisons pratiques et matérielles que éthiques, je me rends compte que ma proposition épistémologique et méthodologique est bancale, et je l'adapte au fur et à mesure. Surgit alors la nécessité d'utiliser d'autres méthodologies et d'autres formes de

construction du savoir, qui permettent de partir directement de l'expérience et du discours des personnes qui ne s'inscrivent pas dans une expression de genre binaire pour chercher d'autres visions sur la construction des systèmes de genre et leurs conséquences sociales. C'est dans cette perspective que je choisis d'utiliser la théorie ancrée.

Le projet de départ consistait en une comparaison et une mise en lien des expériences de vie des femmes trans' privées de liberté à Villecourt et Nuevavista. Mais les circonstances sanitaires liées au COVID-19 ne m'ont pas permis de réaliser le travail de terrain à Nuevavista, ce qui a amené à une réorientation du projet et de la problématique, à nouveau.

2. Formulation de la problématique de recherche

La formulation de la problématique de recherche a été un processus évolutif, commençant lors de la rédaction de la proposition du projet de recherche doctorale. Je me suis d'abord intéressée à la comparaison des conditions de vie et à la situation générale des personnes trans' dans les deux établissements pénitentiaires. J'étais assez éloignée de mon objet, et en avais une vision assez lointaine. À la suite de la révision bibliographique de l'état de l'art et de quelques interventions au *pasillo* LGBTI de Nuevavista, j'ai orienté mes recherches sur les expériences corporelles de la privation de liberté dans un processus de construction identitaire comme femmes transgenres. Je me rapprochais petit à petit de l'objet, apprenais à le comprendre et le définir. À la suite d'autres lectures et au fil du terrain la problématique s'est resserrée pour formuler l'hypothèse que l'analyse des discours des femmes trans' privées de liberté et de leur expérience carcérale permet de déclôturer le genre en visibilisant les mécanismes d'enfermement produits par ce système binaire, qui font écho au système pénitentiaire.

Déclôturer le genre consiste à analyser son processus de construction, tant au niveau individuel dans la définition de l'identité que dans la dynamique sociale et collective, à travers les interactions. Il s'agit également de mettre en tension le discours de production de soi, avec les pratiques (corporelles) de cette production de soi. Cela afin de faire émerger les catégories et les éléments constitutifs du

genre. Les personnes trans' expérimentant des discriminations à propos de leur identité et de leur expression de genre, leurs discours et leurs expériences nous permettront de mettre à jour les points de tension que fait affleurer le genre. Le fait de réaliser cette recherche en détention permet également de rendre plus visibles les aspects qui construisent le genre, puisque ce sont ces éléments que le système binaire cherche à contrôler.

3. Méthode de recherche : comment déclôturer le genre ?

Afin de vérifier l'hypothèse initiale, la méthode de recherche permet de s'intéresser à l'expérience des femmes trans' privées de liberté à la fois dans sa dimension individuelle et dans sa dimension collective. Il s'agit de faire émerger leur relation au genre, d'analyser comment elles conçoivent le genre à travers leurs discours et le récit de leurs expériences, ainsi que d'observer et d'écouter leur mise en pratique, et leur expérimentation corporelle du genre. En ce sens, la méthode a été construite pour permettre de s'attacher tout particulièrement au discours des participantes, et de laisser émerger leur parole et leurs pratiques concernant le sujet. Déclôturer le genre nécessite de croiser l'expérience individuelle avec l'expérience collective, en dialogue avec une construction corporelle et conceptuelle du genre.

Cette thèse repose sur une approche qualitative, et plus précisément sur la méthode de la théorie ancrée. La méthode de la théorie ancrée m'a permis de réaliser une recherche qui émerge de l'expérience propre d'une réalité vécue par des individus (participant·e·s au processus de recherche) qui partagent une problématique commune (Couture, 2003, p. 128), se distanciant ainsi d'une construction des connaissances à partir de principes préconçus. Elle permet de définir la réalité d'un groupe à partir des interactions entre ses membres (Stern *et al.*, 1984), et d'expliquer les comportements dans le contexte social étudié (Stern, 1980). Afin que cette recherche puisse concrètement émerger de l'expérience de femmes trans' privées de liberté, de leurs discours à propos de leur expérience carcérale et de leurs réflexions et expérimentations de la construction du genre, il était nécessaire de développer des techniques qui permettent qu'elles parlent de ces expériences et de leurs pratiques. Pour cela, il a également fallu prendre en

compte les contraintes spécifiques du terrain, et adapter les techniques au contexte carcéral, notamment aux règles de sécurités[59].

A. Informatrices/Enquêtées/Personnes sources

Les informatrices principales remplissent un ensemble de critères communs : ce sont des femmes trans', privées de liberté, majeures, incarcérées à la Maison d'Arrêt des Hommes de Villecourt.

Partant d'un principe de reconnaissance de l'identité à partir du ressenti et de l'énonciation, et non de la catégorisation légale, administrative ou sociale, le premier critère est le fait que ces personnes se reconnaissent et s'énoncent comme des femmes trans'. Certaines personnes peuvent être considérées comme femmes trans' selon une catégorisation sociologique, mais ne pas se reconnaître comme telles, ou ce qui arrive le plus souvent, ne pas être reconnues comme femmes socialement ou légalement alors qu'elles le sont.

Les informatrices sont de différentes nationalités, et toutes ne parlent pas français, les échanges avec elles se déroulent dans un mélange de français, d'espagnol et de portugais. Je parle couramment l'espagnol et le français. Pour le portugais c'est un peu plus difficile, mais je le comprends et arrive un peu à m'exprimer. Les transcriptions du carnet de terrain ont parfois demandé de la traduction, dans ce cas-là j'ai mis le texte original en note de bas de page. C'est aussi le reflet du processus de communication, qui nécessitait parfois d'avoir recours à de la traduction au cours des activités. C'est une dimension importante et intéressante car cela permettait de voir ce que chacun.e avait compris, et si nécessaire de clarifier certains éléments.

B. Petite présentation : qui parle quelle langue ?

Avant de passer aux présentations, il est nécessaire de préciser que pour des questions éthiques, j'ai modifié les prénoms de toutes les participantes, en leur demandant de choisir elles-mêmes le prénom avec lequel elles souhaitaient apparaître dans cette recherche.

[59] Les difficultés méthodologiques d'accès au terrain et les restrictions liées au contexte carcéral sont développées dans le chapitre 1, et celles qui concernent les spécificités liées au genre sont exposées dans le chapitre 4.

Prénom, âge	Nationalité	Langue maternelle	Autre langue	Statut (a évolué pour certaines au cours du terrain)
Isis, 50 ans	française	Français	espagnol (parle et comprend)	Prévenue
Nathaly, 44 ans	péruvienne	Espagnol	français (comprend mais s'exprime avec difficultés)	Condamnée
Anaya, 21 ans	portugaise	Portugais	français (courant), vit en France depuis ses sept ans.	Condamnée libération conditionnelle
Nicole 34 ans	brésilienne	Portugais	français (courant)	Condamnée libération conditionnelle (renvoyée au Brésil)
Miah, 29 ans	brésilienne	Portugais	espagnol (courant) français (appris en détention)	Prévenue Condamnée Obtention de mise en libération conditionnelle avec Obligation de Quitter le Territoire Français
Vanessa, 40 ans	brésilienne	Portugais	français (parle et comprend)	Condamnée libération conditionnelle
Soraya, 26 ans	française	Français/créole	-	Condamnée (transférée depuis la Guadeloupe)

C. Techniques de recueil des données

Journal de terrain (JdT)

La récolte des données a eu lieu au fur et à mesure des ateliers, ainsi qu'après chacune des sessions. Il s'agissait de prendre les notes de manière à être le plus fidèle pour retranscrire leur discours, les arguments, les conversations. Tout cela demande une concentration intense, une prise de note efficace au cours des ateliers, et une retranscription rapide une fois l'atelier terminé. Ce processus implique qu'il y a des éléments qui se perdent et n'apparaissent pas dans le journal de terrain, mais cela fait malheureusement parti des contraintes liées à ce terrain, dû au fait de ne pas pouvoir enregistrer, filmer ou prendre de photos. Ni même sortir avec du matériel : afin d'éviter que les détenu·e·s ne puissent passer par

l'intermédiaire des intervenant·e·s pour entrer en contact avec des personnes extérieur·e·s, nous ne pouvons sortir avec des documents produits par les personnes privées de liberté lors des ateliers sans une autorisation particulière. Bowers (1988) explique que les entrevues ont pour but de connaître le point de vue et les perceptions des acteurs directement impliqués dans le phénomène à l'étude. Un principe au cœur de cette approche est que ce n'est pas *l'interviewer* qui possède l'expertise du sujet, mais bien la personne interviewée. C'est en reprenant cette posture que je me suis appuyée sur le discours des femmes trans' incarcérées collecté dans mon journal de terrain pour proposer une théorie émergente sur le genre : à partir de leurs expériences et perceptions, plaçant au centre leur discours pour faire émerger une interprétation théorique.

Les extraits de ce journal de terrain intégrés au document sont référencés comme « Journal de Terrain », agrégé en JdT, avec la mention de la date et le numéro d'intervention qui lui correspond. Le mot d'intervention renvoie au fait d'intervenir en détention, il y a donc 28 interventions, ce qui correspond au nombre de fois où je suis intervenue en détention pour accompagner ou réaliser des ateliers.

Quant aux ateliers, ils s'agit du type d'activité qui était réalisé au cours des interventions : la plupart du temps, il s'agissait de conversations collectives à partir de la lecture d'un article de presse (activité réalisée par l'association). Cependant, j'ai également développé d'autres activités en m'appuyant sur les techniques interactives afin de permettre aux participantes d'être davantage actrices de l'élaboration des connaissances à partir de leurs expériences et de leurs discours.

Techniques projectives/interactives

Les ateliers au cours desquels ont été utilisées les techniques interactives ont permis aux participantes de mener un travail de recherche individuel et collectif sur leur propre situation, afin qu'elles se convertissent en chercheuses actives pour potentialiser leurs propres capacités. Les techniques interactives, — à la différence des techniques traditionnelles qui ont pour objectif la collecte, l'analyse et la validation de données — cherchent à

> Activer l'expression des personnes, facilitant le faire voire, faire parler faire récupérer, faire recréer, faire de l'analyse, ce qui est la même chose que rendre visibles ou invisibles, tant les sentiments, le vécu, les façons d'être, de croire,

> de penser, d'agir, de sentir et d'entrer en relation avec d'autres sujets pour faire des déconstructions et des constructions, générant ainsi des processus interactifs qui promeuvent la reconnaissance et la rencontre entre les sujets, favorisant la construction collective de connaissance, le dialogue de savoirs, la réflexivité et la récupération de la mémoire collective (García Chacón, 2002, p. 48)[60].

Les techniques interactives permettent de faciliter l'expression sur les perceptions et les représentations que les personnes ont de leurs corps, de leurs relations, de l'espace et tout ce qui les constitue. Ce sont des outils pour produire des sources de connaissances à partir d'un travail individuel et collectif qui rend compte des expériences et des perceptions des sujets avec lesquels on travaille.

Ces ateliers ont permis de créer du discours à partir de la production collective et individuelle, utilisant la créativité pour faire émerger certains sujets parfois difficiles à travailler lorsqu'on est en entretien car ils confrontent ou intimident les informateurs ou informatrices. Ils permettent aussi d'utiliser d'autres moyens de mettre en évidence un discours ou un point de vue, sans passer par les mots dans un premier temps. Le contenu des ateliers a évolué et s'est précisé en fonction des catégories émergentes et de la cohésion qui apparaissait au sein des groupes. Tout cela suppose de s'interroger sur les effets d'une telle mise en scène de soi et des autres, à la fois pendant le temps de l'intervention, et dans les productions réalisées lors des ateliers. De plus, il fallait être attentive à la relation des participantes entre elles, mais également avec nous, les intervenantes. Cela engendre un conditionnement, notamment en de ressources cognitives qu'il faut mobiliser pour l'oralité.

De par le contexte carcéral et les restrictions que cela a engendré en termes de matériel qui peut être utilisé, il m'a fallu être inventive pour m'approprier ces

[60] Traduction personnelle du texte original : « *hacer recuperar, hacer recrear, hacer análisis, lo cual es lo mismo que hacer visibles o invisibles, sentimientos, vivencias, formas de ser, creer, pensar, actuar, sentir y relacionar de los sujetos para hacer deconstrucciones y construcciones, generando de esta manera, procesos interactivos que promuevan el reconocimiento y el encuentro entre los sujetos, propiciando la construcción colectiva del conocimiento, el diálogo de saberes, la reflexividad y la recuperación de la memoria colectiva » (García Chacón, 2002, p. 48)*

techniques mais elles ont permis de créer des espaces de confiance pour pouvoir faire un travail de réflexion collective, en partant des expériences de chacune :

> En écoutant l'histoire de Miah, Isis fait une comparaison des expériences et des structures : elle parle des pères absents/présents comme des rois despotes. Et de la mère qui endosse le double rôle. (Elle parle des familles des femmes trans' en général). Elle parle aussi d'une certaine androgynie de la mère, et fait le parallèle avec la photo de la mère de Miah et dit qu'elle voit une certaine androgynie. [JdT, Intervention 14 — 8 avril 2019].

D. Techniques d'analyse

L'analyse des données s'est faite à partir d'une technique de codification réalisée avec l'aide du logiciel Atlas Ti. C'est un processus systématique qui contient trois types de codification : ouverte, axiale, et sélective. Avec la codification ouverte, on génère des codes à partir des sources, ce sont la pré-codification, et les codes in vivo. La pré-codification sont les codes ou sous-catégories générés grâce à la subjectivité inductive du chercheur, alors que les codes *in vivo* sont les expressions littérales et le langage des femmes trans' privées de liberté à propos de leurs expériences face aux idées du genre ; si on les classait avec un code leur richesse se perdrait, et par ailleurs, il n'y a pas d'étiquettes qui leur correspondent. La codification axiale, permet de faire le lien entre ces différentes catégories, et ainsi de faire émerger de nouvelles catégories plus générales et familières au niveau conceptuel et théorique. La codification sélective permet de faire émerger la catégorie centrale et la théorisation à partir de l'articulation avec l'ensemble des catégories. La théorisation est la dernière étape du processus. Grâce à la codification sélective, la catégorie centrale est identifiée pour expliquer et rendre compte de la situation à travers une historisation et la présentation de la théorie émergente.

E. L'écriture et les partis pris

L'écriture constitue une étape de la recherche, que l'on oublie parfois lorsqu'on s'intéresse à la méthodologie. Il est pourtant nécessaire de s'attarder et de s'intéresser au processus d'écriture, et aux partis pris que cela implique. Il y a d'abord eu les difficultés d'écrire et de travailler dans deux langues. D'un côté, le

français, ma langue maternelle avec laquelle je me sens plus à l'aise dans les formulations, avec une plus grande capacité de précision et de synthèse. De l'autre l'espagnol, que je maîtrise très bien mais, qui par le fait de ne pas être ma langue maternelle, me demande un peu plus de détours. Par ailleurs, c'est aussi en espagnol que j'ai commencé mes recherches, et que j'ai construit mon champ de connaissances sur le genre, et plus particulièrement pour ma thèse. L'écriture inclusive a été beaucoup plus difficile pour moi à intégrer en français qu'en espagnol : bien que je maîtrise l'espagnol, il semble que je suis toujours en démarche d'apprentissage et d'enrichissement dans ma pratique et ma connaissance de la langue, et utiliser un genre neutre semble simplement être une donnée supplémentaire, alors qu'en français, cela consiste davantage à entreprendre un nouveau processus d'apprentissage, ou plutôt à réaliser un désapprentissage et une déconstruction des automatismes de langage pour les reconfigurer. Le processus de recherche a fait partie du processus d'intégration et de mise en pratique de l'écriture inclusive en français, m'appuyant sur le langage rencontré sur le terrain, dans les articles et la revue de littérature, pour l'intégrer dans ma propre production scientifique. Il m'a alors fallu réapprendre les concepts et le vocabulaire dans ma propre langue, lorsque j'ai finalement choisi de rédiger ma thèse en français. Et en ce qui concerne plus concrètement la rédaction de la thèse, il a fallu faire cohabiter les deux langues au sein du document, puisqu'elles ont toutes les deux été présentes tant sur le terrain que dans la littérature. Attachée aux propos originaux car la traduction fait parfois perdre des nuances, j'ai fait le choix de faire apparaître la traduction en français dans le corps du texte, avec le texte original en espagnol en note de bas de page. Sur le terrain, quelques échanges se sont aussi déroulés en portugais, et dans la littérature, certaines références sont aussi en anglais ou en portugais. J'ai adopté les mêmes conventions qu'avec l'espagnol dans la rédaction.

Cette question de la langue révèle l'écriture comme un processus qui, comme chaque étape de la recherche, implique des décisions et des partis pris de la part de la personne qui écrit. Ces choix reflètent un positionnement épistémologique et laissent apparaître la relation entre la recherche (incluant l'objet et les participant·e·s), l'auteure (moi), mais aussi les personnes qui en lisent le résultat

et suivent le cheminement logique (vous). C'est pourquoi il m'a semblé nécessaire d'alterner l'usage du 'nous' et du 'je' dans le texte. Le 'je', renvoie aux questions réflexives, tout particulièrement à mes expériences de terrain, et à certaines décisions subjectives prises dans le cadre de la recherche. Il permet que l'on me voie penser, agir, prendre des décisions, et favorise la distanciation. Quant à l'usage du 'nous' académique, il renvoie aux réflexions communes, comprenant la recherche comme une mise en commun et un partage de connaissances. Le 'nous' permet également de vous inclure, lectrices et lecteurs, de vous inviter dans la dynamique de réflexion, afin de réaliser un cheminement commun, entre le 'je' et le 'vous'.

La thèse s'appuie principalement sur le discours de participantes et les expériences vécues lors des ateliers. C'est pourquoi les extraits de carnet de terrain et les citations ont une place importante dans le document. Leur distinction dans le texte permet de mettre en évidence la voix, les propos et l'expérience des personnes participantes à la recherche. Il est cependant difficile, de relater une expérience à la fois collective et individuelle sans créer une idée d'homogénéité. Écrire les nuances relève parfois du défi. C'est pour cela que les médias comme les recherches laissent souvent voir les femmes trans' comme des caricatures de féminité (Beaubatie, 2021, p. 10) en laissant de côté les parcours individuels. J'ai tenté d'éviter cette généralisation, de ne pas oublier l'expérience collective, et de souligner les trajectoires individuelles, et de le faire en donnant une place centrale au discours des participantes.

***

Suite à ces considérations qui nous montrent l'importance du sujet, cette recherche œuvre à la construction théorique afin de déclôturer le genre. Elle aborde la question des identités et des personnes ayant une expression de genre minoritaire et qui ne rentrent pas dans le système de genre binaire, cisgenré et hétéronormé. Il s'agit de créer de nouvelles catégories d'analyse à partir de la voix et de l'expérience des sujets qui ont accepté de prendre part à cette recherche. La création de nouvelles catégories d'analyse permet de générer un nouveau

regard et une nouvelle appréhension du genre et des sujets et/ou personnes ayant une expression de genre minoritaire.

Étant donné qu'elle s'appuie sur le discours des personnes participant au processus de recherche, la méthodologie utilisée permet que surgissent de nouveaux outils de recherche et d'analyse, partant de ces discours et des résultats. Cette recherche entend apporter une réflexion sur la construction des relations sociales construites à partir du genre, et ainsi ouvrir la possibilité à des changements dans la compréhension des paradigmes liés au genre qui ont des implications dans la vie quotidienne.

Il s'agit d'une recherche qui articule travail ethnographique et interprétation théorique afin de comprendre, d'analyser, de critiquer et de sortir le genre des catégories traditionnelles pour le penser depuis une nouvelle perspective et proposer une nouvelle catégorisation, et cela, à travers les expériences de femmes trans' privées de liberté. Pour ce faire, cette étude analyse la culture sociale patriarcale et les systèmes de genre non binaires à partir des expériences des femmes trans' privées de liberté, ainsi que les dialogues qu'elles établissent entre ces différentes conceptions du genre.

Plan

Pour répondre à notre problématique de recherche, il s'agira donc de mener une réflexion en miroir, observant dans la première partie une analyse sociologique du genre au prisme de la prison, et plus spécifiquement de l'enfermement. La seconde partie prolongera cette réflexion à partir de la notion de transition, mettant en évidence la tension que provoque le chiasme entre des expériences du genre qui impliquent une dynamique évolutive, questionnant un système de genre binaire, et la privation de liberté dont la spécificité est qu'il s'agit d'un espace figé, de mise à l'arrêt, et qui utilise comme modèle de classement un système de genre binaire. Chacune des deux parties de cette thèse commencera par un chapitre revenant sur des questions réflexives et méthodologiques,

permettant de mettre en évidence les biais, les doutes, et de me situer vis-à-vis de l'objet, afin d'être la plus transparente possible sur le processus de recherche.

Première partie.

Peine de genre : enfermÉes

Introduction

« Enfermer ». Ce terme nous permet de faire entrer en résonance les deux champs principaux dans lesquels s'inscrit cette réflexion : celui de la prison, et celui du genre. Il semble évident de relier la question de l'enfermement à l'incarcération, d'autant que les femmes trans' privées de liberté font face à un système de haute sécurité qui maximise leur sentiment d'enfermement et d'isolement vis-à-vis de la société extérieure, mais aussi par rapport aux autres détenu·e·s vis-à-vis desquel·le·s elles sont isolées : elles sont enfermées dedans. Ce sentiment d'enfermement fait également écho à ce qu'elles vivent au quotidien quand elles font face à la stigmatisation et aux discriminations liées à leur identité de genre, non seulement pendant leur incarcération, à l'intérieur du centre pénitentiaire, mais également à l'extérieur de celui-ci, dans leurs interactions sociales quotidiennes avant qu'elles ne soient privées de liberté. Elles se retrouvent réduites à une catégorie construite à partir *d'a priori*, qui les enferme dans une représentation stéréotypée, les stigmatise et les étiquette à partir d'un modèle hégémonique de référence. Elles sont marginalisées et exclues, car elles ne répondent pas aux normes sociales cisnormées : elles sont aussi, dès lors, enfermées dehors.

Le découpage de l'espace entre « dedans » et « dehors » est polysémique. On le retrouve aussi bien chez des critiques littéraires comme Blanchot, des anthropologues comme Laplantine (2020), ou des sociologues comme Hammouche (2013) dans *Les situations migratoires* qui génèrent des redéfinitions de ces clivages. Dans mon propos, je reprends la distinction qu'opèrent discursivement la plupart des détenues que j'ai rencontrées. Je pense fécond, sur

le plan épistémologique, de reprendre cette division, bien sûr de manière distanciée, mais qui témoigne de leur perception de l'enfermement. Comme Gilles Chantraine le rappelle, il est important d'observer et de faire le lien entre le « dedans » et le « dehors » pour montrer que « les formes pratiques du contrôle social, ainsi que les réactions qu'elles suscitent, relèvent, de part et d'autre des murs, du même ordre (Chantraine 2003, p. 374) ». Mais, comme il le souligne à propos de la pauvreté en prison en reprenant Faugeron (1996, p. 37-38), il est nécessaire de délimiter ce qui est spécifique à la gestion du genre en général et de la gestion du genre en prison.

Cette première partie propose une mise en abîme de l'enfermement et de sa définition. Le premier chapitre, méthodologique et réflexif, revient sur les difficultés d'accès au terrain propre au milieu carcéral vécues comme chercheuse, et qui révèlent un terrain difficile d'accès et refermé sur lui-même. Le deuxième chapitre « Enfermées dedans » présente ce double enfermement comme un jeu de poupées gigognes dans lequel les frontières avec le monde extérieur s'additionnent, tandis que les discriminations se reproduisent, s'articulent, s'ajoutent et se multiplient. Le troisième chapitre « Enfermées dehors » met en évidence que l'expérience d'enfermement n'est pas seulement liée au contexte pénitentiaire, mais également aux expériences genrées que les femmes trans' expérimentent aussi à l'extérieur. Là aussi, les frontières se multiplient, souvent invisibles, souvent symboliques. Parfois physiques. On dresse des murs de silence, et d'incompréhension, on ferme des portes, les unes après les autres. On exclut et on rejette, jusqu'à ce que le dernier mur d'enceinte soit celui de la prison, ultime étape de l'exclusion et de la discrimination pour des personnes marginalisées. Ou presque. Puisque pour les femmes trans' incarcérées, l'isolement dans un quartier spécifique signifie également qu'elles sont dans un espace plus sécurisé, et qui requiert donc de passer par davantage de points de contrôle et de grilles, symbolisant et reproduisant à nouveau cette marginalisation.

Il aurait peut-être semblé plus évident de choisir un ordre chronologique et biographique pour d'abord présenter les participantes à la recherche et leur parcours de vie avant d'évoquer leurs expériences carcérales, mais il m'a paru important de placer au préalable leurs récits de l'enfermement, car ce sont ces

expériences carcérales qui les amènent à faire le parallèle avec l'expérience d'enfermement, et c'est à la lumière de celle-ci qu'elles se sont racontées, et qu'elles ont livré leurs parcours de vie comme un processus de marginalisation, et où l'exclusion est un enfermement.

Chapitre 1. Faire du terrain en détention

Omar Zanna explique que « les conditions de recueil du matériau sont trop souvent passées sous silence au profit des seuls résultats » (2010, p. 150), alors qu'elles nous permettraient de discuter de la méthodologie, de la place des chercheurs et des chercheuses dans leur recherche, quitte à générer des controverses qui contribueraient au développement et à la vivacité du métier de sociologue (Hanique, 2007, p. 113), ainsi qu'à mieux comprendre ces résultats. C'est en ce sens que pour lui « le chercheur ne doit pas se soustraire à la nécessité d'évoquer le lien étroit, intime qu'il entretient avec les personnes qu'il rencontre dans le cadre de ses investigations ». Puis il cite Nora « Nul en effet "n'ignore plus qu'un intérêt avoué et élucidé offre un abri plus sûr que de vaines protestations d'objectivité. L'obstacle se retourne en avantage. Le dévoilement et l'analyse de l'investissement existentiel, au lieu d'éloigner d'une investigation sereine, deviennent l'instrument et le levier de la compréhension" (Nora, 1987) » (Zanna, 2010, p. 150-151). Faire ce travail de réflexivité c'est mettre à nu ses difficultés, exposer les vulnérabilités du travail élaboré, mais c'est aussi un passage nécessaire pour une meilleure compréhension de la manière dont les chercheurs et les chercheuses appréhendent leur objet d'étude. On observe alors la position depuis laquelle ils et elles parlent, leurs interactions avec l'objet, puis ce qu'ils et elles en disent. Même si elle peut apparaître narcissique, cette démarche permet en réalité de mettre en évidence certains biais pour les démonter. En se

comprenant soi-même, le chercheur ou la chercheuse comprend sa propre construction et la façon dont celle-ci intervient à la fois dans sa manière d'observer, d'agir, d'analyser, mais aussi comment il ou elle peut être perçu·e par les acteurs et les actrices sur le terrain, ce qui donne en soi des données sur le terrain.

Ce premier chapitre est une entrée en matière qui passe par un processus réflexif, expliquant à la fois mes choix méthodologiques et stratégiques en termes d'approche et d'entrée sur le terrain. Il s'agit de revenir sur mes premiers pas pour comprendre mon cheminement en tant que chercheuse, et voir comment celui-ci a eu des impacts sur la collecte des données de recherche. Nous y verrons tout particulièrement les dilemmes et les difficultés rencontrés vis-à-vis de l'entrée en détention et commencerons ainsi à aborder la question de l'enfermement, qui est le cœur névralgique de cette première partie.

I. Déverrouiller un terrain fermé

En choisissant de faire du terrain en détention, je savais que l'accès serait sûrement compliqué et que pour obtenir une autorisation d'entrée, il faudrait d'abord faire des démarches administratives ou trouver des intervenants extérieurs avec lesquels je pourrais intervenir. En réalité, je pensais avoir une porte d'entrée à Villecourt, mais les entraves du terrain et du monde carcéral se sont vite manifestées, bien plus rapidement que ce que j'imaginais. En effet, je planifiais de réintégrer le Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (Genepi) et le groupe de Villecourt, auquel j'appartenais pendant mes études de Master, pour intervenir avec les personnes trans' au Quartier Spécifique (QS). Cependant, lorsque j'ai repris contact en septembre 2018, une bénévole m'a tout de suite expliqué que la convention entre le Genepi et l'Administration Pénitentiaire (AP) n'avait pas été renouvelée cette année-là[61]. L'accès que j'avais envisagé était donc impossible. Je ne savais pas comment j'allais m'y prendre : j'étais en France de septembre 2018 à juin 2019 et je savais que les démarches administratives pour réaliser une recherche en détention sont

[61] Natacha Chetcuti-Osorovitz (2021, p. 272) évoque les tensions entre le Genepi et l'A.P.

longues et incertaines (Le Caisne & Proteau, 2008 ; Merotte, 2012 ; Zanna, 2010). Cette difficulté personnelle d'accès au terrain laisse apparaitre une dimension structurelle de l'institution pénitentiaire, qui est la relation avec les associations (question que nous approfondirons dans le chapitre 2).

En France, les femmes trans' sont incarcérées en établissements pour hommes, et placées en isolement, par mesure préventive de sécurité et il existe un seul endroit où les femmes trans' sont regroupées : la prison de Villecourt. Ce choix de terrain paraissait donc évident. Si l'accès au milieu pénitentiaire pour faire de la recherche peut se révéler long et difficile, trouver un moyen pour arriver à prendre contact directement avec les femmes trans' l'est encore plus. C'est ainsi que j'ai pris conscience que ce qui m'y avait menée la première fois était un enchainement de circonstances alors même que je n'avais pas cherché à y accéder[62].

Je savais, grâce à ma précédente expérience à la Maison d'arrêt des Hommes (MAH) de Villecourt, qu'il y avait d'autres associations qui intervenaient auprès des personnes trans' afin de défendre les droits des personnes trans' et dont l'une des missions consiste à accompagner les personnes trans' incarcérées. J'ai donc pris contact avec deux d'entre elles. L'une ne m'a jamais répondu. L'autre a fait durer la situation sans donner suite (échanges de mails, appels téléphoniques, rendez-vous pris et non honorés, etc.)[63]. Comme j'avais déjà travaillé avec une association similaire en Colombie, je savais que je pouvais rencontrer des difficultés pour entrer en contact. Cela aurait été plus facile si j'avais été introduite par quelqu'un·e qui connaissait l'association ou si j'avais pu me présenter en personne et parler de mon expérience, mais la seule interaction possible était par e-mail[64]. Voyant que mon plan B ne fonctionnait pas non plus, j'ai cherché une autre voie d'accès.

[62] J'étais membre du Genepi. Le coordinateur de mon groupe m'a proposé de rejoindre un binôme pour réaliser des ateliers de théâtre, car elle était toute seule, que je parlais espagnol (la majorité des personnes concernées à cette période étaient hispanophones), et que je travaillais sur les questions de genre.

[63] Nous reviendrons sur les difficultés à rentrer en contact avec les associations militantes trans', en tant que personne cis' dans le chapitre 4.

[64] Une fois mon terrain commencé, j'ai réussi à entrer en contact avec l'une de ces deux associations qui m'a expliqué qu'elle filtrait les demandes des journalistes et des universitaires, car elles faisaient face à de nombreuses sollicitations ces dernières

Je me suis rendue à une journée d'étude[65] organisée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), où j'ai rencontré une Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP) qui avait travaillé à Villecourt. Elle connaissait une autre association, Action Minorités en Prison (AcMinoP), qui travaillait avec les personnes trans'. Je l'ai immédiatement contactée et la responsable s'est tout de suite montrée très intéressée par mon projet. Nous nous sommes rencontrées en décembre 2018 et avons planifié ma première intervention avec elle pour le mois de janvier. Elle s'est chargée de demander mon autorisation d'entrée, comme participante aux activités de l'association.

Je pensais au départ que toutes ces démarches et toutes ces difficultés étaient « du temps perdu ». Je me suis rendu compte *a posteriori* qu'elles font partie du terrain et que les souligner, c'est aussi mettre en évidence les problématiques mêmes du terrain et de ma propre relation à celui-ci. L'intersectionnalité et la multiplication des dominations se traduisent dans le contexte carcéral par la multiplication des difficultés d'accès qui sont à la fois symboliques et matérielles. Plus on sort du cadre, plus les conditions d'enfermement sont strictes et sécurisées ; il y a davantage de démarches ou de restrictions pour les visites et les interventions, accompagnées d'un système de sécurité renforcé qui se traduit entre autres par le nombre de grilles à passer pour entrer et sortir du Quartier Spécifique. Il faut donc non seulement franchir l'enceinte de la prison, mais aussi la frontière symbolique des représentations du genre, qui se matérialise par un quartier enclavé, isolé, dans lequel les personnes trans' sont coupées des relations avec le reste des détenus. Comme le souligne Omar Zanna « l'intrusion d'un étranger dans l'univers clos de la prison suscite quasi automatiquement des résistances. Certaines relèvent de positions de défense a priori qui pointent dans chaque recherche sur des organisations » (Zanna, 2010, p. 152). Le poids de

années, et que les approches étaient souvent voyeuristes ou misérabilistes, et que cela ne les intéressait pas. Par manque de temps, elles ont souvent du mal à faire le tri et préfèrent donc laisser ces demandes sans suite.
J'approfondirai la place du genre dans les interactions, et plus particulièrement sur un terrain avec des personnes trans' dans le chapitre 4.

[65] *Cf.* programme : https://www.citoyens-justice.fr/k-stock/data/storage/fichiers/Serepresenter-la-prison-programme-journees-deetudes-2018.pdf?

l'institution, les décisions arbitraires non expliquées et définitives semblent concerner non seulement les prisonniers et prisonnières, mais toutes les personnes qui sont en contact avec elles/eux. Même des personnes ayant eu l'autorisation de l'A.P se sont vues raccourcir leur terrain (Chetcuti-Osorovitz, Paperman, 2020) à cause de tensions avec le personnel pénitentiaire qui se sentait observé et a refusé de participer à l'enquête (Chetcuti-Osorovitz, Paperman, 2020). Ceci est d'ailleurs révélateur du fait que tout le monde est méfiant vis-à-vis de tout le monde : en prison, encore plus, l'information est source de pouvoir, mais aussi de danger. Celui ou celle qui sait peut avoir du pouvoir, mais peut aussi être en danger de ce même fait. C'est pourquoi les informations circulent peu, et qu'il y a une grande méfiance lorsqu'une nouvelle personne entre dans le paysage, le temps d'évaluer si elle est digne de confiance, de comprendre qui elle est, ce qu'elle veut et pour qui elle travaille. Et il en est évidemment de même lorsque les chercheur·euse·s franchissent les portes.

Par ailleurs, comme l'indique Rostaing :

> « Ce temps, initialement considéré comme un temps perdu, consacré à des choses paraissant sans importance, s'est révélé être, au fil de l'expérience ethnographique en milieu carcéral, un moment clé. La négociation de l'entrée sur le terrain ne se réduit pas en prison à l'obtention d'une autorisation officielle, certes indispensable : elle se joue surtout avec les participants potentiels qui faciliteront — ou limiteront — ensuite la circulation du chercheur, ses contacts, ses opportunités. » (Rostaing, 2012, p. 38)

Ainsi nous voyons la continuité entre la négociation préalable avec l'A.P. et la négociation permanente avec l'ensemble des acteurs et actrices du monde carcéral (dont l'AP continue de faire partie). Le processus par lequel on choisit de passer implique par la suite des contraintes et des positionnements différents sur le terrain, ainsi qu'une réceptivité différente de la part des personnes avec lesquelles on réalise la recherche. Après la journée d'étude organisée par la DAP, j'avais deux pistes pour accéder au Quartier Spécifique : l'une qui s'ouvrait immédiatement, dans des conditions de recherche un peu difficiles (par le biais de l'association). Et l'autre, qui était fortement incertaine (par le biais de la DAP), mais qui m'aurait sûrement permis d'avoir de meilleures conditions, pour le moins matérielles, pour réaliser ma recherche. Par ailleurs, des contraintes externes

pesaient aussi dans la décision, et la question du temps en particulier était importante, puisque je devais ensuite repartir en Colombie pour y finir un autre terrain. C'est une variable extérieure au terrain qui fait partie des contingences de la recherche, mettant en évidence que certaines contraintes personnelles ont des impacts sur le terrain et le recueil de données. Tous les appareils électroniques sont interdits dans l'enceinte du centre pénitentiaire, sauf autorisation spécifique, et sont déposés dans des casiers à l'entrée, y compris par le personnel. Le fait de ne pouvoir révéler ma présence comme chercheuse à l'institution ne me permet pas de bénéficier de traitement spécifique, et ma recherche se réalisera donc sans enregistreur, sans appareil photo. Cela représente un travail de mémoire important, une prise de notes détaillée, une concentration intense pour essayer de conserver les moindres détails jusqu'à ce que j'aie pu les coucher sur le papier[66]. Je prenais donc des notes pendant les ateliers, en évitant autant que possible que ces prises de notes n'interfèrent avec mes interactions. J'écrivais souvent un mot ou une phrase, et ces quelques bribes me permettaient de rédiger plus conséquemment mon journal de terrain pendant le voyage de retour en RER puis en train.

Mais d'un autre côté, le fait que je sois introduite auprès du groupe des femmes trans' du QS de Villecourt par une association en laquelle elles ont confiance les a placé dans une disposition favorable à mon égard. D'autant plus que c'est une association qui les aide dans leur préparation à la sortie, mais aussi dans leurs problèmes quotidiens. Si je n'avais pas été introduite par Mariela[67], il m'aurait été impossible d'acquérir le même degré de confiance avec le groupe, ou du moins aussi rapidement. Il s'agissait aussi d'un positionnement engagé et scientifique dans un processus de construction de connaissances : en termes de reconnaissance et de visibilisation de la recherche ou des conditions matérielles d'enquêtes, j'aurais peut-être eu plus intérêt à m'adresser à l'Administration

[66]Dubois (2012, p. 19) décrit des circonstances similaires dans lesquelles il a été obligé de faire des entretiens sans les enregistrer, face aux contraintes de la Direction Générale des Établissements Pénitentiaires.
[67]Dans un souci d'anonymisation, les prénoms ont été changés.

Pénitentiaire, mais au-delà de la confiance des personnes enquêtées, je gagnais davantage de liberté dans mes propos et sur les sujets traités.

II. Contextualisation Villecourt

Finalement, le travail de terrain a été réalisé au sein de la Maison d'arrêt de Villecourt de janvier à juin 2019 à un rythme hebdomadaire puis bihebdomadaire. Les horaires étaient de 9 h à 11 h 30 le lundi et le jeudi, et le temps de l'atelier variait en fonction du transport et du temps pour rentrer jusqu'au Quartier Spécifique. J'avais convenu avec l'association qui me permettait de l'accompagner et de faire mon terrain, qu'une des contreparties était que je l'aide aussi dans les activités réalisées l'après-midi au sein de la Maison d'Arrêt des Femmes (MAF), avec les femmes hispanophones et lusophones. Cela ne constitue pas directement le terrain de ma recherche, mais ces interventions m'ont aussi permis de nourrir ma réflexion et mes questionnements.

Pour me rendre sur le terrain, j'avais deux alternatives. Soit je partais directement de Lille par le train de 5 h 50, et prenais le RER, puis le bus pour arriver à Villecourt un peu avant 9 h. Soit je devais trouver un hébergement à Paris pour prendre le bus à 8 h 20 et arriver à 9 h à la Maison d'Arrêt, impliquant parfois une logistique compliquée. Rentrer en détention demande une organisation et une ritualisation, qui avec le temps devient une habitude. Il faut anticiper les contraintes afin de pouvoir rentrer sans problèmes, et les restrictions de l'entrée en détention s'intègrent peu à peu dans le quotidien.

Une fois arrivée à la Maison d'Arrêt, l'entrée est toujours différente : on ne sait jamais si ça va être facile ou non, combien de temps on va mettre pour arriver au Quartier Spécifique où sont les personnes trans'. En arrivant devant le bâtiment de la Maison d'Arrêt des Hommes, il y a d'un côté l'entrée pour les personnes qui ont un rendez-vous au parloir (généralement les familles), et d'un autre la file des personnes qui travaillent et interviennent en détention (celle que j'emprunte), et la porte pour les véhicules qui entrent et qui sortent de détention (véhicules de l'Administration Pénitentiaire ou livraisons). Chacune des files donne sur une porte

d'entrée différente : il y a donc une entrée pour les familles et parloirs, et une entrée pour le personnel, les associations et toutes les personnes intervenant en détention. Selon le statut, le processus pour entrer est différent : les personnes qui travaillent au sein de la maison d'arrêt ou qui interviennent très régulièrement n'ont rien besoin de montrer ou simplement leur laisser-passer à l'agent qui contrôle au portique. Pour ma part, je dois donner mon document d'identité et l'autorisation d'entrée imprimée à un guichet, avant de me mettre dans la file. Au début c'est stressant, car j'ai l'impression d'être scrutée en permanence et de ne pas être assez efficace[68], puis au fur et à mesure, on s'habitue, et on acquiert les gestes pour fluidifier cette étape. Lorsque la porte principale s'ouvre, il n'y a que six personnes qui peuvent rentrer. L'ouverture de la porte est automatisée et il faut faire attention à ne pas la toucher, car cela bloque l'ensemble du système de sécurité de l'entrée. On se serre dans le sas (surtout en hiver quand il faut enlever les manteaux) et on met sur le tapis de contrôle les sacs, les vestes et tous les objets qui pourraient sonner au portique. Parfois il faut enlever les chaussures, comme dans les aéroports. Une fois passé le portique, il y a la porte du sas, un tourniquet, puis une grille. Pour aller dans les bureaux administratifs, on continue tout droit. Pour entrer en détention, on attend devant la grille. Il faut à nouveau présenter le document d'identité et l'autorisation d'entrée à travers la grille au surveillant qui va nous ouvrir. On se retrouve encore devant une porte. Il faut attendre que l'on nous ouvre. Nous sommes à nouveau à l'air libre, mais dans l'enceinte de la maison d'arrêt. Nous marchons entre les bâtiments en suivant la route jusqu'au bâtiment dans lequel se trouve le QS. Tous les bâtiments sont plus ou moins les mêmes : ils ont la même structure en Y. Chaque bâtiment est composé de trois ailes, trois pétales de quatre étages. Certains sont en travaux pour rénovation. On voit des ficelles pendre par les fenêtres, les yoyos, système de communication et moyen pour faire passer des choses d'une cellule à l'autre par les fenêtres. Par terre, selon les jours, il y a de nombreux détritus, surtout les lundis, ou les lendemains de jours fériés. Beaucoup de pigeons, et des chats (pour éviter les invasions de rats, parait-il). Parfois sur le trajet on entend des cris, des

[68]Faire les bons gestes au bon moment, être capable d'anticiper, démontre une connaissance du système qui évite d'agacer le personnel ou les autres personnes dans la file.

commentaires, et des voix qui nous interpellent sans savoir d'où elles viennent : il s'agit parfois de simples interpellations, de compliments ou d'insultes[69]. Quand on arrive au terrain de football, on longe une aile du bâtiment qui est sur notre droite, puis on arrive à l'entrée. On attend devant la porte qu'elle s'ouvre : les surveillants nous voient par caméra. Une fois dans le hall, il y a une grille pour accéder au point de contrôle du bâtiment, un sas, une grille, on fait le tour du poste de contrôle pour accéder aux escaliers ou à l'ascenseur, une grille se trouve encore à chaque extrémité des escaliers, quand on les prend et quand on arrive à l'étage. On arrive au poste de contrôle où l'on s'inscrit dans le registre, et on signale alors au surveillant du poste que l'on vient pour travailler avec les personnes trans'. Il appelle alors le surveillant de l'aile qui nous ouvre la grille du couloir. J'attends devant la porte de la salle ou dans la salle qu'un deuxième surveillant arrive pour aller chercher les personnes qui viennent à l'activité.

Le protocole est le suivant[70] : les surveillants doivent être par deux, ils frappent à la porte de chaque cellule, l'entrouvrent, annoncent le nom de l'activité ou de l'association, et la personne dit si elle accepte de venir ou non. Celles qui acceptent se placent devant la porte de leur cellule, les surveillants passent auprès de chacune d'elles avec un détecteur, leur font écarter bras et jambes et lever les pieds (comme une fouille) puis elles peuvent se diriger vers la salle d'activité. Une fois qu'elles sont toutes là, on ferme la porte, et si quelqu'un veut sortir, il faut prévenir les surveillants en frappant ou en ouvrant la porte. Parfois, au cours de l'activité, les surveillants regardent par l'œilleton ou viennent chercher une personne qui doit aller au service médical[71] ou à un rendez-vous. Nous

[69]Ces différentes interpellations se réfèrent soit au fait d'être une femme, soit au fait d'être une intervenante extérieure : nous sommes alors interpellées positivement ou négativement sur notre physique, sur nos vêtements, ou sur le fait de venir en prison pour nous remercier, ou nous reprochant de venir en détention comme s'il s'agissait d'un zoo.
[70]Je suis restée devant la salle de classe à plusieurs reprises afin d'observer le protocole de sortie de cellule, mais il m'est également arrivé de rentrer, car les surveillants me l'ont demandé ou parce que j'ai senti la tension.
[71]Lorsqu'elles demandent un rendez-vous médical, elles ne sont pas toujours prévenues à l'avance de l'heure et du jour du rendez-vous. Cela dépend non seulement des disponibilités du service médical, mais également des mouvements des autres détenus : comme les femmes trans' ne peuvent croiser les autres détenus, les surveillants peuvent venir les chercher à tout moment, car il y a une « fenêtre idéale » qui s'ouvre pour le déplacement.

sommes donc enfermées avec les détenues pendant l'activité, mais les surveillants peuvent nous observer ou nous interrompre à n'importe quel moment, sans prévenir.

Je me rends compte qu'au fur et à mesure des visites j'ai intégré le lieu et une certaine façon de m'y déplacer et d'y interagir. J'ai plutôt tendance à chercher l'efficacité, à me faire le plus invisible possible, afin de ne pas être embêtée. L'ouïe et la vue doivent être affutées pour évoluer avec efficacité en milieu carcéral. Lorsque les différentes portes sont ouvertes, il y a souvent peu de signaux qui l'indiquent : une diode témoin qui passe du rouge au vert ou le bruit de déverrouillage des serrures. Quand on ne réagit pas assez vite, on nous fait rapidement sentir qu'on ne sait pas comment tout cela fonctionne. On voit bien dans le regard et les commentaires qu'il y a des règles, des attitudes à avoir ou à ne pas avoir : ne pas toucher les portes, les ouvrir au bon moment, ne pas les laisser ouvertes, sauf dans certains cas. Au début, j'ai toujours peur de faire un faux pas, un mauvais geste, et de compromettre mon terrain, mais petit à petit j'intègre le fonctionnement. Il faut être très attentive et observatrice pour comprendre comment se déroulent les choses. On nous voit partout et nous entend presque partout. Il ne sert à rien de sonner aux portes, sauf si urgence, ce sont les surveillants qui ouvrent et qui ferment en fonction des priorités et des différents mouvements, il ne faut pas les brusquer ou les stresser. Pourtant un des intervenants de l'association sonne et il me dit qu'il le fait tout le temps, il avance avec bonhomie dans ce lieu un peu hostile, ne se transforme pas, fait les choses à son rythme, c'est peut-être une bonne méthode d'humanisation en douceur… finalement ? En le voyant, je m'interroge : nous ne faisons pas partie de l'institution alors, pourquoi jouer les caméléons ? Pourtant, la pression est pesante.

Notre expérience comme intervenant·e·s est en certaine mesure révélatrice de l'expérience vécue par les personnes incarcérées (Drake, Harvey, 2014). La description du lieu nous permet de voir à quel point les personnes trans' se trouvent dans un espace à l'écart des autres détenus, enfermées entre elles. Les interventions représentent alors une interaction avec le monde extérieur.

Les ateliers se déroulent le plus souvent dans une petite salle qui est utilisée pour les activités de groupe : c'est une salle en longueur, de neuf mètres carrés (la taille d'une cellule), avec une fenêtre grillagée qui donne sur le stade de foot[72]. Parfois nous avons accès à la salle d'arts plastiques, et les participantes apprécient davantage, car il y a plus d'espace, mais c'est assez rare. On commence par un temps de discussion pour savoir comment chacun·e se sent et partager les nouvelles informations sur la situation, puis, on poursuit avec une activité collective (il y a une moyenne de quatre participant·e·s, mais toujours entre deux et six[73]). La plupart du temps, cela passe par la lecture d'un article de presse, lu à voix haute (chacun·e lit un paragraphe et la lecture tourne), la présentation d'une photo, d'un livre, etc. Puis une fois la lecture terminée, nous abordons le thème et un débat se met en place. C'est l'occasion de se positionner sur une question, mais aussi de rapporter ses propres expériences comme référence au sujet évoqué. Dans certains cas, j'accompagne et j'observe l'activité menée par d'autres intervenant·e·s et d'autres fois je mène moi-même des activités, mais le déroulement est sensiblement le même à chaque séance. Parfois Mariela les prend à part en parallèle, pour faire le point sur leur situation juridique et voir comment elle peut les aider quand le processus est bloqué (contacter le CPIP ou l'avocat, trouver un hébergement pour la demande de mise en liberté conditionnelle, etc.). Si on finit l'activité avant l'heure, on termine par une discussion informelle, c'est souvent l'occasion d'avoir des conversations plus intimes sur leurs expériences personnelles.

L'objectif de départ de l'association était la lutte contre l'illettrisme. Faisant face à certaines spécificités, Mariela a modifié le contenu des ateliers pour répondre aux besoins et aux demandes des personnes trans' privées de liberté. Elle amène un sujet de réflexion afin d'en discuter collectivement. Les ateliers étaient d'abord menés par Mariela, alors que j'observais. Puis j'ai moi-même apporté des thèmes de discussions et proposé des axes de réflexions. Nous sommes parti·e·s de leurs

[72] *Cf.* Annexe 6.4 : vue sur le stade, à travers la fenêtre (et la grille).

[73]Cela varie en fonction de différents éléments : tout d'abord le nombre de personnes trans' qui sont au QS (de janvier à juillet 2019, cela a oscillé en permanence entre cinq et six), leur envie de participer aux activités, et les rendez-vous médicaux ou juridiques qui se chevauchent avec les horaires d'intervention. (*Cf.* Annexe 3.2 : tableau de fréquentation du QS de 2018 à 2021)

expériences carcérales comme personnes trans', nous permettant d'explorer ensemble et d'analyser collectivement leurs histoires de vies et parcours personnels. À l'écoute de leurs expériences et préoccupations, il s'agissait d'abord de faire l'état de leur situation actuelle : femmes privées de liberté dans un établissement pour hommes (spécificités, accès aux droits, discriminations, etc.), pour ensuite faire un retour sur leurs expériences de vies personnelles (enfance, transition, migration pour certaines, relations familiales, travail, études) et finir avec une réflexion sur le système de genre binaire dans lequel la société actuelle est inscrite, et auquel la structure carcérale les renvoie en permanence.

Ces ateliers étaient donc l'occasion pour elles (participantes) et pour nous (intervenant·e·s) de réfléchir ensemble sur des sujets qui nous intéressaient, mais qui faisaient également écho à leurs expériences personnelles et à leurs situations.

En d'autres termes, cet espace marquait une forme de porosité entre leur cellule et le monde extérieur. Cette petite salle symbolisait un lieu intermédiaire au sein duquel ces femmes trans' nous donnaient un aperçu de leur expérience carcérale et de ce sentiment d'enfermement qu'elles nous racontaient au cours des ateliers, et pour elles c'était un espace au sein du QS, mais en dehors de leur cellule.

***

Ce chapitre ethnographique nous a permis d'entrer au sein de l'établissement pénitentiaire, de prendre connaissance du cadre et du contexte dans lequel s'est déroulée cette recherche. La mise en évidence des difficultés d'accès au terrain parait heuristique pour montrer les dynamiques et les spécificités propres à ce terrain. Nous avons vu à quel point il est difficile d'entrer en contact et de pouvoir réaliser un terrain auprès des femmes trans' incarcérées. La description du processus sécuritaire pour y accéder permet d'avoir un premier aperçu de l'enfermement auquel elles font face. Notons également le déroulement des ateliers qui permet une frontière plus poreuse entre l'intérieur et l'extérieur, où il s'agit de parler des questions qui les préoccupent et les intéressent. Ces réflexions se font bien sûr au prisme du contexte carcéral et de leur propre expérience, mais

l’intervention de personnes extérieures ainsi que l’irruption dans leur quotidien vient en quelque sorte apporter une présence extérieure à l’intérieur.

Chapitre 2 : Enfermées dedans

Ce chapitre propose une analyse du système pénitentiaire du point de vue et de l'expérience vécue des femmes trans' privées de liberté. Il ne s'agit pas de remettre en question ou d'omettre la perspective de l'administration pénitentiaire et des membres du personnel, mais il est important de rappeler la perspective à partir de laquelle nous réalisons cette réflexion. Ma proposition de renverser le regard, pour saisir au mieux le vécu des enquêtées, ne vise pas à promouvoir une contestation de l'institution, mais bien à nourrir une analyse qui accorde une place conséquente aux détenues. Cette valorisation des dominé·e·s va dans le sens de ce que peut dire Howard Becker (1985) lorsque, parlant des toxicomanes, il souligne l'intérêt de faire connaître leur point de vue sachant que, selon lui, celui des médecins et des autorités compétentes est largement documenté. Erving Goffman (1968) dit la même chose dans *Asiles* pour justifier de s'intéresser au point de vue des malades en hôpital psychiatrique. On peut aussi se référer à Michel Foucault et à l'intérêt de penser la subjectivation, c'est-à-dire la manière de fabriquer du sens, voir même de penser avec cet auteur l'assujettissement des personnes trans'[74]. L'assujettissement s'entend, dans ce cas, comme un double

[74] Les apports de Foucault ont ouvert une brèche en épistémologie, invitant à repenser les relations de pouvoir non seulement en termes de relations sociales, mais également dans la façon de constituer du savoir et des connaissances. En écrivant *L'histoire de la Folie à l'âge classique* (1976a), il ouvre une nouvelle conception de la recherche, reconsidérant les voix des personnes dominées et minorisées, leur permettant de passer d'être des objets de recherches à des sujets produisant du savoir. Cette décentralisation du sujet producteur de connaissances ouvre entre autres la voie aux études féministes et aux études décoloniales. Par ailleurs les volumes 1 et 2 de

mouvement, celui d'une contrainte qui permet de s'affirmer en tant que sujet (Hammouche, 2015).

La caractéristique la plus évidente du quartier spécifique est l'isolement. C'est un espace clos sur lui-même : tout est fait pour éviter le contact entre les trans' et les autres détenus. Comme tout espace clos, il présente néanmoins une certaine porosité, notamment grâce aux interventions extérieures des associations, qui restent assez faibles en comparaison d'autres quartiers, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre. Le contact avec le monde extérieur est particulièrement faible. Pour les trans' qui sont en prison, ce passage est un moment de cristallisation de leur relation au système judiciaire. Les vies des personnes trans' sont quasiment invariablement marquées par l'interaction avec les institutions judiciaires, puisque dès qu'elles souhaitent obtenir le changement de la mention « sexe » sur leurs documents d'identité et/ou réaliser des interventions physiques, que ce soit par la prise d'hormones ou à la suite d'une opération chirurgicale, elles doivent faire face à des décisions juridiques qui valident ou non leur changement d'identité (Beaubatie 2021, p. 49). C'est un processus à travers lequel les individus sont dépossédés de la maîtrise et de la pleine possession des décisions qui concernent leur corps et leur vie, puisque c'est le système judiciaire qui dispose, à travers une décision juridique, en collaboration avec le pouvoir médical, de l'autorité légale pour reconnaître ou non leur identité.

Suivant l'invitation de Loïc Wacquant (2005) dans sa réflexion sur la définition du concept de ghetto, nous pouvons établir le parallèle de la situation vécue par les femmes trans' en détention et de celle du ghetto. Dans l'article, après avoir fait une étymologie et un retour historique sur l'utilisation du terme de ghetto, il donne sa propre définition et délimitation du concept : « On peut discerner dans ce moment inaugural les quatre éléments constitutifs du ghetto, à savoir le stigmate, la contrainte, le confinement spatial et l'emboîtement [*encasement*] institutionnel » (Wacquant, 2005, p. 10). Bien que l'on reprenne le concept pour faire un parallèle à propos de la structure et de l'expérimentation de la part des personnes qui sont

L'histoire de la sexualité, (Foucault 1976b ; 1984) permettent de montrer le corps et la sexualité comme des espaces de pouvoir. Ils peuvent être à la fois assujettis, et espaces de résistances.

stigmatisées à travers ce processus, nous sommes conscients qu'il ne s'agit pas de faire une analogie en sortant les expériences de leur contexte. Loïc Wacquant prolonge sa définition et considère que :

> Le ghetto est un dispositif socio-organisationnel qui déploie l'espace de sorte à conjuguer deux desseins antinomiques : 1) maximiser les profits matériels extraits d'un groupe considéré comme souillé et souillant et 2) minimiser tout contact intime avec ses membres de sorte à écarter la menace de corrosion et de contagion symboliques dont ils sont censés être porteurs. (Wacquant, 2005, p. 10)

Ce qui nous intéresse ici est la conception d'un groupe considéré comme souillé et souillant, justifiant ainsi sa mise à l'écart du reste de la population, face à la crainte d'une contagion symbolique. Par ailleurs, Loïc Wacquant met en évidence l'importance du rapport interne/externe qui occupe notre réflexion, et montre l'interrelation nécessaire et l'imbrication des rapports de domination à la structure sociale et géographique.

I. Immersion au quartier spécifique

La description pour arriver jusqu'au lieu où sont réunies les femmes trans' au sein de la maison d'arrêt (voir le chapitre 1) nous a permis de comprendre que l'accès est particulièrement contrôlé, que la modalité de haute sécurité réduit au maximum leur contact avec l'extérieur, ainsi qu'avec les autres détenu·e·s. Elles-mêmes décrivent cet espace comme une île sur laquelle elles se sentent isolées. Camille Lancelevée et David Scheer expliquent que « l'expérience de "la" prison est d'abord et avant tout l'expérience du ou des établissements successifs dans lesquels la personne détenue est incarcérée » (Lancelevée, Scheer, 2019, p. 12).

C'est pourquoi, afin de mieux saisir leurs points de vue et leur expérience de l'incarcération, il est nécessaire de débuter ce chapitre par un extrait de journal de terrain qui nous permet de rentrer au sein du quartier spécifique à travers le regard et la perception des femmes trans' qui y sont détenues. Il s'agit d'amorcer la réflexion sur la question de l'enfermement et d'entrer au cœur de leur espace de vie, à travers leurs voix et leurs regards. Par ailleurs, ce passage témoigne de la méthode utilisée et du type d'interactions qui se donne à voir lors des ateliers,

laissant apparaître par exemple une communication qui se fait en plusieurs langues, le respect des points de vue de chacune et du fait de vouloir participer ou non à l'activité. Il permet aussi de saisir des divergences de point de vue et d'expérience, nous montrant ainsi des aspects qui évitent la généralisation et l'essentialisation.

Lundi 4 mars 2019 (7e intervention).

Intervention seule, avec Míah, Isis, Nicole, Nathaly, Anaya

Comme à l'habitude, nous commençons par un tour de table afin que chacune partage ce qu'elle a envie, et pour faire le point sur leurs situations. Je leur communique les informations que Mariela m'a demandé de leur transmettre sur leurs cas, puis je leur propose de commencer l'activité du jour. Cette fois-ci, le point de départ n'est pas une lecture, mais je les invite à dessiner l'espace dans lequel elles vivent et la façon dont elles se le représentent[75]. La proposition de départ est de faire des groupes de deux et de faire un dessin à deux, en se mettant d'accord pour que chacune puisse y voir refléter son point de vue. Ce qui m'intéresse n'est pas nécessairement le résultat graphique de la représentation, mais la conversation et les dynamiques qui se mettent en place, les discours sur le sujet pendant l'activité et lorsqu'on analyse collectivement les dessins à la fin.

Nathaly dit qu'elle ne veut pas dessiner. Anaya et Míah commencent ensemble (c'est Míah qui commence à dessiner, Anaya dit qu'elle ne sait pas dessiner), mais très vite elles ne sont pas d'accord sur la représentation, et Anaya me demande alors une feuille pour dessiner de son côté. Nicole prend alors le relais et aide Míah sur son dessin, mais ne fait pas son propre dessin. Isis dessine de son côté. J'en fais autant de mon côté, afin qu'elles ne se sentent pas dans une situation d'évaluation où elles doivent répondre correctement à mes attentes, mais plutôt dans une dynamique collective. Au fur et à mesure que nous dessinons, chacune commente ses perceptions et représentations qu'elle a de la prison. Pour ma part, j'essaie surtout d'être attentive, d'observer, d'écouter les prises de position et de relancer la discussion quand c'est nécessaire.

[75] Certains dessins ont pu être sortis pour être scannés par l'intermédiaire d'un intervenant qui participait à l'édition d'une revue par les détenu·e·s, mais les contraintes m'empêchaient de sortir avec du matériel produit par les détenues sans autorisation, raison pour laquelle seuls quelques dessins peuvent apparaître.

Anaya : — c'est inutile, pour moi, c'est vraiment inutile !

Isis : — Moi je crois que si on supprimait l'argent, il n'y aurait plus de prison.

Anaya : — Oui mais il y a des gens qui tuent pour d'autres choses. Puis elle dit qu'elle pense que la majorité des personnes qui sont en prison devraient être ailleurs, mais qu'il y a quand même certaines personnes qui doivent être en prison : les pédophiles, par exemple. Je ne sais pas ce qu'il faut faire avec.

Petite tension et regard vers Isis.

Isis : — Et tu leur ferais quoi alors ?

Anaya : — Bein j'sais pas… faudrait peut-être leur couper les couilles…

Isis : — Ah, non, je ne suis pas d'accord. Je suis contre les mutilations.

Anaya : — Il y en a aussi qui sont en prison, ils devraient être en hôpital psychiatrique, pas en prison… […] Ici on n'a pas le droit de parler, du coup il faut dealer avec le diable.

[…]

Isis [raconte que ce dont elle se souviendra en pensant à la prison, ce sont les autres détenues, et s'adresse à elles] : — C'est vous, pas les surveillants, pas le reste, mais les liens avec vous. On se soutient, on partage des choses ensemble. » […]

Anaya [regarde le dessin de Míah] : — Pourquoi tu fais une plage là ? on n'est pas à la plage… »

Míah : — C'est pas une plage, c'est une île.

Anaya : — Mais on n'est pas sur une île !

Miah : — C'est pareil… On est isolées[76].

À la fin, nous mettons tous les dessins au milieu de la table et chacune explique son dessin, puis nous regardons l'ensemble des dessins. Un silence se fait, nous observons. Puis nous commentons ensemble : ce que l'on voit, ce que l'on ne voit pas, ce qui manque ou pas…

Isis [à propos de son dessin]: — Moi, l'image que je me fais, c'est qu'il y a l'autoroute pas loin et il y a une bretelle d'accès qui vient jusqu'ici. J'ai mis du vert, c'est pour mettre un peu de verdure, mais je ne sais pas s'il y en a tant que ça… Et puis ça, c'est comme ça que je me le représente… [elle montre au fur et à mesure sur le dessin], les différents pétales, les bâtiments, j'en ai mis un nombre au hasard… je ne sais pas vraiment combien il y en a…

Anaya : — Il y en a cinq.

Isis : — Ah, alors il en manque un ! avec le quartier des femmes quelque part par là… Et là, c'est le bâtiment principal, le bâtiment

[76] Miah répond en espagnol : « *es lo mismo... estamos aisladas*. »

d'arrivée… Tu arrives avec le camion, t'as aucune idée de là où tu es, mais c'est fait exprès… Dans le camion tu ne peux rien voir du dehors, à part des ombres… Donc tu arrives dans le bâtiment, et là on te prend les empreintes, on te fait les examens de santé. Là, il y a les cellules d'attente. Et puis on te donne ton paquetage, paquetage d'homme évidemment… Là, j'ai fait des terrains de foot, il y en a un que je vois depuis ma cellule…

Anaya [prend son dessin[77] qui représente une boîte de conserve, et à côté, un visage muselé] : — ben voilà… on est comme dans une boîte de conserve, bien rangées. Et surtout, on n'a pas le droit de parler. Et les autres peuvent surtout pas nous voir… on est bien cachées… comme dans une boîte on ne peut pas bouger, pas parler…

Míah [présente son dessin, en espagnol]: — des larmes de sang. Ça [elle montre les mains attachées avec des chaînes], c'est comme ça que je me sens : emprisonnée. On peut pas bouger, on est attachées, enchaînées. C'est comme ça que je me sens dans mon cœur : des larmes de sang. Je pleure toujours des larmes de sang[78].

Quelqu'un demande [en espagnol] : — toujours ?[79]

Miah [en espagnol]: — oui, toujours. La nuit, moi je pleure des larmes de sang parce qu'on ne peut pas faire comme les autres. "Interdit*", "pas possible*" [elle fait des gestes avec les bras pour appuyer son propos]. On peut pas faire les mêmes choses que les autres. Pour nous, la prison c'est comme ça : nos cellules, une chacune. [Elle montre les cadenas].[80]

Isis[en espagnol] : — et pourquoi cinq ?[81]

Miah [en espagnol]: — j'ai pas compté, j'ai dessiné au hasard. [Contexte : à ce moment-là, elles sont six, mais lors d'une intervention précédente Miah et Vanessa ont eu une dispute et depuis elles ne se parlent plus et, il est possible que Miah se serve de l'activité pour mettre en évidence ce différend.] Et là, j'ai dessiné une île. On est sur cette île parce qu'on est ce qu'on est. Et c'est pour ça qu'on n'est pas libres, qu'on peut rien faire.[82]

---

[77] Dessin en Annexe7.1 « On est comme dans une boîte de sardines ».

[78] « *Lágrimas de sangre. Eso* [elle montre les mains attachées avec des chaines] *es como me siento: aprisonada. No podemos movernos, estamos atadas, encadenadas. Eso es como me siento en mi corazón: lágrimas de sangre. Siempre llorando lágrimas de sangre.* »

[79] « *Siempre?* »

*Mots dits en français par Miah.

[80] « *Sí, siempre, yo por la noche llorando lágrimas de sangre, porque no podemos hacer como los demás.* "interdit" "pas possible" [elle fait des gestes avec les bras pour appuyer son propos] *no podemos hacer las mismas cosas que los demás. Así es la prisión para nosotras, son nuestras celdas, una cada una (muestra los candados*).

[81] *Isis le pregunta « y por qué cinco? »*

[82] Miah *sigue « No conté, dibujé al hazar*. [Contexte : à ce moment-là elles sont six mais lors d'une intervention précédente Miah et Vanessa ont eu une dispute et depuis elles ne

> Puis Isis me demande : — et toi qu'est-ce que tu as représenté ?
>
> Je me prête au jeu, tout en essayant de ne pas donner vraiment de détails puisque je m'intéresse davantage à leur point de vue à elles et leurs expériences et lui répond : — c'est ainsi que je perçois l'espace quand j'arrive : le couloir avec les grilles, et vos différentes cellules.
>
> En voyant mon dessin, Míah s'exclame [en espagnol]: — la porte de l'enfer[83]. Elle fait la comparaison : « entrée de l'enfer (on peut rien faire*) versus entrée du paradis (on peut faire ce qu'on veut*).[84]
>
> Isis : — L'enfermement c'est la facilité ». Puis elle compare la prison et l'hôpital psychiatrique.
>
> Ensuite, il y a un temps de réflexions collectives autour de l'ensemble des dessins : ce qui est présent, ce qui n'est pas présent. Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas sur le dessin. Ce qui reste en dehors, depuis où s'exprime-t-on, comment s'organisent et se répartissent les différents éléments… ? On dispose les quatre dessins les uns à côté des autres.
>
> Isis dit : — Et là il y a le cinquième, celui de Nathaly. Celui qu'elle n'a pas dessiné, mais qui est sa réponse…

Cette immersion au sein du groupe et du quartier spécifique nous introduit à la fois dans les ateliers réalisés dans le cadre de l'enquête, ainsi que dans les différentes perceptions et ressentis des femmes trans' qui y séjournent, mettant en évidence un sentiment d'isolement et d'enfermement qui sera l'objet de ce chapitre. La discussion et les différentes interventions laissent émerger une diversité de points de vue sur leur expérience carcérale. Isis dessine le lieu comme elle le perçoit physiquement, en relation avec ses référents extérieurs, elle situe la prison en relation avec le reste du monde, tout en montrant son point de vue depuis l'intérieur. De leur côté, Anaya et Miah proposent une interprétation imagée, à la fois du lieu et de leur ressenti dans cet espace. Anaya voit le QS comme une boîte de conserve et elle a le sentiment qu'on les cache au regard des autres, et qu'on les fait taire. Pour sa part, Miah voit le QS comme une île où elles sont coupées

---

se parlent plus et, il est possible que Miah se serve de l'activité pour mettre en évidence ce différend.] *Y acá dibujé una isla. Es una isla dónde estamos porque somos como somos. Y por eso no tenemos libertad de nada*. »

[83] « *la puerta del infierno* »

[84] « *entrada del infierno* (on peut rien faire) *versus entrada del paraiso* (on peut faire ce qu'on veut). »

du monde et illustre son ressenti à travers des larmes de sang. Isis souligne l'importance du groupe dans cette épreuve.

Chacune propose une vision et une interprétation différente, que ce soit graphiquement ou dans la conversation. Ces différents regards nous permettent d'obtenir une ébauche de leur expérience en milieu carcéral, et ainsi d'ouvrir quelques pistes de réflexion. La peine de privation de liberté isole de fait les individus de la société, ce que Isis décrivait quand elle situait la prison par rapport à la ville, l'autoroute, etc. Mais, pour les femmes trans', cette privation est redoublée, car au sein même de l'établissement, elles sont restreintes à un espace réduit, le QS, et sont séparées du reste de la population carcérale. Le sentiment d'isolement dessiné et décrit par Miah renvoit plus généralement à celui des personnes détenues en quartiers spécifiques. Gilles Chantraine et David Scheer (2022) décrivent le même processus de mise à l'écart des détenus au sein des quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER). Ils soulignent la stigmatisation collective à partir d'une expérience commune, tout en montrant qu'il y a également une expérience individuelle de la détention.

Comme l'explique Isis lors de la description des dessins, certaines des participantes (Nathaly et Nicole) ne se sont pas exprimées ni graphiquement ni oralement, mais cela apporte aussi des éléments quant à leurs expériences. Nathaly a des difficultés à s'exprimer en français, elle parle souvent lorsqu'on la sollicite sur sa vie ou son passé, mais elle se positionne rarement lorsqu'on lui demande son point de vue sur quelque chose, elle reste alors très souvent en retrait. Nicole reste elle aussi très discrète. Elle comprend et parle très bien le français, mais elle n'aime pas donner son avis. Elle participe seulement lorsqu'on lui demande directement ce qu'elle pense d'un sujet, et souvent par quelques mots sans vraiment s'étendre. Parfois, elle échange avec Miah en portugais. Isis, Anaya et Miah participent davantage de manière générale.

II. Condition carcérale

1. Quartier d'isolement

Comme nous venons de le lire dans l'extrait du carnet de terrain, la question de l'isolement dans un quartier spécifique est l'une des problématiques inhérentes à la condition des femmes trans' au sein de l'institution carcérale. C'est une mesure préventive qui a été mise en place par l'administration pénitentiaire dans les années 1990, suite au viol d'une femme trans' détenue à la maison d'arrêt de la Santé. Cet événement a permis de révéler l'ampleur des abus sexuels subis par les personnes trans' en prison et a abouti à leur regroupement au quartier spécifique de Villecourt (Ricordeau, 2019, p. 109). Il apparaît nécessaire d'éclaircir un point important quant au quartier d'isolement dans lequel se trouvent les femmes trans' : il existe en réalité deux types d'isolement qui coexistent au sein des établissements pénitentiaires. L'enfermement en quartier disciplinaire, communément appelé « mitard », est à distinguer du quartier d'isolement. Le premier relève de la mesure disciplinaire alors que le second correspond à un régime administratif. Il ne faut cependant pas perdre de vue que ce sont des mesures auxquelles les directeurs d'établissement peuvent recourir pour gérer les risques d'entrave à la sécurité pénitentiaire (Cliquennois, 2004, p. 105).

L'isolement carcéral fait suite aux quartiers de haute sécurité abolis en 1982 suite à diverses dénonciations pour leur caractère inhumain. Il connaît différentes évolutions qui permettent d'avoir un meilleur regard de la part du juge administratif, lui donnant des possibilités de contrôle sur les décisions de placement à l'isolement, qui était au départ discrétionnaire de l'administration pénitentiaire. Malgré cette évolution, Gaëtan Cliquennois (2004, p. 108-109) relève le fait que l'isolement administratif offre des conditions de détention dégradées qui génèrent certains risques, et s'interroge sur l'isolement utilisé comme mode de gestion des risques de la part de l'administration. Il est donc propre à la mesure d'isolement de se voir privé de contact avec les codétenu·e·s, de travail, et de la plupart des activités. La lecture du courrier, les fouilles corporelles et de cellules y sont plus nombreuses que dans les autres quartiers, et les déplacements autorisés plus restreints. Ces conditions de détention aggravées imposées par l'isolement

génèrent un certain nombre de craintes tant psychologiques que médicales pour les détenu·e·s. Si ces régimes perdurent dans le temps, ils sont susceptibles de provoquer, parfois de manière irréversible, une détérioration de l'état psychologique des détenu·e·s, des pertes d'équilibre et de mémoire, des insomnies, ainsi que des troubles importants de concentration et d'élocution (Cliquennois, 2004, p. 108-109 ; Danet, 1996, p. 49). L'isolement concerne soit des détenu·e·s qui représentent un danger pour les autres détenu·e·s ou pour l'ordre carcéral, soit des détenu·e·s particulièment exposé·e·s aux risques d'agression (normalement en lien avec la nature des infractions perpétrées ou leur profession). Ainsi ce dispositif peut être « une réponse coercitive à la violation d'une règle » c'est-à-dire une sanction, mais aussi « une mesure de précaution ou de sécurité », intervenant de manière préventive, à l'initiative du directeur de l'établissement (Herzog-Evans, 1998, p. 460-461). Pourtant, « dans la pratique, ce type d'enfermement se révèle non pas réducteur, mais générateur de risques (qui s'avèrent proportionnels à la durée) pour la sécurité des établissements, puisqu'il accentue la désocialisation, les phénomènes d'étiquetage et de stigmatisation et les troubles psychologiques de détenus considérés, déjà à l'origine, comme problématiques » (Cliquennois, 2004, p. 110).

Ce sont précisément les conséquences de cet isolement qui mobilisent les femmes trans' privées de liberté et les associations militantes qui les soutiennent auprès de l'administration pénitentiaire, en raison notamment des conséquences sur leur santé, tant physique que mentale. La surpression des contacts avec les autres personnes privées de liberté a des conséquences sur les conditions de leur incarcération, comme l'impossibilité d'avoir un travail et de participer à la plupart des activités proposées aux détenu·e·s au sein de l'institution. L'accès au système éducatif est restreint, voire inexistant, et les détenu·e·s n'ont pas d'accès à la promenade en extérieur[85]. Enfin, il faut rajouter à cela les conséquences spécifiques de cet isolement en termes de genre, qui sont à la fois physiques et mentales, elles aussi (*Cf*. chapitre 5).

[85] Elles ont accès à une promenade intérieure (cf. Annexe 6.2 : La salle de promenade, ou « la cage »), mais pas en extérieure comme les autres détenu·e·s.

Nathaly et Soraya ont été incarcérées dans d'autres établissements où les modalités d'incarcération étaient différentes : l'une à Lima, au Pérou, dans un couloir spécifique[86], mais avec la possibilité de circuler en journée, et l'autre en Guadeloupe dans un établissement pénitentiaire avec un régime à portes ouvertes[87] en journée. Elles insistent toutes les deux sur la question de la solitude et de l'isolement au quartier spécifique, dû au manque de contact avec les autres détenu·e·s. Peu après son arrivée, Soraya a été envoyée en cellule d'isolement disciplinaire, car elle avait hurlé dans sa cellule toute la nuit en tapant à la porte, et n'arrêtait pas d'appeler les surveillants à l'interphone. Par la suite, elle a expliqué qu'elle ne supportait pas d'être enfermée seule si longtemps. Nathaly souffre d'anxiété face à l'enfermement et à la solitude, et elle a obtenu une prescription de somnifères. Il y a donc un paradoxe : pour l'administration pénitentiaire, il s'agit d'isoler pour protéger, mais cette protection par l'enfermement a en réalité des effets paradoxaux. Le rapport aux temporalités et à l'espace, à cet égard, entre en tension : comment se définit la perspective en pareille situation où seuls le présent et le « dedans » existent ? Le repli sur soi que génère la cellule individuelle, par exemple, amplifie certes le sentiment de solitude, mais aussi l'enfermement sur le présent, comme si « l'après », celui de l'intérieur ou celui de l'extérieur, n'existait plus. Malgré certains désagréments dus au fait de partager certains espaces avec des hommes, Nathaly et Soraya expriment toutes les deux une certaine nostalgie de ces autres modalités de détention qui leur permettaient d'avoir davantage de relations avec les autres détenus. Cela met en évidence une certaine préférence pour une incarcération où il y a davantage de relations sociales, quitte à devoir accepter des conditions plus dégradées sur d'autres aspects, comme le montrent David Scheer (2013) et Gregory Salle (2012).

[86] La description réalisée par Nathaly de son incarcération à la prison de Lima est assez proche de celle observée en Colombie et décrite dans le préambule.

[87] Il existe différents régimes en détention, en fonction des établissements et des niveaux de sécurité : un régime à portes ouvertes permet aux détenu·e·s de sortir de leur cellule et se déplacer entre les cellules, et dans les espaces communs. Alors qu'un régime à portes fermées ne permet pas aux détenu·e·s de sortir de leur cellule sans qu'un·e surveillant·e ne lui ouvre, et ne l'accompagne dans ses déplacements.

Dans l'extrait de carnet de terrain restitué ci-dessus, Miah décrivait le QS comme une île, mettant en évidence cette relation d'isolement vis-à-vis des autres détenu·e·s. Elles donnent aussi un nom à l'endroit où elles font leur promenade : « la cage », qui devient l'image représentative de leur enfermement. Elles y ont accès deux heures par jour, une heure le matin et une heure l'après-midi. En réalité, il s'agit d'un espace de dix-huit mètres carrés (deux cellules de neuf mètres carrés unifiées), avec un toit et grillagé sur le dessus. Cette « cage », Miah l'a représentée sur un dessin qu'elle m'a montré un jour (*cf.* annexe 7.2 : « La cage du quatrième étage ») :

> Lors du tour de table en début d'atelier, Miah souhaite me montrer quelques dessins qu'elle a faits sur un carnet, en particulier celui de la cage du quatrième étage. Il représente une cage à oiseaux où sont enfermés des singes. Elle m'explique que les quatre singes les représentent : Miah avec une cigarette, Anaya avec une peau de banane sur la tête que Miah a mangée, Nicole en haut qui observe, comme toujours, et Nathaly avec une cigarette et une bière.
>
> Une petite tension surgit lorsqu'elle leur montre son dessin : au départ, c'est Anaya qui tient le carnet et elle ne les laisse pas visibles pour Isis, mais celle-ci finit par se lever et venir les voir. La tension monte encore un peu lorsque Miah décrit le dessin et donne le nom de tout le monde sauf d'Isis, mais il n'y a pas d'incident majeur.
>
> Il y a un autre dessin qui représente sa cellule : elle n'a pas réussi à dessiner le lit « même si normalement c'est le plus facile ». « Là, il y a un miroir, mais il n'est pas bien, il faut acheter un autre miroir en cantinant ». Puis il y a un dessin avec des larmes, un autre avec des fenêtres et des grilles d'un côté, et de l'autre un paysage qu'elle trouve plus positif et qui représente sa famille qui est toujours présente pour elle, malgré la distance et l'absence de contact.
>
> [JdT, Intervention 12 — Lundi 1er avril 2019]

Cette critique émise à travers la réalisation d'un dessin est centrale et représentative de leur expérience carcérale, elles se sentent chaque fois plus enfermées, exclues, par l'intermédiaire de portes et de grilles qui sont toujours plus nombreuses entre elles et le monde extérieur, mais aussi entre elles et les autres détenus. La promenade — « la cage », comme elles l'appellent — est leur seul espace « extérieur », l'endroit où elles se retrouvent entre elles en dehors des activités, mais il s'agit en réalité d'un espace clos sur lui-même et grillagé. Parfois, elles disent ironiquement « c'est notre terrasse » quand il y a du soleil et qu'elles

arrivent à recevoir un rayon de soleil sur leur peau. L'espace de promenade est petit, et il ne s'agit pas vraiment d'un espace extérieur, elles n'ont pas la possibilité d'y faire des activités physiques, et c'est pour cela qu'elles réclament un accès à la promenade extérieure, comme l'ensemble des détenus. Une telle demande est réitérée depuis plusieurs années, mais n'a jamais abouti. Selon l'administration pénitentiaire, l'accès à la promenade pour les femmes trans' poserait des problèmes logistiques. Cependant, cette impossibilité d'accéder à la promenade, comme d'autres mesures de protection, contribue à la stigmatisation à propos de leur genre, du fait de la non-mixité qui leur est imposée pour cette raison (voir la partie II).

Les enquêtées disent se rendre en promenade pour se retrouver, pour voir les autres et pour éviter la solitude de leur cellule, mais il n'est pas rare que certaines ne s'y rendent pas pendant de longues périodes, surtout l'hiver. Ainsi, lorsqu'elles restent dans leur cellule, elles passent des journées sans voir personne d'autre que les surveillants et les auxiliaires qui servent leurs repas, complètement isolées des autres et repliées sur elles-mêmes. Avant leur départ, Nicole et Vanessa ont toutes deux cessé de participer aux activités et d'aller à la promenade avec les autres : elles étaient dans une période d'incertitude, car elles savaient qu'elles pouvaient sortir du jour au lendemain, mais ne savaient pas quand. Dès lors, elles ne voulaient plus voir personne, et ne voulaient plus sortir de leur cellule. Isis a interprété cet isolement soudain et volontaire en disant « c'est une façon de nous préparer à leur absence », mais lorsqu'elle est revenue, Nicole a expliqué : « j'en pouvais plus, j'arrivais plus à supporter tout ce qui me rappelle que je suis encore en prison. Je devrais déjà être partie. Bon là, j'ai accepté, j'ai pas le choix… mais à ce moment je pouvais pas croire que j'étais encore là… » On voit dans cette situation comment les domaines du « dedans » et du « dehors » peuvent cohabiter dans un même espace, et c'est finalement l'individu qui en définit les limites, tout à la fois physiques et symboliques. La frontière entre le « dedans » et le « dehors » est donc mouvante : parfois, le « dehors » représente le monde par-delà les murs de la prison, en opposition au monde carcéral. D'autres fois, le « dedans » représente le QS tandis que le « dehors » désigne le reste de l'établissement, et

cette frontière peut même glisser jusqu'à la porte de la cellule qui représente l'espace le plus intime auquel elles peuvent accéder.

Cette représentation de la cage proposée par Miah montre d'abord cet enfermement entre elles et cet isolement vis-à-vis des autres. Mais il apporte aussi d'autres éléments : si elle n'a représenté personne d'autre qu'elles, on imagine aisément les personnes qui, à l'instar des spectateurs d'un zoo, regardent les singes comme des animaux. Et c'est parfois ainsi qu'elles se sentent traitées par certain·e·s surveillant·e·s et les quelques détenus qu'elles croisent occasionnellement. Finalement les autres dessins amènent eux aussi quelques éléments importants sur la vie dans la cellule et la relation à la famille qui est à l'extérieur.

Les deux extraits de carnet de terrain restitués nous ont permis d'avoir une première approche du point de vue des enquêtées, et de commencer à percevoir les conditions de leur expérience en milieu carcéral, afin de faire affleurer les questions que nous allons approfondir dans ce chapitre.

Il existe des situations communes à l'ensemble des personnes privées de liberté, mais qui, lorsqu'elles s'articulent à d'autres formes de discriminations, inscrivent cette expérience à l'intersection de différents systèmes de dominations. La prison est une institution totale (Goffman, 1968) dont la fonction est fondamentalement intrusive : « on peut venir quand on veut dans votre cellule, vous êtes pas chez vous », est la réponse donnée par un surveillant à Isis lorsqu'elle lui fait remarquer qu'il était passé à sept heures moins le quart au lieu de l'horaire habituel de huit heures. Ainsi, même la cellule ne constitue pas réellement un espace d'intimité, car les surveillants peuvent regarder à travers l'œilleton à n'importe quel moment, puisque même s'il y a une routine établie avec des horaires pour les repas ou le passage des surveillants, elle peut être rompue, et cela peut être compris comme une façon de leur faire comprendre qu'elles ne sont pas chez elles. Elles sentent la menace de l'intrusion à n'importe quel moment, et se sentent contraintes : « ça veut dire que je ne peux pas me balader en petite culotte dans ma cellule, même s'il est sept heures du matin, et c'est fait exprès… On peut avoir aucune habitude. J'ai toujours peur qu'ils soient là à n'importe quel moment. »

La crainte permanente de l'intrusion vient rompre la sensation d'avoir un espace à soi où elles peuvent *être* sereinement, et rend palpable l'omniprésence de l'institution qui, matérialisée par le surveillant, surveille et fait irruption à n'importe quel moment. Cette situation permet de souligner la dimension physique de l'intimité qui se manifeste par la relation au corps, par le choix de partager et d'exposer ou non son corps au regard d'autres personnes. La cellule, qui pourrait être considérée comme un lieu d'intimité, apparaît également comme un espace de risque, où ces femmes sont exposées en permanence au regard inquisiteur de l'institution. Cette crainte de l'intrusion et ce sentiment de risque ne sont pas spécifiques aux personnes trans', car elle est vécue de manière générale par les détenu·e·s (Tschanz, 2020). Néanmoins, le fait d'être des femmes dans un établissement pour hommes ajoute une tension vis-à-vis des surveillants, qui font régulièrement preuve d'insistance pour imposer leur pouvoir et rappeler non seulement qu'elles ne sont pas chez elles, mais aussi qu'elles sont hors-norme. L'institution continue de fait à les traiter comme des hommes, ne respectant ni leur identité ni leur intimité en tant que personnes trans'. Cela se traduit au quotidien par le fait que les surveillants du quartier spécifique sont uniquement des hommes[88], qu'elles sont mégenrées[89] par les surveillants et la plupart des membres de l'administration pénitentiaire, et fouillées par des hommes (voir le chapitre 5).

2. Temporalité

Comme nous venons de le voir, les conditions spécifiques d'incarcération ont des conséquences logistiques et d'organisation pour l'administration pénitentiaire, et donc une incidence sur la vie quotidienne et le déroulement de la routine et des journées des personnes incarcérées dans ces quartiers spécifiques.

[88] Le quartier spécifique étant considéré comme un espace de haute sécurité, les surveillants sont uniquement des hommes, ils doivent se porter volontaires, et reçoivent une prime de risque supplémentaire. Cela pose des questions non seulement à propos du respect de l'identité et de l'intimité des femmes trans', mais également sur l'attribution genrée des rôles au sein de l'institution carcérale : les femmes ne sont pas considérées aptes à travailler face au danger, dans les quartiers de haute sécurité.

[89] Le terme mégenrer se réfère au fait d'utiliser un genre dans lequel une personne ne se reconnait pas.

> Isis dit que ce n'est pas qu'il n'y ait rien à faire, mais que si elles pouvaient être mélangées au reste des détenus pour certaines activités, ce ne serait pas si dur (ex : travail, études, diverses activités proposées…) Les seules activités actuellement sont Acminop, la salle de sport (3x2h/semaine), et la visite du chien. [JdT, Intervention 1 — 22 janvier 2019]

La question du temps en prison est omniprésente et a été abordée à plusieurs reprises et sous différents angles. Si Anne-Marie Marchetti (2001) s'intéresse à la relation au temps pour les personnes condamnées à de longues peines, Fabrice Guilbaud (2008) parle de la relation conjointe au temps et au travail. Quant à Emanuel Gaboraud et Jean-Pierre Kahn (2005), ils abordent l'évolution de ce rapport au temps tout au long de l'exécution de la peine, évoquant la dimension rituelle qui s'établit à partir des contraintes imposées par le contexte.

> Isis fait une réflexion sur la relation au temps, elle parle de « dictature du temps » : pour elle, « la notion du temps envahit l'esprit, tout est temps… l'organisation et la perception du temps : ici, avant tout, on est dans du temps avant d'être dans un espace. La vie est rythmée par des horaires fixes, et dès les premiers jours on se rend compte qu'on dépend de ces horaires, que ce sont eux qui organisent notre vie. On se repère au bruit des clés, des ouvertures des cellules… » [JdT, Intervention 13 — 4 avril 2019]

Si elles peuvent se repérer temporellement à travers des indices sonores comme le bruit des clés, cela montre qu'il y a une certaine régularité et ritualité dans la routine que peu de choses viennent perturber. Bien que cette organisation ait été l'objet de quelques modifications au cours de la période de terrain, notamment en fonction des nouvelles activités proposées par les associations, le rythme était toujours plus ou moins le même :

8 h : premier passage des surveillants
10 h-11 h : promenade
11 h 30 : distribution du repas du midi
15 h 30 : comptage et vérification des grilles (les surveillants vérifient que les grilles des fenêtres ne sont pas limitées ou décelées en frappant dessus avec leur matraque)
16 h-17 h : promenade
18 h : repas du soir (et pour le petit-déjeuner du lendemain)
19 h : dernier passage des surveillants

À cela s'intercalent les activités telles que les interventions des associations (médiation animale, AcMinop, yoga, art plastique), l'accès à la salle de sport (trois

fois deux heures par semaine) ou la visite hebdomadaire à la bibliothèque (3 heures le vendredi matin).

3. Famille, proches et prison

Il y a la souffrance due à la solitude et à l'isolement vis-à-vis des autres détenu·e·s, mais il y a aussi la douleur générée par l'absence de contact avec les proches. La plupart des enquêtées évoquent des liens déjà fragiles avec leurs familles avant leur incarcération. Cette perte de contact ou cette distanciation se renforce à la suite à leur incarcération. Seules Isis et Anaya ont de la famille en France, mais elles ne viennent pas les voir. Vanessa est la seule à avoir reçu de la visite : « il y a une copine qui m'a apporté des vêtements, une fois, au début… et après, c'est tout… ». L'éloignement géographique, et la rupture avec le milieu familial se ressentent davantage une fois en cellule, puisqu'elles n'ont que très peu de contact social.

Il existe indubitablement des différences entre les femmes et les hommes incarcéré·e·s dans les relations qu'ils continuent d'entretenir avec leurs proches : les femmes sont davantage confrontées à la solitude face à l'abandon de leurs proches et à la stigmatisation sociale lorsqu'elles sont privées de liberté (Constant, 2013), tandis que l'on observe davantage de solidarité familiale envers les hommes incarcérés (Ricordeau, 2019, p. 120). Si la plupart des personnes incarcérées sont des hommes, ce sont principalement des femmes qui assurent la solidarité à leur égard, mais il n'en est pas de même lorsque ce sont les femmes qui sont incarcérées. Il s'agit d'une réponse aux rôles sociaux qui attendent des femmes qu'elles soient particulièrement attentives aux autres. Gwenola Ricordeau souligne à ce sujet que les personnes LGBTIQ+ incarcérées, faisant souvent face à des liens distendus avec leur famille au préalable, créent des liens de solidarité en dehors des cadres de la famille biologique (Ricordeau, 2019, p. 119-120).

> Anaya a régulièrement des nouvelles de sa mère par téléphone, mais elle ne vient jamais lui rendre visite. Pas depuis qu'elle est incarcérée dans la partie réservée aux femmes trans' et qu'elle a commencé sa transition. Un an auparavant elle avait déjà été incarcérée dans la même maison d'arrêt, mais elle n'avait pas encore commencé sa transition, et sa mère venait régulièrement la voir, parfois même avec sa petite sœur. Elle sait que ce n'est

> pas facile avec ses horaires de travail, et que c'est loin pour elle. Mais cette fois-ci elle n'est pas venue une seule fois. Et elle ne veut pas que le reste de la famille soit au courant ni de son incarcération ni de sa transition. Anaya dit que sa mère a honte, qu'elle a honte que son fils[90] soit en prison, mais surtout elle n'accepte pas sa transition. Et maintenant, elle ne vient plus. [JdT, Intervention 5 — Lundi 25 février 2019]

Anaya souligne cette évolution dans la relation avec sa mère à travers son expérience carcérale. Selon elle, sa mère n'accepte pas sa situation, et c'est la raison pour laquelle elle refuse de la voir, car elle ne veut pas la voir comme une femme. Cette distanciation familiale est en partie due à l'énonciation de son identité de femme trans'. Apparaît ici la différence entre la solidarité auprès des hommes et des femmes en prison, mais surtout ces liens qui se défont entre les personnes LGBTIQ+ et leur famille biologique. D'où la nécessité de créer des liens hors des cadres familiaux : soulignons que cet abandon a lieu au moment où Anaya se présente comme une femme auprès de sa mère, marquant une rupture dans sa solidarité.

Dans son expérience, on voit aussi transparaître les difficultés matérielles des familles, que ce soit au niveau économique, mais aussi en termes de temps et d'organisation. Les proches sont souvent des travailleur·euse·s et ne sont pas toujours en mesure de se rendre disponibles lors des horaires de visites (Ricordeau, 2019, p. 138). Outre la question de l'éloignement géographique et des contraintes temporelles, il faut également mentionner le coût des transports pour des familles généralement pauvres. En plus des questions matérielles, il y a aussi une dimension morale dans l'accompagnement ou l'absence des proches des personnes privées de liberté.

> Miah n'a pas dit à sa famille (au Brésil) qu'elle est en prison. Seule une de ses sœurs est au courant, celle qui habite à São Paulo. [Le reste de sa famille habite dans la région de Belén Para]. Elle ne veut pas les inquiéter, surtout sa mère, et elle a peur de la réaction de son père. Elle ne veut pas que ça se sache dans son quartier : « Je ne veux pas salir le nom de ma famille [91]». C'est surtout pour sa fille. Elle a seulement dit qu'elle est en France et qu'elle a des problèmes avec son téléphone, que c'est pour ça qu'elle ne peut pas envoyer de photos et donner beaucoup de nouvelles. À sa sortie, elle aimerait pouvoir visiter un peu Paris et

[90] Pour sa mère, il s'agit toujours de son fils et non de sa fille.
[91] Texte original : *« no quiero ensuciar el nombre de mi familia »*

> faire une photo devant la tour Eiffel, pour dire qu'elle était vraiment en France. Elle appelle parfois sa sœur ou sa mère, mais ce n'est pas facile à cause du décalage horaire et de l'accès au téléphone. En plus, les cartes pour appeler au Brésil sont chères, et il n'y a pas d'autres moyens d'entrer en communication. [JdT, Intervention 13 — 4 avril 2019]

Cette situation vécue par Miah permet de souligner la volonté d'épargner aux proches la stigmatisation « par contagion », et de leur éviter le poids émotionnel de l'incarcération, malgré l'éloignement géographique (Ricordeau, 2019, p. 127). En imposant une distance, elles permettent à leurs proches de ne pas avoir à affronter les difficultés vis-à-vis du système pénitentiaire et de leur situation, mais aussi la honte d'avoir un proche en prison. Ici, Miah a peur de la réaction de son père lors de son retour, mais aussi que sa fille soit stigmatisée du fait que sa mère soit en prison. Elle ne veut pas non plus que sa propre mère s'inquiète pour elle à cause de ses conditions de détention. Par ailleurs, elle met en évidence les difficultés matérielles et financières à maintenir les liens pour des personnes détenues dont les proches sont à l'étranger : il y a seulement un téléphone dans le couloir auquel elles ne peuvent accéder que lorsqu'un surveillant est disponible pour les accompagner. Il leur faut également prendre en compte le décalage horaire, et le fait que les personnes qui travaillent ne sont pas joignables à n'importe quel moment. Enfin, les cartes téléphoniques internationales sont chères (Delarue, 2014, p. 171-172) ; en l'absence d'emploi, ces femmes n'ont quasiment pas de revenus, et du fait des relations distendues qu'elles entretiennent avec leurs proches, elles ne peuvent pas non plus compter sur leur aide financière pour cantiner.

> Nathaly est particulièrement inquiète pour sa mère qui est au Pérou, et n'a aucun moyen de rentrer en contact avec elle ou sa famille depuis qu'elle est incarcérée. Normalement, elle lui envoie de l'argent tous les lundis. C'est déjà difficile en temps normal avec ses sœurs quand elle ne donne pas de nouvelles, mais là elle ne sait pas quoi faire. Sa famille est sans nouvelles et doit être inquiète, et sa mère a besoin de cet argent pour payer ses charges[92]. Elle ne peut pas donner ni recevoir de nouvelles, car elle n'a aucun contact ni aucun numéro. Ses affaires sont restées dans la chambre où elle habitait avant son arrestation, et il n'y a personne qui puisse y aller pour elle. Par contre, elle a reçu une lettre d'un « *novio* » (petit ami), c'est la seule personne qu'elle a pu prévenir de son arrestation. Elle le connaît depuis six ans, mais

[92] Elle se réfère ici aux charges ménagères telles que l'eau et l'électricité.

> ils n'habitent pas ensemble, ils se voient seulement de temps en temps. Elle me demande de lui lire et de lui traduire la lettre, car elle est écrite en français. Elle aimerait qu'il vienne la voir et nous demande quelles sont les conditions. Selon l'expérience de Mariela au sein de l'association, il lui faudra plus de temps pour faire les démarches et réunir les documents nécessaires que le temps qu'elle passera en prison, car elle a une peine courte (quatre mois) et avec la remise de peine, elle devrait rester moins de trois mois[93]. [JdT, Intervention 3 — 14 février 2019]

Nathaly souffre particulièrement des conditions pénitentiaires qui rendent difficile le maintien de liens avec les personnes à l'extérieur, que ce soit en France ou à l'étranger. Comme Miah, elle évoque les difficultés pour rentrer en contact avec des personnes à l'étranger. Par ailleurs, les visites sont le moyen privilégié pour maintenir les liens, mais l'obtention d'un permis de visite est souvent décrite comme compliquée, notamment du fait des contraintes juridiques et administratives, et des difficultés à faire reconnaître des liens non officialisés par le mariage (Ricordeau, 2019, p. 124). On voit alors l'importance de l'écriture en milieu carcéral, non seulement pour faire les demandes de visite et interagir avec l'administration pénitentiaire, mais aussi pour maintenir le lien direct avec les proches à travers la correspondance. C'est pourquoi, ne sachant pas écrire, elle est particulièrement en difficulté. Se pose aussi la question de la langue qui est souvent une barrière pour les personnes non francophones (Delarue, 2014, p. 169). Dans le cas de Nathaly, le lien est complètement rompu avec sa famille qui est au Pérou, qui est sans nouvelles d'elle depuis son arrestation et qui ne sait pas qu'elle est incarcérée, car elle n'a aucun moyen de rentrer en contact avec elle.

Ces différentes situations témoignent de l'importance de la situation sociale, économique et familiale antérieure à l'incarcération, qui jouent un rôle dans l'expérience carcérale elle-même (voir le Chapitre 3). Mais il importe également d'insister sur les particularités du contexte qui, de par son fonctionnement, renforce l'isolement vis-à-vis des proches et de la famille. Dans son travail sur la paternité en prison, Marine Quennehen (2019) souligne la différence qu'elle a constatée au regard des travaux de Myriam Joël-Lauf sur la maternité en prison (Joël-lauf, 2012). Dans les établissements pour femmes, la relation aux enfants et

[93] Finalement comme c'était une peine courte, elle n'a pas eu de remise de peine.

à la maternité semble particulièrement présente et valorisée, considérée souvent comme une voie qui à la fois permet aux femmes de tenir, mais qui aussi démontre et justifie leur volonté d'aller de l'avant. Les surveillantes encouragent les échanges et les confessions sur le sujet avec les détenues. À l'inverse, Marine Quennehen constate que dans les établissements pour hommes, la paternité est un sujet qui est peu abordé, considéré comme relevant de l'intime. Les surveillant·e·s posent très peu de questions et ne s'intéressent pas à ces sujets. Montrer sa sensibilité et sa préoccupation pour ses enfants peut même être vu par les autres détenus comme un signe de faiblesse et de manque de virilité. Le traitement différencié de la parentalité de la part des surveillant·e·s et de l'institution se construit sur une vision et une expérience genrées des rôles et des émotions, replaçant les femmes dans leur rôle de mère, et exemptant ou parfois même empêchant les hommes d'exercer ou de vivre leur paternité. Si la question de la maternité est fondamentale dans les établissements pour femmes car le féminin maternel est considéré comme le cadre normatif (Cardi, 2014 ; 2007), et que la question de la paternité est quasi inexistante dans les établissements pour hommes (Cardi, Abdallah, 2022), alors qu'en est-il de la transparentalité[94] ? Elle semble totalement inexistante : elle a totalement été invisibilisée par l'image stéréotypée des féminités trans' comme travailleuses du sexe ou danseuses de cabaret, rendant inenvisageable le fait que ces personnes puissent avoir des enfants et fonder une famille (Hérault, 2015, p. 106). Et c'est d'ailleurs pour cela que personne au QS ne s'en soucie, voire que personne n'imagine que l'une des détenues puisse être mère. Ainsi, lorsque Miah nous confie un jour qu'elle est mère, personne n'était au courant, et donc personne ne s'est préoccupé du maintien du lien avec son enfant. La question de la parentalité pour les personnes trans' est un sujet rarement abordé, comme s'il était évident qu'elles en soient exclues. Il n'y a donc aucun accompagnement pour travailler au maintien du lien, ainsi que nous aurons l'occasion de le montrer dans le chapitre suivant.

[94] Laurence Hérault (2015, p. 106) explique que « le terme de transparentalité s'applique généralement aux familles où l'un des parents au moins est une personne transgenre. Il permet ainsi d'évoquer, sans circonvolutions inutiles, l'expérience parentale des personnes trans, de même que leur famille ».

Les différentes expériences restituées ci-dessus nous montrent que les relations familiales sont souvent distendues ou rompues pour les femmes trans' privées de liberté. C'est pour cela que Gwénola Ricordeau (2019, p. 119-120) préfère et recommande l'usage du terme *proche,* car ce ne sont pas toujours les personnes reconnues comme des membres de la famille qui continuent à maintenir un lien avec elles. Elle souligne que c'est particulièrement le cas dans la population LGBTIQ+. Ce sont souvent des associations (que nous détaillerons plus loin) qui manifestent une forme de solidarité (matérielle, financière ou émotionnelle). Pour certaines des enquêtées, la famille a un rôle important, malgré l'absence ou la distance, à l'instar de Miah qui l'évoquait dans l'un de ses dessins. Pour d'autres, cette définition de la famille biologique ne fait pas sens, du fait de leur expérience carcérale et de leur trajectoire antérieure (voir le Chapitre 3). C'est pour cela qu'il m'a paru nécessaire d'utiliser les deux termes de « famille » et de « proches » de manière complémentaire, en fonction des expériences mentionnées. La rupture et la distension des liens familiaux concernent particulièrement la population LGBTIQ+. Dans ces cas, il y a souvent d'autres dynamiques de solidarité qui se mettent en place, et certaines associations jouent un rôle de soutien essentiel.

Marine Quennehen (2019, p. 130) met également en avant un rapport différencié à ces questions de la part des surveillantes ou des surveillants. Selon elle, les surveillantes voient davantage le lien et les échanges avec les détenu·e·s comme faisant partie de leur fonction, alors que les surveillants considèrent davantage que leur poser des questions sur leur vie privée et leur famille est intrusif et relève de l'intime. Cette contextualisation nous permet de comprendre que les femmes trans', en plus d'être dans un quartier d'isolement où les relations entre détenu·e·s et surveillants sont généralement plus distantes, se trouvent dans un établissement pour hommes, où les surveillants sont donc moins amenés à évoquer ces sujets. Cette question montre qu'il n'y a pas seulement une construction genrée des représentations sur la parentalité pour les détenu·e·s, mais également de la part des surveillant·e·s qui exercent différemment leur fonction auprès des détenu·e·s en fonction de leur apprentissage et de leur socialisation genrée, les reproduisant dans l'exercice de leur travail. Ceci est

encore renforcé, par le fait qu'il n'y a pas de femme surveillante au QS[95]. L'article de Guillaume Malochet (2009) nous permet de voir qu'il y a une évolution dans le métier de surveillant.e ces dernières années, suite à une féminisation particulièrement encouragée par l'Administration Pénitentiaire (Rambourg, 2013). Il y explique également que les surveillantes sont envoyées en priorité dans les établissements pour hommes afin de combler le manque persistant de personnel. Mais la féminisation du métier de surveillant.e a généré des tensions au sein de la profession, notamment sur la façon d'affirmer le rôle d'autorité[96]. Les surveillants jouaient auparavant sur une « zone d'incertitude » : leur autorité reposait sur la négociation de la paix avec les détenus, impliquant la violation de certaines règles afin de remplir leur mission pour maintenir l'ordre et la sécurité (Malochet, 2007, p. 113). Il s'agissait bien entendu de ne pas laisser voir publiquement et à leurs collègues leur implication personnelle vis-à-vis des détenus. Lors de l'arrivée des surveillantes, l'équilibre a été bouleversé par la séparation genrée des tâches, s'appuyant sur les stéréotypes de genre traditionnels (Malochet, 2007, p. 118). Cette division des tâches s'applique à la fois à l'attribution aux postes dans les différents quartiers en fonction des habiletés requises, et dans la répartition des tâches quotidiennes. Ainsi, considérées comme moins fortes physiquement et psychologiquement, les surveillantes ne peuvent réaliser

> « le travail en quartier disciplinaire, les opérations d'extraction ou la participation aux "interventions". En effet, il apparaît impensable aux responsables hiérarchiques (hommes et femmes) d'attribuer ces postes à des surveillantes. La justification avancée tient à leur manque d'expérience, mais un autre discours se greffe souvent sur celui-là. Les surveillantes demeurent des femmes qui, à ce titre, se révéleraient moins "fortes" que leurs collègues. C'est non seulement une appréciation de leurs aptitudes physiques qui est en jeu, mais également une représentation de leurs limites psychologiques » (Malochet, 2007, p. 117-118).

Et en ce qui concerne la répartition des tâches quotidiennes dans les quartiers où il y a des surveillants et des surveillantes, tout ce qui concerne la négociation est

[95] Lors de mon enquête de terrain, il semblerait qu'une surveillante se soit portée volontaire pour y être affectée mais la décision n'avait pas encore été rendue lors de la fin de mes interventions.

[96] Un parallèle peut être établi avec la féminisation du métier de policier (Pruvost, 2007a ; 2007b), à la fois dans en ce qui concerne les changements et les tensions dans la pratique du métier, et dans le processus de féminisation de la part de l'institution.

considéré comme une gestion revenant aux surveillantes. Cependant, cela est problématique car cela sabote l'autorité que les surveillants étaient habitués à asseoir sur cette possibilité de négociation pour maintenir l'ordre. Ils doivent alors passer en force. Et cela nourrit les imaginaires des stéréotypes tout en les reproduisant, comme une prophétie autoréalisatrice. Ainsi, il y a une reproduction des rôles à partir des processus de socialisation, mais également à partir des stéréotypes qui définissent les postes auxquels les surveillantes peuvent accéder ou non, ce qui a un impact non seulement sur la carrière des surveillant·e·s en fonction des postes auxquels chacun·e peu ou non être affecté·e, mais également sur les conditions de détention des détenu·e·s. Cécile Rambourg (2013) montre que la féminisation des personnels pénitentiaires était une réponse à des impératifs organisationnels, mais qu'il n'y a pas eu d'accompagnement ou de stratégie d'intégration des personnels féminins, laissant précisément la place à des tensions entre surveillants et surveillantes quant à la répartition des tâches. Ceci a débouché sur une répartition informelle des tâches en fonction de l'ordre de genre et des stéréotypes, et a provoqué les déséquilibres mis en évidence par Guillaume Malochet. Et c'est pour cela qu'« une autre limite à la dissémination des femmes chez les personnels de surveillance tient en des interdits traditionnels selon lesquels les femmes n'ont pas accès à certains postes ou certains secteurs de la détention » (Rambourg, 2013, p. 102). La question de la féminisation n'est donc pensée ni en terme de relation aux détenu·e·s, ni en termes d'équité, mais en fonction des besoins logistiques et organisationnels de l'Administration Pénitentiaire[97].

4. Les associations, entre extérieur et intérieur

En ce qui concerne les femmes trans' ce sont précisément les interventions des associations qui leur permettent d'avoir un contact social, et de se retrouver en dehors de la promenade journalière et de la fréquentation hebdomadaire de la bibliothèque. Étant en isolement, et l'administration pénitentiaire veillant à la non-mixité et à l'absence de contact avec les autres détenus, elles n'ont pas accès à

[97] Nous approfondirons dans le chapitre 5 la tension qu'il y a entre la réponse à des questions organisationnelles, et le respect des droits des détenu·e·s, et plus particulièrement à propos des problématiques liées au genre.

la totalité de la gamme des activités proposées par l'ensemble des associations et des intervenant·e·s, mais seulement à celles qui leur sont spécifiquement proposées au sein du quartier spécifique. Toutes les associations ne viennent pas de manière régulière et ne proposent pas les mêmes activités. Ce qui est important pour les détenues, c'est de pouvoir se retrouver, l'activité est souvent un simple prétexte, mais selon elles, il y a différents profils d'intervenantes ou d'associations. Il existe des activités comme le yoga, la visite d'un chien (médiation animale) ou l'art plastique durant lesquelles les intervenantes ne s'intéressent pas spécifiquement à leur situation particulière, il s'agit avant tout d'une pratique ou d'un moment de partage qui n'aborde pas d'autres sujets que l'activité elle-même, sauf si les participantes souhaitent le faire. En revanche, il existe d'autres types d'ateliers qui leur sont plus spécifiquement adressés et dans lesquels les questions du genre, de l'identité, de la privation de liberté sont présentes, voire centrales. C'est souvent le cas lorsque ce sont des associations militantes qui travaillent également sur ces sujets à l'extérieur de la prison. L'association Prévention action santé travail pour les transgenres (PASTT)[98] fait des interventions ponctuelles, principalement sur la prévention et le traitement du VIH. L'association baptisée Acceptess-T[99] a également réalisé différentes interventions dans le but d'apporter un soutien aux personnes transgenres (activités sportives, maintien de lien avec l'extérieur, préparation des projets de sortie), tandis que le Genepi[100], acteur historique de la scolarisation des détenu·e·s, réalise également des ateliers variés (théâtre, écriture, etc.) tout en visibilisant la situation des personnes trans' en prison à l'extérieur. L'association AcMinoP[101], quant à elle, réalise divers ateliers avec les minorités en prison (linguistiques, notamment), qu'elle accompagne à travers le projet Primavera dans un processus d'alphabétisation et d'apprentissage du français. Cependant, les interventions en détention sont soumises à l'aval de l'administration pénitentiaire et les relations

[98] Site de l'association du PASTT : https://www.association-pastt.fr/
[99] Site de l'association Acceptess-T : https://www.acceptess-t.com/prison
[100] Il n'y a plus de lien depuis la dissolution de l'association, mais cet article (non scientifique) se réfère à la dégradation des rapports entre l'association et l'Administration Pénitentiaire :
https://aoc.media/analyse/2021/09/12/prisons-autopsie-contradictoire-de-la-dissolution-du-genepi/.
[101] Site de l'association AcMinoP : https://acminop.fr/

entre les associations et celle-ci varient, ce qui fait qu'il arrive que certains projets soient interrompus ou non renouvelés sans explication nécessaire de la part de l'administration. C'est pourquoi au cours des six mois pendant lesquels le travail de terrain a été réalisé, le Genepi et Acceptess-T n'intervenaient pas en détention auprès des femmes trans'.

> Isis évoque l'importance des activités menées par les associations. Selon elle, il s'agit d'une coupure dans leur quotidien. Elle explique que c'est à la fois un moment entre elles (les femmes du QS) où elles peuvent parler de ce qu'elles vivent, mais aussi avoir un contact avec le monde extérieur. Pour illustrer la radiation que peut avoir une visite ou un événement, elle raconte le bonheur que lui a procuré le fait de manger deux carrés de chocolat apportés par une intervenante. Elle a été joyeuse pendant trois jours en se remémorant cette sensation. À travers cet exemple, elle veut nous expliquer comment une simple présence, un geste, parfois un mot, peut résonner pendant plusieurs heures ou plusieurs jours. Ce sont des moments qui remplissent non seulement le temps passé ensemble, mais aussi les moments où elle se retrouve seule dans sa cellule. Et si les associations ne viennent pas, s'il n'y a pas d'activités, non seulement elle perd le contact avec l'extérieur, mais le temps en cellule paraît plus long lui aussi. [JdT, Intervention 3 — Jeudi 14 février 2019]

En plus des interventions en détention, les associations réalisent un travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès des institutions référentes, et jouent un rôle depuis l'extérieur : c'est ainsi que le 22 janvier 2019 le Genepi — qui ne pouvait plus intervenir en détention suite à la rupture de la convention avec l'administration pénitentiaire — a organisé, en collaboration avec Acceptess-T et Act-Up, une soirée de soutien aux femmes trans' privées de liberté. À cette occasion, les associations ont parlé des conditions de détention des personnes trans' et ont fait de la sensibilisation au public sur le sujet, avant d'inviter les participant·e·s à écrire des lettres de soutien aux personnes trans' privées de liberté au quartier spécifique. De plus, une collecte financière a été organisée. Ces associations ont également proposé aux personnes présentes de signer et d'envoyer des lettres aux élu·e·s, principalement les député·e·s, afin de les interpeller sur le sujet et leur demander de se positionner officiellement en présentant des requêtes spécifiques des femmes incarcérées à la maison d'arrêt des hommes de Villecourt. Ces lettres sollicitaient également leur soutien aux deux amendements au code de procédure pénale qui avaient été proposés par les dix-sept députés de La France Insoumise

(LFI) qui visait « à permettre aux personnes détenues d'être au moins traitées avec un minimum de dignité, en leur permettant d'être incarcérées dans un établissement pénitentiaire correspondant à leur genre vécu », propositions rejetées en décembre 2018. De son côté AcMinoP verse une bourse mensuelle à chacune des femmes trans' incarcérées au quartier spécifique afin qu'elles puissent cantiner et améliorer leur quotidien, et participe à des journées de formation pour les surveillant·e·s pénitentiaires afin de les sensibiliser. Les bénévoles qui y exercent, aident les femmes à trouver un logement et un projet professionnel pour leur sortie de prison, et les accompagnent en faisant le suivi de leur processus juridique et pénal, notamment dans leur demande de mise en libération conditionnelle. Le projet Primavera, mené par AcMinoP, consiste en la réalisation d'ateliers pour l'enseignement du français et l'apprentissage de certains codes culturels pour permettre à des personnes étrangères récemment arrivées en France de comprendre le contexte dans lequel elles se trouvent.

Les associations ne jouent pas seulement un rôle dans le quotidien de ces femmes en termes de socialisation, d'accompagnement et de réalisation d'activités pédagogiques ou éducatives. Elles établissent également un lien avec l'extérieur. Leur appui financier est aussi une forme de soutien important. Elles assurent en quelque sorte le rôle des proches et de la famille en cas d'absence de leur part : elles assurent un soutien émotionnel et financier et tissent un lien avec l'extérieur (Ricordeau, 2019, p. 119). Le PASTT et Acceptess-T sont des associations montées par des personnes trans' militantes qui ont une connaissance personnelle des conditions de vie réservées à une grande partie des femmes trans', y compris à l'extérieur des prisons (voir le chapitre 3). Elles agissent dans une dynamique de solidarité entre pairs, à partir d'expériences partagées. Elles savent non seulement à quel point les liens familiaux peuvent être fragiles ou détériorés, mais qu'il existe une relation de confiance qui s'établit entre personnes qui partagent la même oppression, et qui n'a pas besoin de passer par les mots.

Parfois, certaines associations prennent à leur charge des responsabilités qui incombent à l'administration pénitentiaire, mais face au manque de moyens et à l'inertie, elles préfèrent s'en charger, car elles savent que ce seront les personnes privées de liberté qui en pâtiront si elles ne le font pas. Le rôle des associations

au sein des établissements carcéraux n'est pas toujours très bien défini, et il pose différentes questions au sein des associations elles-mêmes, à l'administration pénitentiaire, ainsi qu'aux proches et aux familles de détenus. Ces interrogations portent notamment sur le degré de collaboration de la part des associations, leur participation au système pénal, leur écoute des besoins des détenu·e·s et de leurs proches. Certain·e·s questionnent même la validité de leur existence ou du moins de leur organisation qui fait que certaines associations vivent grâce aux difficultés vécues par les détenu·e·s (subventions, salaires qui vont à l'association et aux salariés au lieu d'être directement versés aux détenu·e·s et leurs proches (Ricordeau, 2019, p. 121-214).

Ainsi, AcMinoP a la charge d'une mission éducative et d'alphabétisation. Elle réalise en outre un suivi du processus judiciaire et pénal en aidant ces femmes à demander leur libération conditionnelle et en les accompagnant dans la recherche d'un travail, d'une formation ou d'un logement pour leur sortie. Ce sont des éléments importants pour que la mise en liberté conditionnelle soit acceptée. Normalement ce travail de suivi doit être réalisé par le conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP). L'accès à l'éducation, de son côté, incombe à l'Éducation nationale, présente dans l'établissement. Or, les espaces scolaires sont au rez-de-chaussée du bâtiment, et il s'agit à nouveau de préserver la non-mixité et d'éviter les déplacements des femmes trans', c'est pourquoi elles n'ont pas accès au système éducatif. En ce qui concerne le suivi et l'accompagnement autour de la préparation à la sortie, les CPIP sont surchargé·e·s. Le résultat est que le suivi des dossiers ne se fait pas :

> Les CPIP et la CGT sont en grève. Ils dénoncent une situation qu'ils qualifient « d'embouteillage des dossiers ». Cette mobilisation a une conséquence directe pour Nicole et Miah, dont les papiers sont partis le 17 avril, alors qu'ils avaient été envoyés bien avant. Depuis le mois de janvier, Nicole me dit que sa sortie est proche, qu'elle peut sortir d'un jour à l'autre. Elle ne comprenait pas pourquoi elle n'avait pas de nouvelles. Son seul moyen d'entrer en contact avec le CPIP est de lui écrire, mais il ne répond pas. C'est la raison pour laquelle Mariela a parlé avec son CPIP pour savoir où en était la situation. Avant de se rendre au bâtiment où se trouve le quartier spécifique, Mariela passe régulièrement par le bâtiment administratif afin de chercher les CPIP référent·e·s des personnes que l'association accompagne pour faire le point sur leur situation. C'est elle qui a aidé Nicole à

> obtenir les papiers nécessaires pour sa libération conditionnelle. Comme elle est brésilienne, Nicole avait deux options : trouver un logement en France ou recevoir une attestation d'hébergement avec une adresse au Brésil. Mariela lui a dit qu'elle avait le choix, car elle lui avait trouvé une place en centre d'hébergement pour femmes en région parisienne. Mais Nicole préfère rentrer au Brésil directement, et Mariela est entrée en contact avec les personnes qui vont la recevoir pour leur demander une attestation sur l'honneur et une facture avec l'adresse de la résidence où Nicole vivra à son retour. [JdT, Intervention 20 — 20 mai 2019]

En faisant ce travail de suivi, Mariela fait en quelque sorte le travail que devraient faire les CPIP[102]. Le dilemme pour elle est que si elle ne le fait pas, personne ne le fera, et ce sont finalement les personnes détenues qui en paieront les conséquences. Néanmoins, puisqu'elle le fait, les personnes chargées de cette tâche s'en déresponsabilisent. Le problème de la relation entre les organisations et associations qui interviennent en milieu pénitentiaire est que le rôle de chacune n'est pas clairement défini, et l'administration pénitentiaire s'oriente vers un traitement des prestations par des organismes privés, amenant ainsi le rôle de ces associations à péricliter (Chetcuti-Osorovitz, 2021, p. 272-273).

5. Étrangères en prison

Les situations évoquées à propos des relations familiales de Miah ou de Nathaly permettent de souligner certaines difficultés spécifiques vécues par les personnes étrangères privées de liberté. Comme le souligne Jean-Marie Delarue dans un article sur les conditions de détention des étrangers en France, les personnes étrangères en détention représentent également une minorité et souffrent davantage que les autres personnes détenues (Delarue, 2014, p. 161). Les personnes étrangères sont surreprésentées chez les personnes écrouées : au premier avril 2019, elles représentaient 23,08 % des détenues écrouées (*cf*. annexe 3.3 : personnes écrouées, selon la nationalité)[103]. En ce qui concerne le cas des femmes trans' incarcérées, les personnes étrangères sont encore plus représentées, et en sont la plus grande majorité, puisque sur les sept femmes rencontrées pendant les six mois de terrain, il n'y en avait que deux qui avaient la nationalité française (voir tableau en introduction). Une remarque intéressante est

[102] Nous reviendrons sur le travail des CPIP dans le chapitre 6.
[103] Cf. Annexe 3.3 : personnes écrouées, selon la nationalité.

que 50 % des personnes étrangères détenues viennent de pays africains[104]. Pourtant, en ce qui concernent les femmes trans' détenues, elles sont quasi exclusivement sud-américaines.

La question de l'éloignement se fait davantage sentir pour les personnes étrangères dont la famille et les proches sont à l'étranger, car, comme nous l'avons vu, les moyens de communication sont non seulement coûteux, mais inadaptés pour leur permettre de maintenir un lien (Delarue, 2014, p. 171). En plus de cela, elles font face à une difficulté particulière dans la vie quotidienne, puisque le français n'est pas leur langue maternelle, et que certaines ne le parlent pas du tout. Il est alors difficile de communiquer avec le personnel et les autres détenu·e·s, ce qui rend les relations sociales plus rares, car elles ne rentrent en contact que pour des choses strictement nécessaires. Dès lors, il n'est pas rare qu'elles ne comprennent pas ce qui leur arrive. À différentes reprises, lors des ateliers, les participantes nous ont expliqué qu'elles souffraient du manque d'informations et d'explications concernant leur situation et leur processus judiciaire et pénal, ainsi que sur le règlement :

> Isis me demande aussi s'il existe un règlement intérieur de Villecourt où elles pourraient vérifier les « règles » que leur énoncent les surveillants. Elles ont la sensation que c'est souvent à leur convenance et qu'ils s'inventent des règles, et comme elles n'ont pas accès à ce « règlement », elles ne peuvent vérifier si c'est vrai ou pas. [JdT, Intervention 10 — lundi 25 mars]

Pour celles qui ne parlent pas français, cela est encore plus difficile dans la communication quotidienne, mais c'est aussi un obstacle supplémentaire au bon déroulement de leur peine puisque c'est par écrit que les personnes privées de liberté doivent faire de nombreuses démarches : demander l'accès au parloir, échanger avec leur avocat et leur CPIP, obtenir un suivi de leur processus pénal, demander un rendez-vous médical ou cantiner (Beaulieu-Guérette, 2010, p. 44). Certaines d'entre elles ne savent pas lire et écrire en français, et parfois même dans leur langue maternelle, ce qui complique leurs démarches en détention. Souvent les détenu·e·s font appel à la solidarité de leurs codétenu·e·s afin de pallier cette difficulté. Dans la configuration dans laquelle elles se trouvent au

[104] Il s'agit ici d'un constat qui génère une interrogation à laquelle le terrain ne permet pas de répondre, mais qui vaudrait la peine d'être approfondie.

quartier spécifique, il est plus difficile de recevoir l'aide des autres détenu·e·s pour leur lire leur courrier et les aider dans leurs demandes, ainsi que pour leur expliquer le fonctionnement (demander un parloir ou un rendez-vous médical, cantiner, entrer en relation avec son CPIP ou son avocat, etc.). Comme il y a peu d'espaces propices pour avoir des informations, elles profitent alors des promenades ou des ateliers collectifs pour demander de l'aide aux autres détenu·e·s ou aux intervenant·e·s :

> À la fin de l'atelier, Nathaly profite d'un moment de calme pour demander à Isis de lui rédiger une lettre pour réclamer son traitement hormonal à l'UCSA [JdT, Intervention 9 — Jeudi 21 mars 2019]

C'est d'ailleurs pour faire face à ces difficultés éprouvées par les détenu·e·s étrangèr·e·s que certaines associations proposent des ateliers d'alphabétisation et d'apprentissage du français. De son côté, l'administration pénitentiaire propose également des cours de français langue étrangère (FLE). C'est ainsi que l'association que j'accompagnais a commencé ses activités au quartier spécifique. Si elle a commencé à prendre en charge les femmes trans' étrangères pour les aider à cause des difficultés de communication, constatant l'isolement et les conditions de détention des femmes trans', l'association a progressivement diversifié le contenu de ses interventions afin de pouvoir pallier les différentes problématiques qui touchent les femmes trans' incarcérées. En ce qui concerne les cours de français, il s'agit d'enseigner aux personnes étrangères incarcérées quelques notions pour qu'elles puissent au moins communiquer au sein de l'institution. AcMinoP leur remet un guide bilingue[105] réalisé par l'association (il existe en espagnol, en portugais et en italien) pour les aider à communiquer : il y a du vocabulaire courant, mais surtout du vocabulaire spécifique à la prison, ainsi que des modèles de lettres en français à adresser aux différents services de l'institution pour faire leurs demandes pour des rendez-vous médicaux ou des services spécifiques. Les parties de vocabulaire sont écrites se présentent avec le mot ou la phrase dans la langue d'origine, l'expression en français, et une transcription phonétique de la prononciation. Les ateliers sont en partie menés par

[105] Images du guide en Annexe 8 : manuel de détention proposé et traduit par Acminop en différentes langues.

Mariela qui est elle-même vénézuélienne. C'est elle qui a réalisé le manuel. Elle y a intégré des astuces pour la vie en détention, qu'elle a appris des détenu·e·s antérieur·e·s, et des explications d'éléments culturels, comme la façon de lire l'heure en français ou à propos du changement d'heure. Ce sont des éléments auxquels elle s'est confrontée à son arrivée en France et qu'elle a appris petit à petit. Comme elle le souligne, c'est encore plus difficile de comprendre et d'assimiler ces différences culturelles depuis la prison, surtout pour les personnes qui ont été arrêtées à l'aéroport et ont directement été amenées à la prison : elles se retrouvent dans un autre contexte linguistique et culturel, mais sans aucun référentiel culturel qui leur permette d'appréhender la langue dans son contexte, ou plutôt un référentiel partiel puisqu'il est tronqué par le contexte spécifique de la prison. Cette rupture est encore plus marquée pour les femmes trans' isolées au QS, puisque c'est le cas de la majorité d'entre elles., et elles ne peuvent donc pas, ou très peu, compter sur d'autres détenu·e·s qui pourraient les aider et leur apporter ces éléments de contexte, à la fois culturels en général et spécifique au monde carcéral. Remarquons tout de même que c'est dans ce contexte que Miah a appris le français. Quand elle est arrivée, elle ne parlait pas français, et un an après elle le parlait couramment, à la différence de Nathaly qui vit en France depuis plus de dix ans, et qui a davantage de difficultés à s'exprimer en français.

En plus des difficultés pratiques quotidiennes auxquelles elles sont confrontées en milieu pénitentiaire, les personnes étrangères font face à une « double peine » (Mathieu, 2006) au niveau juridique et pénal, puisqu'en plus de leur peine de privation de liberté, les personnes étrangères peuvent être condamnées à une interdiction de territoire français (ITF) prononcée par le juge, ou à un arrêté d'expulsion (AE) émis par le préfet. Jean-Marie Delarue explicite que « la libération conditionnelle "expulsion" consiste à libérer un étranger pourvu qu'il soit éloigné aussitôt du territoire. » (Delarue, 2014, p. 169). Cette « double peine » questionne le fait que les personnes étrangères ne sont pas en position d'égalité face à la justice et qu'elles encourent une peine spécifique, non pour leurs actes, mais pour ce qu'elles sont, car une personne de nationalité française ayant commis le même délit ou la même infraction ne peut être l'objet d'un AE ou d'une ITF (Mathieu, 2006, p. 18).

C’est précisément parce qu’elle n’a pas respecté son interdiction de territoire français que Anaya a été arrêtée en 2018. Elle n’a pas la nationalité française, mais elle a grandi en France depuis l’âge de sept ans. L’interdiction de territoire français la contraignait à vivre dans un autre pays. Elle a essayé d’aller vivre chez son père au Portugal. Elle ne l’avait pas vu depuis des années et son rejet a été violent. Elle est donc revenue en France, à l’endroit où se trouvaient les autres membres de sa famille (sa mère, son oncle et ses sœurs) ainsi que ses proches, et où elle avait ses repères, et ce, malgré ses relations familiales difficiles et le risque d’être incarcérée de nouveau.

Miah a elle aussi fait l’objet d’une ITF :

> Son jugement a eu lieu lundi dernier, elle est à la fois soulagée, contente et triste. Contente et soulagée, car elle a été condamnée à deux ans de prison et peut maintenant demander la libération conditionnelle. Triste, car elle est interdite de territoire français pendant 10 ans. Elle voulait rentrer au Brésil et revenir d’ici quelques années. Cela semble compromis. [JdT, Intervention 3 — Jeudi 14 février 2019]

Miah a été initialement condamnée à une peine courte, mais a été condamnée par la suite à une ITF de dix ans alors qu’elle espérait rester en France à sa sortie. Rentrer au Brésil lui fait peur, la durée d’âge de vie moyen pour les femmes trans’ y est de trente-cinq ans, les conditions de vie y sont difficiles, surtout pour les travailleuses du sexe. Depuis l’élection de Bolsonaro, les violences ont augmenté, elle a ressenti une incitation à la haine, et il y a de plus en plus de répression et d’agressions des femmes trans’. Finalement, lors de sa remise en liberté conditionnelle quelques mois plus tard, un arrêté d’expulsion a été émis et elle a été reconduite directement au Brésil.

Les expériences d’Anaya et de Miah montrent la précarité dans laquelle les place le système judiciaire, en les condamnant à une ITF. Cette condamnation est due au fait qu’elles sont étrangères, mais la précarité à laquelle elles sont exposées, elles la vivent parce qu’elles sont trans’. C’est précisément pour remédier ou pallier les inégalités ou les violences auxquelles elles sont confrontées comme femmes trans’ dans leur pays d’origine que de nombreuses femmes trans’ comme Miah ont recours à l’émigration (Négroni 2011). Ces différentes relations de domination sont imbriquées et s’articulent les unes aux autres, plaçant certaines personnes

dans une position de vulnérabilité particulièrement élevée lorsqu'elles expérimentent différentes formes de domination de manière concomitante (Crenshaw, 2012). On ne peut donc penser et analyser ces différentes dominations indépendamment les unes des autres, mais il est au contraire nécessaire de les croiser et de les faire dialoguer, puisque non seulement elles s'articulent, mais elles se façonnent les unes les autres (Viveros Vigoya, 2016). Ce qui est considéré comme une double peine pour l'ensemble des personnes étrangères privées de liberté se convertit alors en une discrimination supplémentaire qui s'articule à leur condition particulière de femmes trans', mettant en évidence une intersectionnalité de différents systèmes de discrimination. Il est également important de souligner que ces différences apparaissent aussi entre les détenues étrangères elles-mêmes, en fonction de leur propre expérience antérieure : il est encore plus difficile de s'adapter au contexte carcéral pour les personnes qui non seulement ne parlent pas français, mais qui ne connaissent rien d'autre que la prison en France, puisqu'elles ont été arrêtées dès leur arrivée dans le pays (Delarue, 2014, p. 169).

6. Travail/Économie

Les récits sur les relations avec les proches et la famille laissent aussi apparaître une question économique dans ces relations ou dans l'absence de relation : la vie en établissement carcéral a un coût, contrairement à l'antienne politico-médiatique selon laquelle être en prison revient à être nourri·e, logé·e, blanchi·e. Il est estimé entre 100 et 150 euros par mois afin de se procurer des produits alimentaires et d'hygiène, louer une télévision, et acheter des cigarettes (Ricordeau, 2019, p. 125). C'est sans compter la location d'un réfrigérateur ou l'achat de plaques de cuisson, qui sont nécessaires pour cuisiner ou faire chauffer de l'eau.

Les femmes détenues rencontrées ne recevaient pas d'argent de la part de leur famille, et l'aide des associations n'est pas suffisante pour pouvoir couvrir ces frais élémentaires. Pour faire face au coût de la vie carcérale, ainsi que pour obtenir des remises de peine, les personnes privées de liberté ont théoriquement la

possibilité de travailler. Il existe différentes modalités[106], mais dû au fait qu'elles ne peuvent être mélangées aux autres détenu·e·s, les femmes trans' n'ont accès qu'au travail en cellule :

> Dans les ateliers, le travail est payé 1,30 euro de l'heure par de grandes entreprises du luxe. Mais elles n'ont pas accès au travail en ateliers comme les autres, parce qu'elles ne peuvent être mélangées aux autres détenus. Le seul travail auquel elles ont accès est le travail en cellule. Il est encore moins bien payé : elles sont rémunérées à la pièce et doivent rendre un nombre de pièces minimum (1000) pour que leur travail soit reçu. Ce sont généralement des ustensiles de beauté (maquillage, bijoux, etc.). On leur remet un carton avec le matériel, et elles ont une date pour rendre les pièces finalisées.
>
> Isis a fait le choix de s'enfermer deux ou trois jours de suite pour produire ce qu'on lui demande, quitte à raccourcir ses nuits, et à ne pas sortir aux promenades. Elle ne fait que ça, jusqu'à terminer. Comme ça, après, elle est débarrassée. C'est tellement mal payé, qu'elle se demande s'il ne vaut pas mieux recevoir l'aide d'indigence, car elle est à peu près équivalente à ce qu'elle peut gagner en faisant du travail en cellule. Pour réussir à faire toutes les pièces, ses codétenues y passent plus d'une semaine, en faisant des journées correspondant à des journées de travail normal (voire plus). Elles considèrent que ces conditions de travail ne sont pas dignes, elles se sentent exploitées, mais c'est la seule possibilité qu'elles ont de travailler. En plus, elles dépendent des arrivages, et elles peuvent rester des semaines ou des mois sans recevoir de travail — elles vivent alors une forme de chômage technique, sans pour autant être dédommagées. Dernièrement, on ne leur a pas donné de nouvelles commandes. Et quand il n'y a rien, c'est difficile pour elles, parce qu'il s'agit pour certaines de leur unique source de revenus, excepté la bourse donnée par AcMinop. [JdT, Intervention 24 — 3 juin 2019]

L'isolement et la non-mixité des activités, et notamment du travail, placent les femmes trans' dans une situation de vulnérabilité, non seulement sociale, mais aussi économique. Il y a au sein même de la prison un système de reproduction des inégalités qui passe par la répartition des tâches rémunérées. Et on y voit aussi la reproduction de la stigmatisation et de la discrimination vécues par les trans' à l'extérieur : elles ne peuvent prétendre à des tâches qualifiées, ou en relation avec les autres détenus et sont dès lors reléguées aux tâches les moins

[106] Fabrice Guilbaud explicite en détails les quatre types de travail pénitentiaire : le « service général », la « concession de main-d'œuvre », la Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP), et la « gestion semi-privée » (Guilbaud, 2008, p. 769-770).

bien rémunérées, alors qu'elles font déjà partie des personnes les plus précarisées.

Si elles n'ont pas de revenu minimum, les personnes détenues peuvent faire une demande auprès du chef de bâtiment afin de passer en commission d'indigence et recevoir une aide mensuelle de vingt à trente euros, afin qu'elles puissent cantiner. Pour y avoir droit, il faut la demander, et cette procédure peut prendre deux ou trois mois.

> Cette semaine, il y a eu un incident entre Miah et un surveillant. Nathaly a fait la demande pour passer en commission d'indigence, mais comme elle est arrivée récemment, elle n'a pas encore de réponse, et il n'y a personne à l'extérieur pour lui envoyer de l'argent. Comme elle ne peut pas cantiner, Míah lui a donné du sucre pendant la promenade. Mais le paquet est tombé à la fouille, et le surveillant lui a demandé qui le lui avait donné. Elle a répondu qu'elle l'avait sur elle parce qu'elle mange beaucoup de sucre. Les surveillants ont alors interrogé et fouillé Míah. Ils lui ont même examiné les ongles, regardant si c'était du verre ou du plastique, elle leur a dit que cela faisait 9 mois qu'elle était ici et que ses ongles ont poussé. Puis ils lui ont dit que le vernis est interdit. Miah s'est énervée et a eu une altercation avec l'un d'entre eux. [JdT, Intervention 4 — jeudi 21 février 2019]

Les produits de première nécessité comme le sucre ou le café doivent être achetés. Pour les personnes qui n'ont pas de revenus ou de soutien extérieur, ces produits demeurent, de fait, inaccessibles. Elles doivent alors se contenter de ce qui est distribué lors des repas et des dons de vêtements distribués par l'Administration Pénitentiaire. L'aide d'indigence permet de cantiner quelques produits, mais elle est loin de couvrir l'ensemble des besoins. Le geste de Miah nous montre qu'il existe des formes de solidarités entre codétenues, et ce sont elles qui permettent aux plus indigentes d'améliorer un peu leur quotidien. Cette solidarité, bien que nécessaire, est parfois difficile à mettre en place du fait des contrôles permanents de l'administration pénitentiaire, même si à certains moments certain·e·s surveillant·e·s s'avèrent un peu plus flexibles[107] :

> Quand elle est partie, Vanessa a dit à Anaya qu'elle lui laissait ses affaires. Les surveillants ont laissé Anaya prendre ce qu'elle

[107] Anaya a mentionné une fois qu'il arrivait également que certains surveillants lui donnent des cigarettes parce qu'elle ne pouvait pas en acheter. Elle a également relaté un conflit avec un surveillant qui ne voulait pas lui en donner. Pour les surveillants, il peut s'agir d'un geste d'empathie, ou d'un moyen d'obtenir la tranquillité, et le fait de refuser peut également être un moyen pour certains de rappeler leur autorité.

> voulait. Elle a récupéré des plaques électriques et un peu de nourriture qu'elle avait laissée. Isis souligne que ça peut paraître un détail, mais que c'est très important d'avoir de quoi faire chauffer de l'eau ou réchauffer quelque chose. Avant d'être incarcérée, elle avait déjà peu de choses. Ici, elle ne veut pas des choses inutiles. Par exemple, elle a choisi de ne pas avoir la télé. Au début, elle n'avait pas de quoi faire chauffer de l'eau pour se faire un café, finalement elle a acheté une petite résistance : « mais t'imagine pas comme on l'attend, ce premier café », explique-t-elle. Pouvoir cantiner de quoi améliorer son repas, des biscuits ou des petites choses qui font plaisir (surtout de la nourriture) lui remonte le moral. [JdT, Intervention 9 — jeudi 21 mars 2019]

Cette solidarité qui se développe entre elles leur permet de pallier certaines difficultés du quotidien, et au manque de contact et de soutien provenant de l'extérieur. C'est aussi un moyen de survie face au système par lequel elles se sentent écrasées, et une solidarité entre pairs qui vivent les mêmes discriminations (Scott, 2009). Elles font face à une situation dans laquelle ce qui les réunit est à la fois ce qui les enferme dans un entre-soi et ce qui les exclut du reste de la population carcérale, dans la manière dont l'administration pénitentiaire perçoit et construit le genre. Mais elles ont chacune des expériences et des parcours différents qui rendent parfois leur vie en collectivité difficile, faisant face à des tensions et des accrochages au sein du groupe, liés à la vie en communauté. Nous observerons par la suite que, malgré ces différences et ces différends, ces gestes de solidarité peuvent leur permettre de faire communauté[108], se saisissant de cette mise à l'écart comme une opportunité de construction et de résistance à la fois collective et individuelle.

Mais, il ne faut pas penser la relation au travail seulement dans sa dimension économique et rémunératrice : Fabrice Guilbaud (2008) propose une analyse selon laquelle le travail en détention a un rôle important en terme de sociabilité. Il montre que le travail évite au détenu·e·s d'avoir une perception du temps linéaire et continue : il permet de séparer le temps entre travail et vie privée, et ainsi d'apprécier véritablement le temps de loisir comme tel, et de ne pas le voir seulement comme une attente sans fin. Le travail est également un lien entre

[108] Le chapitre 6 nous permettra de revenir sur l'expérience collective de la privation de liberté comme femmes trans' et entre femmes trans', qui amène au partage autours d'une identité commune et favorise la naissance d'un sentiment de communauté.

l'intérieur et l'extérieur quand il représente une possible continuité avec leur occupation antérieure, ou une expérience qui peut compter dans le cadre de leur projet de réinsertion. Cependant Fabrice Guilbaud souligne que le travail en maison d'arrêt

> « est rare, et les détenus qui y ont accès entretiennent avec lui un rapport toujours ambivalent, c'est-à-dire qu'ils considèrent leur travail comme dégradant, sans intérêt et mal payé (rapport vécu négatif), tout en étant très attachés au rôle qu'il remplit dans leur existence de détenu (rapport fonctionnel-social et psychologique-positif) » (Guilbaud, 2008, p. 777)

Et c'est effectivement le cas des femmes trans' puisque le seul travail auquel elles ont accès est celui en cellule, qui est le moins bien rémunéré, le moins qualifiant et le moins demandé. Du fait de devoir travailler dans leur cellule, il n'y a plus vraiment d'opposition entre temps de travail et temps pour soi, comme le décrit Isis. Si elles veulent atteindre les objectifs minimaux pour recevoir une rémunération, elles doivent travailler plus de huit heures par jour. C'est précisément pour avoir la possibilité d'à nouveau profiter de son temps comme elle l'entend qu'Isis préfère faire le travail demandé d'une seule traite, sur des horaires intensifs. De plus, le travail se réalisant directement dans la cellule, elles n'en tirent pas les bénéfices de sociabilité pour rencontrer d'autres détenus, ni ceux d'être dans un autre espace ou d'avoir un rythme qui découpe leurs journées. Et en termes d'expérience et de qualification, il ne s'agit pas d'une expérience valorisable à la sortie. Le fait de vouloir « profiter de son temps » comme le mentionne Isis signifie qu'elle souhaite faire usage de son temps pour réaliser des activités qu'elle choisit de réaliser (par envie ou par besoin), et non un travail pour lequel elle est très mal payée et qui lui prend tout son temps. Elle se réfère régulièrement aux activités qu'elle réalise toute seule dans sa cellule : la lecture, étudier pour préparer ses rendez-vous avec son avocate, écrire des lettres, faire des démarches auprès de l'administration, reprendre ses vêtements.

Si le rapport au travail en détention a ses spécificités, tout particulièrement en ce qui concerne le rapport au temps et à l'enfermement, Fabrice Guilbaud montre que l'on peut noter des similarités avec la situation à l'extérieur notamment dans la relation travail/vie privée (Guilbaud, 2008, p. 787). Si pour les femmes trans', il y a une continuité entre l'extérieur et l'intérieur en relation au travail, c'est la difficulté d'accès à ce travail et leur marginalisation : de la même manière qu'elles

le vivent à l'extérieur, elles se retrouvent parmi les personnes qui ont le plus de difficultés à accéder à un travail en détention, et lorsqu'on leur donne accès à un travail, il s'agit du moins bien rémunéré, du moins qualifiant et du moins demandé.

***

Si le fait d'être en cellule individuelle peut être considéré comme un privilège au regard des conditions de vie en milieu carcéral et de la surpopulation dont souffrent la majorité des détenu·e·s, ici le contexte transforme cet avantage en symbole de leur différence qui les isole du reste de la population pénitentiaire. Bien que l'institution énonce cette mesure comme préventive face à des violences potentielles de la part des autres détenus, les personnes concernées la vivent comme une mise à l'écart et une stigmatisation de leur identité, qui à la fois les isole, les met à l'index, les signale et les stigmatise. L'expérience vécue par les femmes trans' privée de liberté au sein du quartier spécifique met en évidence le passage par chacun des éléments constitutifs du ghetto avancé par Loïc Wacquant (2005, 10). Ainsi, le découpage intérieur/extérieur n'est pas seulement géographique mais devient social, et ne peut être réduit ni à l'un ni à l'autre. Il devient ici une différenciation entre les membres du groupe dominé et les autres qui ne font pas partie de ce groupe[109].

Les femmes trans' privées de liberté contestent le fait que si d'autres détenu·e·s ont des régimes sécuritaires spécifiques, c'est généralement pour le caractère des délits commis ou parce qu'ils ou elles sont considéré·e·s comme un danger pour les autres détenu·e·s, pas pour une caractéristique identitaire. Ce sentiment questionne le rôle de l'institution pénitentiaire comme reproductrice de la norme hégémonique et fait naître une tension entre la protection et l'isolement comme moyen de rappel à la norme (Salle, 2011). Cela nous permet de pointer un élément problématique sur le sens de la peine, puisqu'elles perçoivent l'incarcération comme le prolongement d'un processus de marginalisation lié à leur identité de

[109] Nous reviendrons sur les constructions identitaires collectives produites par ce contexte spécifique d'isolement dans le chapitre 5, puisque selon Loïc Wacquant « L'isolement forcé vis-à-vis de l'extérieur conduit à l'intensification des échanges sociaux et du partage culturel à l'intérieur. Les ghettos sont le produit d'une dialectique mobile et chargée de tension entre hostilité externe et affinité interne qui se traduit au niveau de la conscience collective par l'ambivalence » (Wacquant, 2005, p. 12).

genre, et non en relation avec les crimes ou les délits desquels elles sont accusées. C'est en ce sens que l'on observe que « l'enfermement maintient, voire renforce, l'état de désocialisation de la plupart des détenus » (Combessie, 2001, p. 14). Dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons de plus près aux parcours de vie de ces femmes trans' détenues au quartier spécifique, afin de mettre en parallèle les expériences vécues avant la privation de liberté, et au sein de l'établissement.

Chapitre 3 : Enfermées dehors

La mise à l'écart vécue par les femmes trans' privées de liberté n'est pas totalement nouvelle. Certes, il existe une distinction entre « dedans » et « dehors », utilisée par les personnes privées de liberté pour se référer à leur expérience carcérale (dedans) par rapport à leur vie d'avant (dehors). Le référentiel sous-entendu entre le dedans et le dehors est évidemment celui de la prison. Mais la stigmatisation et la discrimination vécues par les femmes trans' à l'extérieur de la prison font elles aussi partie d'un système qui les enferme autrement : le système de genre binaire et cisnormatif. En termes chronologique et biographique, ces expériences sont antérieures à celles de l'enfermement et de la privation de liberté des participantes abordées dans le chapitre précédent. Pour autant, il m'a semblé nécessaire de mettre en premier le chapitre concernant l'enfermement à l'intérieur de la prison car il permet une présentation du contexte d'énonciation, mais surtout parce que c'est cette expérience de privation de liberté qui leur permet d'établir la comparaison entre le dedans et le dehors, d'observer et d'analyser leurs parcours de vie sous le prisme de l'enfermement. Ainsi, nous suivons nous aussi le cheminement de leur lecture et l'analyse de leurs parcours de vie au prisme de l'expérience carcérale et du sentiment d'enfermement, qui fait écho à des expériences antérieures. L'incarcération est alors entendue comme la culmination d'un processus de désaffiliation (Chantraine, 2003, p. 364).

Pour prolonger notre réflexion, il est intéressant de penser la distinction entre « dedans » et « dehors » dans l'espace vécu au quotidien, à l'extérieur de la prison, en juxtaposition avec l'image de l'enfermement. Cela va nous permettre

de révéler une dynamique sociale de marginalisation, puisque d'une certaine manière, les personnes rencontrées sont bien enfermées dehors lorsqu'elles sont exclues et renvoyées à la marge. Une frontière invisible se crée au sein des familles, dans la vie sociale, et même dans l'espace public. Certaines sont littéralement « enfermées dehors » lorsqu'elles sont rejetées par leurs familles. En plus du rejet, elles doivent faire face à l'isolement, à la stigmatisation, et très souvent à la précarité.

« Toutes les personnes trans' sommes privées de liberté ![110] », voilà un slogan scandé lors des manifestations LGBTQI+ en Colombie. Il comporte un double message qui éclaire la mise en perspective du genre au prisme de la prison. Ce slogan rend dans un premier temps visibles les personnes absentes lors des manifestations, les personnes trans' incarcérées. Dans un second temps, il utilise une image percutante, la privation de liberté, pour parler des expériences des personnes trans'. Mais de qui ou de quoi les personnes trans' sont-elles prisonnières ? De quelle(s) liberté(s) sont-elles privée(s) ? Une première interprétation considère qu'elles vivent dans un corps qui n'est pas le leur, que celui-ci est une prison qui ne leur permet pas de vivre librement. Un autre angle de lecture suggère que cette liberté est aussi contrainte par un système de genre binaire et normatif qui ne permet pas aux personnes trans' de vivre librement : soit leur transidentité n'est tout simplement pas admise, soit elle l'est à condition de faire une transition qui respecte les normes établies par le binarisme de genre. C'est ce système qui renvoie au système carcéral à travers un processus de surveillance et de punition par la marginalisation et l'exclusion, dans lequel l'ensemble des intégrant·e·s de ce système deviennent les garant·e·s de la norme.

Nous l'avons vu dans le premier chapitre, dans le centre de détention, les personnes ayant une expression de genre minoritaire sont au centre de cercles concentriques de mesures de sécurité, les éloignant toujours plus de l'extérieur. La multiplication des barrières à la fois symboliques et physiques est matérialisée par les portes et les grilles. À l'inverse, dans la société, elles sont renvoyées

[110] Le texte original: « ¡ *Todas las personas trans' somos privadas de libertad*!» a été traduit de manière littérale, afin de garder le nous, et rester fidèle à la situation d'énonciation qui renvoie à la revendication d'un groupe de personnes à son propre sujet.

toujours plus vers l'extérieur, vers la marge, loin de la norme. Elles sont exclues des cercles familiaux, du système éducatif, du monde du travail, etc. Cette fois-ci, les frontières et les barrières sont moins visibles, voire invisibles, mais certaines se manifestent aussi matériellement, et ces personnes finissent par être *enfermées dehors*, et pour beaucoup, *à la rue*. Ce chapitre permet un regard sur leur parcours personnel depuis l'intérieur, c'est un regard en arrière à partir de leur expérience carcérale. À travers des conversations collectives et individuelles et des thèmes abordés lors des ateliers, à partir de leur narration d'elles-mêmes, il s'agit ici de la reconstruction de leurs parcours de vie. Ces narrations nous permettront à la fois de mieux connaître les actrices de cette recherche, d'entendre leurs propres visions et analyses de leurs trajectoires personnelles, et tout cela à partir de leur expérience au présent qu'elles font de la privation de liberté. Nous pourrons ainsi dégager des questions communes, faire émerger des problématiques récurrentes, ainsi que percevoir des nuances et des aspects plus singuliers qui les enferment dans le genre.

Chacune des participantes ne s'est pas engagée et ne s'est pas livrée de la même manière, et les exercices partaient toujours d'un consentement éclairé et d'une participation volontaire. Certaines étaient plus ou moins présentes aux ateliers, et elles n'étaient pas toutes présentes du début à la fin de ma période de terrain. Ces différents éléments dus au contexte et à la temporalité ont contribué à constituer une recherche dont la particularité est de reposer sur un recueil de données ou de propriétés nombreuses pour certaines enquêtées et plus limitées pour d'autres. C'est ainsi que quatre personnes peuvent être considérées comme des informatrices privilégiées : Miah, Anaya, Isis et Nathaly. Ce sont leurs histoires et leurs parcours que nous allons suivre dans ce chapitre. J'apporterai aussi des éléments se référant à Nicole, Soraya et Vanessa, même si je n'ai pas à leur sujet autant d'informations, notamment concernant leur vie sociale. Les thèmes abordés et les questions soulevées lors des ateliers pour l'écriture des parcours de vie concernaient leur construction personnelle et leur expérience en relation au genre. Lors de la réalisation de parcours de vie on peut s'intéresser aux faits en soi, mais aussi aux éléments qui leurs apparaissent importants à elles, en ce qui concerne le genre – que ce soit à partir de leurs constructions identitaires ou de

la conception systématique du genre – mais pas seulement. Ce qui nous intéresse ici, c'est comment elles perçoivent elles-mêmes leurs histoires, comment elles se perçoivent elles-mêmes, comment elles se racontent. Nous aborderons dans une première partie les parcours de vie des différentes participantes, qui ont été reconstitués à partir des discussions informelles et des activités réalisées lors des ateliers. Puis dans une deuxième partie, il s'agira de croiser les catégories communes d'analyse, pour mettre en évidence les similitudes des différents parcours, ainsi que les particularités de chacune.

I. Parcours de vie

Ces parcours de vie reprennent le discours et la narration des participantes, ils ont parfois une tonalité orale qui met en évidence à la fois leur point de vue personnel sur leur expérience, mais également leur façon de se raconter. Par ailleurs, le contexte et les conditions de recueil des données amènent à la construction de données qui manquent parfois un peu de précision. De par l'absence de matériel pour enregistrer, tout devait être consigné par notes dans le journal de terrain : parfois des phrases entières, mais souvent des fils rouges pour reconstruire et rédiger ensuite plus précisément. De plus, étant donné qu'il s'agissait d'ateliers collectifs, il était difficile d'approfondir individuellement certains sujets qui, lorsqu'ils n'avaient pas été traités entièrement, restaient en suspens. Cela se ressent dans la construction des parcours de vie.

1. Nathaly : de Pucallpa à Paris en passant par Lima ; de la déscolarisation aux ruptures familiales, en passant par le travail du sexe

La plupart des échanges avec Nathaly se sont déroulés en espagnol. Cependant, elle était souvent très agitée au moment de prendre la parole, et un peu confuse. Au fur et à mesure des ateliers, elle semblait un peu plus calme, et elle était plus compréhensible. J'ai appris pas la suite qu'elle avait commencé un traitement contre la dépression, et qu'elle était en période de sevrage pour une dépendance à l'alcool, ce qui semblait expliquer ces symptômes et cette confusion qui rendait parfois la communication difficile et le propos incohérent.

Nathaly a 44 ans. Elle est née au Pérou, près de Pucallpa, une ville de la région amazonienne. Elle a quitté l'école en *tercero de primaria* (l'équivalent du CE2). Elle ne sait donc ni lire ni écrire. Elle raconte qu'elle a commencé très jeune à « faire des bêtises avec les garçons », avec un groupe de copines. C'est comme ça qu'elle a commencé le travail sexuel. Elle avait une bande de copines avec qui elles se soutenaient quand elles avaient des problèmes avec la police. Par la suite elle a migré à Lima, prenant un peu de distance avec sa famille. Elle a deux sœurs et un frère. Sa mère la maltraitait et son père n'a jamais été présent. Malgré la distance, elle s'est toujours occupée de sa mère de qui elle s'est toujours sentie responsable. D'ailleurs, sa mère puis ses sœurs sont rapidement venues la rejoindre à Lima. Son frère vit maintenant en Argentine. De manière générale, elle n'est pas très acceptée dans sa famille, sauf quand elle gagne et qu'elle apporte de l'argent.

Quand elle est arrivée à Lima, elle a très vite retrouvé la même ambiance que dans sa ville d'origine : la rue et un groupe de « copines ». Elle travaillait de temps en temps dans un restaurant, mais ce n'était pas suffisant car il s'agissait seulement de donner « un coup de main de temps en temps » : « C'est toujours compliqué de trouver un travail stable et d'être respectée, pour nous les travesties[111]: ça se voit, on ne peut pas le cacher et beaucoup de gens se moquent, et souvent ils n'ont pas confiance[112] ». Finalement, elle finit par incarner le stéréotype qu'elle cherchait à éviter : elle se retrouve rapidement à exercer à nouveau le travail sexuel, assorti de vols à l'arrachée et de quelques arnaques. Pour elle, ce sont des choses courantes quand on vit dans la rue, ou qu'on travaille dans la rue. Elle passe quelques mois en prison à Lima[113]. C'est une prison d'hommes, où les femmes trans' sont à part, avec les auteurs d'agressions sexuelles. Mais elles ne sont pas complètement isolées des autres détenus. Elles

[111] En Amérique latine, le terme travesti peut être utilisé de manière péjorative, mais c'est aussi une catégorie que se sont réappropriées les personnes qui étaient désignées comme telles, devenant une catégorie d'auto-identification, parfois interchangeable avec trans', comme celui de maricas (plus spécifique à la Colombie).

[112] *«Siempre es difícil encontrar un trabajo estable y que te respeten para nosotras las travestis: se te nota, no lo puedes esconder y muchas veces la gente se ríe, no tiene confianza»* [JdT, Intervention 13 – 4 avril 2019].

[113] La description qu'elle fait de son expérience carcérale ressemble aux observations que j'ai réalisées dans la prison colombienne.

ont la possibilité de circuler au sein de l'établissement, entre les différents quartiers, notamment pour travailler comme coiffeuses : elles sont payées par les autres détenus, surtout pour les jours de visite. Elles paient un *sol*[114] au surveillant qui les laisse sortir et un *sol* à celui qui les laisse entrer. Nathaly gagne entre vingt et cinquante *soles* à chaque sortie, en plus du troc et des vivres qu'elle échange contre des coupes de cheveux. Lors de ses visites, elle peut donner à sa mère les denrées, et une partie de l'argent qu'elle gagne. Elle continue à participer aux frais de la maison et à subvenir aux besoins de sa mère depuis la prison. Lorsqu'elle vient en visite sa mère lui apporte de la nourriture cuisinée. Nathaly n'a pas besoin de grand-chose puisque son « *marido* » lui fournit tout ce dont elle a besoin : lessive, nourriture, etc., parfois il l'invite à manger (il y a un restaurant dans la prison). Avoir un « mari » au sein de la prison c'est avoir un protecteur et quelqu'un qui pourvoit à ses besoins. Ces relations sont tolérées par les surveillant·e·s.

Quelques temps après cette expérience carcérale[115], Nathaly est partie du Pérou, et elle est arrivée en France. Elle ne précise pas vraiment les motivations ni les démarches pour les préparatifs de son départ. Elle exprime le fait qu'après son expérience carcérale, elle ne voulait plus rester au Pérou, et qu'on lui a donné cette opportunité. On lui avait promis du travail, de l'argent[116]. Le contexte semblait favorable puisqu'elle voyait revenir des femmes d'Europe qui racontaient y avoir eu la belle vie pendant quelques années, avant de revenir avec beaucoup d'argent. Elle a eu cette opportunité, elle n'a pas trop réfléchi aux conditions qui l'attendaient et n'a pas posé beaucoup de questions. Elle se doutait qu'il s'agissait de travail du sexe, mais pour elle, cela ne pouvait être qu'une bonne opération économique : elle exerçait déjà le travail du sexe au Pérou, et elle voyait simplement la possibilité de revenir avec une somme d'argent suffisamment importante pour se mettre à l'abri et aider sa famille.

[114] Le sol est la monnaie péruvienne. Un sol équivaut environ à 0.3 euros.
[115] Elle ne précise pas vraiment le temps, elle parle de quelques mois.
[116] Là aussi elle ne donne pas vraiment de précision sur la façon dont elle a eu cette opportunité, à certains moments elle évoque « les copines qui revenaient », mais je n'ai pas réussi à savoir s'il s'agissait d'un réseau établi et quelles étaient les conditions exactes. Par ailleurs, sa motivation pour partir n'est pas très claire non plus.

Depuis son arrivée en France elle a exercé le travail sexuel jusqu'à peu. Elle décrit des conditions de travail qui deviennent trop fatigantes pour elle, notamment en hiver avec le froid, d'autant plus qu'elle est malade (elle est porteuse du VIH) et qu'elle souhaite commencer à prendre soin d'elle. Fatiguée par les conditions de travail et ne souhaitant plus prendre autant de risques, elle a décidé d'arrêter le travail sexuel et de changer de mode de vie. Grâce à une association spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement vers l'autonomie des personnes en situation de précarité et d'exclusion via l'hébergement, les soins et l'insertion, elle a trouvé une formation rémunérée pour devenir agente d'entretien, et un hébergement. Elle a déjà fait deux stages comme agente d'entretien, le premier dans un hôpital, et le second dans un hôtel de luxe. Cela lui plaît, d'autant plus que les gens étaient contents de son travail. Cependant, le lien avec l'association n'est pas évident : on lui demande de participer un peu plus dans les activités proposées, de ne pas seulement bénéficier du logement sans s'impliquer personnellement. Mais elle a du mal à trouver sa place et à s'intégrer à un groupe. Elle se sent très différente. Il semble que c'est la première fois que cette association accompagne une personne trans'. Dans tous les cas, elle est la seule parmi les usager·e·s actuel·le·s, et elle ne se sent pas très à l'aise, surtout avec les autres personnes accompagnées. Elle, de son côté, reconnaît qu'elle a du mal à laisser complètement de côté sa vie d'avant et pense que c'est d'ailleurs plus ou moins pour ça qu'elle est arrivée en prison.

Nathaly ressent une forme de contradiction qui passe par la tension entre ce dont elle a besoin pour prendre soin d'elle, et ses impulsions qui la poussent à retourner vers ses habitudes : le travail sexuel lui permet de gagner beaucoup d'argent en peu de temps, mais ce qui lui pose problème, c'est le mode de vie que cela implique. Et c'est cela qui ne lui convenait plus. Elle remarque que grâce au travail du sexe, on peut gagner beaucoup d'argent, mais on en dépense aussi plus facilement. Elle est tiraillée entre un mode de vie plus sain pour elle et la possibilité de gagner certaines sommes d'argent, ce qui lui permet d'envoyer de l'argent à sa famille au Pérou. Avec sa formation et par la suite avec un emploi d'agent d'entretien, ce sera plus difficile. Mais parce qu'elle se sent fatiguée, et pour des raisons de santé, elle pense que c'est le mieux pour elle :

> « J'en fais beaucoup, mais ma mère elle le voit pas : j'ai volé des clients… Je me débrouillais pour que les hommes me tripotent (elle se touche les seins), je les serrais dans mes bras, et pendant ce temps-là je leur faisais les poches, je leur prenais cinquante, cent euros, parfois plus… C'est comme ça que je les volais. Comme ça, et avec la prostitution. Je faisais ça au bois de Boulogne, après j'allais à République… Et comme ça à deux ou trois endroits différents. Et puis je prenais un taxi et je partais… Je sais que c'est pas bien… Mais comme ça, j'avais de quoi envoyer de l'argent à ma famille. En un week-end, j'avais cinq cent ou mille euros. Mais maintenant c'est fini… Maintenant pour moi, pour moi, pour moi… Je veux terminer ma formation, je veux être tranquille. [JdT, Intervention 13 — 4 avril 2019] [117]»

Les conditions de travail sont dures, surtout l'hiver : il faut marcher dans le bois malgré le froid, le vent, la pluie, pas d'endroit pour s'abriter, le parapluie qui se retourne avec le vent et se retrouver toute mouillée dans le froid... Se mettre des épines dans les pieds, s'érafler les jambes. Parfois même c'est dangereux, c'est isolé. Dans le bois de Boulogne, elle trouve que c'est effrayant, il arrive qu'elle doive courir car des clients mécontents sortent des armes. Elle est fatiguée de supporter ces conditions par tous les temps, en hiver, et les jours de fête, pour envoyer de l'argent à sa famille.

Malgré cela, la relation est toujours compliquée : elle, même si les conditions sont difficiles, elle le fait pour pouvoir leur envoyer de l'argent. C'est pour cela qu'elle est allée travailler même le jour de Noël dans le froid. Sa famille la respecte quand elle envoie de l'argent. Quand elle n'envoie rien ses sœurs l'ignorent, se moquent d'elle et la maltraitent. Elles arrêtent de répondre à ses appels et il devient difficile à Nathaly d'avoir des nouvelles de sa mère. Sa famille l'accepte telle qu'elle est tant qu'elle envoie de l'argent, sinon elle est rapidement renvoyée à sa différence comme femme trans'. Ses sœurs recommencent à s'adresser à elle au masculin, la rabaissent et l'insultent. C'est pour cela que maintenant elle veut penser à elle, mais elle a du mal à se détacher de sa famille, même si elle est loin. Pourvoir économiquement à la vie de sa famille lui permet d'y avoir une place et un rôle,

[117] *«He hecho mucho pero mi madre no valora : he robado los clientes, y hacía que los hombres me tocaran (toca su pecho), los abrazaba y mientras tanto les sacaba de los bolsillos 50, 100, a veces más… y así los robaba, y con la prostitución. Y hacía eso en el bois de boulogne… Después me iba para Republique… Y así en 2 o 3 lugares, y me tomaba mi taxi… Yo sé que no está bien… Pero así tenía para mandar a mi familia… Así el fin de semana tenía 500 o mil euros… Pero ahora ya no… ahora, para mí, para mí, para mí. Quiero terminar mi formación, quiero estar tranquila.»*

surtout auprès de sa mère. Avec ses économies et l'argent qu'elle a envoyé, Nathaly a acheté une maison au Pérou. Ce sont sa mère et ses sœurs qui y vivaient. Mais sa mère a vendu la maison en son absence, sans le lui dire, et a dépensé l'argent « sans lui donner un centime[118] », pour aller rejoindre son fils en Argentine. Nathaly continue tout de même à lui envoyer de l'argent pour les frais du quotidien. Mais depuis qu'elle a commencé sa formation c'est très difficile et elle lui envoie de moins en moins d'argent. Après cet incident, Nathaly a confié ses économies à une belle-sœur en qui elle a confiance (c'est la seule personne en qui elle a confiance[119]). Elle pense qu'avec cet argent, elle a de quoi monter un beau salon de coiffure au Pérou, ou un restaurant. Ça lui permettrait de retourner au Pérou et d'avoir des revenus qui lui permettront de changer son rythme et ses conditions de vie. Mais le problème, c'est qu'elle pense que cela ne sera pas suffisant pour qu'elle puisse payer son traitement pour le VIH : celui-ci lui coûterait environ mille dollars. En France, on le lui donne gratuitement. Si elle veut vivre, elle est donc obligée de rester en France car c'est un traitement à vie, et qu'au Pérou elle n'arriverait pas à se le payer.

Nathaly fait état d'une dépendance à l'alcool : « je commençais le mercredi…dix cannettes de bières. Et ensuite le jeudi, dix ou quinze, et le vendredi et le samedi encore quinze à chaque fois… Et la vodka, et le whisky… [JdT, Intervention13 — 4 avril 2019][120]». Selon elle, l'alcool lui « fait faire des bêtises » : c'est quand elle a bu qu'elle « cède à la tentation », mais elle se sent trop âgée pour continuer à avoir ce mode de vie. Lorsqu'elle décrit la tentation, elle se réfère à deux éléments : l'appât économique pour améliorer sa vie à elle et envoyer de l'argent à sa famille (cela est devenu difficile avec le salaire de la formation), et le fait de répondre à son désir et aux avances qui lui sont faites comme travailleuse du sexe.

---

[118] Texte original: « *No me dio ni un centavo!* »

[119] Cela souligne son isolement social, même au sein de sa propre famille. Elle déclare que sa belle-sœur est la seule personne en qui elle a confiance pour envoyer de l'argent, mais elle n'a en réalité aucune garantie que son argent existe réellement quelque part.

[120] «*Empezaba el miercoles… 10. Y después el jueves 10 o 15 y el viernes y el sábado como 15. Y el vodka o el whisky…., »[JdT, Intervention 13 – 4 avril 2019].*

En France, elle n'a pas beaucoup de personnes sur qui compter. Son soutien, c'est l'association qui la loge, une autre association qui l'a aidée pour obtenir les médicaments pour le VIH, et « quelques copines » avec lesquelles elle travaille. Elles se soutiennent au quotidien et dans le travail pour être sûres qu'elles ne sont pas en danger, mais pour le reste, elle n'est pas très entourée. Elle a un petit ami qu'elle connait depuis environ six ans. Il prend soin d'elle de temps en temps quand elle est en difficulté, il lui est arrivé de payer l'hôtel pour qu'elle ne dorme pas dehors l'hiver. Mais ils ne vivent pas ensemble. Au départ c'était un client, mais ils ont développé une relation particulière. C'est la seule personne qu'elle a prévenue de son incarcération. Il lui a écrit une lettre pour lui rendre visite, mais n'a finalement pas pu venir.

Ses perspectives pour la sortie sont floues : l'association où elle était logée et qui faisait le suivi de sa formation a repris possession de son logement pendant son incarcération. Elle ne sait donc pas si elle pourra ou non continuer sa formation et si elle aura un logement à sa sortie.

2. Miah : parenté, parentalité et migration

Miah a 29 ans, elle vient d'une ville de la région de Belén Para au Brésil. Elle y a grandi avec sa famille dans un quartier éloigné du centre. C'est un quartier pauvre, marginalisé, à l'extérieur de la ville et où la plupart des gens vivent de l'économie informelle avec un revenu journalier[121] : vendeur·euse·s dans la rue, marchand·e·s ambulant·e·s, personnes qui font des ménages (employées domestiques) ou des travaux à domicile à la journée, recycleur·euse·s[122] et tous types de rémunération informelle. Elle vient d'une famille nombreuse de sept frères et sœurs, sa mère est croyante et pratiquante, elle a donné à chacun de ses enfants le nom d'un saint, en fonction de ses vœux et des promesses qu'elle a faites à différents saints. Son prénom de naissance à elle était aussi le nom d'un

[121] Les personnes qui vivent avec le revenu journalier sont payées à la journée. Elles n'ont pas de salaire mensualisé. Elles doivent aller travailler tous les jours, car l'alimentation journalière dépend de ce qu'elles gagnent chaque jour.

[122] Recycleur·euse·s : ce sont les personnes qui passent dans les rues et récupèrent (souvent dans les poubelles) les matériaux recyclables pour les vendre au poids dans des usines ou des endroits qui les recyclent.

saint. Plusieurs fois dans l'année, à des dates précises, sa mère réalise des rituels qui sont sa manière de payer son tribut aux saints auxquels elle a fait une promesse. Une famille catholique donc, croyante et pratiquante. Miah, elle, s'est détachée de la religion catholique, mais elle est croyante, et elle pense qu'elle a sa place dans les rangs d'une église ou d'une religion. Pour elle, si certaines personnes ne l'y acceptent pas parce qu'elle est une femme trans', alors ce sont elles qui ne comprennent pas ce qu'est la spiritualité, et elle va chercher une place ailleurs. Ce qui importe pour elle, c'est la relation spirituelle, le lieu et les personnes qui l'accompagnent importent peu. Ainsi, elle expérimente la religion à ses manières, et ses pratiques sont des éléments glanés auprès de différentes églises qu'elle a fréquentées, et qu'elle s'est appropriés. Considérant que sa foi lui appartient, elle a juste cherché de l'aide et des outils pour nourrir ses pratiques spirituelles auprès des différentes églises qui voulaient bien d'elle.

Miah est particulièrement liée à sa mère et à ses sœurs. Elle parle peu de son père, mis à part pour parler de sa violence et de son intolérance. Elle en a peur. Miah avait deux sœurs trans' : l'une est morte et l'autre vit à Sao Paulo. Lorsque sa sœur aînée a annoncé qu'elle était une femme son père l'a poursuivie avec une arme à feu, a essayé de lui tirer dessus mais n'a pas réussi. À la suite de cet épisode, elle n'est jamais revenue à la maison. Elle est partie à Sao Paulo. Son autre sœur est morte dans des circonstances étranges, Miah pense qu'elle a été assassinée par des membres d'une bande criminelle. Elle n'avait pas eu le temps de commencer sa transition. Elle a une autre sœur qui est lesbienne. Et quant à ses autres frères et sœurs, elle les évoque assez rarement de manière spécifique, même si elle parle de son attachement à sa famille en général.

Miah a eu une fille à l'âge de quinze ans (elle a donc quinze ans au moment où Miah se trouve à Villecourt). Sa fille a une dizaine d'années quand Miah commence son processus de transition, vers vingt-quatre ans. Sa compagne n'est pas particulièrement accompagnante, mais au début, elle lui semble compréhensive, et patiente vis-à-vis de la situation. Peut-être pense-t-elle que c'est quelque chose de temporaire. Mais finalement la situation devient difficile : la transition de Miah implique une reconfiguration des relations et des schémas familiaux. Cette transition engendre des remises en question personnelles pour

sa compagne qui finissent par fracturer la relation[123], et Miah retourne vivre chez ses parents. Pour elle, la relation avec sa fille se passe bien. Elles habitent dans le même quartier, et de temps en temps celle-ci vient lui rendre visite. Miah pense que pour sa fille la situation n'est pas évidente. Il arrive que sa fille l'appelle « maman[124] », mais elles n'ont jamais vraiment parlé du sujet. Elle ne sait pas si c'est parce qu'elle se sent à l'aise ou si c'est pour lui faire plaisir.

La mère de Miah la soutient et l'accompagne, même si elle ne semble pas comprendre entièrement ce que traverse Miah. Avec elle non plus, elle ne parle pas de sa transition, ni de ce qu'elle ressent face à toute cette situation. Elle l'appelle Miah, et la traite « comme sa fille », il y a une certaine complicité quand elles sont toutes les deux. Mais il y a toujours un silence, un traitement différent quand son père est présent. C'est comme un théâtre et comme si cette compréhension n'existait pas. La relation avec son père est plus difficile, presque inexistante. Suite à ce qu'il s'est passé avec sa sœur, Miah a peur de sa réaction et elle ne veut surtout pas lui raconter qu'elle aussi, elle est trans'. Son père le sait, mais c'est tabou et il ne connaît pas le prénom qu'elle a choisi. Elle préfère donc partir à Sao Paulo pour réaliser définitivement sa transition, plutôt que de continuer à se cacher. Elle y rejoint ses sœurs qui sont parties pour les mêmes raisons : l'une est trans' et l'autre lesbienne, et elles ne se sentaient pas en sécurité chez elles, avec leur père. Par ailleurs Sao Paulo est une plus grande ville qui offre davantage d'opportunités de travail. Malgré tout, elles font face aux discriminations : Miah a d'abord travaillé dans le travail sexuel avec sa sœur qui est lesbienne[125], puis avec son autre sœur qui est trans' dans une clinique illégale de chirurgie esthétique, jusqu'à ce qu'elle fasse son voyage en France. C'était une opportunité pour gagner de l'argent afin de payer ses opérations, peut-être aussi une occasion de sortir de la précarité, voire de quitter le pays.

[123] Laurence Hérault (2015) explique que le conjoint ou la conjointe d'une personne trans' fait généralement face à une période de remise en question personnelle à propos de son identité, notamment en ce qui concerne son orientation sexuelle.
[124] « *Mãe* »
[125] Quand Miah parle d'elles, ou qu'elle me les présente avec les photos, elle ne mentionne jamais leurs prénoms, elle dit « ma sœur qui est trans' » ou « celle qui est lesbienne ».

Suite à l'élection de Bolsonaro en octobre 2018, l'instabilité a augmenté pour les personnes trans' car elles ont fait face à une forte vague de violences, et la précarité est devenue plus prégnante. Surtout pour celles qui n'ont pas un bon *passing*[126] et pas de stabilité économique. Et elles sont d'autant plus exposées lorsqu'elles exercent le travail sexuel dans la rue. C'est pour cela que ce voyage en France était une opportunité pour Miah : il lui permettrait de gagner l'argent nécessaire pour réaliser les chirurgies nécessaires, et de gagner une belle somme d'argent pour sa famille. Elle a peur et elle sent que c'est risqué de rentrer au Brésil. Elle ne le dit pas clairement, mais laisse comprendre que c'est aussi à cause de son mode de vie (travail du sexe) et de son identité de genre. En Amérique du sud, l'espérance de vie pour les personnes trans' est estimée à trente-cinq ans (Blas y Sardá-Chandiramani, 2016). C'est lié à la fois aux conditions de vie marginalisées, au recours aux chirurgies illégales et aux travesticides/transféminicides. Miah ne connaît de la France que la maison d'arrêt et les personnes qu'elle y a rencontrées. Sa famille sait qu'elle est en France, mais elle ne leur a pas dit qu'elle est incarcérée. Elle leur dit qu'elle a des problèmes avec son téléphone, qu'elle travaille beaucoup et que c'est pour ça qu'elle ne peut pas donner beaucoup de nouvelles. À sa sortie, elle aimerait aller à la Tour Eiffel, juste pour prendre une photo, pour pouvoir dire qu'elle était vraiment en France.

Pour pouvoir faire ce voyage, Miah est venue comme mule, en transportant de la drogue[127]. Mais elle a été arrêtée à son arrivée à l'aéroport Charles de Gaulle et amenée directement à la maison d'arrêt dans l'attente de son jugement. Elle faisait le voyage pour lequel elle devait être payée, pensait rester quelques temps en France puis repartir, peut-être en profiter pour travailler quelques semaines, peut-être rester en France. Ce voyage, elle le voyait comme une opportunité

[126] Le *passing* se réfère au fait d'avoir une expression de genre correspondant au genre de destination, et qui ne laisse pas apparaître le fait que la personne concernée est trans'. Ce sont souvent celles qui sont le plus vulnérables initialement qui ont un moins bon *passing,* car elles n'ont pas les moyens pour réaliser des opérations chirurgicales, ou de suivre un traitement hormonal qui favorisent un meilleur *passing*.

[127] Elle ne précise pas vraiment comment elle a eu cette opportunité, ni comment s'est organisée la transaction avec les passeurs, car elle n'était pas à l'initiative du trafic, mais une simple mule.

économique ou une charnière dans sa vie, afin de sortir de l'instabilité et de la précarité. Ici ou là-bas, elle ne savait pas trop.

Ses perspectives pour la suite varient au cours de son incarcération : elle oscille entre projections en France ou au Brésil. À certains moments elle évoque le fait de sortir du travail du sexe, définitivement. À d'autres, elle le voit comme l'opportunité de gagner de l'argent au Brésil pour revenir en France. Lorsqu'elle est condamnée à une Interdiction de Territoire Français, elle envisage de revenir avant dix ans. Elle évoque la peur de retourner au Brésil, et le fait de ne pas avoir d'alternative que de vivre dans des conditions qui la mettront en danger.

3. Isis : un parcours semé de doutes

Isis a cinquante ans. Elle est originaire du sud de la France mais vit à Paris depuis des années. Elle a un master en droit, elle fait de la photographie et a été employée par une association LGBTQI+. Ses relations familiales sont particulièrement fissurées, malgré des essais de reprises de liens. La relation avec son père est quasiment inexistante, celle avec sa mère très distendue et celle avec sa sœur distante, elles ont dix-neuf ans d'écart, et étant l'aînée, elle n'a pas grandi avec elle. D'autant plus qu'elle voit très peu ses parents. Ces derniers continuent à la genrer au masculin, et lui demandent (surtout le père) de se comporter, de s'habiller et d'être un homme lorsqu'elle est avec eux. L'injonction de ses parents et de sa famille à être ce qu'elle ne veut pas être, l'incite dans son processus identitaire à se définir et à choisir intégralement son camp. Lorsqu'elle en parle, elle mentionne sa « mère biologique » ou parle de sa « pseudo-famille » : son « pseudo-père » et sa « pseudo-mère ». Pendant son incarcération elle a une correspondance avec cette mère biologique, qui s'adresse à elle en continuant à écrire à « son fils ». Isis dit qu'elle continue à jouer ce rôle de « faux fils » pour lui faire plaisir, qu'elle s'en est détachée et qu'elle joue un rôle.

Depuis un an avant son arrestation, elle était hébergée par une amie qui lui prêtait un studio à Paris et vivait avec le moins de choses possible. Elle s'est débarrassée d'un grand nombre de choses pour que l'ensemble de ses affaires puisse rentrer dans deux sacs, ne pesant pas plus d'une trentaine de kilos au total. Auparavant, elle avait développé son activité comme photographe pendant dix-huit ans :

d'abord dans le milieu de l'immobilier puis dans le domaine artistique, avec des performances, des expositions et un peu de théâtre. Puis elle est entrée comme salariée dans une association LGBTQI+ nationale comme représentante de l'identité trans'.

Isis a commencé sa transition lorsqu'elle était âgée d'une trentaine d'années, après une vie remplie de questionnements sur le sujet. Mais le début de la transition ne signifie pas la fin des interrogations, bien au contraire. Elle a maintenant plus de cinquante ans, elle fait des allers et retours, un va et vient entre femme trans' et androgyne dans sa façon de se définir, et de se construire. Elle se définit comme androgyne parce qu'elle aime jouer avec l'ambiguïté entre la féminité et la masculinité, et elle ne veut pas abandonner son côté masculin. Cependant elle constate qu'elle explore et qu'elle développe de plus en plus sa féminité. S'étant débattue longtemps avec ces hésitations, à son arrivée à Villecourt, cela ne faisait qu'un an et demi qu'elle avait commencé à prendre des hormones pour sa transition, soit depuis l'âge de quarante-huit ans. Elle constate qu'à la différence de certaines femmes trans', ses préoccupations et ses questionnements sur son genre ne sont pas nés ou n'ont pas été accompagnés de doutes sur son orientation sexuelle[128], puisque ce n'est pas le fait d'être attirée par des garçons ou des hommes qui l'a amenée à s'interroger sur son identité de genre. Elle se définit comme lesbienne et elle a toujours aimé les femmes.

Dans sa vie, elle évoque un sentiment d'hésitation, de jamais être à sa place sans savoir pourquoi les choses ne fonctionnent pas vraiment : chaque fois qu'elle se rapproche d'un succès, elle sent que c'est elle « qui le fait capoter », en partie à cause de ses préoccupations et de ses incertitudes à propos de son identité, comme si elle n'arrivait pas à se projeter réellement dans autre chose tant qu'elle sera dans le doute à ce sujet. Ses études de droit, la photographie, rien ne

[128] Cette remarque met en évidence que Isis ne se situe pas dans un schéma hétérosexuel, mais souligne la prégnance de l'hétéronormativité dans les cas où c'est le désir homosexuel qui vient questionner le genre. Cela révèle l'interrelation entre identité de genre et orientation sexuelle. Plus exactement, quand Isis se réfère au fait que certaines femmes trans' se définissent comme femmes parce qu'elles aiment les hommes, elle met en exergue la puissance du système hétéronormatif qui conduit certaines personnes qui ne rentrent pas dans la norme à s'interroger sur leur identité de genre.

fonctionne vraiment… Elle ressent une grande solitude, quelque chose qui la sépare des autres depuis toujours. Pour elle, aller vers la féminité c'est aller vers un autre moi. Mais cela lui fait peur car elle se demande si cela revient à aller vers une solitude dont elle ne reviendra jamais. En tant que garçon, elle a toujours eu besoin d'une validation par l'autre. « Il y a quand même des hésitations dans la transidentité, c'est une aventure folle » [JdT, Intervention 11 — 1 avril 2019], elle a parfois des retours vers le garçon, explique-t-elle. Des cycles d'allers et de retours. « Ce garçon n'a pas complètement disparu, il pointe son nez de temps en temps » [JdT, Intervention 11 — 1 avril 2019]. Et elle décrit cette relation à elle-même : « L'homme regarde la femme et la femme regarde l'homme dans la même personne ». Elle exprime qu'elle aimerait parfois se débarrasser de la dimension masculine de son désir.

Ses perspectives pour sa sortie sont changeantes, en fonction de la relation qui évolue avec sa mère biologique à travers un échange épistolaire, mais également de son processus pénal. Elle hésite à demander sa libération conditionnelle avant son procès, mais elle se demande pour aller où. Son incarcération lui semble bénéfique en certains points car elle lui permet de faire « une retraite » dont elle avait toujours rêvé.

4. Anaya : migration, ruptures familiales et négociations identitaires

Anaya a 21 ans. Elle est née au Portugal de parents Cap Verdiens. Elle est arrivée en France à l'âge de sept ans avec sa mère lorsque celle-ci s'est séparée de son père. Elles allaient initialement vers l'Angleterre pour rejoindre de la famille mais sont finalement restées en France. À la maison, elle parle portugais. Sa mère l'a élevée seule. Son oncle est venu les rejoindre par la suite. Anaya a vécu avec sa mère et son oncle. Mais depuis quelques années sa mère a un nouveau conjoint, lui aussi capverdien, avec qui elle a eu deux autres filles. L'une a trois ans et la seconde a un an, Anaya ne la connaît pas. Pour elle, c'est la nouvelle famille de sa mère et elle connaît très peu ses petites sœurs, elle n'a jamais rencontré la plus petite car elle était partie de la maison quand elle est née, puis elle a été incarcérée.

Anaya a un CAP pâtisserie, elle n'a pas vraiment exercé son métier : elle a attendu de terminer son CAP pour commencer sa transition car elle ne voulait pas faire face aux moqueries au sein de sa formation. Puis, une fois son diplôme obtenu, elle a commencé sa transition et n'a pas trouvé d'emploi dans son domaine. Elle a rapidement mis de côté la recherche de travail formel, à la fois à cause des refus répétés, mais aussi car elle avait peur : elle ne voulait pas renoncer à sa transition mais elle avait peur des discriminations et des commentaires. Étant donné que c'était le début de sa transition, celle-ci allait être évidente et elle n'avait pas le courage de s'y confronter. Elle avait vécu cela comme gay, et elle savait que ce serait pire si elle disait qu'elle était une femme, si elle assumait publiquement qu'elle était trans', et si elle n'avait pas un bon *passing*. De manière concomitante, la situation chez sa mère devenait insoutenable pour elle : elle devait se cacher, se changer en partant et en arrivant chez elle pour ne pas être vue « habillée en fille ». Entre la nécessité de partir de chez sa mère pour pouvoir être elle-même, et la difficulté à trouver un emploi formel, elle a petit à petit commencé à exercer le travail du sexe. Elle l'a fait par nécessité et car elle ne trouvait pas d'autres alternatives pour subvenir à ses besoins qui lui permettaient d'avoir un toit et de survivre, tout en étant pleinement elle-même. C'est une période très instable pour elle. Elle n'a pas vraiment de logement fixe, elle alterne entre les hôtels, les appartements des amies qu'elle a rencontrées dans la rue. Elle survit grâce à la solidarité et l'entraide du groupe de pairs, les autres personnes qu'elle rencontre dans la rue et qui exercent le travail du sexe, et plus particulièrement d'autres femmes trans'. Dans ce réseau de solidarité, il y a la mère d'une amie qui la reçoit pendant quelques semaines afin qu'elle ne soit pas complètement à la rue. Pour Anaya, cette personne joue un rôle important dans cette période difficile : c'est une mère qui non seulement soutient sa propre fille dans sa transition, mais qui l'accueille elle aussi et veille sur elle avec une bienveillance qu'Anaya n'a pas rencontrée dans sa propre famille. C'est pendant cette première période qu'elle est arrêtée et incarcérée une première fois. Lors de son arrivée, elle portait des vêtements considérés comme masculins, et elle ne connaissait pas l'existence du QS, elle est donc placée dans une aile réservée aux gays. Sa mère vient lui rendre visite de temps en temps.

Bien qu'elle vive en France depuis l'âge de sept ans, elle n'a pas la nationalité française, et sa peine est assortie d'un arrêté d'interdiction de territoire français (ITF). Une fois libérée, elle retourne donc au Portugal chez son père qu'elle n'a pas revu depuis qu'elle est arrivée en France à sept ans. Mais la relation est difficile : « C'est un machiste. Il ne comprendra jamais. C'est même pas la peine d'en parler avec lui. Il est agressif ». Après quelques semaines, elle rentre en France, malgré l'interdiction de séjour et préfère assumer le risque de retourner en prison à celui de vivre la violence de son père.

Elle rentre donc en France, mais la relation avec sa mère est toujours difficile : elle ne veut pas voir la situation de Anaya, elle n'accepte pas. Elle continue à parler de « son fils » et fait comme si la situation n'existait pas. Anaya continue l'exercice du travail du sexe et conserve le mode de vie qu'elle avait avant son incarcération. Lors d'un contrôle de police son ITF est constatée et elle est arrêtée quelques jours plus tard pour être à nouveau incarcérée. Comme elle portait des vêtements féminins, une perruque et des ongles à son arrivée, elle a été placée directement au QS. Cette fois-ci, sa mère n'est pas venue une seule fois la voir.

Pour sa sortie, Mariela l'a aidée à trouver un logement dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social (CHRS) ainsi qu'une formation en vente. Anaya a obtenu une permission de 48h afin qu'elle puisse avoir un entretien dans la structure de formation, qu'elle valide son inscription et qu'elle visite le lieu d'accueil. Cette journée a été l'opportunité pour retrouver sa mère, en présence de Mariela qui faisait la médiation pour la reprise de contact. Suite à cette permission, sa mère a proposé à Anaya de retourner vivre chez elle, en s'engageant à faire des efforts. Anaya est contente que les liens se rétablissent, mais elle sait que ce n'est pas si simple. Elle préfère avoir son indépendance car bien qu'elle dise vouloir faire des efforts, elle sait aussi que de la part de sa mère, c'est aussi une manière de garder un œil sur elle, et de vouloir la convaincre de renoncer à sa transition.

5. Vanesa, 6. Soraya et 7. Nicole

Vanesa est brésilienne, elle a quarante ans et elle vit en France depuis une quinzaine d'années. Elle exerce le travail du sexe. Elle est d'abord arrivée en Italie

où elle a passé quelques années avant de venir en France. En réalité, elle a fait plusieurs allers-retours entre les deux pays, avant de s'établir en France. Elle vit dans un appartement en Île-de-France. Elle a été mariée et n'a donc plus de problèmes de papiers. Elle a été arrêtée pour un délit mineur en France, et pour lequel elle n'a pas été condamnée. Elle a été jugée en Italie pour des accusations de proxénétisme, mais ne s'est pas rendue au procès. Elle est ici en attente de savoir si elle va être libérée ou si l'institution carcérale va la remettre directement aux autorités italiennes. Finalement, elle est libérée du jour au lendemain.

Nicole est Brésilienne, elle a trente-quatre ans. Elle était en école d'infirmière au Brésil où elle vit avec ses parents. Elle parle un peu français. Elle est arrivée directement de l'aéroport à la prison. Elle parle très peu lors des ateliers, et elle a refusé d'y participer à de nombreuses reprises. Elle a d'abord eu une période où elle ne voulait plus sortir de sa cellule car elle était dans l'attente de son départ et ne voulait plus voir personne. Puis elle a exprimé ne plus vouloir parler de genre et de ces questions, et par conséquent elle ne venait plus à nos activités.

Soraya est française, elle a vingt-six ans. Elle est arrivée par transfert de Guadeloupe où elle était déjà incarcérée. Son transfert a eu lieu pour deux raisons qui sont liées : établir sa protection au sein de l'institution pénitentiaire, et qu'elle puisse avoir un projet de sortie en Métropole (elle serait en danger si elle restait en Guadeloupe). Elle a particulièrement peu assisté aux ateliers car elle est arrivée très tardivement pendant la période de mon terrain, et dès son arrivée, elle a été mise en isolement total : elle avait passé la nuit à appeler les surveillants par l'interphone et à hurler, puis elle avait essayé de mettre le feu à sa cellule. Lorsque je lui ai demandé par la suite ce qu'il s'était passé, elle m'a répondu qu'elle n'était pas habituée et qu'elle ne supportait pas la solitude. Par ailleurs, les relations au sein du groupe semblaient plus distantes lorsqu'elle était présente, peut-être parce qu'elle est arrivée la dernière et que le groupe n'avait pas encore assez confiance en elle. Cependant elles semblaient presque la craindre et ont manifesté en son absence qu'elle perturbait leur tranquillité, que depuis qu'elle était là, elle attirait beaucoup l'attention des surveillants.

***

Maintenant que nous avons rencontré l'ensemble des participantes et pris connaissances de leurs parcours de vie, il s'agit d'examiner les points de tension, les éléments qui éclairent notre réflexion, en gardant à l'esprit la réflexion et l'invitation d'Emmanuel Beaubatie :

> « Les mouvements trans' dénoncent aussi les violences et les discriminations indirectement produites par ces protocoles de prise en charge, qui engendrent une phase d'inadéquation entre sexe social, apparence physique et papiers d'identité. Pendant cette période délicate, les individus se trouvent exposés à de nombreuses difficultés administratives et ne peuvent généralement accéder ni à un travail ni à un logement. Les risques sont alors considérables. Toutefois, ces aspects matériels intéressent relativement peu les chercheurs qui se penchent sur les parcours trans' » (Beaubatie, 2021, p. 12)

Et, c'est bien parce que nous avons observé ces violences, que ce chapitre met en évidence, à travers les parcours de vie, la construction sociale du genre, non seulement à travers le corps et les expressions de genre, mais également dans les interactions qui produisent et fabriquent les systèmes de dominations et les relations de pouvoir. Nous ne mettons cependant pas de côté les questions relatives au processus de la transition, que nous verrons dans la seconde partie de cette thèse.

II. Désaffiliation

À la lecture de ces éléments biographiques, il faut souligner que les parcours de vie des participantes n'engagent que leurs expériences et ne sont pas représentatives de l'ensemble des femmes trans'. La plupart des enquêtées ont des parcours représentatifs des femmes trans' issues des milieux les plus précaires. Bien qu'il y ait des disparités et des différences entre elles, il s'agit tout de même de voir et d'analyser leurs points communs, et ce qui constitue, selon elles, les raisons de leur marginalisation et de leur exclusion.

1. Famille

La famille est le premier espace de socialisation et ses codes, son mode de fonctionnement, ses normes laissent une empreinte et modèlent les individus,

notamment dans leur construction du genre. Pourtant, ou plus précisément, c'est un des premiers endroits où l'exclusion et la marginalisation se font sentir et sont évidentes pour les personnes trans'. Toutes les personnes qui ont participé à l'enquête ont fait part de discrimination et de violences au sein de leur famille. Sur ce sujet, il me paraît important de reprendre la réflexion introduite dans le chapitre précédent sur la perception et la construction de la famille pour les personnes LGBTQI+. Et cela en reprenant les différentes réactions, propositions et réponses qui ont été faites lorsque j'ai proposé d'aborder le thème de la famille en atelier.

> Je leur propose de parler de leur famille, et de leurs proches et de faire un arbre généalogique. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des liens de parenté biologique, et il est possible d'y intégrer des personnes qu'elles considèrent comme leur famille ou leurs proches.
>
> Il y a peu de réponses et je me sens un peu désemparée face au silence. L'activité ne prend pas et je ne sais pas vraiment comment faire. Alors, je dessine le mien, et je leur parle de mes parents, de mes frères, le parcours de chacun et les invite à en faire autant.
>
> Isis me répond la première : « avec tout le respect, c'est un schéma un peu classique... Moi j'ai jamais voulu de ma famille : mes parents, et même ma sœur. Je pensais pas, j'ai toujours eu une attitude un peu protectrice avec elle, je pensais que je devais la protéger, et maintenant je me dis que même elle... je n'en voulais pas vraiment. » […] « Et tout cela je ne l'ai accepté que très récemment, il y a quelques jours même, ici, il y a deux ou trois jours... » « En fait je crois que ça fait depuis longtemps, presque depuis toujours que j'ai ce rejet, cette disruption… ça a commencé quand j'avais cinq ans, j'ai fait un rêve… » […[129]] « Pendant longtemps j'ai joué un rôle, un faux fils, j'ai accepté ça pour ma mère, après tout pourquoi pas, si ça lui faisait du bien à ma mère biologique ! » « Après je parle de tout ça, parce que je sais, je sens que je ne vais pas être jugée... c'est un espace où je sais qu'on ne va pas me juger. »
>
> La première phrase de Nathaly lorsqu'elle commence à parler est « ma famille n'a pas d'importance pour moi, ce qui m'importe c'est ce que je vis ici. Maintenant, je pense plus qu'à moi. Ma famille m'a méprisée[130].» Puis elle raconte sa relation difficile avec sa famille, depuis l'enfance et jusqu'à aujourd'hui : l'absence de

[129] Isis raconte un rêve qu'elle considère comme sa première manifestation ou prise de conscience de transidentité. Nous reviendrons plus précisément sur ce rêve dans le chapitre 5.

[130] Texte original: "*Yo no valoro mi familia, valoro lo que yo vivo acá. Ahora me valoro a mi sola. Mi familia me ha despreciado*"

son père, sa mère qui la maltraite mais qu'elle continue à aider au quotidien.

Anaya ne veut rien dire au sujet de sa famille[131].

Miah souhaite attendre la prochaine fois pour pouvoir apporter des photos et me les présenter. [JdT, Intervention 12 — Lundi 1er avril 2019]

[…]

Miah a apporté des photos pour me présenter sa famille. Elle m'explique où elle habite (Belem, Capanema, et à 18 km : Nora Travesa). Au fur et à mesure qu'elle me montre les personnes sur les photos, elle me raconte son histoire :

La relation avec sa mère qui la soutient, qui aide tous ses enfants. Alors que son père est particulièrement violent. Sa sœur qui est à Sao Paulo travaille dans une clinique clandestine de chirurgie esthétique (principalement pour les personnes trans'), son autre sœur dans la prostitution et les drogues. Lorsque son père se rend compte que son premier « fils » est trans', il lui tire dessus avec un pistolet (il la loupe). Du coup elle s'enfuit à Sao Paulo où elle monte une clinique clandestine de transformation. Miah a une autre sœur trans' qui était sa confidente. Celle-ci meurt violement dans un accident, mais elle était aussi liée à des personnes violentes proches de groupes illégaux (délinquance, drogues) et Miah me raconte le jour de l'accident, elle pense qu'il y a beaucoup de choses étranges. Miah parle d'elle en alternant « ma sœur » et « mon frère ». Lorsque je lui demande une précision, elle me dit que c'était une femme mais elle n'a jamais pu l'assumer pleinement à cause de la réaction de son père avec sa première sœur. C'est pour cela aussi que son père ne connaît pas le nom de Miah jusqu'au jour d'aujourd'hui. Il sait que Miah est trans' mais c'est tabou, il fait comme si de rien n'était. Elles étaient donc trois sœurs trans' (dont une qui est morte), une sœur lesbienne et trois autres frères dont elle parle beaucoup moins.

Sa fille l'appelle parfois « mère ». Quand elle était au Brésil, Miah faisait des allers-retours à Sao Paulo pour l'argent, car il n'y avait pas de travail à Belem. Elle travaillait un peu avec sa sœur à la clinique, et souvent dans la prostitution avec son autre sœur qui vit à Sao Paulo et qui est lesbienne. Ses autres frères sont à Belem.

En écoutant l'histoire de Miah, Isis fait une comparaison des expériences et des structures : elle parle des pères absents ou présents comme des rois despotes (mais absents de la relation d'éducation et d'accompagnement de leurs enfants). Et de la mère qui endosse le double rôle. Elle constate aussi une certaine androgynie de la mère, et fait le parallèle avec la photo de la mère de Miah et dit qu'elle voit une certaine androgynie. Anaya et

[131] Ce jour-là, elle a refusé de s'exprimer sur le sujet, mais elle en a parlé de nombreuses fois lors d'autres ateliers.

> Nathaly appuient particulièrement la description du père absent et la place de la mère qui doit assumer le double rôle.
>
> [JdT, Intervention 14 — 8 avril 2019]

La question de la famille est un sujet qui revient régulièrement, que ce soit lors des ateliers ou lors des conversations informelles. Dans un premier temps, sur la question des relations difficiles ou rompues, mais aussi sur le rôle que cela a eu dans leurs constructions personnelles. C'est à la suite de ces observations que l'atelier sur l'arbre généalogique a été proposé. Mais dans un premier temps, les réponses et les réactions m'ont déstabilisée car elles s'inscrivaient en opposition à ma proposition. En prenant du recul, elles m'ont finalement permis de percevoir une difficulté méthodologique dans mon approche, et surtout de voir que je leur posais la question à l'envers, ou que ce n'était pas la bonne question. En partant de mon expérience pour les inviter à participer à l'exercice, je partais d'un exemple qui les confrontait à nouveau à un modèle et une définition de la famille normative. Lors de la présentation de l'exercice, je leur avais proposé d'inclure des proches ou des personnes importantes pour elles sans que le lien soit nécessairement biologique, mais lorsque j'ai moi-même fait l'exercice, j'ai repris le schéma des familles nucléaires : je leur ai parlé de mes parents et de mes frères. Bien que j'aie partagé mon ouverture vers d'autres schémas possibles de conception de la famille, l'exemple que j'ai énoncé révélait une conception et perception de la famille à travers ce schéma normatif dans lequel elles ne se retrouvent pas nécessairement, et elles se sentent marginalisées. Et c'est à partir de ces mêmes représentations que j'avais construit ma proposition méthodologique. Cette réponse en négatif m'a permis de comprendre et d'analyser en creux la situation. Pour moi, il s'agissait de leur proposer une activité qui était un prétexte pour parler de leurs proches et des relations qu'elles entretenaient avec leurs familles, car j'avais déjà perçu qu'il s'agissait d'un sujet important et que nous devions l'aborder. Mais peut-être aurait-il fallu que j'aborde la question autrement ? Il ne s'agissait pas de se demander comment les relations familiales les avaient accompagnées dans leur construction, mais à l'inverse, comment ces relations familiales les avaient affectées dans leur construction, ou comment elles s'étaient construites en absence de ces relations, ou comment elles avaient été rejetées ou exclues de ces relations et ne perçoivent pas ces schémas comme un modèle de

référence mais plutôt comme quelque chose de négatif. Et de se demander ensuite quelles étaient les relations qui les avaient aidées à se construire ? Finalement, après maintes réflexions sur le sujet, j'ai compris que ce qui était important, c'était de voir ce qu'elles-mêmes définissaient comme la famille.

Des six personnes participantes aux ateliers, Nicole est la seule à avoir reçu un soutien familial dans sa transition. Toutes les autres font état de difficultés ou de ruptures des liens liées à leur identité. Chacune à des degrés différents, allant des moqueries et des mots, aux actions physiques. Les relations avec les familles et leur processus d'acceptation ne sont pas linéaires. Ils dépendent également de différentes variables qui peuvent être sociales, culturelles, religieuses, ou, comme le souligne Nathaly, économiques.

La question économique et affective soulevée par Nathaly précédemment est une question qui est apparue très nettement lors du travail de terrain en Colombie. Dans le contexte latinoaméricain où il n'y a pas les mêmes conditions de prise en charge des personnes ayant peu de revenus et le système de retraites quasi inexistant, l'apport économique des enfants pour le foyer des parents est une responsabilité importante, surtout dans les familles pauvres et vivant de l'économie informelle. Pour beaucoup de femmes trans', l'acceptation au sein de la famille passe par le rôle économique qu'elles jouent au sein de la famille. On ferme en quelque sorte les yeux, on tolère tant qu'elles représentent un apport pour la famille. L'acceptation est donc relative et conditionnée, pas explicitement, mais c'est visible dans les dynamiques familiales. Et cela signifie donc qu'il n'y a pas d'acceptation totale. Et c'est bien ce qu'énonce Nathaly quand elle déclare que si elle n'envoie plus d'argent, ses sœurs ne lui parlent plus, et commencent à nouveau à la mégenrer. Au niveau social, les périodes de prospérité favorisent l'avancement des droits, permettant d'aller davantage vers l'équité. À l'inverse, lorsque les sociétés font face à des périodes de stress, de manque, de mise à l'épreuve collective, les discriminations et les violences envers les minorités augmentent (Sanday, 1981). Ici on le constate à l'échelle familiale. Se conjugue à cet élément le fait qu'en travaillant et en envoyant de l'argent à leurs familles les personnes trans' achètent en quelques sorte leur acceptation et la tranquillité. Dès que

l'adversité ressurgit ou qu'elles ne remplissent plus leur rôle de *proveedora*[132], les discriminations envers elles reprennent[133]. Alors, elles sont condamnées à être discriminées, à ne jamais être sûres de la véritable acceptation dans la famille de leur transidentité quand elles ne donnent pas une contrepartie. Elles sont enfermées à la fois dans la différence et dans un rôle qu'elles doivent jouer pour acheter en quelque sorte leur acceptation au sein de la famille. La relation à la famille est fondamentale, notamment pour lutter contre la précarité qui touche les trans'. Si elles ont une famille qui les soutient, il est beaucoup plus facile pour elles d'éviter ou de réduire la précarité, alors que si ce n'est pas le cas, elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes et les nouvelles personnes qu'elles rencontrent, qui sont souvent dans la même situation de précarité.

Même si le soutien ne se fait pas directement, les personnes issues de classes sociales supérieures font face à une situation de précarité moindre dans leur parcours de transition (Beaubatie, 2021, p. 55). Elles retrouvent parfois dans leur cercle social d'origine un soutien, même s'il ne vient pas directement de leur famille, et elles ont acquis des codes et des compétences qu'elles peuvent mettre à profit pour la construction de leurs projets de vie. Bien qu'elle fasse face à une rupture familiale, Isis a maintenu un réseau de relation qui lui a permis d'être hébergée dans un studio indépendant à Paris pendant une année, alors qu'elle avait peu de revenus. Il arrive qu'Isis évoque un groupe d'ami·e·s comme étant sa nouvelle famille, elle parle de l'amie qui l'a hébergée comme « sa famille de cœur ».

Pour celles qui n'ont pas de soutien familial ou social, elles se tournent généralement vers leurs pairs, et d'autres personnes vivant une situation de précarité similaire. Elles créent ainsi des réseaux de solidarité, et en quelque sorte une « famille choisie ». Reconstituer des relations fortes qui reproduisent ou

[132] Proveedor·a : Il s'agit de la personne qui pourvoit (*proveer*) aux besoins du foyer.
[133] Cette tension entre reconnaissance, acceptation ou discrimination, en relation avec la capacité d'apporter ou non (et combien) à l'économie familiale mérite d'être approfondie dans une autre recherche, car dans cette enquête, les données de terrain ne le permettent pas. Et ce, d'autant plus que c'est une question qui avait également été soulevée lors du terrain en Colombie. Il serait donc intéressant de creuser à partir des études féministes sur les prises de décisions et sur la place des différents membres au sein des foyers en relation avec l'apport financier de chacun·e.

ressemblent aux relations familiales est un moyen de recréer un réseau de solidarité qui vient pallier l'absence de la famille biologique ou du réseau social d'origine. Ce sont des personnes qui vivent les mêmes ruptures familiales et sociales, elles créent du lien dans le partage de l'expérience, mais aussi face à la nécessité de survivre et de résister collectivement à une oppression. Et c'est souvent cette famille qui leur a trouvé leur prénom ou qui a fait vivre celui qu'elles s'étaient trouvé (voir le chapitre 5). Nathaly évoque ce réseau de sociabilité et de solidarité à plusieurs moments de sa vie : dans un premier temps lorsqu'elle est encore jeune, au Pérou, puis lorsqu'elle évoque le travail du sexe et la vie la nuit, particulièrement au Bois de Boulogne.

C'est ainsi que certaines associations militantes trans' se structurent et s'organisent parfois comme un entre-deux entre un réseau de solidarité et une famille, reprenant également les codes de vie des cercles de sociabilité LGBTQI+ et plus précisément des trans'. Dans les réseaux de sociabilité trans', et plus particulièrement dans l'exercice du travail du sexe, le modèle de parenté se reproduit et la plus âgée, ou plus expérimentée, ou celle qui est arrivée dans le pays en premier, exerce un rôle de protection et d'autorité : elle devient à la fois la mère et la protectrice, celle qui donne des conseils, mais aussi celle à qui il faut rendre des comptes (moralement et/ou économiquement parlant). Catherine Negroni (2011) en parle à propos des réseaux de trans' migrantes latinoaméricaines qui exercent le travail du sexe en France et en Europe. J'ai également observé cette structure en Colombie, où la figure de *La Madre* (La Mère) a à la fois un rôle d'autorité et de protectrice vis-à-vis des jeunes trans'. Et cette structure s'est également calquée dans certaines organisations trans', reproduisant ce modèle familial et hiérarchique.

Emmanuel Beaubatie souligne que « la famille constitue un point de repère fondamental pour les personnes trans' racisées, qui ont une plus grande propension que d'autres à chercher des "familles choisies" lorsqu'elles se trouvent exclues de leur famille d'origine » (Beaubatie, 2021, p. 59). Il explique que pour les personnes racisées, la famille peut se convertir en un refuge, un lieu où elles sont à l'abri du racisme et des stigmatisations raciales. Et c'est, entre autres, pour cela que la famille acquiert une telle importance dans la socialisation. En plus de

souligner l'importance de la reconstitution d'une « famille choisie » pour les trans' racisé·e·s, cela nous permet de faire le parallèle avec les liens qui se créent au sein d'une « famille choisie » constituée par des pairs, puisqu'il y a une complicité et une entente silencieuse sur une domination vécue qui n'a pas besoin d'être explicitée ou justifiée.

Il y a donc d'un côté des liens familiaux et biologiques qui génèrent de la violence et de la souffrance, et qui ont plutôt tendance à se désagréger en mettant à l'épreuve les représentations des valeurs familiales. Ce sont souvent ces situations qui amènent à la rupture, à la marginalisation et à la précarisation, comme dans le cas de Anaya ou de Miah qui ont dû partir de chez elles face au danger ou aux tensions trop importantes au sein de la famille, dues à leur transidentité. Et de l'autre, il y a la recréation, l'adaptation ou l'imitation de ce modèle et de cette structure familiale avec des pair·e·s, ou au sein d'associations qui deviennent les proches sur lesquel·le·s elles peuvent compter, avec qui il y a une certaine solidarité. Cette deuxième « famille » se constitue soit en parallèle soit en remplacement de la famille dans laquelle elles ont été élevées. Ces expériences de discrimination au sein de leur famille interviennent dans leurs constructions personnelles, que ce soit dans leur conception de la famille ou dans la construction de leur identité ou expression de genre.

2. Penser la parentalité

Il est aussi important de remarquer que lorsque nous évoquons le sujet de la famille, tout le monde parle des parent·e·s et des frères et sœurs, même si c'est pour dire qu'elles n'y reconnaissent plus leur famille. Aucune n'a réellement constitué son propre noyau familial. Miah est la seule à avoir une fille. Et les autres, n'envisagent pas la possibilité d'avoir des enfants, soit par choix, soit parce qu'elles n'imaginaient pas que cela soit possible. Rappelons ici qu'il s'agit d'un constat à partir des discours et des expériences de vie des participantes à cette recherche, ce qui ne veut pas dire que l'ensemble des trans' ne pensent pas à la parentalité, et que cette transparentalité par ailleurs existe (Hérault, 2015).

Il y a souvent des doutes générés entre l'identité de genre et l'orientation sexuelle, ce qui fait que certaines d'entre elles, ancrées dans un modèle hétéronormé,

considèrent qu'avoir une relation avec une femme remet en question leur identité comme femme.

> En réaction à la lecture de l'article, Vanessa explique qu'elle considère qu'il n'est pas possible d'être trans' « sur le tard », et qu'il n'est pas « bien » d'avoir une famille avec une femme et des enfants si l'on sait qu'on est trans' parce qu'ensuite les autres personnes en souffrent. Pour elle, une vraie personne trans', elle l'est depuis l'enfance, avoir une famille c'est la faire souffrir quand on révèle la vérité par la suite, c'est soit parce qu'elle n'était pas capable de s'assumer complètement avant, soit que ce n'est pas une trans'.
>
> Alors qu'elle paraissait absorbée dans l'écriture d'une lettre, d'un seul coup Miah a demandé la parole. En réalité, elle écoutait attentivement. Sa voix trahit qu'elle est un peu nerveuse, et elle annonce qu'elle a une révélation à faire : personne ici ne le sait, mais elle a eu une femme, et elle a un enfant. Et pourtant, contrairement à ce que vient de dire Vanessa, elle se considère comme la même personne. Elle ne pense pas qu'il y avait « la personne d'avant » et « la trans' ».
>
> Vanessa parle alors de sa propre expérience dans sa famille au Brésil. Depuis l'enfance elle avait un cousin qui était « comme [elle[134]] », mais il ne l'a jamais montré à la famille. Elle, de son côté, l'a toujours assumé, ce qui l'a exposé à des coups, des insultes et de la violence de la part de sa famille. Son cousin s'est marié et a eu un enfant. Puis il a annoncé qu'il était une femme, et cela a fait du mal à toute la famille, surtout à sa femme et son fils. Et ça pour elle, c'est tromper, c'est mentir et ça fait du mal aux gens parce qu'on n'est pas capable de s'assumer.
>
> Quand Anaya revient de l'UCSA, (elle était absente au début de la séance) Miah lui annonce qu'elle a fait « une révélation » et lui raconte à nouveau. Elle avait besoin de le raconter, que tout le monde soit au courant. [JdT, Intervention 1 — 22 janvier 2019]

L'intervention de Vanessa laisse clairement apparaitre les violences qu'elle a vécues au sein de sa propre famille et comment cette expérience détermine sa conception de la transidentité comme une identité figée, et de la famille comme une institution qui a des règles, au sein de laquelle la transidentité ne semble pas avoir sa place dans la parentalité. Et ce, surtout parce qu'elle définit l'identité en fonction de l'orientation sexuelle, et selon un modèle hétérosexuel. Cette conversation a eu lieu à la suite de la lecture d'un article évoquant la transition d'une députée allemande au cours de son mandat. Mariela avait proposé cet article afin de souligner qu'il y a de plus en plus de personnes à la charge de

[134] Quand elle dit « Comme moi », elle se réfère ici au fait d'être trans'.

postes de responsabilité, ou de charges politiques qui affichent leur transidentité, et continuent à travailler sur leurs sujets de compétences, et ne sont pas seulement intégré·e·s à une équipe politique comme représentant·e·s de leur identité. Mais l'article évoquait également la vie familiale et le fait que cette personne avait deux enfants. Et c'est ce sujet qui a généré de fortes tensions au sein du groupe : Vanessa trouvait que d'une part c'était irresponsable vis-à-vis des enfants, et qu'en plus, cela démontrait qu'il ne s'agissait pas d'une vraie trans' puisqu'elle avait eu une relation avec une femme. La réponse de Miah est sortie sans retenue, comme quelque chose qu'il fallait qu'elle exprime immédiatement en réponse à la violence des propos de Vanessa sur le sujet. Pour elle, il s'agissait d'une annonce, elle ne l'avait dit à personne depuis son arrivée, et c'était important, mais elle savait qu'elle s'exposait à ce genre de critique, et c'est ce qu'elle craignait. Et cet échange nous permet de voir que les difficultés à comprendre la transparentalité sont donc liées à un fort ancrage dans l'hétéronormativité, et dans la conception de l'identité et du genre comme quelque chose de figé, de la part de certaines personnes trans' tout autant que de personnes qui ne le sont pas. C'est une des questions qui avait également suscité de nombreuses discussions et un débat particulièrement riche lors d'un ciné-débat avec la projection du film *Cheila, una casa para Maita* dans le *pasillo* en Colombie : aucune d'entre elles n'avait imaginé qu'elle puisse avoir des enfants. Ce n'était pas une question qu'elles se posaient. Et lorsque le sujet a été abordé, les réactions ont là aussi été polarisées. Bien que moins vindicatives, car aucune d'entre elles n'avait un positionnement ferme sur le sujet. Il s'agit plus d'un état de surprise face à cette possibilité qui s'ouvrait, et certaines ont déclaré ne jamais avoir pensé pouvoir avoir des enfants, mais qu'en y pensant, elles en avaient envie.

Le fait que Miah n'avait pas pu mentionner le sujet avant avec ses codétenues nous montre qu'il y a une certaine pudeur à aborder la transparentalité. Elle exprime craindre particulièrement le jugement de ses pair·e·s à ce propos. Cependant, malgré cette appréhension, elle a fini par en parler car elle ne supportait plus de garder le secret, mais aussi parce qu'elle a senti la confiance

suffisante[135]. Peut-être est-ce pour cela que la réaction de Miah a été si vive, et qu'elle a ressenti le besoin de le répéter à Anaya par la suite : c'était une information importante qu'elle retenait mais qu'elle avait besoin de partager. Une fois qu'elle en a parlé, elle avait besoin que tout le monde soit au courant, de ne plus le cacher. Pour elle, cela semble une libération. Miah a aussi évoqué les difficultés à aborder le sujet directement avec sa fille, ainsi qu'avec son ex-compagne. Ce qui semble difficile est le fait d'assumer la modification du modèle familial impliqué par sa transition. Comme le soulignait Vanessa dans le cas de sa cousine, il y a parfois un sentiment de duperie, de tromperie. De la même manière que lorsqu'une personne est incarcérée, la stigmatisation s'étend au groupe familial et semble contagieuse. De plus, comme nous l'avons déjà évoqué, l'orientation sexuelle est un des éléments importants en termes de définition, et lorsqu'une personne réalise une transition, cela implique souvent un questionnement parallèle de son ou sa conjoint·e, qui s'interroge sur sa propre identité ou orientation, et sa capacité à s'inscrire dans un modèle différent à celui qui était établit au départ, hétérosexuel ou homosexuel. La question de l'orientation sexuelle semble donc plus problématique que celle de la parentalité. Nous aborderons avec plus de détails la question de l'orientation et de l'identité dans le chapitre cinq.

En dehors du fait d'avoir des enfants, elles ont peu évoqué leurs relations affectives et sentimentales en relation avec l'idée de famille et de constructions familiales ou de foyer. Certaines abordent évasivement les difficultés à établir des relations sexo-affectives durables et stables, à cause de la pratique du travail sexuel pour certaines, mais également à cause de la difficulté à avoir confiance en quelqu'un.e. Ce qui pour certaines se rapproche le plus d'une famille, ce sont les groupes d'ami·e·s, de proches, de collègues sur lesquel·le·s elles peuvent compter. Ce manque de confiance dans la structure familiale laisse transparaître des individus isolés, exclus et marginalisés par leur famille, et qui ne créent pas leur propre structure familiale par la suite. Cette marginalisation familiale est le

[135] Il semble que cette confiance est favorisée par les liens qui se tissent peu à peu avec les autres détenues au sein du QS, et par le contexte de l'atelier où nous les accompagnons dans la réflexion, mais intervenons également comme médiatrices si nécessaire.

premier maillon d'un processus de désaffiliation, qui a un impact à la fois économique et relationnel (Castel, 1995).

3. Scolarité et formation

La scolarité et la formation sont des espaces de socialisation qui contribuent fortement à la construction sociale des individus, et donc du genre. Quand les normes de ces espaces de socialisation ne sont pas inclusives, il y a une construction de soi qui va à l'encontre des normes, qui ne correspond pas aux expériences vécues par les autres, et qui plus est, est signalée, montrée du doigt, et souvent condamnée. Cet étiquetage contribue à créer un sentiment de différence et d'anormalité. Les études de Line Chamberland (2019) mettent en évidence, dans différentes institutions éducatives au Canada et aux Etats-Unis, que les institutions éducatives sont des lieux particulièrement agressifs vis-à-vis des personnes qui ne s'inscrivent pas dans la norme[136]. Et c'est précisément pour cela que de nombreuses personnes trans' sont amenées à faire un choix entre leur processus personnel de transition ou la formation scolaire, surtout lorsqu'elles ne bénéficient pas d'un soutien familial. Faire face à la transphobie et aux discriminations dès le plus jeune âge contribue à générer un sentiment d'insécurité en milieu scolaire et mène vers un décrochage scolaire (Chamberland *et al.*, 2013). Et cela produit une désocialisation et une précarisation. Les différents parcours de vie nous permettent d'observer des processus et des choix différents pour chacune des participantes.

Nathaly est sortie des rangs de l'école avant d'avoir terminé l'école primaire : elle était moquée, mise à l'écart. Elle ne sait donc pas lire et écrire, ni en espagnol ni en français. Par la suite, son parcours montre donc qu'elle a évolué dans un système d'économie informelle, faisant face à une grande précarité, en partie due à son manque de diplômes.

[136] Il s'agit d'un contexte culturel différent, mais qui nous permet de comprendre les difficultés d'enfants et de jeunes qui ne s'identifient pas au système de genre binaire ou au modèle cisnormatif et hétéronormatif à grandir et à s'épanouir dans un contexte qui remet en question leur ressenti et leur identité.

Anaya a obtenu un CAP en pâtisserie. Pour elle, son identité ne faisait pas de doute avant, mais elle a préféré attendre d'être sortie de sa formation pour commencer sa transition. Avant elle n'osait pas, elle avait peur « de s'afficher » : « du coup j'étais le gay, ça suffisait. Mais le reste c'était trop ». Elle a supporté et vécu l'homophobie, mais n'était pas prête à vivre la transphobie, qui selon elle aurait engendré davantage de discriminations. Cette attente lui a coûté personnellement, mais elle préférait cela à se risquer de vivre la transphobie de la part de ses camarades, mais aussi des professeur·e·s et de l'institution éducative. C'est d'ailleurs dès sa formation terminée qu'elle a commencé sa transition car elle ne voulait plus attendre, mais cela a impliqué qu'elle n'a jamais trouvé de travail dans son domaine. Elle explique qu'elle s'est vite lassée face aux refus qu'elle a essuyés. Elle savait que déjà quand elle était perçue comme un gay, dans le milieu de la pâtisserie, il y avait beaucoup de moqueries sur le sujet, mais une fois la transition commencée, elle n'a pas vraiment insisté parce qu'elle savait qu'elle trouverait difficilement, et même si elle trouvait quelque chose, elle savait que les conditions de travail pour elle, ne seraient pas faciles. Le début de la transition est un moment charnière qui représente une période de forte vulnérabilité puisqu'il y a une mise en évidence de la transidentité, le corps change et questionne les normes qui définissent le genre binaire.

Nicole, de son côté, a bénéficié d'un accompagnement de la part de l'école d'infirmière. Elle a mentionné le fait que la plupart des professeur·e·s l'appellent par son prénom féminin, et la genrent au féminin sans le moindre problème alors qu'elle n'a pas réalisé le changement de papiers d'identité. Elle souligne qu'elle avait déjà fait sa transition, et que s'il y avait une différence de genre au niveau administratif, elle avait un *passing* qui lui permettait d'être facilement reconnue comme une femme.

Quant à Isis, son expérience nous montre également que le fait de faire une transition une fois ses études terminées et lancée dans la vie active, lui ont permis de trouver une plus grande stabilité, ou pour le moins de faire des études universitaires.

La question de la transphobie en milieu scolaire et éducatif interfère et a une relation étroite avec la question de l'âge de la transition, ainsi qu'avec le moment de son début. Le rapport de force entre une institution éducative et un·e enfant·e est plus important que face à un·e étudiant·e plus âgé·e. De plus, la socialisation secondaire se réalise en partie au sein des établissements scolaires, et c'est donc un moment important dans la construction des modèles sociaux, et notamment en ce qui concerne le genre. Ce sont des espaces de questionnements, d'interrogations collectives, et de création de codes communs qui produisent des normes sociales.

L'intégration à une institution scolaire ou éducative est plus facile avant ou après la transition. Et le moment le plus difficile pour s'intégrer est celui du début de la transition. Plus la transition est réalisée tard, plus elle permet d'obtenir des diplômes et de suivre un parcours de formations, de trouver une certaine stabilité financière, en réduisant les risques d'être désafilié·e·s. Gwenola Ricordeau (2019, p. 99) reprend l'image du pipeline école-prison proposée par Charlotte Knight et Kath Wilson (2016) tout en expliquant que les personnes LGBTQI+ sont exclues du système scolaire en raison des comportements qu'elles adoptent pour éviter les agressions homophobes ou transphobes. La déscolarisation est donc, comme les conflits familiaux, un des maillons dans le processus de marginalisation et d'exclusion qui finit par les enfermer dans un parcours délictuel, et les précipiter vers la prison. Comme les personnes racisées, les personnes LGBTQI+ sont surreprésentées chez les personnes incarcérées, et ce sont leur précarité et leur vulnérabilité que nous venons d'évoquer (tensions familiales, exclusion scolaire, difficultés d'insertion professionnelle, etc.) qui les placent en première ligne pour vivre des parcours délictuels (Ricordeau, 2019, p. 99-100). En étant déscolarisées, elles entament un processus de désaffiliation qui rend plus difficile leur intégration sociale, notamment en termes d'employabilité.

4. Hypersexualisation

À ce manque de formation, s'ajoutent les stéréotypes et les discriminations liés à leur genre qui continuent à être présents et nourrissent le processus de désaffiliation.

28 juin 2019 : Anaya, accompagnement à Pôle Emploi[137]

Après sa sortie, j'ai retrouvé Anaya pour l'accompagner à un rendez-vous à Pôle Emploi. C'était une formation de deux jours pour débuter un processus d'accompagnement à la recherche d'emploi. C'était son premier rendez-vous, elle était stressée. Elle ne savait pas comment se présenter, si elle devait dire ou non qu'elle était trans', elle appréhendait beaucoup le regard des format·eur·ice·s. Je lui ai donc proposé de l'attendre pour déjeuner avec elle à la pause de midi afin de faire le point sur la matinée. Une fois le repas terminé, nous nous rendions vers le lieu de formation. Nous marchions sur le boulevard Diderot, de la gare de Lyon en direction de la Seine, lorsqu'une voiture ralentit à notre niveau, c'est une Mercédès avec un homme au volant. Anaya essaie de se cacher derrière moi, pas évident vue notre différence de taille, je la sens qui stresse, elle accélère le pas et ne sais plus quoi faire ni où se mettre. Elle me dit « Non, non, non ». Au début je ne comprends pas ce qui se passe et je pense que c'est peut-être une erreur, que le type cherche quelque chose. Mais quand je me rends compte qu'il va à notre allure, je me rends compte qu'Anaya a raison. Il commence à klaxonner et à faire des mimiques avec la bouche pour lui indiquer qu'il veut une fellation. Anaya finit par l'ignorer. Elle m'explique que cela lui arrive tout le temps. Je comprends alors que c'est son quotidien, qu'elle a l'habitude, que le fait d'habiter un corps comme le sien implique des conséquences quotidiennes de ce type. Elle me dit « mais j'ai rien fait… c'est horrible ! », elle s'interroge sur sa tenue (un jean et un chemisier), mais me fait remarquer qu'elle l'a achetée avec Mariela, spécifiquement pour les entretiens et les rendez-vous de travail. Ce n'est donc pas une tenue particulièrement provocante. Puis elle me raconte : « maintenant ça me paraît horrible, et puis j'aime pas ça… avant j'aurais pu partir avec ce type. C'était horrible aussi, mais j'avais pas le choix, j'étais obligée… »

Cette expérience témoigne du quotidien vécu par Anaya lors de ses déplacements. Elle est immédiatement assimilée à la sexualité et au travail du sexe. Non seulement elle fait face à des difficultés pour trouver du travail, notamment à cause du fait qu'elle est trans' et que ses papiers d'identité ne correspondent pas au genre sous lequel elle se présente. Mais en plus, il suffit qu'elle marche dans la rue pour qu'on la sollicite comme travailleuse du sexe. Comme elle l'explique elle-même, au moment où je suis avec elle quand cela lui arrive, elle a d'autres perspectives qui lui permettent de refuser. Mais avant elle

[137] Il s'agit de l'unique rencontre à l'extérieur de la prison avec l'une des participantes à cette recherche. Le contexte et la relation avec Anaya lors de cette journée sont différents, il s'agit davantage d'être présente en soutien et de l'accompagner dans ses démarches que d'être présente en tant que chercheuse. Aux vues des événements qui ont eu lieu, il m'a cependant paru important de l'intégrer au journal de terrain, et de les mentionner.

n'avait pas le choix. Ou comme l'expliquait Nathaly, lorsqu'elle racontait que des hommes venaient lui toucher la poitrine sans rien lui demander, elles n'ont pas toujours les outils (ou la possibilité) pour résister dans des situations où elles se sentent en danger. Ce sont ces situations qui, à certaines occasions, finissent par les inscrire dans des comportements défensifs, agressifs ou de vengeance, et peuvent peu à peu les amener vers un parcours délictuel. Les interactions sociales qui les obligent à être confrontées à ce type de comportements les renvoient continuellement non seulement à une perception, mais également à un usage sexuel des corps trans' de la part des autres individus (Barrett, Sheridan, 2017, p. 150), en les objectifiant (Asselin-Mailloux, 2020, p. 26), et en les réduisant à leurs organes génitaux (Serano, 2007, p. 270-271). La sursexualisation passe en partie par l'association des femmes trans' aux représentations de la pornographie, et leur assimilation à la prostitution (Espineira, 2014, p. 108). Cette hypersexualisation stigmatisante s'appuie sur un stéréotype qui les conduit à la marginalisation : il s'agit d'une étiquette imposée et de laquelle les femmes trans' ne peuvent se défaire, les empêchant de trouver un emploi ou de s'insérer socialement, autrement que par un travail lié à la sexualité ou à des corps sexualisés (González, 2020).

C'est d'ailleurs un constat que nous devons faire : de toutes les participantes, Isis est la seule à ne jamais avoir exercé le travail du sexe. Nicole n'en a jamais parlé clairement en atelier, mais lors d'une conversation sur la sexualité, et la pratique de la sexualité, j'ai compris à travers un échange de regard entre Miah et Nicole que celle-ci avait aussi pratiqué le travail du sexe, même si je n'en ai pas eu la confirmation. Si c'est un sujet qui semble tabou pour Nicole[138], ne l'est pas du tout ni pour Miah, ni pour Vanesa, ni pour Nathaly, ni pour Soraya. Pour elles, c'est leur travail, et c'est leur moyen de survie, ou cela l'a été pendant de nombreuses années. Pour Anaya, ce n'est pas un tabou, mais elle l'évoque toujours comme une contrainte. Miah préférerait faire autre chose à sa sortie, mais ce qui la dérange ce n'est pas le travail en soi, ce sont les conditions. Nathaly évoque

[138] Il est possible d'émettre plusieurs hypothèses : tout d'abord, il faut reconnaitre sa timidité en général, et sa difficulté à aborder des sujets qui exposent son intimité. Mais nous pouvons aussi supposer qu'elle ait exercé le travail du sexe plutôt de manière occasionnelle.

longuement les difficultés, mais elle mentionne aussi le lien « avec les copines », la solidarité qu'il y a entre elles, et le niveau de vie que lui permet ce travail. Il y a donc une tension entre ces points positifs, et les risques que cela représente. Olga González, souligne la centralité du travail du sexe dans les parcours de vie des femmes trans' émigrées, notamment en France (González, 2020, p. 155-156). Son étude permet de voir que le choix de s'inscrire dans un parcours migratoire comme travailleuse du sexe dans un pays du Nord global est souvent perçu comme un moyen de quitter les discriminations familiales ou sociales. Comme l'explique Miah, le travail sexuel n'est pas toujours subi, quand il permet de gagner en indépendance et en liberté, et permettant l'autonomisation et le retour du stigmate d'hypersexualisation, quand il s'agit d'une décision, et non d'une contrainte.

Malgré tout, l'expérience d'Isis vient inciser ces observations et montre qu'il existe tout de même d'autres possibilités. Cela nous permet de rappeler que les détenus sont davantage désaffiliés que les autres citoyens (Combessie, 2001), et que la plupart des participantes à ce terrain, illustrent plutôt des parcours faisant montre d'une désaffiliation importante. Nous ne pouvons donc perdre de vue, qu'elles ont toutes des parcours de vie différents, que ce soit en termes éducatifs, de l'âge de la transition, mais également à propos de leur insertion professionnelle, et tout simplement de leurs conditions de vie.

5. Racisme et parcours migratoires

Aux stigmatisations et à la marginalisation vécue par l'ensemble des participantes d'autres variables importantes s'articulent, qui elles aussi interfèrent différemment dans le processus de désaffiliation de chacune. Nous voyons apparaître une intersectionnalité des rapports de domination, tels que l'appartenance à un groupe racisé, le fait d'être étrangères, la connaissance de la langue, la classe sociale, etc. Il ne s'agit pas ici de mentionner l'intersectionnalité comme un concept d'analyse, donnant l'illusion d'évacuer ces problématiques que l'on ne sait comment articuler les unes aux autres (Crenshaw, 2012), mais de l'utiliser comme une perspective grâce à laquelle il est possible d'éclairer l'interrelation de différents facteurs. L'approche biographique des parcours de vie

rend visible la complexité des logiques individuelles et sociales qui se jouent dans les dynamiques migratoires (Collet *et al.*, 2013, p. 38) et la construction sociale des rôles de genre (González, 2020, p. 151).

Lorsque je pose la question de manière générale, Miah est la seule à déclarer avoir déjà souffert de racisme ou de xénophobie, pourtant elle est quasiment la seule[139] à ne pas avoir vécu en France avant son arrivée en prison. Elle se réfère donc au racisme qu'elle a vécu au Brésil. Miah et Nathaly, ont vécu une migration interne dans leurs pays d'origine, quittant des régions plus reculées et des villes plus petites pour aller vers des villes principales, afin de vivre plus librement leur identité. Par ailleurs, l'héritage colonial au Brésil comme au Pérou intervient dans les interactions quotidiennes, et les personnes racisées en souffrent à la fois les conséquences structurelles et les discriminations racistes. Si le fait d'être étrangères est une question qui revient régulièrement à propos de l'expérience carcérale, à cause de la question de la langue et de la distance avec leurs proches, elle est peu présente dans le récit de leur expérience en dehors de la prison. Elles attribuent la plupart des actes de discrimination qu'elles subissent à de la transphobie, pas au fait d'être étrangères ou racisées. Lorsqu'elles évoquent des questions liées au fait d'êtres immigrantes, il s'agit davantage de problèmes liés à la situation administrative, ou à leur vulnérabilité dans leur pays d'origine, même si elles restent assez évasives sur le sujet.

Nous avons quelques éléments à propos de leurs parcours avant l'incarcération, mais peu se réfèrent au parcours migratoire, ou aux éléments qui l'ont déclenché. Cependant, ce que nous savons sur leurs conditions de vie avant leur départ indique qu'il semble y avoir une combination entre des conditions sociales instables, une désaffiliation importante et des nécessités économiques (individuelles ou familiales).

Miah et Nicole sont toutes les deux arrivées directement à la maison d'arrêt depuis l'aéroport, elles se sont faites arrêter comme mules en provenance du Brésil. Si Nicole semble venir d'une classe moyenne modeste (elle a commencé des études

[139] Nicole non plus, mais elle ne s'est quasiment pas exprimée sur les conditions de son arrivée.

d'infirmière, ses parents sont propriétaires de leur maison), Miah vient des quartiers pauvres et défavorisés (description de son quartier, de ses conditions de vie), et elles cherchaient toutes les deux une amélioration de leurs conditions de vie. Nicole souhaitait rentrer au Brésil pour continuer ses études, alors que Miah voulait découvrir la France, voire y rester pour y travailler. Le profil de Nathaly et de Vanesa sont assez similaires à celui de Miah, sauf qu'au lieu d'arriver en France en passant par un réseau de drogue, elles sont passées par l'intermédiaire d'un proxénète, pour venir exercer le travail du sexe. Il n'est pas vraiment clair que Nathaly avait l'ensemble des informations au départ, mais elle s'en doutait. Vanesa se réfère peu à ses conditions de vie antérieures, mais le peu qu'elle a évoqué ressemble au mode de vie décrit par Miah, et donne des indices qui semblent la situer comme venant d'un quartier défavorisé. Soraya quant à elle est arrivée en Métropole directement par transfert depuis la prison où elle était incarcérée en Guadeloupe, donc sa migration s'est réalisée pendant l'exécution de sa peine, comme un moyen de la protéger à la fois en détention et lors de sa sortie (elle a été menacée et préfère quitter l'île, c'est pourquoi l'A.P lui a proposé cette mesure de sécurité).

Quant à leurs conditions de vie une fois en France, aucune d'entre elles n'est en situation irrégulière mais leurs conditions de vie sont rarement stables en ce qui concerne les opportunités d'emploi ou de logement. Pour celles qui exercent le travail du sexe, il y a souvent des réseaux de solidarité entre paires. Nathaly évoque toutes les difficultés de vivre dans ces conditions, et l'envie de retourner vivre au Pérou, mais cela est impossible car elle n'aurait pas accès gratuitement au traitement contre le VIH et ne pourrait le payer toute seule. C'est précisément le fait qu'elle soit porteuse du VIH et qu'elle ne pourrait avoir son traitement au Pérou, qui lui donne droit à son titre de séjour. Vanesa a obtenu son titre de séjour grâce au mariage, en ce qui la concerne, elle exerce le travail du sexe depuis son arrivée. De son côté, bien qu'elle n'ait pas la nationalité française, Anaya vit en France depuis l'âge de sept ans, mais comme elle a la nationalité portugaise, elle n'a pas eu de difficultés de papiers jusqu'à ce qu'elle ait des problèmes avec la justice, qui l'ont obligée à quitter le territoire français. Finalement, Miah ne peut avoir de perspective en France puisque sa peine a été assortie d'une ITF, et elle

a dépassé son temps de séjour pendant sa détention, et elle craint de retourner au Brésil à cause de la situation politique et sociale. La situation de Miah est peut-être celle qui le souligne le mieux dans le groupe des participantes, mais finalement toutes les personnes étrangères privées de liberté voient leur projet migratoire impacté par leur expérience de la prison. Celui-ci peut être interrompu temporairement comme c'est le cas pour Nathaly ou Vanesa, ou le remettre complètement en cause, comme pour Miah. Cette situation peut être rapprochée de l'expérience de Kristen et Kristina dans la prison de Nuevavista en Colombie[140], nous permettant de réfléchir sur la relation entre monde carcéral et migration. Non seulement pour parler des conditions de vie des personnes étrangères en détention, mais également pour mettre en évidence la place de la prison dans les parcours migratoires, et plus précisément dans les parcours migratoires des femmes trans', et ici plus spécifiquement latinoaméricaines. Kristen et Kristina ont été arrêtées lors d'une étape intermédiaire de leur projet migratoire, et sont obligées de reconsidérer leur projet, pour le moins temporairement. Il en est de même pour Miah et pour Nicole qui elles aussi se sont faites arrêtées comme mules, à une étape différente de leur projet, mais elles aussi voient leurs projets se modifier malgré elles. Par ailleurs, bien que leurs projets migratoires soient interrompus et modifiés à un moment distinct, il est tout de même possible de remarquer qu'il y a certaines concordances dans leurs démarches et dans sa réalisation, malgré la différence de leurs pays d'origine, comme l'importance des réseaux d'interconnaissances (De Montvalon, 2013) pour trouver un moyen de partir (Nathaly, Kristen et Kristina), ou les motivations de départ qui sont de fuir les discriminations (qu'elles soient familiales ou plus générales).

Les enquêtées évoquent les dimensions structurelles liées à la migration, mais peu, voire pas du tout, les expériences quotidiennes de racisme ou de xénophobie. Elles ne se positionnent pas dans une posture de rejet, mais cela semble être une question qui ne fait pas vraiment sens pour elles, ni au sein de l'institution ni en dehors. Cette précision me semble nécessaire, car lors de l'accompagnement à la Maison d'arrêt des femmes, où nous avons également travaillé avec des femmes hispanophones et lusophones, celles-ci exprimaient le

[140] C*f.* Préambule : 5. Prison et migration.

fait qu'elles se sentaient discriminées et marginalisées par les autres détenues de par leur identité comme *latinas*, et parlaient également des difficultés d'intégration à l'extérieur. La différence est que l'identité commune, et pour laquelle les femmes trans' sont isolées, et par conséquent discriminées, est leur identité de genre, invisibilisant en quelques sortes les autres formes de discrimination dont elles pourraient être victimes.

Pour revenir au questionnement sur le racisme auprès du groupe, mise à part Miah, Isis est la seule à réagir et déclare de son côté ne pas avoir vécu du racisme comme tel, mais du « racisme antitrans' ».

> On aborde la question du racisme. La première qui parle est Isis, elle explique qu'elle a été victime de « racisme anti-trans' » une seule fois dans sa vie : dans la pharmacie dans laquelle elle a toujours été dans son quartier, un jour où elle est allée pour réclamer ses hormones, on lui a posé des problèmes, on lui a demandé de revenir plus tard, on ne voulait pas la servir, les personnes refusaient de l'appeler madame et elle s'est sentie ridiculisée, humiliée et tournée en dérision par le pharmacien. [JdT, Intervention 6 — 28 février 2019]

Cette intervention d'Isis est intéressante en deux points : premièrement elle nous permet de faire le parallèle entre le racisme et la transphobie, mentionnée par Isis comme « racisme anti-trans' », et dans un second temps, elle visibilise l'interrelation entre les différents systèmes de domination. Il n'est pas difficile d'observer qu'Isis, qui est la seule à avoir la nationalité française et à être blanche, est nettement moins exposée à la précarité : c'est la seule à avoir fait des études universitaires, et à n'avoir jamais exercé le travail du sexe. Cette différence ne peut être imputée uniquement à sa nationalité et à sa couleur de peau, mais les dynamiques structurelles apparaissent à ces intersections. Tout cela ne gomme pas ou ne réduit pas les discriminations qu'elle vit comme femme trans'. Cela visibilise tout simplement le fait que lorsqu'il y a plusieurs systèmes d'oppression (racisme, sexisme, classe, âge) qui se croisent, et qu'il est important de prendre en compte l'ensemble des rapports de domination et de les analyser ensemble, et même d'observer comment ils interférent les uns avec les autres. Et il est particulièrement intéressant de souligner que mis à part Miah, c'est la seule à intervenir quand je parle de racisme, alors qu'elle est la personne la moins

concernée par ce type de discrimination, et qu'elle ramène la discussion vers le type de discrimination qu'elles partagent toutes, la transphobie.

6. Classe sociale et âge

Emmanuel Beaubatie évoque les différents profils de transition et met en évidence le fait que « les MtF (Male to Female) de milieux plus aisés se construisent différemment avant la transition » (Beaubatie, 2021, p. 86). Puis il décrit un « mode passif » où « elles se laiss[ent] porter par les codes d'une masculinité qui se réalisera lentement par la progression scolaire et professionnelle ». Cette description correspond aux processus de transition et de formation décrits par Isis. Elle a d'abord réalisé ses études, puis a commencé à travailler avant de débuter sa transition. Cela ne signifie pas qu'elle n'expérimentait pas sa féminité ou qu'elle n'avait pas des questionnements, ou même qu'elle ait pu être sûre de son identité comme femme ou comme androgyne. Mais cela lui a permis de suivre des études puis d'acquérir un statut social en tant qu'homme dans sa profession, l'aidant à se stabiliser dans un certain milieu social : c'est ainsi qu'elle fait des études de Droit, elle a même été accompagnante politique à l'assemblée nationale avant d'être consultante. Elle s'est ensuite lancée dans la photographie (immobilière puis artistique). Lorsqu'elle démarre sa transition, Isis a développé une connaissance des codes sociaux du milieu dans lequel elle évolue en tant qu'homme, c'est-à-dire qu'elle connaît les codes normatifs et dominants. Par ailleurs, cela lui a permis de créer un réseau de connaissance et d'avoir une certaine stabilité économique. Emmanuel Beaubatie (2021, p. 87) souligne la différence de parcours selon l'âge de la transition : lorsqu'elles commencent une transition plus jeunes, les femmes trans' n'ont pas l'expérience d'une vie sociale en tant qu'homme. Elles ont parfois une double vie, se travestissant en homme pour passer le plus inaperçues possible sur le lieu de travail ou de formation, et vivant une vie privée au féminin. Généralement ces personnes ont plus difficilement accès à de longues études et à des professions considérées comme masculines et font face à davantage d'instabilité en termes d'insertion sociale et professionnelle. Cette description correspond au parcours vécu par Anaya, Vanesa et Nathaly. L'expérience de Nathaly met en évidence une déscolarisation précoce face à la transphobie et aux discriminations vécues en milieu scolaire par une personne trans' qui affiche et

affirme sa transidentité depuis l'enfance. Il en est de même pour Vanessa qui exprime qu'elle se faisait battre dans sa famille dès son plus jeune âge, parce qu'elle était trop féminine « pour un garçon ».

Ces deux schémas nous montrent que malgré certaines similarités, et malgré certaines expériences communes, il y a de nombreuses variables qui constituent un parcours de vie. En ce sens, Miah, Nicole et Anaya semblent être dans un positionnement intermédiaire entre les deux schémas décrits qui opposent une féminité très marquée et une transition très jeune d'un côté, et de l'autre, une vie en tant qu'homme avec une transition une fois une certaine stabilité acquise. La situation d'Anaya est très intéressante à ce propos, car elle décrit exprimer une certaine féminité depuis son enfance, mais elle a négocié avec elle-même pour contenir cette féminité et commencer sa transition une fois son CAP terminé. Et elle souligne l'impatience de quitter le lycée pour pouvoir avoir une stabilité économique qui lui permette de vivre sa féminité librement (sans les discriminations vécues en milieu scolaire et dans sa famille), ce qui met en évidence l'interrelation entre la possibilité de vivre pleinement son identité et de pouvoir acquérir une stabilité grâce à l'acquisition d'un diplôme, ce qui est plus facile à faire sans être visible pour éviter la transphobie. Par ailleurs, les choix (ou possibilités) d'études d'Anaya et d'Isis soulignent des perspectives de vie différentes qui peuvent être en partie attribuées à une différence de milieu social.

En ce qui la concerne la transidentité, l'âge du début de la transition et le milieu social d'origine sont des variables fondamentales qui vont définir en grande partie les parcours de vie. En ce qui concerne la classe, Emmanuel Beaubatie démontre que le changement de sexe et de genre pour les femmes trans' correspond à un déclassement social où des personnes d'abord socialisées comme hommes perdent leurs privilèges en choisissant d'appartenir au groupe des femmes. Il explique également que ce déclassement est vécu de manière plus abrupte pour les personnes qui réalisent leur transition tardivement, à un âge plus avancé, et ayant expérimenté une vie sociale en tant qu'homme. Au sein du groupe des participantes, Isis est celle qui s'intéresse personnellement et spontanément à ces sujets, mettant en évidence une certaine préoccupation personnelle vis-à-vis de cette perte de statut, mais également à propos de ce qu'elle gagne. Car Emmanuel

Beaubatie le mentionne également, cette perte est acceptée grâce à ce qu'elles gagnent. Paul B. Preciado (2021, p. 35) de le résumer en une phrase: « La traversée exige des pertes, mais ces pertes sont la condition pour pouvoir inventer la liberté ».

***

Nous avons vu au travers des différents parcours de vie qu'il y a certaines expériences partagées, mais que pour certaines, elles n'ont en commun quasiment que le fait d'être trans', de transgresser la cisnormativité hégémonique, et maintenant d'être privées de liberté au QS. Et ce sont précisément leurs parcours de vie diamétralement différents qui nous permettent de mettre en lumière le fait que la multiplication de facteurs de discrimination, et leur conjugaison, sont à l'origine d'une plus grande marginalisation (puisque victimes de davantage de stéréotypes et de stigmatisation), et favorisent ainsi la désaffiliation.

L'incarcération au QS représente donc la culmination d'un processus de désaffiliation enclenché à partir de la transgression des normes de genre affichées et défendues dans les différents cercles de socialisation. Mais finalement, la stigmatisation et la marginalisation se reproduisent, voire se renforcent, au sein de l'institution carcérale qui devient garante de la morale et de la norme. Comment l'Administration Pénitentiaire se place-t-elle comme garante de cette morale ? C'est précisément ce que nous allons voir dans la partie suivante.

Partie II.

Le genre en sursis

Introduction

Nous avons vu dans la première partie comment l'expérience de l'enfermement vécue par les femmes trans' au sein de la prison faisait écho à leurs expériences de vie antérieures, en termes de mise à l'écart et de discrimination. Et ainsi, comment la privation de liberté et les conditions spécifiques d'incarcération des femmes trans' leur permettent d'analyser leurs parcours de vie, nous amenant à reconnaître que le système carcéral reproduit et renforce le système de genre binaire qui a souligné le processus de désaffiliation dans lequel elles se retrouvent. Dans cette seconde partie, nous allons nous intéresser en détail à l'expérience genrée de la prison, et à comment celle-ci traite le genre. Il s'agira non seulement de voir les impacts concrets et quotidiens des conditions particulières de leur incarcération sur les personnes trans', mais également de mettre en évidence en quoi ces expériences sont spécifiques, et pourquoi il est nécessaire de les analyser à travers une perspective de genre féministe et en particulier transféministe. Pour cela, nous allons partir des discours des femmes trans' incarcérées à propos de leur expérience d'incarcération, et plus précisément sur la question de la transition dans ce contexte particulier.

La transition est par définition un processus qui requiert une évolution, un mouvement, un changement qui requiert généralement une construction, que ce soit par le biais de pratiques corporelles spécifiques, par la prise d'hormones ou par des interventions chirurgicales. Ce processus entre donc en opposition avec le principe même et le système de fonctionnement de la privation de liberté dans un établissement pénitentiaire. Si le terme de transition est un terme spécifique qui renvoie aux expériences trans', il ne va pas sans dire que le concept résonne

également, pour certaines, avec leur passage par la prison comme une étape importante dans leur parcours qui marquera une transition entre un avant et un après. Nous l'avons vu dans la partie précédente, l'enfermement constitue un isolement, mais aussi une mise entre parenthèses, un temps hors du temps, une interruption des projets ou des constructions entrepris avant l'arrestation. Et cela tout particulièrement pour les personnes trans', puisque toutes leurs démarches au sein de l'établissement sont ralenties par le fait que leurs déplacements doivent être prévus à l'avance car elles doivent être encadrées par plus de surveillants que les autres détenus, et que leurs déplacements bloquent tous les mouvements au sein de leur bâtiment. Or, bien que le cadre soit rigide, il y a certaines dynamiques et certains processus qui ne peuvent s'arrêter. En ce sens, les corps continuent à évoluer, et à changer. Cela provoque un heurt et une mise en tension pour les femmes trans' puisqu'elles se retrouvent mises à l'arrêt, et voient leur relation à leur corps contrôlée et conditionnée par le contexte carcéral qui n'assimile pas l'importance de la relation au temps dans un processus de transition. La mise à l'arrêt ne représente pas une simple pause, mais une rétrocession, un retour en arrière. Il y a une friction entre la transition qui se construit à partir d'un corps et d'un sujet en mouvement, alors que la détention impose une mise à l'arrêt qui immobilise et le corps et le sujet, voire qui les place dans une dynamique de retour en arrière, comme lorsque les détenues de la prison de Nuevavista signalent le fait que leurs corps se masculinisent à nouveau, parce qu'elles n'ont pas accès à leurs traitements hormonaux. La transition requiert non seulement du mouvement, mais aussi de la flexibilité et de l'adaptabilité en fonction des cas et des situations. Le retour en arrière dans un processus de transition a non seulement des conséquences physiques en termes de la construction du corps, mais également du point de vue médical. Cela affecte également le processus identitaire. Mais le système pénitentiaire n'est pas conçu ni adapté pour prendre en compte les cas particuliers.

En réponse à cette mise à l'arrêt, les corps des femmes trans' détenues se convertissent en espace de résistance pour remettre en question non seulement le système pénitentiaire, mais surtout, le système hégémonique cisnormé, (Constant, 2020). En parlant de transition, nous nous référons ici directement au

processus vécu par les personnes trans' qui choisissent de ne pas conserver le genre qui leur a été attribué à la naissance, une étape intermédiaire plus ou moins longue, qui correspond au parcours d'un état vers un autre, d'un genre à un autre. C'est un processus certes personnel, mais qui implique des changements dans les interactions sociales (changement de prénoms et de pronoms par exemple) et qui, plus largement, ne se comprend pleinement que replacé dans un contexte social. La réceptivité (plus ou moins favorable ou défavorable) de la part des proches et de l'environnement (institutions, administrations, travail, voisins) face à ces changements contribuent à la construction de ce parcours de transition. Ce dernier peut passer ou non par la prise d'hormones et la réalisation d'opérations pour modifier les caractéristiques sexuées primaires et/ou secondaires.

Réaliser une transition dans un établissement pénitentiaire requiert alors une capacité de résistance vis-à-vis de l'institution et du système normatif de genre. Mais en quoi la transition est-elle une résistance vis-à-vis de l'institution ? Où se situe la résistance vis-à-vis du genre dans une transition qui s'inscrit dans un système binaire ?

Pour répondre à ces interrogations, le concept de « cistème » proposé par Leticia Nascimento (2021) nous permet de renverser ou plutôt de déplacer le lieu à partir duquel on pense le genre. Il permet d'établir une reclassification, évitant de créer ou de recréer de l'autreté[141] dans le discours. Contraction entre système et cisidentité, ce mot-valise (au sens strict du terme, car souvent mal employé) met en évidence la construction systémique du genre à partir d'une conception qui naturalise et valorise les corps et les identités des personnes qui se reconnaissent dans le genre qui leur a été attribué à la naissance en fonction de leurs organes génitaux. À l'inverse, les personnes qui ne s'identifient pas au genre qui leur a été attribué à la naissance en fonction de leurs organes génitaux sont marginalisées, et leurs corps sont considérés comme artificiels (Nascimento, 2021). Ce cistème est donc construit sur une binarité du genre ancrée dans des corps considérés comme naturels et dépendant de la division sexuée entre hommes et femmes. Dans ce cadre, le genre correspond donc au sexe biologique. Et tout corps ou

[141] *Cf.* la définition donnée dans l'introduction.

individu sortant de ce cistème est alors considéré comme hors norme, non naturel et par conséquent artificiel. C'est un système classificateur qui produit la norme à partir d'un regard ciscentré. Le concept de cisidentité permet de révéler ce cistème et de rendre visible le fait que le genre et les corporalités qui en découlent sont toutes construites, que les personnes se reconnaissent ou non dans le genre qui leur est attribué à la naissance. Il n'est pas nouveau d'admettre, depuis Simone de Beauvoir, que le genre se construit socialement. La différence que Leticia Nascimento souligne à propos des personnes trans' est que selon le cistème, ce qui fait la différence entre les personnes cis et les personnes trans' est la conception naturelle ou artificielle de cette construction, et l'imposition des corps cisgenres comme la norme. Les personnes trans' ne sont pas les seules à « faire corps », tout le monde « fait corps » et produit du genre.

Il s'agit maintenant de penser les positionnements et les expériences trans' vis-à-vis de ce cistème. Il y a une division fondamentale à partir d'une conception et une construction du genre selon un modèle binaire ou non.

D'une part, lorsque les personnes trans' s'inscrivent dans un modèle de genre binaire, elles adoptent un schéma de transition qui sort du genre attribué à la naissance pour s'identifier et créer une corporalité de « l'autre genre ». Leur expérience vient interroger le cistème qui repose sur la naturalité des corps en fonction des organes génitaux et qui part d'un présupposé naturel et biologique, alors qu'il a lui-même l'attribution de définir ce qui est naturel ou non. Cependant, dans cette configuration, le modèle de genre binaire n'est pas remis en question : on est femme ou homme et on passe de l'un à l'autre. Ce que cette expérience remet en cause, c'est le cistème et la définition du genre à partir du sexe, distinguant les corps naturels des corps artificiels.

D'autre part, lorsque les personnes s'inscrivent dans un modèle non-binaire, elles remettent en cause non seulement le cistème, mais également l'utilisation du genre dans sa construction binaire. Cette catégorie se subdivise également entre les personnes qui proposent l'ajout d'une ou plusieurs catégories (tels que le genre non binaire ou le troisième sexe) et celles qui rejettent le genre comme norme classificatrice et les frontières que celui-ci produit.

Il faut cependant prendre en compte que les frontières extra- et intra-système sont poreuses. Il peut y avoir des allers-retours, des interstices, et ce, tant dans les discours que dans le mode de production de soi. Lorsque certaines personnes s'identifient comme trans', mais décident de ne pas faire de transition, certaines tensions apparaissent. Il peut s'agir d'une forme de résistance au cistème hégémonique, qui questionne l'inscription du genre et de l'identité en fonction non seulement du sexe biologique, mais également d'une corporalité genrée (se rapprochant ainsi des questionnements soulevés par la non-binarité du genre). Mais il peut également s'agir d'une indisposition à rompre avec le cistème, que ce soit par une assimilation des normes qui favorisent l'endotransphobie[142], par peur de la désaffiliation ou la reconnaissance du coût social que représente la transition. Ainsi, la reproduction de certaines normes binaires dans une transition de genre, dans un contexte, et en fonction du parcours personnel de chacun·e, peut être analysée et comprise soit comme un prolongement de la norme où la binarité domine, soit comme une réappropriation et une subversion.

Cette définition du cistème introduit le cadre de réflexion et la structure de cette deuxième partie. Elle va nous permettre de décentrer notre regard pour analyser la relation entre l'administration pénitentiaire (AP) et les femmes trans' en détention, spécifiquement sur les questions de la transition et des tensions que celle-ci génère dans le contexte carcéral. C'est aussi une grille de lecture qui donne à voir les différentes postures sur la construction de l'identité et du genre, nous donnant des clés d'analyse. Le chapitre 5 permettra de montrer par quels mécanismes l'AP impose et reproduit la cisnormativité et l'hétéronormativité, et de mettre en évidence les conséquences sur les reconfigurations identitaires des femmes trans' en détention qui en résultent. En contrepoint, le chapitre 6 se concentrera sur les formes de résistance des femmes trans' vis-à-vis de l'institution pénitentiaire et du cistème. Ces deux chapitres sont précédés par le chapitre 4 qui abordera mes questionnements et mon cheminement de chercheuse pour transiter dans un terrain sur le genre.

[142] L'endotransphobie est la transphobie exercée par les personnes trans' entre elles et envers elles-mêmes. Nous reviendrons plus en détail sur la question dans le chapitre 5.

« Mais que signifie parler pour ceux à qui l'on a refusé l'accès à la raison et au savoir, pour nous qui avons été considérés comme des malades mentaux ? Avec quelle voix pouvons-nous parler ? Le jaguar ou le cyborg peuvent-ils nous prêter leur voix ? Parler, c'est inventer la langue de la traversée, projeter la voix dans un voyage interstellaire : traduire notre différence dans le langage de la norme ; tandis que nous continuons, en secret, à pratiquer un bla-bla-bla étrange que la loi ne comprend pas » p.23 Un appartement sur Uranus, Paul B. Preciado

Chapitre 4 : Enquêter le genre, entre militantisme et position de domination

Il s'agit ici d'un chapitre méthodologique et sur la réflexivité qui aborde la question de la place sur le terrain, particulièrement à propos des interactions genrées liées au fait de faire une recherche sur le genre avec des personnes trans'. Il m'a semblé important de souligner en début de deuxième partie — qui s'intéresse spécifiquement à l'expérience genrée de la prison — les difficultés et les particularités rencontrées en enquêtant sur ce sujet. Dans cette partie réflexive qui concerne le genre, j'intègre une analyse de ma relation militante à la recherche, car l'activisme au sein de collectifs féministes, LGBTQI+, et de défense des droits humains ont fait partie des espaces de socialisation qui ont permis l'émergence de cette recherche, et qui se sont avérés être des atouts pour mon intégration sur le terrain.

Tout d'abord, nous aborderons la difficulté à établir la bonne distance avec le terrain, à trouver la bonne posture, et plus précisément sur les questions liées au genre.

I. Science sans conscience ?

Passer les grilles de la prison n'était pas la seule difficulté en ce qui concerne la relation au terrain : il fallait aussi passer par-dessus la grille de mes représentations, de mes peurs, de mes angoisses en tant que personne, comme militante et comme chercheuse. Il y avait donc à la fois des barrières physiques ou matérielles et des barrières mentales. Les miennes, mais également celles des autres. La plus grande difficulté de ce sujet a été pour moi de laisser à l'entrée mon regard de militante pour conserver et préserver celui de chercheuse. La seconde épreuve résidait dans la tension ressentie sur ma légitimité à réaliser cette recherche.

Pour comprendre mon positionnement il est important de revenir rapidement sur mes premières interactions avec des femmes trans' privées de liberté. La relation avec la prison a commencé avant le doctorat, comme membre du Genepi, et c'est cette expérience qui m'a amenée vers le sujet de ma thèse. Étudiante de Master en sciences sociales avec un bac théâtre, parlant espagnol, et travaillant sur des questions autour du genre en Colombie : j'avais le profil idéal pour devenir la binôme de Lucie (une bénévole du Genepi) qui proposait des ateliers théâtre à un groupe de femmes trans' incarcérées, presque toutes latino-américaines. J'ai réalisé ces ateliers pendant environ six mois. À la demande du groupe de détenues, nous sommes parties du théâtre pour aller vers le cinéma et la littérature. Finalement tout cela n'était que des supports pour parler de leurs expériences et de leur parcours, et pratiquer un peu le français. J'ai été saisie par la situation, par les conditions d'incarcération et par leurs expériences de vie, et j'ai alors continué à m'intéresser à toutes ces questions une fois mes interventions terminées. Il est important de préciser que le Genepi était une association militante qui avait pour objet non seulement d'intervenir en détention, mais également de faire de la sensibilisation en milieu scolaire et lors d'événements publics sur les conditions de détention et sur le système pénitentiaire et judiciaire. Il y avait également un programme de formation interne accessible à l'ensemble des bénévoles.

Cette première relation militante à la prison avant qu'elle ne devienne le terrain pour ma recherche est un détail important, car c'était à la fois un atout et une difficulté. Grâce à cette première expérience, j'avais pu observer certains enjeux présents sur le terrain – à propos des relations entre les détenues au sein du QS, ainsi qu'avec les surveillants, ou en ce qui concernait la relation au corps – qui m'avaient donné des pistes de réflexions théoriques. Ce qui a paradoxalement été plus compliqué, c'était de trouver les limites de mon engagement sur le terrain lorsque j'ai commencé ma recherche. Cette alternance est à la fois un avantage et un inconvénient : elle permet de créer des liens, donne accès à des informations, ouvre des portes, car il y a une certaine confiance qui naît plus rapidement de la part des personnes privées de liberté et des membres des associations, mais cela pose des questions éthiques. Il est parfois difficile de voir la limite, car bien que toutes les participantes connaissent l'objectif de ma présence sur le terrain, que chaque fois que je me suis présentée je l'ai fait en tant que doctorante en sociologie réalisant une recherche sur les expériences trans' en milieu carcéral, il arrive qu'on se livre à moi pour me faire une confidence, me raconter un secret, se soulager d'un poids, et parfois même me demander un service, et je ne sais pas si cette situation racontée sur le ton de la confidence peut être retenue et retranscrite dans ma recherche sans rompre la confiance. De plus, cette relation de confiance est favorisée par une certaine empathie de ma part vis-à-vis des sujets qui les concernent : au cours du doctorat, je me suis petit à petit rapprochée d'associations et de groupes militants trans' en Colombie, afin de consolider les liens avec les associations qui m'introduisaient sur le terrain, ainsi que pour les soutenir. J'ai ainsi participé à de nombreuses manifestations, à des réunions d'organisation pour des événements, à des ateliers, à des négociations publiques de l'administration. Tout cela m'a permis de connaître à la fois les conditions de vie et les problématiques vécues par les personnes trans' à l'extérieur de la prison, ainsi que les rouages dans les processus de revendication de la part des organisations, et les enjeux d'accompagnement pour l'administration publique (municipalité, département, région). Mais je ne peux nier que cela a représenté une implication personnelle, et que cette expérience active de revendication des droits a également eu des impacts sur mes constructions personnelles, et donc sur mon approche du sujet. Finalement, les limites du terrain

étaient elles aussi poreuses : mon implication en dehors de la prison faisait-elle partie de mon terrain ou de ma vie privée ? Il est certain que cela me donnait à la fois un accès au terrain, car j'y démontrais une implication réelle, je donnais une contrepartie, j'illustrais ma compréhension des problématiques et des enjeux. Cette porosité, ces frontières qui se diluent montrent qu'il y a en réalité un cadre et un hors cadre, avec des dynamiques fluctuantes. Il se trouve que la prison représente un cadre fixe et peu mobile qu'il semble difficile de faire bouger et d'élargir (et cela est questionnable si l'on pense à la présence de la prison en dehors des murs, en ne prenant que l'exemple des liens avec les proches). Pourtant, je ne pouvais limiter mon terrain aux interventions en détention, et connaître les conditions de vie, les parcours et les revendications des personnes trans' qui ne sont pas privées de liberté était nécessaire pour comprendre et analyser leur situation en détention. Ce hors-cadre n'est pas présent comme un terrain à proprement parler, mais il fait partie du processus de recherche.

Si ce chevauchement entre militantisme et recherche me demande un travail de distanciation important quant à mon implication personnelle et à sa possible interférence avec l'objectivation des données, il me permet d'être plus attentive à ces questions, non seulement sur le terrain, mais aussi lors de l'analyse et de l'écriture. Le côté militant aide parfois à déstabiliser le savoir scientifique, mais il ne faut pas perdre de vue l'équilibre (Weber, 1959) : il est important de se laisser questionner afin de conserver un regard aiguisé et critique, mais il ne faut pas se laisser emporter par le parti pris. Il me semble même que travailler à cette intersection me permet de redoubler de questionnements en termes d'éthique. Dans les courants scientifiques féministes comme dans la pratique militante, se pose la question des voix des personnes subalternes ou inscrites comme telles dans un rapport de domination et de discrimination. Gayatri Spivak s'interroge : « les subalternes peuvent-elles parler ? » (Spivak, 1998). Cette question maintes fois soulevée, à propos de différents rapports de domination, est bien entendu reprise par les études transféministes. Celles-ci montrent le ciscentrisme du système et de la pensée universitaire tout en ouvrant la brèche pour défendre l'importance de la place du transféminisme, au sein notamment des études féministes (Nascimento, 2021, p. 28 ; Espineira, 2015, p. 42 ; Baril, 2015). À partir

de ces discussions épistémologiques, Emmanuel Beaubatie s'interroge alors « qui a le droit — aux yeux de populations subordonnées dans l'ordre sexué — d'étudier le genre et comment ? » (Beaubatie, 2021b, p. 108). Il n'y a pas de réponse univoque, cela dépend pour qui. Il répond en soulignant la pluralité des voix et des expériences, en fonction des différents rapports de domination qui s'imbriquent et qui interfèrent les uns avec les autres. Selon les trajectoires et les parcours de vie des personnes enquêtées, elles peuvent faire preuve de plus ou moins de réticence vis-à-vis des personnes qui font de la recherche et qui ne font pas partie des populations subordonnées dans l'ordre sexué.

Ces réflexions, omniprésentes tant sur le plan épistémologique que sur le terrain, m'amènent à me demander comment me positionner alors que je ne fais pas partie du groupe enquêté, que je ne vis pas personnellement les discriminations vécues par les femmes trans', en tant que femme cisgenre. Sans oublier qu'il y a d'autres rapports de domination qui interfèrent dans ma relation avec les participantes à la recherche : je suis une intervenante qui est libre d'entrer et de sortir de la prison, alors qu'elles sont privées de liberté, la majorité des participantes sont étrangères et racisées alors que je suis française et blanche, je suis doctorante alors que la plupart ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat. Je me trouve clairement dans une position dominante du point de vue sociologique. Comment mettre à profit mon lieu de privilège sans invisibiliser les personnes qui vivent personnellement la discrimination ? Comment réaliser une recherche qui permette de porter les voix des participantes sans avoir un regard trop exotisant et essentialisant, car trop extérieur ?

Il est traditionnellement considéré qu'il n'est pas nécessaire de vivre personnellement une situation ou une discrimination pour en parler ou pour l'étudier, et pendant longtemps un regard extérieur a été souvent perçu comme plus neutre et plus objectif. Les épistémologies féministes et subalternes interrogent ce point de vue considéré comme neutre (Harding, 1993 ; 1998), et montrent que ce qui est considéré comme neutre est souvent le discours normatif des majorités dominantes, car ce sont elles qui ont le plus facilement accès à l'éducation, à la possibilité de faire de la recherche, à poser leurs regards sur le monde, à partir de leurs propres expérimentations de celui-ci, et à en donner leur

interprétation. La proposition des épistémologies féministes et décoloniales est d'analyser le point de vue depuis lequel on parle pour relativiser notre relation au sujet.

Si nous reprenons la métaphore proposée par Howard Becker à propos de la photographie (2016), articulée avec les réflexions sur le point de vue (Haraway, 1988 ; Harding, 1993), nous comprenons que, bien qu'externe au cadre de la photographie, le ou la photographe a un rapport au sujet et à l'objet photographié : on peut être à proximité de l'objet ou en être éloigné, on peut choisir de s'intégrer ou non à la composition, etc. Ces différents aspects techniques permettent de dire que bien qu'externe à une situation, la personne qui prend une photo interagit avec elle et sa simple présence vient la modifier. La photographie dépendra donc du regard que le ou la photographe pose sur le sujet ou l'objet, ainsi que du point de vue qu'elle ou il a sur lui et qu'il souhaite donner à voir. Il y a une interrelation et une corrélation : on choisit sa place de photographe en fonction de ce qu'on veut donner à voir, mais ce qu'on veut donner à voir dépend aussi de la place et de la relation qu'on entretient avec l'objet ou le sujet. La relation entretenue avec les sujets ou les objets, la familiarité avec le contexte permettent d'avoir plus ou moins de proximité ou de spontanéité. Se poser la question de « la bonne focale » (Becker, 2016) consiste à s'interroger sur des questions méthodologiques, et cette métaphore invite à voir l'objet de recherche comme un objet photographique. Cela implique donc : un objet d'étude, une ou des personnes qui veulent rendre compte de cet objet et un dispositif qui va permettre de conserver l'image sur la pellicule, et finalement le processus de révélation. Il s'agit de la relation entre un sujet et un objet. La photographie sera différente selon la distance entre ce sujet et cet objet, le choix de l'objectif (et du zoom), la perspective choisie, le choix du point focal au premier ou deuxième plan, l'exposition, la vitesse d'obturation, etc. Et on peut multiplier les variables. Mais ce qui est important, c'est que ces choix-là appartiennent à la personne qui photographie (à la chercheuse dans notre cas), mais peuvent aussi varier en fonction de la luminosité, du mouvement de l'objet photographié, ce qui implique une certaine agence de la part de l'objet, à laquelle le ou la photographe doit s'adapter. Sans oublier ce qui se passe hors cadre, ou juste avant que la photo soit prise. Il en est de même pour une personne qui fait

de la recherche : on planifie comment rendre compte d'un objet ou d'une situation, mais le terrain et ses acteurs et actrices peuvent évoluer, ou des conditions externes interférer, remettant en question la perspective choisie au préalable ou la méthodologie. S'il y a de nombreuses variables indépendantes au chercheur ou à la chercheuse à prendre en compte dans la définition d'un terrain, c'est aussi ce que la personne qui mène la recherche aspire à montrer, ce qu'elle questionne, ce qui lui pose problème qui définira d'une certaine manière la façon dont elle va le montrer, et ainsi en découlera, la perspective, la méthodologie, etc.

Cette métaphore photographique est fort à propos et peut être décortiquée avec encore plus de détails, et étendue davantage. Mais il s'agit, maintenant que nous avons contextualisé et expliqué cette métaphore, de revenir sur l'une des difficultés principales vécues sur ce terrain, qui consistait à ne pas faire partie du groupe enquêté. Bien que l'expérience comme militante LGBTQI+ et l'habitude de travailler avec les personnes trans' en Colombie me permettaient d'avoir un rapport de proximité avec les participantes, en France j'ai rencontré certaines difficultés pour entrer en contact avec les associations militantes. J'étais extérieure au cadre, et je ne savais pas comment me rapprocher, comment négocier ma présence sur le terrain et dans un groupe, car je n'arrivais pas à provoquer la rencontre. Comme cela a été abordé dans le chapitre 1, je n'ai pu avoir que des contacts par e-mails. J'ai finalement pu rencontrer une personne appartenant à l'une de ces associations une fois que j'avais commencé mon terrain. Lors d'un entretien avec elle, je lui ai exposé les difficultés que j'avais eues à entrer en contact avec l'association. Elle m'a alors répondu qu'il s'agissait précisément d'une stratégie pour se protéger :

> « maintenant, on est inondé·e·s de demandes de la part d'étudiant·e·s et de journalistes. C'est un filtre. S'il fallait répondre à tout le monde, on n'en finirait pas. C'est bien, ça veut dire qu'on commence à parler de nous. Mais nous on est là pour les usagèr·e·s, et le temps qu'on passe à répondre aux journalistes, on le passe pas à faire autre chose. Et pour les étudiant·e·s qui veulent faire des stages, c'est pareil, on peut pas passer notre temps à former des gens qui restent pas. Quand c'est des personnes concernées par le sujet, c'est différent… » Marlène [JdT, Conversation avec Marlène, bénévole au PASTT]

C'est souvent le cas des personnes qui ont été trop sollicitées par les chercheu·r·euse·s et les médias. Muriel Darmon (2005) le mentionne à propos de

ses difficultés à entrer en contact avec des personnes anorexiques. Elle explique qu'elles ont été beaucoup abordées, qu'elles sont trop sollicitées, et ne veulent plus répondre à des chercheur·euse·s. De plus, elle analyse le fait qu'elle aborde une question qui a souvent été traitée à partir d'un regard psychologique et que, bien qu'elle en fasse un sujet sociologique, cela produit de la méfiance et défiance de par la psychiatrisation de leur histoire. Comme Emmanuel Beaubatie (2021a, p. 17-18) le fait avec justesse, nous pouvons établir le parallèle entre les constats réalisés par Muriel Darmon et les difficultés à faire une recherche sur les trans'. En effet, nous l'avons abordé dans l'introduction, la pathologisation fait partie du processus de médicalisation, donnant aux médecins et aux scientifiques l'autorité pour définir les parcours trans', ne laissant pas les intéressé·e·s défendre leur propre voix, et décider de leurs parcours.

Ces entraves pour trouver une entrée sur le terrain par l'intermédiaire d'associations militantes trans' ou LGBTQI+ peuvent aussi être liées à la méfiance des personnes concernées vis-à-vis des universitaires et des médias, mais également par mes propres questionnements sur ma légitimité, nourris précisément par ma propre connaissance de ces objections de la part des associations ou des personnes avec lesquelles j'avais travaillé en Colombie. Les propos de Milan Bonté résument ainsi la question :

> La situation de surétude des personnes trans se traduit, en France comme au Royaume-Uni, par une tension entre une sursollicitation des communautés dans le cadre d'enquêtes diverses et d'importantes lacunes concernant les savoirs trans. Afin de répondre à cette tension, collectifs trans et chercheurs·se·s collaborent dans la diffusion de principes théoriques et méthodologiques permettant a priori de mener des enquêtes éthiques. Les revendications se concentrent autour de trois enjeux : prendre conscience de sa position personnelle et de l'histoire dans laquelle s'inscrivent aujourd'hui les recherches sur les personnes trans, donner une voix à ces dernières au sein de ces recherches et garantir que l'enquête bénéficiera aux enquêté·e·s et à leurs communautés (Bonté, 2021, p. 48).

Dès le début de ma recherche, je me suis interrogée sur ces questions, mais je n'avais pas l'expérience et le recul nécessaire pour en percevoir l'épaisseur et la profondeur que cela impliquait en termes d'approche et de méthode, ainsi que du point de vue théorique. C'est au cours du terrain et des lectures accumulées pendant ces années de thèses que j'ai acquis les outils pour comprendre, analyser

et éviter les difficultés et les pièges rencontrés pendant les tâtonnements du début. Et peu à peu, j'ai essayé de reconnaître les erreurs et les difficultés afin d'ajuster le processus de recherche, à la fois dans la conception méthodologique — par exemple, dans le choix de passer par la voix associative — et dans l'écriture, afin que la voix des personnes concernées soit réellement au centre du processus de recherche.

Ainsi, certaines situations sur le terrain m'ont amenée à questionner ma pratique et mon positionnement. Comme lorsqu'un jour je me suis inquiétée de ne pas voir Nicole depuis plusieurs semaines. Les autres participantes m'ont dit qu'elle ne venait plus aux activités. J'ai alors demandé au surveillant si je pouvais lui parler et j'ai pu la voir sur le pas de la porte de sa cellule. Quand je lui ai fait part de mon inquiétude de savoir qu'elle n'allait plus aux activités, elle m'a répondu qu'elle était fatiguée qu'on leur parle toujours de la même chose : le genre, être trans', etc. Elle comprenait que ça puisse intéresser les autres, mais elle était fatiguée qu'on les réduise à ce sujet de conversation en permanence. À ce moment j'ai compris une chose très importante à propos de mon terrain. Les associations et les interventions — et donc mon processus de recherche — qu'elles cherchent à accompagner en leur proposant des activités qui leur permettent d'analyser leur situation, voire de développer leur capacité d'agir, participent malgré elles à une certaine stigmatisation ressentie par les participantes[143]. Elles contribuent en quelque sorte à une essentialisation des personnes trans' comme des sujets politiques qui voudraient remettre en question l'ordre du genre et le système binaire de genre. Et c'est un point souligné à la fois par Emmanuel Beaubatie, Milan Bonté et Leticia Nascimento : une des formes d'exotisation et d'altérisation est de croire que les personnes trans', de par leur identité, remettent en question le système de genre binaire. De la même manière qu'il ne suffit pas d'être une femme pour être féministe, il ne suffit pas d'être trans' pour remettre en cause cette binarité. Chacun·e peut parler de son expérience et de son oppression, mais combien y-a-t-il de femmes qui soutiennent le système patriarcal alors qu'elles en

[143]Dans le sens où, même si c'est pour les accompagner dans leurs démarches ou leur procurer du soutien et de l'aide, on s'adresse toujours à elles parce qu'elles sont trans', et elles aimeraient être perçues comme sujets en dehors de cette identification genrée.

sont les victimes ? C'est la même chose. L'expérience elle-même remet en cause le dimorphisme sexuel, mais l'individu ne lui donne pas nécessairement une dimension politique, et ne pose pas nécessairement un acte politique ou de résistance, mais tout simplement de survie. Le commentaire de Nicole m'a permis de regarder la situation sous un autre angle : entendre sa remise en question était fondamental, puisque cette recherche s'appuie sur le discours des participantes, mais elle révélait une tension sur le chevauchement entre le discours des participantes et ma propre analyse de leur discours. Nicole manifestait une gêne vis-à-vis de la politisation du discours, et des activités, mais ce qu'elle condamnait finalement, c'était l'altérisation et une certaine essentialisation. Lus dans le contexte carcéral d'isolement et de mise à l'index, son intervention et le refus de participer aux activités me sont apparus comme une forme de résistance, un moyen d'exercer son agentivité[144]. Cette situation est également l'illustration de l'épuisement vécu par les associations trans' face aux sollicitations trop nombreuses mentionnées par Marlène lorsqu'elle expliquait le besoin de sensibiliser et de former les personnes cisgenres. Malgré une expérience de proximité ou une connaissance théorique de certains sujets, le fait de ne pas vivre personnellement une situation amène parfois à commettre des maladresses dues à une construction dans un contexte normatif et hégémonique, reproduisant ainsi des oppressions ou des discriminations systémiques difficilement visibles pour les personnes qui ne les expérimentent pas.

J'avais déjà adapté la méthodologie proposée dans le projet de thèse que j'avais soutenu en Colombie, car au contact du terrain j'ai rapidement compris le positionnement vertical dans lequel il me plaçait. Bien que pensée à partir de la pédagogie des opprimés (Freire, 1974), de la recherche-action participative et d'une perspective décoloniale, cette méthodologie m'installait davantage dans une position de domination vis-à-vis des participantes à la recherche et glissait vers une certaine essentialisation. À l'épreuve des réalités du terrain, le cadre théorique et épistémologique ne fonctionnait pas. Sans compter les contraintes matérielles rencontrées qui ne me permettaient pas de faire entrer et sortir le matériel nécessaire pour la réalisation des ateliers initialement prévus (voir le

[144]Nous prolongerons ces réflexions dans le chapitre 6.

chapitre 1). L'objet final est le résultat d'un processus de recherche qui a évolué tout au long de sa réalisation, invalidant petit à petit les postures et les postulats initiaux, et qu'il est parfois difficile de rendre visible. Pour faire de la recherche avec des personnes appartenant à un groupe subalterne, il ne s'agit pas seulement de questionner son appartenance ou sa non-appartenance au groupe concerné, mais d'accepter de douter du positionnement vis-à-vis du sujet, d'évaluer et réévaluer sa position de domination comme partie prenante du processus de recherche à partir des remises en question des personnes concernées, ainsi que de comprendre la multiplicité des voix et des expériences des participant·e·s. Et cela, afin de réaliser une recherche à la fois plus éthique et de meilleure qualité.

II. Don/contre-don : inversion des rôles

Les contraintes de l'espace que nous avons évoquées dans le premier chapitre, ainsi que la variabilité du nombre de participantes, et mon moyen d'accès au terrain m'ont obligée à faire preuve d'adaptabilité en fonction des situations ou des moyens. Il m'est arrivé à plusieurs reprises de modifier le programme prévu pour la séance en fonction du nombre de personnes présentes, afin de profiter des occasions où nous étions peu nombreuses pour m'intéresser à des questions plus personnelles, plus intimes. C'était l'occasion d'aborder leurs parcours et expériences personnelles qu'elles n'étaient prêtes à raconter que dans un contexte un peu plus informel, et dans lequel elles se sentaient plus en confiance. Parfois il arrivait que ce soient elles qui chamboulent le programme, car elles voulaient évoquer des événements qui avaient eu lieu dans la semaine et qu'elles considéraient important d'analyser. Il a aussi fallu que je leur parle de moi pour qu'elles me parlent d'elles. Omar Zanna (2010) parle d'une relation de don/contre-don avec les surveillant·e·s, dans le cas de ma recherche, c'est avec les participantes à l'enquête elles-mêmes que s'est instauré ce type de relation : le fait que je leur parle de moi, de ma famille, de mes études ouvrait une porte pour qu'elles fassent de même, d'une certaine façon c'est comme si je leur avais donné une partie de moi-même, révélé une partie de moi sans montrer de méfiance à

leur égard. Cela leur garantissait d'une certaine manière un climat de confiance pour en faire autant. D'ailleurs, il était fréquent qu'elles ne me laissent pas le temps de commencer la séance ni de leur demander comment elles allaient, pour elles-mêmes me demander : « tu viens de Paris ou de Lille aujourd'hui ? », « ça va la fac ? » ou encore « alors, ça s'est bien passé ta présentation ? ». Simples questions de politesse au début, puis plus personnelles avec le temps : ma famille, la naissance de ma nièce, mon retour en Colombie, etc. Et finalement, au cours des conversations, les questions étaient de plus en plus intimes : mes propres questionnements sur le genre, mes doutes, mes expériences et constructions personnelles, la relation à mon propre corps, etc. C'était comme s'il fallait que je leur donne ma part avant qu'on commence à parler d'elles. C'était parfois déstabilisant, troublant et je me demandais où était la limite avec laquelle on joue, cette frontière invisible entre la relation de confiance dans le cadre de la recherche et la confidence personnelle. Je sais que plus la relation devient proche, plus le lien se resserre, et plus il est possible de voir trouble. Cependant c'est aussi un moyen de voir des détails qui seraient difficilement visibles autrement.

Par ailleurs, ces échanges étaient aussi un moment où il y avait une porosité entre l'intérieur et l'extérieur, où le dehors s'invitait dans le dedans, et où elles-mêmes s'échappaient quelques instants de leur quotidien. C'était peut-être aussi un peu un don d'ailleurs. Cette relation de proximité permet aussi que les personnes qui font partie du processus acquièrent une spontanéité et deviennent partie prenante, questionnant et révélant mes propres motivations à réaliser cette recherche, sans parfois même se rendre compte. Se laisser questionner, c'est aussi accepter de prendre le rôle de l'autre, comprendre et sentir ce que peuvent ressentir les personnes avec qui on travaille quand on les pousse dans leurs retranchements. Jouer avec cette frontière, c'est permettre et accepter que les personnes qui participent au processus de recherche puissent influencer et avoir un rôle dans notre propre conception de la recherche et nous apporter des éléments de réflexion.

Ainsi, lors d'une conversation informelle, je me suis retrouvée de l'autre côté de cette frontière sans même le voir venir :

> Julie[145] parle d'aller chez le coiffeur et la discussion se convertit en session « conseils de beauté ». Je ne suis jamais très à l'aise dans ce genre de contexte et me sens toujours en décalage. Isis lui dit que se couper les cheveux soi-même est assez simple, il faut prévoir un peu plus long pour se laisser la place d'un raté la première fois… Elle donne des détails techniques… Je ne participe pas vraiment à la conversation, j'écoute, j'observe… je n'ai jamais été chez le coiffeur de ma vie… unique chose que je dis dans cette discussion. Puis Isis s'approche de Julie et lui montre avec sa main la hauteur de la coupe qui lui irait bien… « toi ce qui t'irait bien c'est comme ça, un peu plus long que les épaules, et avec une frange… ». Puis d'un coup elle se tourne vers moi, me regarde et dit « Toi, enfin je me permets parce que ça fait quelques mois qu'on se connaît, et je vois au fur et à mesure… tes poils, là sous le nez (je sens qu'elle ne veut pas dire "la moustache"), avec le temps, ils s'obscurcissent… tu devrais les enlever… ». Sensation étrange de la sentir « intervenir » sur mon corps. Je me sens particulièrement mal à l'aise… elle a touché en plein dans le mille, mais je ne veux pas le laisser paraître. J'essaie de réagir le plus tranquillement et naturellement possible. Alors on parle de moi… mes constructions sociales et personnelles, le corps, les poils, le genre… Je sens tout de suite qu'on en revient à l'éternel sujet que l'on travaille ensemble, mais cette fois — ci c'est à moi de leur raconter, c'est moi l'exemple et pas elles… Qu'est-ce que ça fait de voir ses constructions interrogées par quelqu'un d'autre ? Sentir que quelqu'un passe les frontières de ton intimité sans crier gare. Je ne pense pas qu'Isis pose cette question au hasard. Elle est particulièrement observatrice pour savoir qu'il s'agit d'une question qui me touche, mais elle me permet, pour une fois d'être de l'autre côté. [JdT, Intervention 26 — 13 juin 2019]

Cette situation a eu un rôle réflexif important sur ma démarche de recherche. Si je savais théoriquement et personnellement que lorsqu'on propose un sujet de conversation, qu'on pose une question, on influence un mode de pensée, on laisse une trace, on fait naître des doutes, je ne l'avais pas expérimenté par moi-même. Ce renversement m'a permis d'observer et de comprendre que, bien qu'il paraisse éloigné de mon expérience de vie, mon sujet de recherche est, en certains points, intimement lié à des questionnements qui surgissent de mon histoire personnelle. Lorsque je me suis sentie mal à l'aise face au commentaire d'Isis, que j'ai vu la nécessité de me justifier, de m'expliquer et que j'ai commencé à parler de mes constructions autour du genre, j'ai compris que c'étaient exactement les thèmes que nous évoquions chaque semaine à propos de leurs expériences à elles

[145]Étudiante de Master genre à Paris 8, qui a réalisé quelques interventions au cours du semestre avec l'association.

pendant les ateliers, mais cette fois-ci c'était à la première personne. Alors j'ai fait le lien entre ma recherche et les questionnements personnels qui l'orientent, en en faisant un sujet intimement politique.

***

Ce chapitre nous a permis de montrer que pour enquêter le genre, il est nécessaire de rompre avec les rôles préétablis, de renverser les rôles, et d'accepter de prendre la place de l'autre pour pouvoir comprendre sa posture. Surtout lorsque l'on est en position de domination. Mon expérience de militante permet à certains moments de réduire la distance, à travers le positionnement qu'elle permet sur le terrain, mais également, car elle alimente les réflexions. Afin de ne pas exotiser, il faut prendre en compte la multiplicité des voix et des expériences. Déclôturer, nous l'avons vu, est une action qui nécessite que chaque participante fasse un processus pour rompre les clôtures qui nous enserrent collectivement à la fois physiquement et moralement, et cela s'est également appliqué lors de la réalisation du terrain, afin de permettre à la parole de circuler. Interchanger les rôles, voir les frontières s'estomper, jouer entre le cadre et le hors-cadre, toutes ces stratégies démontrent d'un sujet en mouvement avec lequel il faut évoluer. Les questionnements abordés dans ce chapitre nous permettent d'entrer dans la dynamique de cette deuxième partie, et d'introduire, à travers la relation au terrain des problématiques que nous allons aborder dans les deux chapitres suivants : la relation au corps (chapitre 5) et les mécanismes de résistance vis-à-vis du système carcéral de genre (chapitre 6).

Chapitre 5 : Transitionner en détention ?

Lorsque Philippe Combessie (2001, p. 32) écrit que « la variable sociologique la plus discriminante en matière de prison est assurément le sexe », il se réfère à la surreprésentation des hommes et à la faible proportion de femmes. Mais il n'oublie pas de souligner le fait que, de par cette plus faible représentation, les conditions d'incarcération des femmes sont souvent moins bonnes que celles des hommes, car celles-ci occupent un espace au sein d'un établissement pour hommes et que « l'administration pénitentiaire est tenue de maintenir une barrière étanche entre les détenus de sexe différent » (Combessie, 2001, p. 33).

Nous pouvons reprendre ces affirmations et les appliquer à la situation des personnes trans' dans le contexte carcéral. Au-delà de l'isolement et des conditions particulières dans lesquelles elles se trouvent, abordées dans le chapitre 2, dans ce cinquième chapitre nous allons aborder et observer plus précisément comment le système pénitentiaire, à travers sa structure, mais également par l'intermédiaire de ses agents, reproduit un système de genre binaire et agit sur les personnes qui sortent de ce système cisnormé. Pour le dire plus clairement, il s'agit de voir ce que la prison fait au genre, et plus particulièrement dans un processus de transition. Il y a une opposition entre un cadre figé et un processus en mouvement. Si, jusqu'à présent, nous avons insisté sur le fait qu'il ne faut pas considérer la transition seulement comme un processus corporel, il ne faut pas non plus omettre complètement cette dimension constitutive de la traversée entreprise par les personnes trans'. Cette corporalité en mouvement est précisément ce qui crée un chiasme dans l'expérience de

privation de liberté des personnes trans', puisqu'il s'agit précisément de la mise à l'arrêt d'un corps qui est en train d'exercer un cheminement, un mouvement. Et cette mise à l'arrêt devient rapidement une rétrocession dans leur transition.

I. Faire sa transition

Avant de traiter plus précisément de la question de la transition en détention, il est nécessaire de faire un récapitulatif à propos de la perception et de la définition de la transition pour les participantes à l'enquête. Il faut tout de même préciser qu'elles ont chacune des expériences différentes de la transition en fonction de leurs parcours de vie, de l'accompagnement social et familial qu'elles ont reçu ou non, et des formes de discrimination qu'elles ont vécues. Il s'agit donc de décrire le processus de transition dans sa dynamique, avec les différentes étapes qu'il implique. Mais il faut comprendre que ces étapes peuvent avoir lieu dans des temporalités très différentes, ou même ne pas toujours suivre le même ordre en fonction des constructions de chacun·e. Il est également important de distinguer les différents aspects de la transition : la dimension personnelle, la dimension sociale, et la dimension administrative. Ces différentes dimensions sont présentes et apparaissent lors des différentes étapes de la transition.

1. S'auto-identifier

Tout d'abord, il y a la question de l'auto-identification, qu'il faut différencier de la transition : ce n'est pas parce qu'une personne identifie sa transidentité qu'elle se reconnaît comme une personne trans' ou qu'elle choisit de réaliser une transition. Elle peut démarrer une transition plus tardivement ou ne jamais transitionner. Pour certaines personnes il peut y avoir un événement marquant ou symbolique qui accompagne l'auto-identification, mais pour d'autres il s'agit plutôt d'une expérience continue, sur le long terme.

Lorsqu'elle parle de son processus de transition et de son auto-identification, Isis raconte un rêve qu'elle a fait à plusieurs reprises, et qui a marqué des étapes en termes d'identification et de transition :

> « En fait je crois que ça fait depuis longtemps, presque depuis toujours que j'ai ce rejet, cette disruption… ça a commencé quand j'avais cinq ans, j'ai fait un rêve… j'étais dans une cour, et il y avait une petite fille. J'avais un sentiment amoureux pour elle. Elle marchait dans la cour, moi je marchais derrière elle, et puis je rentrais dans elle, dans son corps : la jambe gauche dans sa jambe gauche (fait les gestes), la jambe droite et puis les bras, l'un après l'autre, puis tout mon corps, mes yeux, ma cavité oculaire, mon visage, et même mes pensées, tout changeait. Et là, je me disais, ça y est, je suis à ma place, tellement que je refermais (fait le geste de refermer une fermeture éclair). Je suis à ma place dans le monde, la vision, tout… Alors je me rendais compte que ce n'était pas elle que j'aimais, c'est que je voulais être elle, c'est ça ce que je voulais. » [JdT, Intervention 11 — 1er avril 2019.]

Elle considère que même si elle a fait ce rêve pour la première fois à l'âge de cinq ans, elle a vécu pendant longtemps sans remettre en question son identité masculine. Elle a réellement commencé un processus de remise en question vers trente ans, et un début de transition il y a environ quinze ans (vers trente-cinq ans). Son expérience montre un cheminement qui s'inscrit dans un temps long, passant d'abord par un fort questionnement identitaire, et se transposant ensuite vers des changements corporels. Cette transition est encore en cours aujourd'hui. Contrairement à Isis, Vanessa et Nathaly décrivent leur auto-identification et leur transition comme un processus continu depuis l'enfance (voir le chapitre 3). Il n'y a pas eu de rupture avec une socialisation en tant qu'homme puis en tant que femme. Miah, de son côté, a bien eu une socialisation en tant qu'homme avant de réaliser sa transition, mais elle ne voit pas pour autant une rupture nette entre un avant et un après : « elle se considère comme la même personne. Elle ne pense pas qu'il y avait "la personne d'avant" et "la trans'" » [JdT, Intervention 1 — 22 janvier 2019]. Pour sa part, Anaya a décidé de ne pas entamer sa transition avant de finaliser sa formation, par volonté de ne pas subir davantage de discriminations au sein de l'établissement scolaire, et de ne pas accentuer les difficultés qu'elle a rencontrées auprès de sa famille (voir le chapitre 2). Cela met en évidence l'importance du contexte dans les décisions qui concernent la transition. Pour Nathaly ou Nicole, la transition semble s'être faite dans un contexte plus favorable : Nathaly vivait cette expérience avec un groupe de pairs, Nicole recevait du soutien familial et institutionnel. Ce sont deux éléments importants qui favorisent la transition.

Cependant, ce n'est pas parce qu'il y a une auto-identification et une reconnaissance intime du fait d'être une personne trans' que les personnes s'énoncent comme telles. Elles ont parfois des doutes sur la manière de se présenter :

> Anaya raconte qu'un petit garçon (environ 5 ans) dans un bar-tabac lui demande « t'es un garçon ou une fille ? », Anaya lui répond « un garçon ». Quelques jours plus tard, Anaya retourne dans le tabac et le petit garçon l'interpelle de loin « monsieur ! » Alors, Anaya s'approche et lui explique gentiment « ah, non ! S'il te plait ne m'appelle pas monsieur, la dernière fois je me suis trompée ». Par la suite, le petit garçon l'appelle « madame ». Je lui demande « Pourquoi tu lui avais dit "Monsieur" » la première fois ? » Elle me répond : « Ben, je sais pas… Je voulais lui dire la vérité… 'fin non…'fin tu vois quoi… » [JdT, Intervention 6 — 28 février 2019]

Dans cette situation, la réaction d'Anaya nous permet de voir que le positionnement peut être fluctuant, mais surtout que ce processus révèle des doutes non seulement à propos de l'auto-identification, mais également sur son énonciation et son autodétermination, comme si elle craignait que son auto-identification comme femme ne soit pas valide. C'est pour cela qu'elle voulait « dire la vérité », comme si son autodétermination comme femme ne pouvait être considérée comme la vérité sur sa propre identité. On ne peut exclure la peur du regard des autres, mais le fait qu'elle mentionne son souhait de « dire la vérité » met tout de même en évidence un doute de sa part quant à la validité de son autodétermination, au droit ou à la possibilité qu'elle a de s'énoncer en tant que femme.

L'auto-identification correspond au processus de reconnaissance de soi et au choix de sa propre identité. C'est ce processus qui amène à la possibilité de l'autodétermination, permettant aux personnes de choisir leur propre énonciation et de déterminer à travers leur ressenti et leur expérience le genre auquel elles souhaitent être identifiées.

2. Changer de prénom

Le choix d'un prénom est une étape importante dans le processus de transition. Il représente généralement un moment charnière, ou a pour le moins un rôle symbolique crucial dans la relation à la construction de l'identité. De la

même manière que lorsque des parents donnent un prénom à leur enfant, le choix d'un prénom pour soi se constitue à partir de différentes considérations, qui peuvent nous donner des pistes à propos des constructions sociales et individuelles de chacune des enquêtées. La sociologie des prénoms peut nous orienter sur le choix du prénom en soi, mais également sur les différents éléments qui interviennent dans ce choix. Baptiste Coulmont (2014) montre que le prénom peut nous donner des orientations pour interpréter les origines sociales, culturelles ou religieuses, mais la méthode employée pour le choisir peut également nous renseigner sur les enjeux familiaux et personnels (Berthelot, 2004), les relations familiales ou communautaires (Hammouche, 1994). Choisir un prénom peut permettre de s'inscrire dans un groupe ou de s'en distinguer. Baptiste Coulmont souligne également le renforcement de la conception du prénom comme la représentation du moi profond, au détriment de l'identité collective qu'il comportait traditionnellement.

Chacune des participantes qui ont raconté ce passage de la transition a suivi un cheminement différent, et y met un sens différent.

> Ludine : — Voilà, tout à l'heure je vous ai demandé si vous vouliez choisir avec quel prénom vous souhaitez apparaître dans les écrits de ma recherche. Et pour moi, la question de l'identité et du prénom, c'est quelque chose de très important. Et j'imagine que pour vous aussi. Je pense que quand on se choisit un prénom, il y a beaucoup de choses différentes qui orientent nos choix, et je voulais vous demander si vous pouviez me raconter comment vous avez choisi votre prénom.
>
> Nathaly : — Ce sont mes amies qui me l'ont donné. On faisait des bêtises avec les garçons. Et on s'appelait par plusieurs prénoms. Et pour la police aussi : elle, c'est Magdalena ou Maria… Et après quand ils nous cherchaient, c'était aucune d'entre nous. C'est pour ça qu'on s'appelait toujours par des prénoms différents. Et bon, Nathaly est restée…[146]
>
> Isis : — j'ai d'abord eu un nom intermédiaire, Agathe. Et quand j'ai fait les démarches pour changer mon prénom, quelques semaines avant c'est *****a qui est revenu. J'étais photographe et j'ai fait des photos pour un mariage, et j'ai découvert que *****a pouvait être un prénom masculin, en Italie, alors que pour moi, un prénom qui terminait en a c'était féminin. Et ensuite, toujours comme

[146] Nathaly : « *me lo pusieron mis amigas. Hacíamos travesuras con los chicos. Y nos poníamos varios nombres. Y también para la policía: ella es Magdalena o María… y después cuando nos buscaban no era ninguna de nosotras. Por eso nos poníamos varios nombres. Y buenos, Nathaly se quedó…* » [JdT, Intervention 5 — 25 février 2019]

photographe, cette fois-ci je travaillais dans une agence immobilière, j'ai connu une femme qui s'appelait *****a. Et du coup, au moment de choisir mon nom sur mes papiers, c'est *****a qui est revenu comme un seul homme, sans accent, pour garder le côté androgyne.

[Elle explique aussi qu'elle n'aimait pas le nom que ses parents lui avaient donné, elle se demande si c'est parce qu'elle s'est sentie maltraitée par ces personnes dans son enfance, qu'elle ne s'est pas sentie particulièrement aimée. Elle dit que peut-être que si ce nom lui avait été donné par des personnes qui avaient fait preuve d'amour envers elle, elle aurait peut-être apprécié son prénom autrement.]

Nicole : — moi j'ai choisi Nicole depuis l'âge de seize ans, et je n'ai jamais changé. C'est Nicole depuis mes seize ans, et jusqu'à la fin. Je ne crois pas que je vais changer mon nom sur mes papiers, parce qu'au Brésil c'est compliqué après pour la bureaucratie, mon appartement, etc… C'est pas grave les papiers parce que ma famille, mes amis, mes professeurs à l'université, tout le monde m'appelle Nicole, et si quelqu'un ne m'appelle pas ainsi alors… pff [elle fait signe avec ses mains qu'elle s'éloigne de la personne, ou qu'elle s'éloigne la personne de sa vie : les bras semi-tendus, et les mains qui font des mouvements de balayages de l'intérieur vers l'extérieur].

Miah : — j'avais d'abord choisi un autre prénom, Hannah, mais personne ne m'appelait comme ça. Ensuite, il y a eu une série mexicaine, Rebelle, et là il y avait une fille qui s'appelait Miah, elle chantait. Et moi je chantais ses chansons, j'aime chanter et être heureuse… Et du coup une de mes amies a commencé à m'appeler Miah, puis toutes les autres, et puis tout le monde. Et c'est comme si Hannah n'avait jamais existé. Et je veux changer mon prénom sur mes papiers pour Miah, c'est comme "miaaa miaaa" [elle imite les miaulements d'un chat], enfin c'est ce que disent les hommes… et bon… ça me plait [elle rit].[147]

Anaya : — Moi, je l'ai pas choisi… 'fin pas vraiment. D'abord j'habitais chez mon amie *****, et j'ai demandé à sa mère comment elle aurait appelé sa fille, si elle en avait une. Puis elle m'a donné quelques prénoms, deux ou trois. Et dedans y avait Anaya, et celui-là m'a plu. Et voilà !

[JdT, Intervention 5 — 25 février 2019]

[147] Míah *: « primero había escogido otro nombre, Hannah, pero nadie me llamaba así. Y después había una serie mexicana, rebelde, y allí había una chica que se llamaba Miah, y cantaba. Y yo cantaba sus canciones, me gusta cantar, estar feliz… y entonces una amiga me empezó a llamar Miah, y después todas, y todo el mundo. Y es como si Hannah nunca hubiera existido. Y me quiero cambiar los papeles a Miah, es "Miaaa miaaaa" (imita los maullidos de un gato), o es lo que me dicen los hombres… y bueno… me gusta (se rie) ».*

Pour les personnes trans', le choix du prénom révèle en outre des enjeux à propos de la construction identitaire autour de la transition. La différence avec un prénom donné par quelqu'un d'autre, c'est que les personnes cherchent un prénom qui leur corresponde, avec lequel elles s'identifient et qui les représente. Paul B. Preciado (2021, p. 32-34) met en évidence le processus d'introspection qu'enclenche la recherche d'un prénom qui correspond à différentes attentes personnelles, et qui n'aboutit pas toujours au premier essai. Pour Isis, le premier prénom ne correspondait pas à ses attentes. En ce qui concerne Miah, le prénom qu'elle avait choisi au départ n'a pas fonctionné à l'usage. Et pour Nathaly, c'est justement l'usage qui a permis à un prénom parmi d'autres de rester. Cela nous montre que le choix peut se faire individuellement ou collectivement. Pour Miah comme pour Nathaly, en effet, c'est le groupe de pairs qui a donné l'usage et fait vivre le prénom. Anaya, elle, s'est adressée à une personne qui représentait pour elle une figure parentale. Elle considère qu'elle n'a pas vraiment choisi son prénom, mais plutôt qu'elle reproduit le schéma normatif des parents qui donnent un prénom à leur enfant. Indirectement elle semble reconstituer un système familial qui remplace celui qui l'a rejetée. Les personnes sollicitées dans cette démarche peuvent être des proches, des membres de la famille, des ami·e·s ou des pairs. Chaque personne donne une dimension plus ou moins affective à ce nouveau choix. Il y a aussi des réflexions plus individuelles quant au sens du prénom choisi : on peut lui donner un sens symbolique, poétique, politique, l'inscrire en prolongement ou en rupture avec le prénom reçu à la naissance. Pour Isis, le choix de son prénom s'inscrit non seulement en rupture vis-à-vis du lien familial, mais elle lui donne également un sens politique, choisissant un prénom épicène. Au-delà de la dimension politique, le choix d'un prénom qui peut être et masculin et féminin marque une réflexion personnelle sur le genre, sa performativité linguistique et la division binaire qu'elle exerce. Choisir un prénom qui n'indique pas un genre lorsqu'on s'inscrit dans un parcours de transition, c'est aussi dire quelque chose sur soi et sur ses propres constructions à ce propos.

L'étape du changement de prénom peut marquer un avant et un après, elle fait partie du processus personnel et peut être comprise comme une rupture pour certaines, mais pas nécessairement, car le fait de choisir son propre prénom

s’inscrit aussi dans une dynamique d’usage. Le choix d’un nouveau prénom peut également s’accompagner d’un changement de pronoms, c’est-à-dire par la demande d’être désignée par les pronoms grammaticaux qui correspondent au genre auquel la personne s’identifie. Il peut y avoir un temps de transition et un essai des pronoms avec un cercle plus restreint, avant d’entamer une transition sociale dans les différents cercles sociaux. Et cette étape peut être simultanée, antérieure ou postérieure au changement de prénom.

3. Transition administrative

Comme le souligne Nicole, le fait de choisir un prénom d’usage doit être distingué du changement de prénom à l’état civil. Pour cela, il faut réaliser des démarches administratives et/ou judiciaires en fonction du pays d’origine (si cela est possible). Au sein des participantes, Isis est la seule à avoir réalisé ce changement. Pour les autres, c’est leur prénom masculin qui figure sur leurs documents d’identité. Lorsqu’elles sont appelées par leur prénom masculin dans des espaces publics par des personnes qui refusent d’utiliser leur prénom d’usage, il s’agit d’une réitération d’un rappel à la norme par l’humiliation en exposant publiquement leur transidentité. Cependant le processus légal pour changer de prénom est parfois trop lourd et certaines personnes préfèrent ne pas l’entreprendre, ou ne connaissent pas le processus. La loi du 18 novembre 2016 a allégé la démarche, mais il s’agit tout de même de faire une demande auprès du tribunal de grande instance et de monter un dossier justificatif (voir l’annexe 4 : Article de loi).

De plus, il peut y avoir des difficultés pour mettre à jour les dossiers administratifs puisqu’il faut demander le changement de prénom sur les diplômes obtenus au préalable, les titres de propriété, toutes les attestations et tous les papiers qui peuvent avoir un usage administratif ou judiciaire. C’est la raison pour laquelle Nicole ne souhaite pas réaliser ce changement. Rappelons que les conditions administratives pour le changement de prénom et le changement de la mention du sexe à l’état civil dépendent de la nationalité de chacune des participantes.

4. Transition sociale et/ou corporelle/physique

Le changement de prénom et de pronoms fait partie de ce que certain·e·s appellent la transition sociale. Lorsque certaines personnes trans' s'adressent à des médecins et à une équipe médicale pour réaliser une transition qui s'accompagne de prise d'hormones et/ou d'opérations chirurgicales, elles doivent non seulement être diagnostiquées par un psychiatre, mais il leur est souvent demandé de démontrer qu'elles sont réellement qui elles disent être en réalisant une transition sociale, c'est-à-dire vivre « comme un homme » pour les FtM ou « comme une femme » pour les MtF (selon le sens de la transition) pendant un certain temps avant d'avoir accès au processus de transition médicale. Lorsqu'elles demandent le changement de la mention sexe à l'état civil, on ne peut leur demander de prouver qu'elles sont dans un parcours de transition médicale ; elles doivent alors constituer un dossier avec des éléments de preuve à l'appui quant à leur construction de genre. En France, c'est également la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle (voir l'annexe 4) qui a permis que le changement de la mention « sexe » se fasse grâce à une demande au tribunal de grande instance, allégeant ainsi le processus.

Pour Paul B. Preciado (2021), la transition peut s'apparenter à une migration, à un mouvement dynamique, au processus de passage et de traversée d'une frontière invisible qui sépare les deux facettes du genre, le masculin et le féminin, qui s'opposent culturellement. Ainsi, la transition inscrit les personnes dans un schéma migratoire (Beaubatie, 2021, p. 98) qui révèle à la fois un sentiment de double appartenance et de « double absence ». En reprenant Abdelmalek Sayad (1999), Emmanuel Beaubatie signale que lors d'une transition, les personnes trans' n'appartiennent plus à leur milieu d'origine ni à leur milieu d'arrivée : en ce qui concerne les femmes trans', elles ne sont plus des hommes, mais ne seront jamais totalement considérées comme des femmes. Et ce, non seulement de par les difficultés à obtenir un *passing* qui leur permette d'être rapidement identifiées comme des femmes, mais aussi à cause d'une première socialisation masculine de laquelle il est difficile de se défaire, surtout pour les personnes qui réalisent leur transition à un âge plus avancé.

Pendant le processus de transition, la question de l'auto-identification est importante, et les deux se nourrissent mutuellement : l'auto-identification comme femme augmente au fur et à mesure que le corps change, réaffirmant et encourageant le chemin de la transition choisie, ou du moins lui donnant la direction.

> Isis défend le fait que ce qui lui importe ce n'est pas la définition, c'est ce qu'elle ressent. En plus, elle s'est construite à partir de l'idée d'androgyne, mais ça ne l'empêche pas de se sentir une femme. Elle explique même qu'elle aime son corps tel qu'il est, même si elle veut travailler certains aspects. Mais par exemple, le fait qu'elle se sente femme ne fait pas qu'elle haïsse son pénis, et même au contraire, c'est toujours un objet de plaisir pour elle. [JdT, Intervention 6 — 28 février 2019]

Pourtant, la transition n'est pas toujours un processus linéaire et continu. Les interruptions peuvent être le fait d'une démarche personnelle, mais aussi de contraintes extérieures. Isis, lorsqu'elle parle de son parcours de transition, évoque des étapes différentes dans la perception de son identité, qui ont eu des implications dans son processus de transition et sur les choix successifs qu'elle a faits concernant cette transition. Elle a émis des doutes sur son identité à différentes reprises, et a évoqué avoir vécu une succession d'identités. Lorsque le genre est conçu comme une identité, il implique l'idée de quelque chose qui se fige, au moins pour un temps, qui perdure et qui a une continuité.

La transition est un processus personnel que chaque personne réalise en fonction de sa projection et de sa construction identitaire et corporelle. Mais elle peut évoluer, ne pas être linéaire, en fonction des changements personnels, ainsi que du contexte et de l'accès aux moyens pour la mener à bien. Les parcours des différentes participantes permettent de souligner le fait que le processus de transition est le résultat d'une autodétermination en relation avec un contexte qui est plus ou moins favorable, et favorise ou retarde la transition.

La transition peut être source de satisfaction personnelle à travers le sentiment d'avoir un corps en adéquation avec l'identité ressentie, mais également par le fait d'être enfin reconnue par les autres comme ce que l'on est. Cependant, pour certaines, le renvoi permanent à la norme, au fait de ne pas être une « vraie » femme, une femme biologique avec un corps naturel continue à être pesant. C'est face à ces difficultés que Nathaly évoque l'envie de renoncer à ses cheveux longs

et ses prothèses, afin d'être perçue comme un homme, un gay, même si ce n'est pas ce qu'elle est. Mais pour elle c'est la seule façon d'échapper à la sexualisation et à la stigmatisation permanentes.

> Elle explique qu'elle veut se faire enlever les prothèses à la sortie. Pour elle c'est trop tentant de retourner se prostituer avec les prothèses : « je veux les enlever, et je veux me couper les cheveux. Pas trop courts, comme ça (elle fait le geste d'un carré un peu long). Comme un homo, pour ressembler à un homo, voilà.[148] » Les injections de silicone au niveau des fesses, c'est impossible de les enlever, c'est un liquide. Elle explique que l'hiver ça lui tient chaud, ça la protège un peu du froid. L'été au contraire, ça peut être insupportable, ça brûle avec la chaleur. Elle veut se les enlever, car elle ne veut plus de cette vie de prostitution, on gagne de l'argent, mais elle a maintenant plus de 40 ans et elle ne souhaite pas continuer dans ces conditions : le froid, la neige, la pluie, la nuit, le vent qui rentre dans la poitrine — elle nous décrit la scène, luttant avec son parapluie qui se retourne. Mais il y a la nécessité de rester pour envoyer de l'argent à sa famille. « Pero para qué ? » Et puis le soir où elle a un peu trop bu, ces trois Anglais qui lui ont peloté les seins, et maintenant elle est ici. Elle n'a plus l'âge pour ça[149]. [JdT, Intervention 3 — 14 février 2019]

Nathaly ne remet pas en doute son identité et continue à s'identifier comme une femme. Cependant, face aux discriminations comme trans' et aux agressions qu'elle associe au fait d'être une femme, elle pense rétrocéder dans sa transition. Son discours montre les épreuves qu'elle vit face au déclassement et « le deuil des privilèges disparus » (Beaubatie, 2021, p. 95). Si elle s'en est accommodée pendant des années, la précarité et les discriminations quotidiennes lui pèsent trop. Par ailleurs, pour elle, il y a une relation forte entre l'exercice du travail du sexe et sa manière de faire corps, en interférence avec son processus de transition et son statut identitaire. Selon elle, le choix de revenir en arrière[150] sur sa transition n'est pas lié à un questionnement identitaire, ce serait la solution pour éviter les agressions et les regards, mais également un moyen de se sortir définitivement du travail du sexe. Nathaly le met sur le compte de la féminité, mais aussi sur celui de l'hypersexualisation des femmes trans' qui fait qu'elles sont

[148] Texte original : « *me las quiero retirar, y me quiero cortar el cabello. No tan cortos, asi* (elle fait le geste d'un carré un peu long). *Como un gaicito, para parecer un gaicito, asi.* »
[149] La retranscription montre l'état de confusion dans lequel se trouve Nathaly lorsqu'elle raconte, c'est pourquoi les propos sont parfois un peu décousus.
[150] Nathaly l'énonce comme un retour en arrière, mais d'autres l'interprèteraient comme une nouvelle étape de son parcours.

souvent associées au travail du sexe par des hommes qui les abordent et abusent d'elles sous ce prétexte.

Au-delà de l'auto-identification et autodétermination du genre, afin de réaliser une transition, il est souvent nécessaire de passer par un processus médical. Cependant, comme l'ont souligné Arnaud Alessandrin (2013, p. 217-220) et Anastasia Meidani (2019, p. 13), face à l'institutionnalisation et à la médicalisation (voire la psychiatrisation) de la transidentité et de la transition, certaines préfèrent d'autres alternatives indépendantes afin de s'éviter ce processus déshumanisant. L'excès de bureaucratie, ainsi que les violences transphobes, poussent les personnes transgenres à suivre des processus sans accompagnement médical. Leticia Nascimento y voit « d'un côté, un risque pour la santé, de l'autre une tactique de résistance » (Nascimento, 2021, p. 138). Choisir des parcours alternatifs de transition relève de la résistance vis-à-vis du système de santé normatif et pathologisant, mais c'est aussi une opportunité face à des contraintes économiques et administratives. Et, bien qu'elles prennent des risques pour leur santé, c'est également un moyen d'avoir la main sur leur processus et de se former de manière autodidacte sur le sujet. C'est en ce sens qu'Arnaud Allessandrin propose de ne plus décrire les difficultés de la transition comme de la « souffrance », mais plutôt de parler « d'épreuve », afin de dépathologiser le discours lié à la transidentité et de montrer que ces épreuves sont le résultat de la confrontation avec un contexte normatif, et non un processus psychologique individuel relevant de la pathologie, permettant de montrer l'agentivité des personnes qui prennent en charge leur transition en dehors des processus institutionnels.

La première partie de ce chapitre nous a permis de voir les différents enjeux liés à la transition ainsi que les étapes traversées dans ce processus. Il s'agit maintenant de nous intéresser à la confrontation entre ce processus de transition et le contexte carcéral.

II. Comment classer ?

La seconde partie de ce chapitre va nous permettre de faire apparaître les enjeux et les tensions qui émergent au moment de l'entrée en détention, et tout au long du processus de privation de liberté pour les femmes trans'.

1. Arriver en détention

Afin d'aborder la question du classement en fonction du genre lors de l'arrivée en détention, nous allons nous appuyer sur l'article d'Anaïs Henneguelle (2019) qui aborde la production de statistiques à partir du moment de l'entrée en détention et du passage par le greffe. Entrée en matière de la relation entre l'institution pénitentiaire et les personnes trans' incarcérées, les statistiques mensuelles fournies par la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) nous révèlent sans même entrer en prison la manière dont celle-ci traite la problématique : il y a une différenciation des données par sexe, mais pas de chiffres correspondant aux personnes transgenres. Celles-ci sont écrouées en fonction de leur sexe biologique et non du genre exprimé. Dans l'article « La fabrique des statistiques pénitentiaires », Anaïs Henneguelle (2019) démontre qu'il faut avoir une vision critique des données statistiques fournies par la DAP et met en évidence, dans une ethnographie auprès des greffiers de deux établissements, que la saisie des données socio-démographiques en particulier ne permet pas la production de statistiques fiables. Sa recherche met en lumière l'importance du processus de triage, non seulement pour la construction d'indicateurs à propos de la prison, mais également car c'est un moment qui détermine l'expérience carcérale des individus. Le greffe est l'endroit où l'on définit comment les nouvelles personnes détenues vont être classé·e·s, et donc où (bâtiment, quartier) elles vont être envoyées au sein de l'établissement pénitentiaire. La manière dont Anaïs Henneguelle analyse l'interaction entre les nouveaux détenu·e·s et les greffier·e·s au moment de l'entrée et de l'attribution du numéro d'écrou permet de souligner le caractère subjectif et artisanal de ce processus de triage. Le logiciel dans lequel les données sont rentrées sert à la fois à la création/suivi de dossiers, et à la production des statistiques concernant les détenu·e·s. C'est également ce qu'illustre l'entrée en détention d'Isis :

> Isis a changé la mention sexe sur ses documents d'identité sans être opérée. Lors de son arrestation, elle a été amenée à la Maison d'arrêt des Femmes (MAF). Elle a signalé sa situation dès son arrivée, avant d'être fouillée. La personne du greffe qui l'enregistrait a alors contacté son supérieur et Isis a alors immédiatement été transférée au Quartier Spécifique de la Maison d'Arrêt des Hommes (MAH) où se trouvent les personnes transgenres et enregistrée avec un numéro d'écrou à la MAH. [JdT, Intervention 12 — 4 avril 2019]

Cette situation révèle une tension administrative, et une incohérence du système pénitentiaire qui ne s'appuie plus sur les documents légaux, mais sur une question corporelle et biologique. Le greffe joue un rôle fondamental puisque c'est à cet endroit que s'opère le classement. Anaïs Henneguelle rend visible la dimension humaine et subjective qui se cache derrière le processus pénitentiaire au moment de l'entrée en détention. Elle souligne le manque de rigueur de la part des greffier·e·s — en partie lié aux conditions de travail et au manque de connaissances — pour remplir les données qui concernent les détenu·e·s et montre qu'ils et elles ne semblent pas mesurer l'importance de ces données. Il leur arrive de ne pas poser certaines questions et de répondre selon leurs *a priori* afin d'aller plus vite. Elle le mentionne à propos des conséquences que cela entraîne dans le processus de construction des statistiques. Mais étant donné que ce sont ces données qui constituent les dossiers des personnes détenues, cela a un impact évident sur le processus judiciaire et les conditions d'incarcération des futur·e·s détenu·e·s. Comme nous venons de le voir pour l'affectation des personnes trans', le rôle des greffier·e·s ne consiste pas seulement à recueillir les données qui concernent les personnes incarcérées ; ils et elles prennent des décisions quant à l'affectation des nouveaux et nouvelles détenu·e·s dans un établissement ou un quartier donné. Ce sont les greffier·e·s qui effectuent le classement en fonction du sexe (établissement pour hommes ou pour femmes) puis du genre (quartier spécifique) et d'autres critères (prévenu/détenu, temps de peine, type de délit, etc.).

L'association Altaïr-Dièse, sollicitée par Daniel Welzer-Lang, Lilian Mathieu et Michaël Faure (1996, p. 148)[151] pour évoquer la situation des personnes trans' en

[151] Dans cet ouvrage le vocabulaire employé pour se référer aux personnes trans' révèle une certaine distance vis-à-vis du sujet, et peut-être aussi une illustration des

détention, signale un cas où une femme trans' opérée, mais n'ayant pas encore changé son état civil a été envoyée dans un établissement pour femmes. Elle met ainsi en évidence que ce sont bel et bien des critères biologiques qui prédominent sur le cadre légal. Dans cet ouvrage, les auteurs cherchent à intégrer des réflexions et une analyse à propos de la situation des personnes trans' en détention, mais révèlent le manque d'informations et de données recueillies sur le terrain, et c'est précisément pour cela qu'ils s'en remettent à une association qui rédige un rapport qu'ils insèrent à leur propre texte.

L'entrée dans le centre pénitentiaire est donc un moment déterminant pour la suite de l'expérience carcérale : beaucoup de choses se jouent à ce moment-là puisqu'un classement est opéré, non seulement pour la production de données statistiques, mais également car les données recueillies au moment de l'entrée dans l'établissement pénitentiaire vont déterminer le lieu et le cadre d'incarcération de la personne concernée. En ce qui concerne les personnes trans', c'est aussi un des moments où la méconnaissance de la transidentité de la part de l'Administration Pénitentiaire est la plus évidente :

> Anaya entre pour la seconde fois à Villecourt : l'un des surveillants explique à une intervenante d'une association qu'ils ne savent pas quoi faire, qu'ils sont embêtés parce que cette personne avait déjà été incarcérée une première fois, mais dans l'aile réservée aux hommes gays. « Maintenant "il" a complètement changé, "il" s'est "transformé", c'est une "vraie femme" ». Lors de son entretien avec l'intervenante d'AcMinoP, Anaya lui explique qu'elle n'a rien changé, qu'elle ne s'est pas faite opérée. La seule chose qui a changé est que cette fois-ci elle savait que la juge avait donné l'ordre d'arrestation et elle avait eu le temps de mettre ses ongles et sa perruque avant d'être amenée à Villecourt. [JdT, Première rencontre avec Mariela, représentante d'AcMinoP, 21 décembre 2018]

Nous voyons ici une faille ou une mauvaise connaissance de l'institution et de ses agent·e·s, qui confondent souvent l'orientation sexuelle et l'identité de genre, commettant parfois des erreurs de répartition dans les différents quartiers. C'est le cas de Anaya qui, lors de sa première incarcération, avait été incarcérée avec

changements de paradigmes grâce à une évolution des recherches concernant les personnes trans', et des discours s'y référant plus récemment.

les hommes homosexuels[152]. C'est à cette occasion qu'elle avait eu connaissance de l'existence du quartier spécifique où sont réunies les femmes trans'. Elle n'avait pas demandé à être transférée lors de cette première incarcération, mais lorsqu'elle a su qu'elle allait à nouveau être arrêtée, elle s'est préparée à cette deuxième incarcération en connaissant les conditions. Elle a tout fait afin d'être envoyée dans le quartier qui lui correspondait. C'est donc sa première expérience carcérale qui lui a permis de prendre connaissance du fait que l'Administration Pénitentiaire s'appuie sur des critères esthétiques et des clichés de genre pour définir qui sont les femmes trans'. Les nouvelles détenues, ne connaissant pas le fonctionnement des institutions pénitentiaires, ne savent pas ce qui se joue lors de leur passage au greffe, et sont donc rarement en mesure d'anticiper le problème comme l'a fait Anaya lors de sa seconde incarcération. En effet, Anaya était la seule à connaître l'existence du quartier spécifique (QS) à son arrivée, et à avoir élaboré une stratégie pour être considérée comme une femme trans' à son passage au greffe. C'est encore plus difficile lorsqu'elles sont étrangères et qu'elles ne parlent pas français. De plus, les (futur·e·s) détenu·e·s ne sont pas en position de négociation vis-à-vis de l'institution. Elles peuvent développer des stratégies, et jouer avec les règles si elles les connaissent, comme nous venons de le voir avec Anaya, sans quoi c'est l'Administration Pénitentiaire qui prend les décisions.

Il y a un apprentissage des mécanismes et des fonctionnements à travers l'expérience personnelle et sociale qui leur permet de se réapproprier leur identité en jouant à la fois avec les stéréotypes, et prenant en quelque sorte l'administration à son propre jeu. Pour cela, il faut connaître le système et prévenir afin d'être immédiatement bien classé·e, car une fois envoyé·e dans un quartier, le transfert vers le QS est difficile à obtenir.

> La semaine dernière, un surveillant nous a signalé l'arrivée d'une nouvelle personne dans l'aile réservée aux gays, mais qui selon lui est une femme trans' : il constate une mise à l'écart de la part des autres détenus et observe certaines attitudes qui lui semblent

[152] Il est également arrivé que certaines personnes homosexuelles se retrouvent avec les personnes trans' à Villecourt.

> être des indices[153]. Mais n'étant pas certain de lui, il s'est adressé à nous pour nous signaler le cas. Mariela s'est entretenue avec la personne concernée, et constatant qu'il s'agissait d'une femme trans' (Angèle), a demandé un rendez-vous au directeur du bâtiment pour parler de la situation[154]. Aujourd'hui, j'ai assisté à la conversation, en retrait : le directeur a vérifié le dépôt de la personne en question à son arrivée, et il y avait effectivement une perruque et des vêtements féminins qui sont généralement des indices qui permettent d'identifier certaines femmes trans' à leur arrivée. Le directeur porte la responsabilité sur la personne qui a réalisé l'enregistrement et sur le fait que la personne concernée n'ait pas manifesté son désaccord. Et, bien qu'il voie qu'il y a des indices qui prouvent qu'il s'agit bien d'une femme trans', il refuse de faire un transfert. Pour cela, il faut que cette personne commence une transition, accompagnée dans la prise d'hormones par l'UCSA. À la suite de ce rendez-vous, les choses se complexifient davantage. Mariela rend à nouveau visite à Angèle, mais celle-ci lui répond que de toute façon, elle ne veut pas être transférée avec les trans' puisqu'elle, elle est une vraie femme, « pas comme les autres "travelos" qu'il y a là-bas ». Elle préfère même travailler à « paraître un vrai homme », à se faire pousser la moustache et se faire appeler par son prénom masculin pour que les autres ne lui posent pas de problèmes plutôt que d'aller « avec ces folles ». [JdT, Intervention 25 — 6 juin 2019]

Cette situation permet de mettre à nouveau en évidence l'importance du classement initial de l'Administration Pénitentiaire et des difficultés générées par la suite, tout autant pour les détenues que pour l'administration et ses agent·e·s. Elle montre différentes étapes non linéaires dans la transmission d'informations susceptibles de fournir une aide à la décision. Mais elle souligne également les différents positionnements et sensibilités vis-à-vis de cette problématique au sein de l'institution[155], ainsi que les différences de positionnement et de classement de la part des personnes trans' elles-mêmes[156]. Par ailleurs, la réponse de Angèle met en évidence son propre classement, et il faut remarquer que son système de

[153] Mariela m'a précisé que le surveillant en question avait suivi une journée de formation avec elle. Elle constate que depuis qu'elle a commencé à intervenir lors des journées de formation, il y a davantage de surveillant·e·s qui s'adressent à elle pour lui signaler certaines situations.

[154] Mariela est visiteuse de prison et a donc les autorisations qui lui permettent de circuler avec davantage de liberté dans les établissements pénitentiaires. Comme ce n'était pas mon cas, je ne pouvais la suivre lors de l'entretien en cellule.

[155] Cela pouvant dépendre de différents facteurs (de la sensibilité personnelle, du niveau d'empathie, de la formation sur le sujet, mais aussi des statuts hiérarchiques au sein de l'institution, *etc*.) qui auront un impact sur la gestion de la situation.

[156] Nous reviendrons sur la gestion de ces différences au sein du groupe des participantes dans la suite de ce chapitre.

représentations se calque sur l'opposition spatiale de l'espace carcéral, puisqu'elle oppose l'espace dans lequel elle se trouve, au QS où se trouvent « les folles ». Le fait même que les femmes trans' soient toutes réunies dans un même espace, et séparées des autres alimente les représentations d'Angèle comme d'un groupe négatif et auquel il ne faut pas appartenir, afin de ne pas être stigmatisée à son tour. Il est alors plus simple pour elle de se situer en opposition à ce groupe, afin de ne pas y être associée ou comparée. Cette carte mentale des représentations de l'espace carcéral, entre en dialogue (et ici vient se calquer) avec sa carte mentale du genre. Ce processus met en évidence la division générée entre les détenus par l'organisation spatiale (Milhaud, 2009).

Malgré le fait qu'un responsable reconnaisse l'erreur de l'institution, le processus administratif s'appuie sur des avis médicaux, et ce n'est pas uniquement une décision de l'Administration Pénitentiaire de réaliser ou non le transfert. Bien que cette situation montre qu'il existe tout de même certaines préoccupations de la part de l'institution, ou du moins de certain·e·s de ses agent·e·s, les difficultés logistiques et d'encadrement administratif semblent justifier le fait qu'elles soient rarement prises en compte. Soulignons également qu'il est surprenant que la décision initiale du placement des détenu·e·s revienne au greffe, se fiant au jugement *a priori* des greffier·e·s, mais elle est renvoyée au service médical lors de la demande de transfert des personnes trans'. Cela montre une certaine ambiguïté de la part de l'administration pénitentiaire : au moment de l'admission en détention, il n'y a aucun avis médical, seulement une décision à partir d'un avis *a priori* qui se base sur des stéréotypes, par contre une fois que les personnes sont en détention, l'administration pénitentiaire traite la transidentité comme une pathologie et la décision de transfert dépend alors des services de santé et requiert un avis médical.

2. Médicaliser et pathologiser

Mise à part, isolée et considérée comme une question médicale, la transidentité est en quelque sorte traitée comme une maladie. Cela se fait sous le sceau de la protection, mais se manifeste par un traitement répressif. Elle est traitée comme une maladie non seulement par le fait que les seuls recours qui

soient mis en place sont médicaux, à travers l'accompagnement médical de la transition, mais également par l'isolement des personnes trans'. Il ne faut pas que les autres les voient, comme s'il s'agissait de quelque chose de potentiellement contagieux (Salle, 2011).

Lors des difficultés de classement en termes de genre et d'identité, l'Administration Pénitentiaire s'en remet à l'Unités de Consultations et de Soins Ambulatoires (UCSA) en qualité d'expert dans le champ médical, et renvoie donc la question de l'identité de genre à une classification médicale, reproduisant alors la pathologisation du genre et son traitement médicalisant. Par prolongement, en détention comme à l'extérieur, le processus de transition se fait par l'intermédiaire de ce service médical. Mais il y a précisément un jeu de report des responsabilités entre les deux services qui cherchent à se « renvoyer la balle » : l'UCSA considère que la demande de transition doit correspondre au classement et être soutenue par l'AP, alors que l'AP considère qu'il s'agit là d'une décision médicale qui revient à l'UCSA. Reprenons l'exemple d'Angèle qui, lors du triage, a été envoyée dans le quartier réservé aux hommes gays. L'UCSA refuse de lui prescrire un traitement hormonal, car elle ne se trouve pas au QS, et considère qu'il faut attendre un temps d'adaptation de six mois d'incarcération pour voir si elle supportera le traitement dans ces conditions. De son côté, l'AP ne peut la transférer au QS tant qu'elle n'a pas commencé un traitement hormonal. Les difficultés des détenu·e·s à faire valoir leurs droits en termes de santé en milieu pénitentiaire concernent certes la plupart des détenu·e·s, qui font face à des délais importants, mais ces délais sont rallongés pour les personnes trans' à cause des conditions d'isolement et des contraintes de déplacement au sein des bâtiments[157]. Il est important de préciser que le personnel médical et le personnel pénitentiaire cohabitent et sont dépendants l'un de l'autre, mais qu'il n'y a pas entre eux de relation hiérarchique. Le personnel soignant est indépendant du système pénitentiaire, il est rattaché à un centre hospitalier et non à l'Administration Pénitentiaire. Mais cela ne veut pas

[157] Ces conditions ont un impact non seulement sur le traitement hormonal, mais sur l'ensemble des soins et des traitements médicaux des personnes trans' : de par leurs parcours de vie et conditions sociales, certaines souffrent de VIH et suivent un traitement de rétroviraux, d'autres sont en processus de sevrage d'addictions et suivent un traitement, ou sont diabétiques.

dire qu'il n'y a pas des contraintes spécifiques au milieu pénitentiaire dans l'exercice des soins (Milly, 2001). Il arrive régulièrement qu'il y ait des problèmes dus au manque de communication ou à la méconnaissance des questions médicales de la part des surveillant·e·s[158].

Le fait d'être reconnues comme femmes trans' est nécessaire, mais pas suffisant pour que les femmes trans' en détention aient accès à un traitement hormonal. Il faut qu'elles passent par le système médical pénitentiaire et qu'elles en fassent la demande, selon le protocole qui leur est mentionné par l'Administration Pénitentiaire. Pourtant, il semble que ce protocole ne soit jamais vraiment le même. Il dépend en partie du fait qu'elles suivent un traitement au moment de leur entrée en détention, mais pas seulement. Certaines doivent même attendre un délai considéré par l'UCSA comme un temps de stabilisation et d'adaptation au milieu carcéral. Cet accès varie également en fonction de leur connaissance de leur traitement antérieur à l'incarcération, et de leur mobilisation collective et individuelle auprès des différentes instances (Administration Pénitentiaire, directrice de l'UCSA et psychologue). Le parcours personnel, ainsi que la capacité de compréhension et d'adaptation au contexte (maîtrise de la langue, capacités d'interaction avec l'institution, niveau de formation académique) sont à nouveau facteurs d'expériences différenciées puisque l'institution carcérale devient un intermédiaire avec lequel les personnes doivent discuter et négocier pour pouvoir agir et intervenir sur leurs propres corps[159].

Leur transition en détention dépend donc de l'aval du service médical, sans lequel elles n'ont pas accès aux traitements hormonaux. Cependant, tant le service

[158] Vanessa souffre de diabète, et au vu des difficultés de déplacements des personnes trans', on lui donne son traitement d'avance pour un mois. Cependant, lors d'une perquisition dans sa cellule alors qu'elle était absente (sortie pour une audience), les surveillant·e·s ont jeté tous les médicaments. Ils ne comprenaient pas pourquoi il y avait autant de médicaments, et ont pensé qu'elle ne prenait pas son traitement et qu'elle accumulait les pastilles pour les revendre ou pour s'intoxiquer avec. Cependant, comme au QS on ne leur distribue pas les médicaments tous les jours (*a priori* différents dans les autres quartiers, ce qui a induit en erreur les surveillants), son traitement venait tout juste d'être renouvelé, et les délais pour avoir un nouveau rendez-vous sont longs. Elle a donc dû se passer de ses médicaments pour le diabète pendant plusieurs jours.

[159] Nous reviendrons sur cette question à propos des stratégies de résistance dans le chapitre suivant.

médical que l'Administration Pénitentiaire se basent sur des stéréotypes de genre pour reconnaître la transidentité, qui souvent renvoient à l'utilisation de cosmétiques ou d'ustensiles de beauté auxquels les femmes trans' n'ont pas accès (ou très difficilement) puisqu'elles sont dans des établissements pour hommes. La dépendance des personnes trans' vis-à-vis des institutions carcérales pour pouvoir agir sur leurs corps vient interroger l'autonomie des individus sur leurs corps dans sa dimension la plus intime. Et cela laisse également poindre un paradoxe : pour être reconnues et traitées comme des femmes, elles doivent démontrer qu'elles sont des femmes, notamment à travers leur *hexis* corporelle et leur expression de genre. Mais pour cela elles ont besoin d'ustensiles et de matériel, voire de traitements spécifiques auxquels elles n'ont pas accès (soit définitivement, soit jusqu'à ce qu'elles aient démontré leur transidentité). Ces critères de définition, tant de la part de l'AP que de l'UCSA, impliquent que la démarche de transition des femmes trans' qui souhaitent recevoir un traitement et pouvoir réaliser leur transition en détention s'inscrive dans le système de genre binaire.

Précisément, la transition n'étant pas seulement un processus esthétique et physique, mais aussi un processus social, le fait de ne pas être reconnues et respectées comme des femmes entraîne l'inscription dans un système binaire pour que les autres les reconnaissent pour ce qu'elles sont. Par ailleurs le processus identitaire et revendicatif est implicitement provoqué par la nécessité de se définir et le besoin de correspondre à une case ou une étiquette. Les critères énoncés par l'institution pénitentiaire pour être reconnues comme femmes trans' sont ceux qui les obligent à entrer dans une dynamique de revendication identitaire. Si elles pouvaient avoir accès aux mêmes traitements sans répondre à cette identification, elles ne réaliseraient pas nécessairement le même parcours de transition.

Il apparaît donc une tension entre, d'une part, la négation de l'identité de ces femmes trans' de la part de l'AP et, d'autre part, une stigmatisation à cause de cette même identité que l'AP leur demande d'affirmer pour pouvoir les reconnaître comme telles. Cette ambivalence provoque des réactions et certaines pratiques de normalisation ou de résistance face à l'imposition de ce cistème : si Anaya s'est

appropriée ces codes et cherche à avoir une certaine agentivité face au système de classement, Angèle, elle, cherche à dissimuler pour passer inaperçue et intègre la domination en revenant sur sa transition. Le cadre et la structure carcérale interviennent donc dans les processus identitaires et les choix de transition.

Ce classement et ce système d'étiquettes mis en place par l'Administration Pénitentiaire révèlent qu'elle s'appuie sur le cistème tel qu'il est décrit par Leticia Nascimento, étant donné qu'il sépare les individus en fonction de leur sexe biologique. Si cela a été mis en évidence depuis le début de cette thèse, il s'agit ici non seulement de le signaler, mais de mettre en évidence les processus d'imposition de ce modèle. Nous venons de voir le fonctionnement institutionnel autour du moyen de classement. Nous allons maintenant montrer comment cette classification établie par l'Administration Pénitentiaire et ses agent·e·s agit et se concrétise au quotidien pour les femmes trans' en détention à travers un traitement spécifique. Ainsi, nous verrons que cela a un impact non seulement sur l'expérience carcérale au quotidien, mais également sur les identifications personnelles et les systèmes de classement des détenues trans' elles-mêmes, ainsi que sur leurs pratiques.

III. Traiter le genre

Au-delà du système de classement que représente le genre, celui-ci implique que les individus répondent à ses normes en fonction de la catégorie qui leur correspond, non seulement à travers la représentation esthétique et physique, mais également en remplissant le rôle social associé à cette catégorisation. Cela implique alors des codes qui interviennent dans la définition des relations sociales. Cette partie analyse ces relations de genre au sein de la détention, également intermédiées par des relations de pouvoir et de domination propres à l'espace carcéral, notamment de la part de l'Administration Pénitentiaire envers les détenues. De par les conditions d'isolement, les interactions des femmes trans' en détention se font principalement avec les surveillants qui deviennent symboliquement à leurs yeux les acteurs représentatifs de l'institution.

1. Le quotidien du genre

Le traitement reçu de la part des surveillants devient alors le traitement reçu de la part de l'Administration Pénitentiaire. Même s'il y a certaines nuances et relations plus individualisées avec certains surveillants. Ce « quotidien du genre » renvoie à la fois à l'expérience des interactions genrées du quotidien, et à la manière dont se construit le genre par et pour ces interactions. Le contexte carcéral joue sur cette présentation de soi, notamment à travers les règles imposées par l'administration.

A. Mégenrer

Lors des ateliers menés par l'association, Isis critique l'« imposition de la hiérarchie et des règles : qu'est-ce qui fait que les surveillants ne puissent pas dire "elle" ou "madame" au lieu de "il" et "monsieur" ?[160] ». Le mégenrage[161] est commun et quotidien de la part de l'ensemble des membres de l'Administration Pénitentiaire. S'il est souvent considéré comme un manque d'empathie ou de considération dû à la fois à une méconnaissance du sujet et à un désintérêt de la part du personnel, il est également utilisé comme un moyen de pression de la part des agent·e·s envers les personnes trans' détenues, marquant leur position d'autorité et servant en même temps de rappel à la norme. Alice Coutant met en évidence « le caractère coercitif des pratiques de mégenrage, "inversion de genre" visant à révéler ou corriger une inadéquation à la norme, et leur articulation aux discours constituants ». Elle fait la distinction entre le mégenrage qui constitue un « processus transphobe de disqualification identitaire (Coutant, 2019 : p.303) » qui relève de la transphobie ordinaire, et « le mégenrage délibéré visant à la négation ("nier") de l'identification de genre des personnes à qui elle s'adresse » (Coutant, 2019 : p.305). Pour classifier le type de mégenrage dont il s'agit, Alice Coutant distingue le locuteur ignorant du locuteur sachant, et montre que lorsque le locuteur mégenre sciemment son interlocuteur, cela déguise la volonté de « corriger une inadéquation à la norme ». En ce qui concerne l'ensemble du

[160] JdT, Intervention 5 — Lundi 25 février 2019.

[161] Alice Coutant (2019) définit le mégenrage comme une « inversion de genre ». Elle souligne en particulier des pratiques de mégenrage visant à révéler, souligner ou corriger une inadéquation à la norme.

personnel pénitentiaire et administratif, il est évident qu'il n'agit pas par ignorance, et participe donc à un processus coercitif de rappel à la norme, soutenu par l'Administration Pénitentiaire.

Lorsque les détenues trans' demandent des explications sur ce mégenrage quasi systématique aux surveillants, ces derniers répondent que « c'est dans le règlement » et qu'ils doivent les appeler par leurs noms. Elles ont aussi observé qu'il y a quelques surveillants qui les genrent parfois au féminin, mais quand ils sont accompagnés d'autres surveillants, ils repassent au masculin. Elles ont déjà entendu des conversations entre eux se moquant d'elles, et où certains reprenaient les surveillants qui les genraient au féminin[162]. Le fait qu'il s'agisse d'un sujet de conversation et de blagues entre les surveillants laisse envisager la possibilité qu'il s'agisse non seulement d'un moyen d'affirmer leur autorité, et de rappeler la norme aux personnes concernées, mais aussi de se réaffirmer leur masculinité à eux-mêmes, de se rappeler mutuellement les catégories de genre légitimes. Un surveillant qui ne les mégenre pas pourrait alors être soupçonné de lui-même être homosexuel.

Les participantes soulignent que ce ne sont pas seulement les surveillant, mais l'ensemble du personnel de l'Administration Pénitentiaire, et même des personnes qu'elles rencontrent au cours de leur processus pénal et judiciaire, qui exercent ce type de discriminations :

> Alors que la sortie de jeudi dernier semblait avoir éclairé la situation pour Anaya, il y a quelques éléments qui semblent étranges. La date de l'audience a été déplacée et on ne comprend pas pourquoi, d'autant plus que c'est problématique à cause des dates du début de sa formation. Nous faisons alors le lien entre cette situation et le fait que Anaya a écrit à son CPIP et a obtenu un rendez-vous avec lui : elle lui a demandé, à la fois dans la lettre et lors du rendez-vous, qu'il la traite comme une femme et l'appelle madame et non monsieur. Celui-ci lui a alors dit qu'elle n'avait jamais parlé de se faire faire un vagin. Elle lui a répondu que cela n'avait rien à voir et qu'en plus ça ne le regardait pas. Anaya nous a alors demandé s'il était possible qu'il ait repoussé la date de l'audience à cause de cet incident. Mariela considère

[162] La question des codes de masculinité au sein des groupes de surveillants qui assoient leur autorité par la virilité (Malochet, 2007), et donc par la discrimination des personnes qui viennent remettre en cause ces codes de masculinité mériterait un approfondissement que ne permettent pas les données relevées sur le terrain.

> que s'il ne peut la repousser directement pour ce motif, il a pu s'empresser de laisser la place à quelqu'un qui demandait une audience d'urgence. [JdT, Intervention 15 — 11 avril 2019]

Lors de cet événement, Anaya a clairement interprété cela comme un moyen de la part du CPIP d'asseoir son autorité. Les autres participantes se sont exprimées sur le fait qu'elles considéraient qu'elles étaient non seulement condamnées pour les délits qu'elles avaient commis, mais également pour le fait d'être trans'. Le report de l'audience prévue depuis des mois est tombé comme une sanction face à la confrontation de Anaya avec le CPIP. Il n'est pas rare que suite à une revendication liée au non-respect de leur identité, les détenues trans' soient sanctionnées ou rencontrent des difficultés dans l'avancement de leur dossier. Cela est difficilement prouvable, car l'administration dissimule la situation derrière des sanctions disciplinaires ou l'embouteillage administratif.

B. Cacher

Au-delà du discours et du mégenrage, ce sont aussi les pratiques mises en place par l'Administration Pénitentiaire et ses agent·e·s qui soulignent qu'il ne s'agit pas seulement d'isoler les femmes trans' par une mesure de protection, ni de les séparer physiquement, mais bel et bien d'éviter tout contact avec les autres détenus, même visuel.

> Elles se sentent traitées comme « des monstres, des animaux ». Lorsqu'elles sortent de leur cellule pour réaliser des activités, on leur impose de mettre une veste pour cacher leurs formes, et lorsqu'elles passent dans les couloirs, à l'occasion d'un jugement ou d'une sortie, elles témoignent de l'impression d'être cachées aux yeux des autres détenus, qui ne peuvent et ne doivent pas les voir, comme si elles étaient des monstres. Parfois les surveillants les couvrent avec une veste ou avec ce qu'ils ont sous la main, « c'est humiliant et dégradant de devoir se cacher et d'être cachées par les surveillants » rappelle Anaya.
> [JdT, Intervention 3 — 14 février 2019]

En les isolant et en les soustrayant au regard, l'Administration Pénitentiaire dissimule leur présence et évite ainsi les questionnements que soulève leur présence. La transidentité étant traitée à la fois comme une pathologie ou comme un vice, l'isolement représente le meilleur moyen de lutter contre la contagion vis-à-vis des autres détenus. La crainte de la remise en question de l'ordre établi justifie pour l'Administration Pénitentiaire le fait d'isoler et de mettre à l'écart. Si elle considère cet isolement comme préventif vis-à-vis de violences dont les

femmes pourraient être victimes, il s'agit également d'une prévention disciplinaire face à une potentielle remise en cause de l'ordre de genre établi.

C. Ignorer/Empêcher/travestir

L'affirmation de l'identité de genre passe, nous l'avons vu en abordant la question de la transition, par l'expression de genre. Il s'agit de la dimension performative du genre, d'extériorisation et de représentation de l'identité à travers des pratiques corporelles (gestes, attitude, choix vestimentaires).

Pour se vêtir, ce sont souvent les proches des détenu·e·s qui leur apportent des vêtements. Pour celles et ceux qui ne reçoivent pas de linge, l'AP distribue les vêtements reçus en dons par les associations. Cependant, étant donné que les femmes trans' sont incarcérées dans un établissement pour hommes, les vêtements qui leur sont distribués ne sont que des vêtements considérés comme masculins, et comme ces femmes ne reçoivent pas de visites (voir le chapitre 2), personne de leur entourage ne leur apporte des vêtements à elles ou qui leur conviendraient.

> Isis considère que l'institution ne reconnaît pas réellement leur genre puisque « on [leur] donne des joggings, des polos, et même des slips d'homme », « [elles n'ont] pas accès au maquillage ». L'institution ne leur permet pas d'avoir accès aux produits et aux ustensiles qu'elles pensent nécessaires pour avoir une expression de genre féminine : elles se sentent humiliées et y voient un moyen de contrôle sur leurs corps, afin d'éviter des débordements avec les autres détenus. [JdT, Intervention 4 — Jeudi 21 février 2019]

En plus des vêtements, elles n'ont pas accès aux objets ou aux produits qui leur permettent de développer une expression de genre féminine. Le genre est une construction sociale qui renvoie à la fois à des rôles sociaux, mais également à des corps qui doivent répondre à une certaine esthétique. Il y a une construction de l'identité en relation avec des pratiques corporelles qui produisent des corps genrés, et du genre. Lorsque l'AP interdit ou rend difficile l'accès à certains ustensiles ou moyens qui permettent aux femmes trans' de travailler leurs corps et leur *hexis* corporelle, il s'agit en quelque sorte d'un moyen de contrôle sur leurs corps. Elle les empêche ainsi d'intervenir leurs corps afin de produire le genre qu'elles désirent. Cette posture renvoie à l'idée que si un corps doit être faire l'objet d'une intervention pour produire le genre que l'on cherche à exprimer, alors ce

corps n'est pas naturel, mais artificiel. La difficulté à accéder aux ustensiles de beauté est en partie due au fait qu'elles sont dans un établissement pour hommes et que le catalogue pour cantiner est différent en fonction des établissements et notamment entre les établissements pour hommes et pour femmes. La non prise en compte des nécessités spécifiques aux femmes trans' en ce qui concerne l'accès aux vêtements, au maquillage, aux produits d'hygiène et de beauté relève d'une certaine manière de la mise en œuvre d'une vision selon laquelle il s'agit de quelque chose de superflu, considérant que les objets ou les produits spécifiques qu'elles demandent produisent des corps artificiels. Reprenons le propos de Leticia Nascimento :

> « Je dénonce les privilèges issus de la juxtaposition du sexe et du genre dans une relation de production unilatérale et naturelle. Car tandis que les corps des hommes et des femmes cis sont reconnus et légitimés comme naturels, les corporalités trans' sont, elles, considérées comme artificielles » (Nascimento, 2021, p. 88).

C'est précisément le discours auquel elles sont confrontées lorsqu'elles demandent à avoir accès à des déodorants féminins ou un moyen de s'épiler :

> Vanessa se plaint auprès des gens qui leur donnent le catalogue pour cantiner parce qu'il n'y a que des déodorants pour hommes « ils se moquent de nous, on nous dit que c'est pas important : "ça change quoi un déo qui sent la fleur ?". Isis rajoute : "et pour s'épiler, il faut utiliser une pince à épiler pour le corps complet ! Moi j'ai demandé un épilateur et ils ont ri ! Ils ne comprennent pas que pour nous c'est nécessaire, qu'on voit nos corps qui changent. Déjà qu'on n'a pas le traitement, alors si on fait rien, c'est la catastrophe !" [JdT, Intervention 8 — 14 mars 2019]

La négation de leur identité et de leur expression de genre intervient jusque sur leurs propres corps, passant par-dessus leur ressenti et leurs sentiments les plus intimes en les obligeant à être, ou pour le moins à paraître être, ce qu'elles ne veulent pas être : des hommes. La question de l'accès à des vêtements et à des ustensiles est d'autant plus problématique pour elles, car il s'agit également de vivre la confrontation avec un corps qui évolue physiquement à l'inverse du changement souhaité, ce qu'elles vivent comme une violence imposée par le système carcéral. C'est pourquoi elles inventent d'autres moyens pour produire du genre, et résister au cistème qui leur est imposé (voir le chapitre 6).

2. Fouiller

La question de la fouille corporelle concerne l'ensemble des personnes détenues. Il s'agit d'une violation de leur intimité (Welzer-Lang *et al.*, 1997). Guillaume Malochet expliquait en 2007 que selon les termes de la loi (art. D275 du Code de Procédure Pénale) : « les détenus ne peuvent être fouillés que par des agents de leur sexe et dans des conditions qui, tout en garantissant l'efficacité du contrôle, préservent le respect de la dignité inhérente à la personne humaine ». Bien que cet article ait été abrogé par le Décret n° 2010-1635 du 23 décembre 2010 (art. 46), la procédure reste la même, et les personnes détenues continuent à être fouillées par des personnes de leur sexe. Cette question nous intéresse ici, car pour les personnes trans', cette expérience constitue une violence supplémentaire puisqu'elles sont fouillées en fonction du sexe qui leur a été assigné à la naissance, et non en fonction du genre auquel elles s'identifient. C'est une des questions névralgiques pour l'institution en ce qui les concerne[163]. Le système pénitentiaire instaure que les personnes privées de liberté sont fouillées par des personnes du même sexe biologique, donc l'intimité n'est pas pensée à partir d'une question de genre, mais seulement en fonction de caractéristiques corporelles et biologiques. Ces expériences, plus que nulle autre, mettent en évidence de manière accrue une conception binaire du genre, ainsi qu'un système hétéronormatif et cisnormatif qui ne prend pas en compte la situation des personnes trans'. Lors d'une conversation informelle avec un membre du personnel, il me fait comprendre que demander aux surveillantes de réaliser la fouille des femmes trans' est problématique, car cela engendrerait une perte de confiance du personnel surveillant envers l'institution, qu'il se sentirait trahi : « Vous imaginez la gêne pour une femme de fouiller quelqu'un et tomber sur un paquet entre les jambes ? » questionne-t-il. Pour leur part, lorsqu'elles sont

[163] Face aux différentes plaintes, tant des femmes trans' détenues que de certains surveillants, l'Administration Pénitentiaire a répondu être consciente de la problématique, mais n'a pas encore établi de nouveau protocole. Différentes propositions ont été réalisées, mais aucune validées : qu'une femme fouille le haut (à cause de la poitrine) et un homme le bas (pour les organes génitaux) ; que les personnes qui les fouillent soient volontaires (et donc respectueuses). Une femme s'est portée volontaire, mais les surveillantes ne peuvent travailler au QS. Pour le moment, cette question reste une impasse.

fouillées pour se rendre au tribunal, les femmes trans' se sentent humiliées, elles doivent se déshabiller face à trois ou quatre gendarmes qui les observent souvent avec curiosité. Cette situation est humiliante pour toutes les personnes privées de liberté et les place dans une position de vulnérabilité. Pour les femmes trans', la violence se décuple quand elles font face à des regards morbides ou inquisiteurs, quand il ne s'agit pas de moqueries et de railleries clairement énoncées, qui viennent leur rappeler une fois de plus leur déviance face à la norme établie. Elles appréhendent les sorties pour aller au tribunal à cause de ce passage par la fouille. Lors de l'évocation d'une audience à venir, Miah expliquait qu'elle craignait l'audience, mais surtout la fouille :

> Miah : — mais c'est dur. C'est impactant. Mais le pire, c'est pas ça. C'est qu'il faut sortir, et pour ça il faut passer par la fouille, et ça… ça, c'est vraiment horrible.[164]
>
> Alors Anaya intervient : — moi, la dernière fois ils étaient que deux. Et je suis restée en sous-vêtements, ils m'ont juste demandé de passer la main dans ma culotte pour vérifier que rien ne tombait.
>
> Mariela leur explique : — mais ce n'est pas légal, ils n'ont pas le droit.
>
> [JdT, Intervention 2 — Jeudi 7 février 2019]

Cependant, afin de garantir le bon fonctionnement de l'institution, le ressenti du personnel prime sur celui des détenu·e·s. Il s'agit d'un moyen de contrôle sur leur corps, de mise à nu de leur différence et qui expose leur intimité corporelle à un regard étranger, leur rappelant leur position d'infériorité et de vulnérabilité face à des personnes qui sont dans une position de pouvoir.

3. Tension et contradictions de l'AP

L'AP fait face à des contradictions dans sa manière de s'adapter à la présence des personnes trans'. Nous n'avons cessé de souligner la négation de leur identité et de leur différence, cependant, face au contexte, l'AP est contrainte de prendre des mesures et de définir les personnes qui en bénéficient ou non. L'existence même du Quartier Spécifique met en évidence l'empreinte persistante du système binaire, mais aussi les tentatives d'ajuster pour une prise en compte

[164] *« Pero es duro. Es fuerte. Además, lo peor no es eso. Es que hay que salir y para eso hay que pasar por la « fouille », y eso, eso sí es horrible.* »

très limitée de celles qui ne s'inscrivent pas dans ce système binaire. Paradoxalement, les mettre à part montre que l'Administration Pénitentiaire ne peut dépasser le système binaire. Les femmes trans' du QS vivent donc ces empreintes du système binaire en étant dans un espace qui n'est pas complètement binaire, puisqu'elles ne sont ni avec les hommes, ni avec les femmes. Cependant, il ne s'agit pas d'un espace qui a été pensé comme un lieu pour prendre en compte la spécificité de leur expérience, bien au contraire.

Et c'est là qu'intervient la tension : le mécanisme développé par l'AP pour dissimuler, cacher, ne pas montrer la présence de corps féminins dans un espace réservé aux hommes. Et pourtant, afin d'être reconnues comme femmes par l'Administration Pénitentiaire, ces personnes soulignent le fait qu'elles ne sont reconnues comme telles par l'AP que lorsqu'elles entrent dans des expressions marquées de leur féminité.

Pour être reconnues comme femme trans' par l'Administration Pénitentiaire, les femmes trans' doivent démontrer une expression féminine ou des signes extérieurs de féminité. Mais elles n'ont pas les moyens d'exprimer cette féminité, puisque celle-ci est réprimée par l'AP elle-même qui refuse de les considérer pleinement comme des femmes et ne leur permet pas d'exprimer et de vivre pleinement leur féminité. Cela devient donc une forme de subversion vis-à-vis du système pénitentiaire, car elles doivent passer outre les réglementations, mais c'est aussi une injonction tacite face à la nécessité d'être visibles comme femmes aux yeux de l'administration afin que leurs besoins spécifiques comme femmes trans' soient pris en compte. C'est donc un processus circulaire qui s'entretient à chacune des étapes : pour avoir accès au parcours de transition en prison il faut être identifiée comme une femme trans', mais pour être reconnue comme femme trans' il faut en faire la preuve (physiquement et par le parcours médical) et le démontrer à travers son *hexis* corporelle et expression de genre, suivre un traitement ou avoir subi des opérations. Pourtant, l'AP le permet uniquement aux personnes qu'elle reconnaît et identifie déjà comme femme trans'. Celles-ci sont donc contraintes de trouver des formes de résistance et de contournement pour pouvoir affirmer et vivre leur féminité au sein de l'institution pénitentiaire.

Finalement, l'Administration Pénitentiaire se retrouve prise en étau par ses propres contradictions : en isolant les femmes trans' afin d'éviter la contagion, elle crée un espace qui peut être comparé à celui du ghetto dans les dynamiques qu'il génère, notamment dans la création d'une identité collective qui vient questionner le mode de classement et le fonctionnement du système pénitentiaire à travers la remise en cause du cistème.

IV. Reconfiguration identitaire

1. « Ghetto de genre »

Si l'on revient à la mise en parallèle avec les expériences de ghetto amorcée dans le chapitre 2, cela nous permet d'apporter une piste interprétative au développement d'une identité collective de la part des femmes trans' réunies au sein du Quartier Spécifique. Comme le suggère Loïc Wacquant :

> Le ghetto n'est pas seulement le moyen concret et la matérialisation de la domination ethnoraciale par la segmentation spatiale de la ville ; c'est aussi une puissante machine à identité collective en soi-même. En effet il contribue à incruster et à élaborer la division même dont il est l'expression, et cela de deux manières qui se complètent et se renforcent mutuellement. Tout d'abord, le ghetto accentue la frontière entre la catégorie paria et la population environnante en creusant le fossé socioculturel qui les sépare : il rend ses habitants objectivement et subjectivement plus dissemblables des autres résidents urbains en les soumettant à des conditions et des conditionnements uniques, de sorte que les types de cognition et de comportement qu'ils façonnent ont toutes chances d'être perçus par des observateurs extérieurs comme singuliers, exotiques et même aberrants, ce qui nourrit en retour les préjugés à leur égard. Ensuite le ghetto est un moteur à combustion culturel qui fait fondre les divisions au sein du groupe confiné et alimente sa fierté collective alors même qu'il enracine le stigmate l'entachant. Le fait d'être pris dans une nasse spatiale et institutionnelle atténue les différences de classe et corrode les distinctions culturelles au sein des catégories ethnoraciales en exil. (Wacquant, 2005, p. 18 -19)

Cette relation entre ghetto et processus de production d'une identité collective soulève différents questionnements qui font écho au processus vécu par les femmes trans' privées de liberté, étant donné qu'elles se retrouvent contraintes dans un espace commun. L'image de frontière renvoie à la frontière symbolique

du genre qui se matérialise par la séparation physique dans un espace spécifique où elles sont isolées des autres, par des grilles. L'établissement de cette frontière renvoie à la considération comme paria, et justifie ce traitement particulier, en renforçant (ou en créant) le stigmate. C'est précisément le fait de partager cette identité commune qui incite le groupe de femmes trans' à redonner du sens à cette identité. Mais comme le précise Wacquant :

> Cette identité unifiée ne peut pas ne pas être empreinte d'ambivalence dans la mesure où elle reste ternie par le fait même que la ghettoïsation proclame ce que Weber appelle l'« évaluation d'honneur négative » conférée au groupe confiné. Elle tend par conséquent à entretenir chez ses membres des sentiments de doute et de haine de soi, la dissimulation de ses origines par le truchement du passing, le dénigrement pernicieux des siens, et même une identification fantasmatique avec le groupe dominant. (Wacquant, 2005, p. 19)

Ce prolongement de la réflexion de Loïc Wacquant nous permet de revenir sur l'ambivalence de cette identité unifiée qui peut à la fois être un outil de résistance politique et amener les membres de ce groupe à cultiver une image négative de cette identité. Et c'est précisément sur ce processus que nous allons revenir dans la suite de ce chapitre, à travers des exemples précis des pratiques et des discours des femmes trans' qui se trouvent au Quartier Spécifique. Cette « haine de soi » transparaît dans la négation, le refoulement ou le rejet de leur transidentité ou de la transidentité en général.

Nous allons d'abord nous intéresser à la reconfiguration identitaire induite par le système carcéral. Elle passe par une inscription dans la binarité, stratégique ou subie, et révèle l'intériorisation d'un discours cisnormatif.

2. S'inscrire dans la binarité, un choix ?

Isis affirme à plusieurs reprises qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire dans un schéma et une expression de genre binaire et stéréotypée. Mais elle considère aussi que « se sentir féminine » lui donne plus d'assurance parce que cela lui permet d'être plus facilement lue et perçue comme une femme : quand il y a une ambiguïté, on lui donne moins de crédibilité, et notamment dans le processus

judiciaire. Mais comme l'Administration Pénitentiaire ne facilite pas l'accès aux traitements, aux accessoires et aux ustensiles nécessaires pour exprimer cette féminité, les personnes non-binaires et trans' sont contraintes à choisir entre adopter une expression de genre masculine, qui les oblige à jouer un rôle, ou à réaliser un parcours de transition qui s'inscrit dans une féminité stéréotypée. Bien qu'il s'agisse de jouer avec ces stéréotypes, elles sont contraintes de faire des choix qui sont visibles dans leur parcours de transition. Si pour certaines il s'agit de jouer un rôle ou d'utiliser les stéréotypes, la situation d'Angèle nous montre également que le contexte carcéral contraint certaines personnes à revenir sur leur transition, dans un modèle de genre cisnormé. Revenons s ur le concept de cisidentité selon Nascimento :

> le concept de cisidentité [qui] permet d'analyser comment la différenciation sexuelle binaire est utilisée comme critère de fixation d'identités sexuelles dans les corps. La cisidentité impose une hiérarchie sociale qui considère comme abject tout corps qui échappe à cette normativité. C'est pour cela qu'il est si important de critiquer la cisidentité comme modèle unique, afin de retirer la condition de naturalité à la matérialité des corps. Le concept de cisidentité propose ainsi de réfléchir à ces processus de matérialisation des corps qui portent les marques de pratiques discursives. (Nascimento, 2021, p. 117-118)

C'est dans cette perspective que nous allons analyser la question de l'endotransphobie, entendue comme l'intériorisation du cistème par les personnes trans', qui remettent alors en question leurs propres pratiques et celles d'autres personnes trans', en les hiérarchisant en fonction de leurs critères et expériences individuelles et de leur relation personnelle au cistème.

3. Endotransphobie ?

Nous définissons l'endotransphobie comme une transphobie intériorisée (Queniart-Sanchez, Van Osselaer, 2021 ; Giami, 2012, p. 65) se manifestant à travers les actes ou les discours de rejet de soi ou des autres personnes trans'. Elle peut être lue comme l'intégration et la reproduction de la norme et de la domination imposées par le cistème, poussant les personnes trans' à rejeter leur différence vis-à-vis de cette norme, ou les autres manières de vivre la transidentité. Le concept d'endotransphobie permet d'analyser le regard qu'on

porte sur soi en reprenant les catégories dominantes dévalorisantes[165]. Ce terme, qui peut être contesté quant au fait de savoir s'il existe réellement une transphobie des personnes trans' envers elles-mêmes et les personnes partageant la même domination, est traduit de l'espagnol (*endotransfobia*) et emprunté au mouvement LGBTQI+ en Colombie. Il nous permet de mettre en évidence les tensions expérientielles autour des transidentités et de montrer qu'elles sont le résultat de l'intériorisation des normes de genre binaires imposées par le cistème. La confrontation entre des parcours de vie différents qui génèrent des relations distinctes à ce cistème fait émerger des tensions en fonction des expériences de chacune, tensions qui, dans le cadre précis de cette recherche, sont renforcées par la structure carcérale.

Bien que l'ensemble des participantes exigent la reconnaissance de leur identité comme femmes par le moyen de l'autodétermination, il n'est pas rare qu'elles refusent elles-mêmes de reconnaître l'identité par laquelle certaines d'entre elles se définissent. Il s'agit donc à travers cette négation d'un acte d'endotransphobie, refusant d'autres expérimentations de la transidentité que celle qu'elles ont elles-mêmes choisie.

En revenant sur la situation d'Angèle, nous pouvons dans un premier temps analyser son positionnement lorsqu'elle s'oppose, elle, comme « vraie femme », aux autres qu'elle considère comme des « travelos » ou des « folles ». Dans un second temps nous évoquerons les réactions des autres femmes à son égard. Angèle n'a jamais rencontré d'autres femmes trans' et reproduit les *a priori* et stéréotypes négatifs concernant les femmes trans', considérant qu'elle est différente puisqu'elle ne recherche pas une « féminité artificielle », et ne veut pas se prostituer. Elle dénigre les autres et les rejette, car elle ne veut pas être assimilée à ce type de féminités et de stéréotypes. Elle les rejette, car elle n'imagine pas qu'elles puissent être des femmes comme elle, et elle est effrayée à l'idée d'être catégorisée comme elles et de vivre les mêmes discriminations. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle n'a jamais revendiqué son identité ni comme femme ni comme personne transgenre face à l'administration. C'est

[165] De la même manière que le fait Fanon (1952) à propos des catégories raciales.

également pour cela qu'elle préfère cultiver sa masculinité : si elle ne peut pas être une « vraie femme », elle préfère être « un vrai homme ». Il s'agit pour elle de s'approprier les codes de la masculinité et des stéréotypes de genre, pour être sûre de ne pas être démasquée (Beaubatie, 2021, p. 85). Et c'est ici qu'il est très intéressant d'analyser la réaction du groupe lorsque nous leur avons annoncé qu'Angèle participerait peut-être aux activités avec elles :

> La réaction du groupe est violente. Il y a une position de rejet quasi immédiate et unanime. Elles ne considèrent pas qu'il s'agisse d'une femme. Elles débattent sur le fait de savoir si c'est une femme ou non, car elles l'ont vue passée pour aller à la promenade (subissant des discriminations de la part des autres détenus gays, les surveillants ne laissent plus Angèle aller en promenade avec les autres : elle va désormais seule dans la salle de promenade du QS). Elles sont confuses. Je comprends alors que leur confusion est grande face à la différence de perception de la féminité et du genre. Elles disent qu'elles ne veulent pas partager l'espace « avec lui » (« il a de la barbe »), que c'est un gay et qu'il ne s'assume pas : « ça se voit à sa démarche » « à la façon qu'il a eu de me regarder » (Anaya).
>
> Face à cette confusion collective, nous entamons alors une conversation sur les différences de construction, le fait que chacun·e passe par des processus et des étapes différentes. Je leur rappelle que chacune d'entre elles m'a évoqué des moments de doutes, d'incompréhension face à leur transition. Cette personne a manifesté à Mariela qu'elle ne connaît personne comme elle. Il faut lui laisser le temps de faire son processus et de connaître d'autres expériences et d'autres réalités. [JdT, Intervention 25 — 6 juin 2019]

La réaction de rejet est mutuelle, résultat des stéréotypes de genre véhiculés par le cistème. Et bien que les participantes critiquent elles-mêmes ce cistème qui les enferme et les contraint dans un processus de transition binaire, elles intériorisent elles-mêmes ces normes et les reproduisent : elles s'appuient sur des arguments esthétiques et corporels de la même manière que les personnes qui exercent de la transphobie à leur égard et refusent de les reconnaître comme des femmes. L'endotransphobie se manifeste lorsqu'elles ne reconnaissent pas le processus de transition ou de non transition emprunté par d'autres et ne reconnaissent pas l'autodétermination de ces personnes. Dans le cas du rejet vis-à-vis d'Angèle, elles ne se reconnaissent pas dans le choix de ne pas assumer sa transition et de continuer à avoir une socialisation masculine afin de se protéger des discriminations dont elles ont elles-mêmes été victimes.

Si l'endotransphobie se manifeste envers d'autres formes d'expérience et d'expression de la transidentité, elle se manifeste également, en certaines occasions, envers soi-même :

> Anaya : « ça me dégoûte » « j'aimerais être bien avec, ne pas avoir horreur et apprendre à l'aimer [son pénis]… mais non ! C'est horrible ! J'aime pas ça ! » « pour moi c'est pas possible d'être une vraie femme avec ça… », « de toute façon on sera jamais une vraie femme, enfin si, je suis une femme… mais pas une vraie femme… » Pour elle le fait de ne pas avoir de vagin, d'utérus, de ne pas pouvoir porter un enfant, ça fait qu'elle ne sera jamais une « vraie » femme, même si elle se reconnaît et se construit comme une femme. [JdT, Intervention 6 — 28 février 2019]

Nous avons déjà vu précédemment la difficulté que rencontre Anaya à se sentir légitime de se définir et de se désigner comme une femme. Elle se reconnaît et s'identifie comme femme, mais à certains moments, elle est gênée lorsqu'elle doit s'énoncer en tant que telle, et elle reproduit le discours biologique et cisnormatif selon lequel ce sont les organes biologiques qui définissent le genre.

***

Ce chapitre nous a permis de mettre en évidence les mécanismes d'imposition des normes de genre binaire, et du cistème par l'Administration Pénitentiaire. Il n'est pas surprenant de constater que le contexte carcéral ne soit pas adapté pour la prise en charge et l'accompagnement de personnes de genre minoritaire et que l'institution soit construite sur un modèle de genre normatif. Par contre, il est important de souligner que cette imposition d'un modèle normatif ne passe pas seulement par la structure de l'institution et sa rigidité (collective ou individuelle) vis-à-vis de valeurs morales, mais également par des interactions du quotidien, des contraintes ordinaires du travail bureaucratique (ne pas se compliquer la tâche, ne pas risquer de créer du désordre, etc.) qui ont des conséquences directes sur l'expérience des personnes trans' en détention. Ce chapitre nous a aussi permis de montrer que, contrainte face à la présence de personnes trans' dans les établissements pénitentiaires, l'administration se retrouve dans la nécessité de définir des critères pour affecter les personnes trans' au QS. Ce sont à nouveau des critères médicaux et corporels qui servent d'appui à l'institution pour définir qui sont les personnes trans', en fonction de leurs caractéristiques sexuelles secondaires (obtenues grâce à des opérations ou la

prise d'hormones), des vêtements qu'elles portent ou de leur expression de genre lors de leur arrivée en détention. Pourtant, bien que l'institution considère la prise d'hormones et les interventions chirurgicales comme critères d'identification des personnes trans', comme élément définissant leur spécificité, elle ne facilite pas leur accès et leur obtention en détention. Cette situation devient paradoxale : ce sont celles qui ont une expression féminine proche des stéréotypes et des idéaux de beauté féminins hégémoniques qui ont le plus de possibilités d'être reconnues et entendues comme des femmes par l'AP, et pourtant plus leur féminité est visible, plus elles sont discriminées et réprimées par les surveillant·e·s et les membres du système judiciaire et pénitentiaire. Il y a donc un encouragement à ce que les femmes trans' soient les plus féminines possibles en même temps qu'un contrôle permanent pour qu'elles ne le soient pas.

L'administration pénitentiaire devient la garante morale d'un système binaire, sur lequel elle est elle-même structurée. Et lorsqu'il y a un écart face à ce système genré cisnormatif et binaire, il s'agit soit de contraindre à un retour à « la normale », en empêchant la transition et la féminisation des corps, soit d'inciter une « transition complète », qui permet de conserver la binarité, avec le passage d'un genre à l'autre, qui ne remette pas en question l'ordre binaire. C'est la raison pour laquelle la reconnaissance des femmes trans' se fait en fonction de leurs apparences physiques, opérations de modification corporelle et prise d'hormones. Cette situation contraint certaines femmes trans' à répondre à certains critères afin de pouvoir avoir accès à un traitement hormonal ou à la possibilité d'être reconnue comme trans' par l'institution, et d'autres à revenir en arrière sur leur transition. Bien entendu, cela génère des tensions internes, que ce soit à propos de leur identité ou de leur processus de transition. Certaines adoptent des positionnements tactiques, mais d'autres se retrouvent bouleversées dans leurs processus.

Cependant, face à cette pression de la part de l'institution pénitentiaire, l'identité collective se renforce. Et, bien qu'il puisse être source de « haine de soi » et d'endotransphobie, à cause de l'intériorisation du discours cisnormatif, l'effet de groupe permet la mise en place de résistances collectives et individuelles qui

remettent en cause le dispositif carcéral de la sexualité (Constant, 2020, p. 7). C’est à ces résistances que nous allons nous intéresser dans le prochain chapitre.

Chapitre 6 : En sortir ?

Ce chapitre s'appuie sur la polysémie du terme sortir pour aborder les différents aspects à propos de l'expérience des femmes trans' incarcérées. Dans la première partie, nous avons montré la porosité entre le « dedans » et le « dehors », et la relation entre l'expérience d'enfermement au présent et au passé, le pendant et l'avant de la détention. La question de la sortie revient sur cette division de l'espace dans sa continuité et sa discontinuité, qui se surimpose à la question de la temporalité opposant non seulement l'ici et le maintenant avec l'avant, mais également avec l'après, qui fait de la sortie le seuil d'un horizon plus ou moins flou. Cependant, il existe différentes façons d'échapper au présent, d'en « sortir », que ce soit de manière concrète (physique) ou de manière symbolique, qui impliquent des relations différentes à la fois à l'espace carcéral et à la temporalité, et à l'institution pénitentiaire. Comme le souligne Guillaume Malochet « Il est donc en détention des lieux, des moments, des arrangements qui offrent aux reclus des marges de manœuvre pour échapper à l'emprise de l'institution (Malochet, 2009, p. 45) ».

Dans ce dernier chapitre, nous allons nous intéresser à la production de stratégies de résistance mises en place par les femmes trans' privées de liberté vis-à-vis de l'institution. Ces microrésistances sont un point de rencontre qui leur permet de créer du commun, de faire groupe autour d'une question commune. Le stigmate devient ce qui leur redonne de la force, et la résistance leur permet de supporter la situation en leur offrant un objectif. Cette dernière s'établit généralement à travers des gestes qui passent inaperçus ou qui ne semblent pas

importants aux yeux de l'administration. En effet, pour les détenues interviewées, c'est la dimension symbolique qui est importante. Comme le soulignent Welzer-Lang, Mathieu et Faure, il est facile de tomber dans un biais misérabiliste qui nous empêcherait de voir certaines pratiques de résistances, notamment lorsqu'il y a une multiplication des dominations qui touchent les sujets concernés. Nous reprenons ici leur hypothèse selon laquelle

> « même dans les conditions les plus dramatiques de négation des libertés, l'individu garde, ou essaie de garder, des espaces de jeu possibles, des formes d'individualisation qui lui permettent, psychiquement et socialement, de conserver sa dignité de personne. Autrement dit, nous postulons le fait que derrière les barreaux, malgré un lourd système d'enfermement, d'exclusion, d'absence, chaque détenu-e garde virtuellement des espaces de résistance et des ressources d'action. (Welzer-Lang *et al.*, 1996, p. 40) »

Ce sont les résistances vis-à-vis de ce système qui leur permet d'en sortir, tout du moins symboliquement, en se réappropriant leur territoire qui se constitue à la fois de l'espace carcéral et de leur propre corps, ce qu'évoquent dans des contextes très différents Germaine Tillon (1952) et Bruno Bettelheim (1940) lorsqu'ils parlent des conditions des camps de concentration et des formes de maintien de soi.

Face au double enfermement vécu par les femmes trans' privées de liberté, il s'agira d'observer et d'analyser plus précisément leur résistance quant aux normes de genre : pourquoi ces revendications prennent-elles autant d'importance ? C'est précisément parce qu'elles se sentent condamnées pour ce qu'elles sont que leur stratégie de résistance s'articule autour du genre. En quoi résister au genre permet-il de résister au système carcéral ? Ce qui les réunit devient pour elles un point d'appui et de rencontre sur lequel elles se retrouvent, et se convertit en quelque chose qui leur donne le pouvoir d'agir. Bien que ce soit de manière différente, avec des expériences et des conceptions divergentes de ce qu'est le genre ou l'identité, ce sont les questionnements et les réprimandes communes qui leur donnent un socle commun de résistance.

L'affirmation de soi peut-elle être pensée comme un moyen de jouer ou de déjouer les règles, et en quelque sorte de sortir du système, d'échapper au poids que celui-ci fait peser sur elles ? Il s'agit d'interroger les stratégies de résistance comme un moyen de sortir du système. Parfois, il semble qu'il faille intégrer les normes pour pouvoir mieux les remettre en question. Mais nous pouvons

également nous demander si la résistance implique nécessairement une sortie du système : parfois ne représente-t-elle pas une reproduction et un prolongement de ce système ? Ce qui est à la marge du système ne finit-il pas par faire partie du système, ne serait-ce que pour en indiquer les limites/les frontières ?

> Là réside la possibilité d'un écart vis-à-vis des injonctions de l'institution. Contre l'arsenal de techniques de mortification et de dépersonnalisation, les adaptations secondaires constituent l'un des « procédés mis en œuvre par les victimes pour donner à leur vie quelque consistance. Planques, moyens de transport, zones franches, territoires réservés, matériaux nécessaires aux échanges économiques et sociaux constituent quelques-unes des conditions minimales nécessaires pour se construire une vie » (p. 358). Il est donc en détention des lieux, des moments, des arrangements qui offrent aux reclus des marges de manœuvre pour échapper à l'emprise de l'institution. (Malochet, 2009, p. 45)

Puisque nous avons vu qu'il existe une continuité des discriminations et de la marginalisation vécue entre le « dehors » et le « dedans », il s'agira également de se demander si cette sortie de l'espace physique que représente la mise en liberté (conditionnelle ou non) représente une sortie effective du dispositif carcéral. Et tout cela, en se centrant sur l'expérience spécifique des femmes trans' incarcérées.

Nous évoquerons tout d'abord, les stratégies mises en place pour résister au système carcéral, qui leur permettent de « s'évader », de penser à autre chose, et surtout de s'affirmer, en sortant du cadre imposé par l'A.P, en se reconnaissant soi-même. Dans un second temps, nous observerons que cette résistance au système pénitentiaire passe en grande partie par une remise en question du cistème. Les femmes trans' sortent des cadres cisnormatifs imposés par le dispositif carcéral de la sexualité (Constant, 2020, p. 6), notamment à travers la relation à leurs corps qu'elles continuent d'intervenir malgré les obstacles imposés par le système carcéral. Ces résistances et ces stratégies s'appuient sur un processus de résistance collective que nous aborderons dans un troisième temps. Et finalement nous nous intéresserons à la question de la sortie physique de l'institution pénitentiaire, dans sa préparation et dans sa concrétisation.

I. S’affirmer, revendiquer

La forme la plus évidente et la plus visible de la résistance est la confrontation à travers l’expression, la contestation, dans certains cas la rébellion. Elle peut être spontanée, en réaction vive face à un événement, ou être le résultat d’un processus organisé à propos de problématiques récurrentes.

Lors d’une sortie en promenade, Miah a eu une altercation avec un des surveillants, car il lui avait dit que ses ongles étaient interdits (elle les avait laissés pousser et avait trouvé un moyen pour les peindre). Il l’avait aussi genrée au masculin. Elle s’est énervée et a poussé le surveillant. Cette situation s’est soldée par une semaine d’isolement au mitard. De la même manière, lorsque Anaya a fait remarquer à son CPIP qu’elle n’appréciait pas d’être genrée au masculin, celui-ci a fait décaler la date de son audience. Quand Soraya est arrivée, en contestation à la solitude et à l’isolement au Quartier Spécifique[166], elle a crié pendant une nuit, sonné à l’interphone pour appeler les surveillants sans arrêt et a fini par mettre le feu à sa cellule. Cela lui a valu une dizaine de jours au mitard. Tous ces actes sont des réactions vives face à des situations spécifiques, mais peuvent également être lus comme des formes de contestation vis-à-vis de l’ordre pénitentiaire, dans un contexte général de négation de leur identité.

Ces différents exemples nous montrent que ces contestations sont cependant vite contenues, régulées et même réprimandées par l’administration pénitentiaire ou le système judiciaire. Il y a une réactivité immédiate pour éviter l’amplification de la situation par la contagion auprès des autres détenu·e·s : elles sont envoyées au mitard (« au château » comme dit ironiquement Isis) et coupées de contact avec l’ensemble des autres détenu·e·s. Cela est considéré comme une mesure disciplinaire (cf chapitre 2), mais c’est concrètement un moyen d’éviter que la personne concernée ne communique avec les autres détenu·e·s et qu’elle ne provoque une insurrection collective. Le fait que les surveillant·e·s soient obligé·e·s de déclarer l’agression et de porter plainte enclenche un processus qui

[166] Elle arrivait directement de Guadeloupe où elle se trouvait en détention avec l’ensemble des autres détenus, et il s’agissait d’un régime de détention à portes ouvertes, permettant une certaine circulation des détenus, et une vie collective.

a nécessairement des répercussions pour les détenu·e·s : mise au mitard (pour éviter que le phénomène prenne de l'ampleur), annotation au dossier pénal (impact sur la remise de peine), qui sont autant de moyens dissuasifs.

Les confrontations et les remises en question de la part des détenu·e·s sont donc la partie visible de la résistance. Et c'est pourquoi elles sont également les plus facilement répréhensibles. Il est donc nécessaire pour les détenues de trouver d'autres manières de résister, qui ne consistent pas en une remise en question frontale du système pénitentiaire et de son organisation, mais qui leur permettent de survivre et de continuer à vivre leur féminité, malgré les règles qui leur sont imposées. En reprenant les mots de James Scott (2009, p. 318) « la discrétion est mieux adaptée pour résister à un adversaire qui remporterait probablement toute confrontation ouverte. » Pour voir et analyser cette résistance infrapolitique, il faut s'intéresser aux différentes formes qu'elle prend en situant les interactions dans le contexte spécifique. Comme le signalent Giles Chantraine et David Scheer à propos des adaptations secondaires qui consistent à détourner des objets, à établir des communications cachées ou à protéger l'intimité par le biais de techniques de contournement dans les Quartiers d'Evaluation et de Radicalisation (QER), « ces formes d'adaptation sont somme toute assez similaires à ce que l'on observe en détention classique. (Chantraine, Scheer, 2022, p. 385-386) ». Il en est de même au Quartier Spécifique sur les modes de détournement. Mais ce à quoi nous allons nous intéresser, c'est comment ces moyens sont mis à l'œuvre, non seulement pour contourner l'ordre carcéral, mais aussi pour performer le genre, et affirmer leur capacité d'agir avec et sur leurs corps, se réappropriant ce premier territoire d'affirmation et d'expression de soi.

Ressignifier les espaces : de l'isolement à l'intimité

Bien que les participantes à cette recherche dénoncent le fait que l'isolement ne soit pas garant d'intimité, puisqu'elles sont soumises à une éventuelle intrusion à tout moment (cf. chapitre 3), elles font tout de même usage de leur cellule comme d'un espace isolé du monde pour se retrouver et se reconstruire.

> Isis me parle de sa lecture, Xavier De Maistre, *Voyage autour de ma chambre*. Elle parle beaucoup de l'espace réduit, de l'enfermement, mais aussi du fait de redécouvrir cet espace et de le vivre autrement. Elle pense la prison comme un microcosme. Mais on peut jouer avec des changements d'échelle, passer du microcosme au macrocosme. Pour elle, la spiritualité a une grande importance pour vivre dans cet espace et dans cette ambiance. Elle compare la cellule de prison avec la cellule monastique. Peut-être qu'elle voit cette étape de sa vie comme un marchepied pour avancer dans sa vie et prendre le temps de réfléchir à des questions importantes sur lesquelles elle souhaite avancer et qu'elle n'avait pas pris le temps de considérer. [JdT, Intervention 16 — 18 avril 2019]

Isis souligne l'importance de cette expérience dans sa construction personnelle. Cela fait longtemps qu'elle cherche de nombreuses réponses, et elle a trouvé dans sa cellule un refuge, espace qu'elle compare aux cellules monastiques, et qui s'est converti en une opportunité de retour sur soi. Par la suite, elle a demandé à un pasteur de lui rendre visite : elle entreprend de faire de cette expérience une retraite dans laquelle elle décide de mettre à plat les sujets qui sont importants pour elle, et de faire une introspection. Des personnes rencontrées pendant la recherche, Isis est la seule à percevoir son expérience d'incarcération au prisme de la spiritualité, mais il ne faut pas oublier qu'elle a un parcours atypique par rapport aux autres participantes, et qui a ici son importance quant au processus de ressignification. Nous ne pouvons donc ignorer la différence de position sociale et culturelle au départ, qui lui permet de s'approprier différemment l'expérience d'incarcération.

La démarche d'Isis de se tourner vers la religion, alors qu'elle ne le faisait pas en dehors peut être lue de différentes manières : comme une recherche de normalisation ou de spiritualité, comme un moyen de supporter les conditions d'incarcération. Si nous l'abordons comme un acte de résistance, c'est aussi, car il représente une attitude proactive qui consiste à renverser l'idée d'une privation de liberté, comme une imposition pour en faire un espace et un moment de réflexion et de recherche personnelle. Rachel Sarg et Anne-Sophie Lamine distinguent trois types d'usage de la religion en milieu carcéral :

> « Celle-ci permet au détenu de structurer sa vie. Elle joue aussi un rôle thérapeutique (pacification, sens et réhabilitation de soi). Enfin, les détenus y recourent de manière stratégique pour rencontrer d'autres détenus, entrer

> en contact avec leurs proches ou encore contester l'institution. (Sarg, Lamine, 2011, p. 86) ».

En ce qui concerne Isis, c'est un acte qui peut également être considéré comme un moyen d'exprimer ses désirs de spiritualité, tout en questionnant les institutions religieuses. Puisque, nous l'avons évoqué dans le chapitre 3, les religions tendent à marginaliser et discriminer les personnes trans'. Le contexte carcéral permet, semble-t-il, d'avoir une autre approche à la religion. Pour Isis, c'est à la fois un moyen de reprendre en main cette spiritualité, et de réaliser une démarche de questionnement des normes. Si les normes sont vues comme des frontières qui marquent des limites, en voici une de plus qu'elle se permet de franchir. Cette démarche peut également être interprétée comme une recherche spirituelle et sur elle-même, qui n'est pas rare en prison. Ce qui est intéressant, c'est que le contexte semble provoquer cette nécessité, et donc facilite le fait qu'elle passe par-dessus la peur du rejet de la part de la religion. Par ailleurs,

> La religion peut être vécue comme une norme structurante, selon deux temporalités : dans l'« ici et le maintenant » et pour l'avenir « au-delà des murs ». La religion devient un support éthique permettant de donner sens à sa vie en normalisant ses conduites. […][elle] apporte des ressources normatives, lorsque l'identité est malmenée et l'intimité réduite à néant (Sarg, Lamine, 2011, p. 88)

La religion devient donc une ressource qui agit sur l'expérience d'incarcération, à la fois sur le ressenti de la temporalité au temps présent comme un moyen d'évasion, mais également comme un retour sur soi qui permet de travailler la projection au moment de la sortie. Il y a également une sorte d'acceptation de la part des représentants religieux en prison qui sont plus facilement dans une posture d'écoute que de remise en question.

> Après la narration de Nathaly, Isis nous explique qu'elle aussi, elle sent que cet espace lui permet de penser à elle et de se construire. […] À certains moments, elle se sent coupable d'assumer la dimension positive de la prison. Elle est particulièrement émue et pleure en nous en parlant… elle reprend le mot « *felicidad*[167] » : c'est difficile de parler de la prison en utilisant ce terme, mais c'est aussi ce que ressent une certaine partie d'elle. Elle remercie Dieu (elle fait une petite parenthèse pour préciser l'importance de la religion et de la spiritualité pour elle), elle sent que d'une certaine façon, c'est aussi ce qu'elle cherchait depuis longtemps, « même s'il n'y a pas la petite cabane

[167] « Joie » en espagnol

> en bois, le cheval dans le pré, le lac… c'est un espace de tranquillité, de réflexion… coupée d'internet, du téléphone… »
>
> Elle explique qu'avant son incarcération, elle a déjà réduit ses effets personnels à deux sacs de 80 kg, elle cherche un endroit pour pouvoir être en réflexion… Évidemment elle ne pensait pas à la prison, son objectif c'est de construire une cabane ou un chalet de 30 mètres carrés, maintenant qu'elle vit dans 9, elle se demande ce qu'elle ferait avec tant d'espace… Elle se demande aussi si d'une certaine manière elle n'aurait pas préparé cette situation, depuis cinq ans, inconsciemment. Malgré tout ça lui est tombé dessus… (silence)
>
> — BAAAM !!!
>
> Elle a levé et fait tomber ses deux bras d'un seul coup sur la table provoquant un bruit qui nous a quasiment toutes faites sursauter.] et précise :
>
> — C'est exactement ça, je l'ai fait exprès ! Comme ça ! D'un seul coup !
>
> Lorsqu'elle parlait de la honte de dire le bonheur et les bons sentiments en relation avec la prison, Naomi lui a demandé :
>
> — peut-être que c'est aussi que ça t'a permis de te retrouver ?
>
> Isis a répondu :
>
> — non, pas de me re-trouver, de me trouver, oui.
>
> [JdT, Intervention 13 — 4 avril 2019]

Isis s'approprie sa cellule en partie grâce à cette ressignification spirituelle. Mais chaque détenu. e a sa propre façon de s'approprier l'espace et de l'habiter. Miah chante et dessine. Elle a collé des photos de sa famille sur les murs. Bien qu'elle se sente isolée et observée, elle tente d'en faire un lieu à elle. C'est une pratique commune pour l'ensemble des détenus, comme le mentionne Tschanz (2020) qui parle des différentes techniques d'appropriation de la cellule pour en faire un lieu à soi et un espace d'intimité.

Pour créer cet espace d'intimité, il est nécessaire de reprendre la main sur leur temporalité, afin de passer d'une « dictature du temps », comme le dit Isis, à un temps qu'elles s'approprient. Elles sont obligées de jouer avec les contraintes et le rythme imposé, mais elles ont à certains moments la possibilité de s'affirmer et de reprendre la main. Quand Isis fait le choix d'organiser ses horaires de production pour profiter de son temps afin de réaliser des activités personnelles[168], il s'agit d'une forme de résistance au système carcéral et à la temporalité qui leur est imposée. Elle dénonce le fait qu'on leur donne ce travail qui leur prend autant

[168] *Cf.* chapitre 2, Travail/économie

de temps pour les occuper, les empêcher de penser. Lorsqu'elles reçoivent l'aide d'indigence, elles peuvent avoir accès à la télé sans payer, mais Isis la refuse, car elle ne veut pas « perdre son temps » à regarder des choses qui ne lui paraissent pas intéressantes. Au début, elle n'avait pas de radio non plus, mais elle a finalement économisé pour en acheter une en cantinant, car parfois la solitude était trop pesante, et la rupture avec le monde extérieur trop importante. Elle s'est rendu compte qu'elle ne savait pas ce qu'il se passait à l'extérieur de la prison, et la radio était à la fois un moyen d'occuper son temps et d'avoir un lien avec le monde extérieur.

L'une des caractéristiques des institutions totales comme la prison sont les restrictions en termes d'espace et de temps : les détenu·e·s doivent s'accommoder au rythme et à l'espace qui leur sont imposés (Goffman, 1968). C'est précisément pour cela que le fait de réussir à se réapproprier les espaces et la temporalité représente une forme de résistance vis-à-vis du système. Pour les femmes du QS, c'est un moyen de créer un espace et une temporalité qui leur permet de réaliser des activités « pour elles » et d'avoir une certaine intimité. Le fait d'avoir un espace intime leur permet également d'en faire le lieu qu'elles habitent et dans lequel elles vivent, explorent, et construisent, malgré les contraintes, leur féminité, plus ou moins à l'abri des regards.

II. Pratiques corporelles

1. Faire corps

Face à l'imposition de l'Administration Pénitentiaire du cistème, le choix de préserver et de continuer leur transition en prison demande une stratégie de résistance pour que les personnes trans' puissent construire et habiter leurs corps comme elles l'entendent.

> Les performances corporelles trans* sont essentielles dans la façon dont nous constituons nos subjectivités. Je suis donc d'accord avec l'affirmation de Judith Butler :
>
> « Nous ne sommes pas nos corps, nous faisons nos corps »
>
> Dans un processus continu de production de soi à partir de dialogues avec les normes régulatrices de genre. Par divers moyens, tous les corps trans*

> rompent avec les normes cisgenres, réinventent des façons d'être au-delà des féminités et des masculinités — par exemple la non-binarité. Nos corps sont des références qui peuvent servir d'ancrages pour nos identités, de points fermes auxquels se rattacher et se connecter, de point de soutien. C'est pour cela qu'il est important de comprendre nos multiplicités, sous peine de continuer à répéter un jeu hiérarchique qui produit des oppressions, des maladies — voire des morts. (Nascimento, 2021, p. 117)

L'une des principales difficultés pour les femmes trans' privées de liberté afin de pouvoir exprimer corporellement leur identité comme elles le désirent est de ne pas avoir accès à des vêtements qu'elles considèrent comme féminins ou aux ustensiles dont elles ont besoin. Nous avons déjà évoqué l'impossibilité de cantiner des produits considérés comme féminins. Cependant, il existe parfois des stratégies de contournement. Les détenu·e·s peuvent parfois faire entrer certains appareils qui ne sont pas proposés par la cantine grâce à une autorisation spéciale. Cela requiert de suivre un protocole particulier, et de pouvoir payer le produit à l'extérieur. C'est comme cela qu'Isis a commandé un épilateur : les rasoirs étant interdits, la seule option est de s'épiler intégralement avec une pince à épiler. Isis a donc demandé l'autorisation de faire entrer un épilateur :

> « je sais que ça va prendre des lustres, je sais même pas si ça va marcher, mais je vais recommencer autant de fois qu'il faut… ils comprennent pas ce que ça représente pour nous. Et puis, c'est pour le principe aussi. C'est pour ça que si ça marche pas, je vais insister. »[JdT, Intervention 27— 17 juin 2019]

Comme le souligne Vanessa, dans ces demandes, il y a la nécessité d'un produit en particulier, mais également un message pour l'institution : l'affirmation de leur identité face à l'invisibilisation qu'elles subissent.

> « Quand on demande un déo de femme, finalement ce qui est important c'est surtout qu'on comprenne qu'on n'est pas des hommes. Les surveillants peuvent se moquer de nous. C'est pas l'odeur de fleurs qui est importante. Alors avec le déo c'est anecdotique, mais c'est aussi pour montrer qu'on n'est pas des hommes. [JdT, Intervention 8 — Jeudi 14 mars 2019] »

Pour contrevenir à cet obstacle, elles ont recours à différentes stratégies : la première est de retoucher les vêtements qui leur sont distribués afin de les ajuster à leur taille, mais surtout pour en faire des modèles « plus féminins ». Isis explique qu'elle resserre systématiquement les bottes des pantalons, ouvre les décolletés et resserre au niveau des côtes. Mais comme elle cherche à jouer avec la féminité et la masculinité, elle coupe également certains t-shirts de manière à ce qu'on

puisse voir ses bras musclés, pour jouer sur l'ambiguïté. À plusieurs reprises lors des ateliers, elle mentionne l'importance pour elle d'avoir des vêtements féminisés, mais elle sait qu'il y a certaines limites qu'elle ne peut dépasser, et c'est précisément autour de ces limites que se joue un conflit permanent entre elles et les surveillants. De plus, tous les surveillants n'ont pas les mêmes limites. Elles savent avec lesquels elles peuvent jouer, ou négocier.

> Isis entre la première, maquillée avec du rouge à lèvres et les sourcils dessinés. Quand elle enlève sa veste, elle a un t-shirt qui laisse voir ses bras musclés (elle avait dit la dernière fois qu'elle allait faire de la musculation trois fois par semaine, rare activité à laquelle elles ont accès). Son t-shirt et son pantalon sont repris et recousus sur toute la longueur (il semble qu'ils étaient trop grands). [JdT, Intervention 2 — 7 février 2019]

Il n'est pas méconnu que les visites ou les contacts entre les détenu·e·s sont des moments privilégiés pour l'échange ou l'entrée d'objets ou de choses interdites au sein de la prison (Ricordeau, 2014). Mais comme nous l'avons déjà vu, les femmes trans' étant isolées, et n'ayant quasiment aucun contact ni avec l'extérieur (quasiment pas de famille et de visites) ni avec les autres détenus, il leur est difficile d'avoir accès à cette économie parallèle et d'obtenir ce qui leur manque. L'une des seules solutions est la solidarité ou la négociation avec les intervenant·e·s des différentes activités. Il est ainsi arrivé qu'une intervenante laisse des effets de maquillage ou qu'elle entre avec une veste et que ce soit l'une des détenues qui reparte avec dans sa cellule.

Ainsi, comme l'ensemble des détenu·e·s, elles détournent des objets du quotidien pour remplacer ceux auxquels elles n'ont pas accès. C'est grâce à ces tactiques de contournement qu'elles détournent l'usage de certains objets pour performer le genre et marquer leur identité féminine. Lors d'un atelier, Anaya m'a demandé si je pouvais lui prêter les crayons de couleur utilisés pendant l'activité jusqu'à l'atelier suivant. J'acceptais volontiers. Lors de l'atelier suivant, j'ai constaté qu'elle s'en servait pour se maquiller.

> Isis raconte comment elles inventent avec ce qu'elles ont, notamment pour pouvoir se maquiller. Comme elles n'ont pas de rouge à lèvres, elle utilise l'encre d'un stylo bille rouge qu'elle humidifie avec de l'huile. Elle sait qu'Anaya utilise des crayons de couleur pour se maquiller les yeux. [JdT, Intervention 2 — 7 février 2019]

Parfois ce qui est important dans les dynamiques de résistance, ce sont les symboles, plus que les actes eux-mêmes. Ce qu'il faut comprendre dans le cas qui nous intéresse, c'est que si c'est par et à travers le genre qu'elles sont condamnées et remises en question, c'est également par et à travers le genre qu'elles expriment leur résistance et mettent des « coups de canif[169] » à l'institution, pour reprendre en main leur identité et leurs processus personnels et individuels. Le geste lui-même peut également être plus important et significatif pour la personne qui le pose que pour l'institution ou la personne qui le constate (généralement un surveillant). Comme le précisent Giles Chantraine et David Scheer (2022, p. 385) « les différentes formes d'adaptations aux conditions d'enfermement visent en général, de manière pragmatique, à faciliter la vie quotidienne, à rendre possible ce qui ne l'était pas, ou impossible ce qui l'était. » Par exemple, lorsqu'elles se mettent du vernis à ongles ou qu'elles se maquillent grâce à des stratagèmes qu'elles inventent à partir de ce qu'elles ont sous la main, il arrive que les surveillants ne le relèvent pas, mais il est également probable que les surveillants le signalent ou leur demandent de se démaquiller, ce qui amène parfois à des confrontations. L'avantage, si elles réalisent ces actes dans une perspective de résistance et d'affirmation de leur identité, c'est qu'elles sortent gagnantes de n'importe quelle situation. Si on les reprend, elles pourront souligner et dénoncer l'injustice, et ainsi visibiliser la problématique. Si par contre personne ne les reprend, elles ont gagné leur coup de canif vis-à-vis de l'institution. L'expression « coup de canif », utilisée par Isis pour se référer aux adaptations secondaires (Goffman, 1968), actes de défiance ou d'entorse au règlement, met elle-même en évidence l'importance de ces gestes symboliques : ils leur permettent de sentir qu'elles ont une capacité d'agir et de résister, rééquilibrant en quelque sorte les jeux de pouvoir. C'est un moyen pour elles de sortir du modèle et du système qui leur sont imposés, par l'expression et l'affirmation de leur identité de genre, malgré l'ensemble des barrières et des interdictions qui les en empêchent.

[169] Expression utilisée par Isis à plusieurs reprises.

2. Sexualité sous tension

À travers leur *hypothèse sexologique*, Welzer-Lang, Mathieu et Faure proposent un cadre interprétatif selon lequel

> « la sexualité des détenus, sous ses différentes formes (masturbation, homosexualité consentie, viol) serait une sexualité essentiellement substitutive : privés de la possibilité de pratiquer ce qui est présenté comme la référence unique et indépassable -i.e. le coït hétérosexuel-les détenus exerceraient une sexualité de substitution, dérivée vers d'autres objets — des femmes sur papier glacé ou sur écran télé, ou des hommes. L'objet sexuel privilégié dans ce cas devrait être le plus proche de celui qui en constitue la référence : une femme. En conséquence, les hommes qui sont les plus disposés à devenir des substituts sexuels sont ceux dont les caractéristiques physiques semblent les rapprocher le plus de la féminité : les jeunes, les "efféminés" (homosexuels, travestis), ceux qui ont les cheveux longs… (Welzer-Lang *et al.*, 1996, p. 43) »

C'est à partir de cette même hypothèse que l'Administration Pénitentiaire semble avoir pris des mesures de sécurité en séparant les homosexuels et les femmes trans' des autres détenus, afin de les protéger et de leur éviter de subir des violences sexuelles. Est-ce pour le même motif que les homosexuels et les femmes trans' sont séparé·e·s ? Les femmes trans' seraient-elles plus en danger si elles partageaient l'espace avec les hommes gays ? C'est une question à laquelle les données de terrain ne nous permettent pas de répondre directement. Mais il est plausible que ce soit le cas. Welzer-Lang, Faure et Mathieu expliquent que ce qui est sous-tendu à travers l'hypothèse sexologique est un système symbolique qui pose pour équivalents les traits féminin-faible-passif-soumis-homosexuel-etc. Et les auteurs n'oublient pas de préciser que les rapports sexuels en situation carcérale ne sont pas un phénomène à dimension uniquement sexuelle, mais qu'ils doivent être compris et analysés comme des phénomènes totaux. La question de la sexualité est donc entremêlée de symboles et de rapports de pouvoir qu'il est nécessaire de prendre en compte. Reconsidérons alors cette question : pourquoi séparer homosexuels et femmes trans' s'il s'agit de les protéger des autres détenus ? S'agit-il de maintenir une non-mixité ? Si l'on revient sur l'analyse des relations sexuelles comme un phénomène total et sur la hiérarchisation entre masculin et féminin, les femmes trans' seraient-elles en danger face à l'exercice d'une sexualité considérée comme un moyen de réaffirmer sa virilité et de rabaisser l'expression de la féminité ? Si les données

collectées sur le terrain ne sont pas suffisantes pour donner une réponse franche, elles permettent tout de même de donner quelques orientations : lorsqu'un surveillant nous informe de la présence d'une femme trans' dans l'aile réservée aux homosexuels, il nous indique qu'il est inquiet pour elle, car elle subit des discriminations de la part des autres détenus qui la mettent à part et se moquent d'elle à cause de sa féminité. Les détenu·e·s établissent leurs propres classements et leurs propres catégories, certaines s'appuient sur le genre et l'orientation sexuelle (les deux étant parfois confondues). Le critère discriminant et d'infériorisation principal, même au sein des détenus homosexuels, est la féminité. C'est pourquoi les femmes trans' et les homosexuels sont séparés, de crainte que les femmes trans' ne soient victimes d'agressions sexuelles (entre autres) comme technique d'infériorisation. Dans le contexte carcéral, en relation à la sexualité, les femmes trans' sont toujours pensées comme de potentielles victimes d'agression sexuelle ou de viol. Cependant, le mot n'est jamais dit clairement, on parle de « mesure de sécurité/protection », et cela devient un tabou. Finalement, cette mesure permet à l'institution de protéger les personnes concernées, mais également de se protéger elle-même vis-à-vis d'une telle situation.

Hypersexualisées, les femmes trans' sont isolées de tous les autres détenus. L'Administration Pénitentiaire prévient l'agitation qui serait provoquée si les autres détenus les voyaient. Mais une fois isolées, l'AP fait comme si leurs désirs et leur sexualité à elles n'existaient plus. En cherchant à les protéger, l'institution les isole et les place dans une situation de passivité. Elle gomme ainsi leur relation active à la sexualité, invisibilisant les autres formes de sexualités et leurs pratiques. Par ailleurs, en plus d'une invisibilisation, il y a un contrôle et un empêchement de la sexualité. La mise en cellules individuelles permet d'éviter les relations entre détenu·e·s, et le manque d'intimité dû à l'intrusion à n'importe quel moment des surveillant·e·s dans la cellule, réduit également la pratique de la sexualité individuelle. Avoir des relations sexuelles avec d'autres détenus est donc impossible, et bien qu'elles soient en cellules individuelles, la peur de l'intrusion rend la masturbation difficile. Voilà pourquoi « on peut ainsi considérer tout ce que l'exercice de sa sexualité représente pour le détenu comme une forme de

résistance à un univers carcéral qui, dans sa définition, interdit et vise à rendre impossible des pratiques sexuelles. (Welzer-Lang *et al.*, 1996, p. 40) » Et si cela s'applique à l'ensemble des détenu·e·s, en ce qui concerne les femmes trans' incarcérées, il s'agit non seulement d'une forme de résistance au système carcéral, mais également au dispositif carcéral de la sexualité qui est hétéronormé et cisnormé.

Selon les enquêtées, la sexualité est une question qui est omniprésente dans leurs conversations, et fait également partie de leur quotidien. Faire exister leur sexualité dans cet espace et ce contexte qui non seulement l'invisibilise, mais en plus la rend impossible, est une des stratégies qui leur permettent de résister. Pour cela, elles ont recours à différentes techniques : tout d'abord, laisser exister le désir en se permettant d'en parler entre elles (en se racontant leurs histoires, mais également en réfléchissant à leurs pratiques et en les analysant), utiliser des stratégies de contournement pour bénéficier de l'intimité de la cellule pour se masturber, établir un lien érotique et/ou affectif avec d'autres détenus par le biais d'une correspondance.

> Suite à la lecture d'un article sur la sexualité féminine en prison[170], Anaya réagit vivement : « toutes ces idées de la sexualité, c'est les mêmes que dans la société que les mecs peuvent se branler et c'est normal, mais les filles,… on n'en parle pas ». Elle critique aussi l'idée qu'on dise que c'est naturel chez les garçons, mais que ce n'est pas présent pour les filles. À propos du fait que les surveillant·e·s croient que les femmes ne parlent pas de sexe, elle dit « mais, on fait que ça » quand on lit la phrase « Avec les détenues on parle de sexe tout le temps ! ». En ce qui concerne l'impossibilité d'avoir des relations, Isis parle du désir vis-à-vis des surveillants, qui ne sera jamais qu'une relation fantasmée, qui n'arrivera jamais, elles ne sont pas seules 6 secondes avec l'un d'entre eux : lorsque l'un d'entre eux vérifie les machines de la salle de sport, et qu'il est seul avec elle deux secondes, elle « sai [t] que c'est une manière de donner un coup de canif au règlement. » Pour elle, elles provoquent le désir parce qu'elles sont la rareté, l'exceptionnel à l'intérieur de la prison, même pour les surveillants. Miah considère que « les désirs restent dans la tête, on peut rien faire[171] » : tout est fait pour qu'elles ne croisent jamais personne lors de leurs sorties qui sont souvent très tôt. Tout est bloqué. Les autres détenus ne doivent surtout pas mettre un visage, une image, voire savoir qu'elles sont là, même si cela

[170] Lien de l'article : https://www.liberation.fr/france/2017/09/15/la-prison-miroir-grossissant-des-stereotypes-sur-lasexualite-feminine_1596564

[171] Texte original : « *los deseos se quedan en la mente, no se puede hacer nada* »

> est difficile, il ne faut pas nourrir le fantasme.[JdT, Intervention 12 — Lundi 1er avril 2019]

Nous venons de le voir, la sexualité joue un rôle important, elle est omniprésente, mais de manière sous-jacente, comme un tabou, ce qui révèle une tension entre sa présence et son invisibilisation. Si cela ne peut l'expliquer, il est tout de même important de préciser que de manière générale, « la sexualité est un impensé des études trans'. Peu enclins à s'aventurer sur ce terrain, les chercheurs semblent redouter un amalgame entre sexe et sexualité (Beaubatie, 2021, p. 105). » Ainsi, nous pouvons comprendre qu'en plus d'être un non-sujet pour l'Administration Pénitentiaire, la sexualité est un sujet qui a peu été abordé dans les études trans', car il requiert beaucoup de rigueur afin de ne pas reproduire les clichés de l'hypersexualisation.

La lecture de Karine Espineira du traitement de la sexualité des personnes trans' par les médias met en lumière une opposition entre la sursexualisation et la désexualisation qui les concernent. Cela part d'une perception différentiée de la sexualité des personnes transsexuelles et des personnes transgenres ou travesties : d'un côté, « le traitement du transsexualisme donne lieu à une "focalisation consensuelle sur le genre" (Hérault, 2010b) tout en exigeant des personnes les preuves d'une féminité ou d'une masculinité atteignant souvent à l'archétype (Thomas, 2007). La femme dite transsexuelle a dû et doit être encore une personne morale sur la scène médiatique comme sur la scène du réel (Espineira, 2014, p. 108). » Et de l'autre « La femme transgenre est quant à elle sursexualisée par association aux représentations de la pornographie et assimilée à la prostitution. Nous assistons à un processus de dégenration par focalisation sur une sexualité dite déviante (Espineira, 2014, p. 108). » Finalement, elle conclut que :

> Deux représentations sociales et médiatiques des personnes trans semblent ainsi cohabiter dans l'espace social et médiatique mais n'y ont pas la même valeur. Le processus de surgenration et de désexualisation rend le sujet transsexuel moralement plus acceptable tandis que la sursexualisation et la « dégenration » du sujet transgenre le cantonnent à la marge. Les représentations médiatiques semblent alors laisser affleurer les sanctions sociales de « franchissement de genre ». (Espineira, 2014, p. 108)

Cela nous permet alors de comprendre la tension et le paradoxe auxquels font face les femmes trans' en détention à propos de la sexualité : une surprotection

face à l'hypersexualisation potentielle de la part des autres détenus, crainte par l'AP, conjuguée à une désexualisation qui les rappelle à la norme binaire dans laquelle elles doivent adopter une féminité archétypale, et une relation passive à la sexualité. Ainsi, la sexualité des femmes trans' en détention est à la fois omniprésente et absente, avec une superposition paradoxale de la désexualisation et de la sursexualisation. À partir du moment où elles sont retirées de la vue des hommes et des personnes qui sont sujettes à les sexualiser, la question de la sexualité des femmes trans' est inexistante pour l'AP. Cacher leur corps qui peuvent être l'objet de désir semble la solution pour régler la question de leur sexualité. Elles sont désexualisées et ne semblent plus sujettes à désirer par elles-mêmes. Elles sont considérées uniquement comme objets de désir, mais ne peuvent être considérées comme des sujets désirant. Nous pouvons faire le parallèle avec l'analyse de Fanon (1952) à propos de l'hypersexualisation des femmes noires comme résultat de l'histoire coloniale de domination qui a fait des femmes noires un objet de désir, mais qui ne peut désirer.

Dès lors, parler et vivre sa sexualité devient une forme de remise en question de l'ordre carcéral, une subversion et une résistance vis-à-vis du contrôle établi sur leurs corps, et donc, une manière de se réapproprier leurs corps et leur identité. Et ce, de différentes manières. Nous l'avons vu, le contexte ne leur permet pas d'avoir une sexualité partagée et affirmée, et les espaces d'intimité (même la cellule) n'en sont jamais vraiment. Alors, quelles formes prend la sexualité ?

3. Relationner avec les autres détenus

Les chapitres précédents nous ont permis de voir l'isolement et la séparation nette entre les femmes trans' et les autres détenus. Et nous venons de voir l'usage que certaines peuvent faire de cet isolement en le convertissant en espace d'intimité et de réflexions personnelles. Une autre forme de résistance à cet isolement est la relation qu'elles établissent avec les autres détenus, malgré les restrictions de l'Administration Pénitentiaire.

Lorsqu'elle n'a pas de cigarettes, Anaya demande aux détenus des étages inférieurs de lui en faire passer par l'intermédiaire des yoyos. Ce sont des dispositifs utilisés par les détenu·e·s afin de correspondre et de se faire passer

des choses d'une cellule à une autre. Depuis l'extérieur des bâtiments, on peut observer des fils qui passent d'une fenêtre à une autre. Elles entrent donc en relation avec les détenus des autres étages en parlant (ou criant) par les fenêtres et en se faisant passer des choses d'une cellule à une autre (nourriture, petits objets, cigarettes). Cette pratique est interdite par l'Administration Pénitentiaire mais semble plus ou moins tolérée, et les choses qui circulent peuvent être autorisées au sein du centre pénitencier (nourriture, cigarettes, etc.) ou interdites, voire illégales (drogue, téléphones, etc.). Ce système contribue à l'économie pénitentiaire parallèle. Cependant, elles ne s'en servent pas seulement pour faire passer des objets ou des choses dont elles ont besoin, mais également pour entretenir des correspondances avec les détenus de l'étage inférieur. Pour elles, cette communication est d'autant plus subversive que tout est fait pour qu'elles n'aient pas de contact avec les autres détenus. Cependant elles profitent de la porosité et des interstices qui sont favorables à la circulation d'objets (Ricordeau, 2014), mais pas seulement.

4. Une relation subversive

> Miah nous raconte que depuis quelques temps, elle entretient une relation avec un détenu de l'étage inférieur. Ils échangent une correspondance amoureuse par l'intermédiaire de yoyos, à travers les grilles et les fenêtres. Parfois ils parlent par la fenêtre. Mais ils ne se sont jamais vus. Elle espère qu'ils se retrouveront à sa sortie.

Pour Isis, le fait que Miah entretienne une correspondance et des échanges avec un détenu de l'étage inférieur est une forme de résistance : c'est un moyen de subvertir l'ordre établi et de réduire l'isolement qui leur est imposé.

> Suite à l'histoire de Miah, Anaya a elle aussi commencé à échanger avec une personne de l'étage en dessous. Elle voudrait lui faire passer une photo d'elle, mais elle n'en a pas dans sa cellule. Puis elle réfléchit à voix haute : « en même temps, il y a quelque chose qui est pas mal… tu vois, il m'appelle Anaya, il dit "elle" en parlant de moi… j'ai peur que si je lui donne une photo, ben voilà… [elle laisse entendre qu'il commencerait à la genrer au masculin] Alors que là tu vois, c'est ça qu'est bien… Ça fait du bien qu'on me prenne comme je suis… »

Ces expériences d'échanges épistolaires érotiques et affectifs sont pour elles à la fois un moyen d'avoir un contact avec d'autres détenus, de penser à autre chose, mais aussi de se réaffirmer comme femmes. La résistance passe par la

transgression de différentes règles : le fait d'établir un contact avec un détenu alors que tout est fait pour les en empêcher, l'établissement d'une relation érotico-affective, et le fait de le faire en étant reconnue en tant que femmes par leurs partenaires. Et par ailleurs elles le vivent comme un moyen de reconnaissance et de réaffirmation de leur féminité. Pour Anaya, c'est une aventure qui lui permet de se sentir reconnue en tant que femme dans un environnement qui ne cesse de lui dire qu'elle est un homme. Pour Miah, les relations affectives sont aussi un moyen de penser à autre chose. Quand elle est arrivée, elle avait un petit ami au Brésil, mais avec le temps et la communication très difficile, la relation s'est déliée petit à petit. Elle lui écrivait des poèmes, même si elle ne pouvait pas lui envoyer. Depuis qu'elle a établi cette relation avec Jordan, le détenu du dessous, elle se sent mieux, ça l'occupe, et ça l'aide à tenir. Mais ce n'est pas seulement l'amour, c'est le fait que quelqu'un la reconnaisse pour ce qu'elle est. Ça lui donne de la force pour tenir dans cet environnement hostile.

> Miah a écrit une chanson à propos de l'absence de Jordan, le détenu de la cellule en dessous de la sienne avec qui elle entretient une correspondance amoureuse. Cela fait plus de vingt jours qu'il est parti et elle n'a pas de nouvelles, elle est triste. Elle nous chante la chanson. Tout le monde est ému. Dans son texte, elle parle de Jordan, comme d'un marin qui est parti. Larissa nous récite alors un extrait de Farewell de Neruda :
>
> (Amo el amor de los marineros
>
> que besan y se van.
>
> Dejan una promesa.
>
> No vuelven nunca más.
>
> En cada puerto una mujer espera:
>
> los marineros besan y se van.
>
> Una noche se acuestan con la muerte
>
> en el lecho del mar).
>
> Pablo Neruda, Farewell (extrait)
>
> Miah répond qu'elle s'identifie avec ce poème. Elle ne sait pas si Jordan va revenir : au début ses codétenus lui ont dit qu'il était au mitard, puis qu'il avait une rage de dents. Il est peut-être sorti ou a été transféré sans l'avertir. Elle est triste. Mais elle sent aussi que cette histoire l'a rendue plus forte, plus sûre d'elle. « Je sais

> pas… C'est comme si d'avoir fait ça, ça m'avait rappelé le courage que j'ai en moi. Je suis triste parce que c'était agréable de vivre quelque chose de beau, mais malgré tout je me sens plus forte[172]. » [JdT, Intervention 15 — 11 avril 2019]

Même après le départ de Jordan, Miah voit dans cette relation quelque chose qui lui a donné de la force et du courage. Quand elle dit « le fait d'avoir fait ça », elle se réfère à la transgression, au fait d'avoir réalisé quelque chose en sachant que c'était interdit. Elle ne l'a pas fait pour ça, mais le fait de s'être sentie aimée, reconnue comme une femme l'a poussée à franchir certaines limites.

Ces relations — celle de Miah comme celle d'Anaya- s'inscrivent dans un modèle hégémonique de couple ou de flirt, mais ils viennent perturber le dispositif carcéral de la sexualité et incarnent des espaces de résistance (Constant, 2020, p. 13). L'une et l'autre vivent leurs relations chacune de leur côté, mais ces relations entretiennent leurs conversations et leurs réflexions collectives. Les commentaires d'Isis sur la relation entretenue par Miah nous montrent que ce « coup de canif » est vécu comme une victoire sur l'institution, non seulement pour Miah, mais pour l'ensemble du groupe.

III. Résistance collective

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le contexte d'isolement regroupant les femmes trans' entre elles dans un quartier d'isolement provoque un questionnement identitaire et un sentiment de stigmatisation, voire de « haine de soi », comparable aux expériences de vie des personnes dans les ghettos. Mais, comme le souligne Loïc Wacquant (Wacquant, 2005, p. 19) *«* le ghetto est un moteur à combustion culturel qui fait fondre les divisions au sein du groupe confiné et alimente sa fierté collective ». C'est ainsi que, passant par-dessus leurs différences de parcours et d'expériences, l'ensemble des femmes trans' qui sont

[172] Texte original : « *No sé… es como si hacer eso me había recordado el valor que tengo por dentro. Estoy triste porque era bonito soñar y vivir algo bonito, pero a pesar de todo me siento más fuerte*. »

au Quartier Spécifique trouvent dans leur identité comme femmes trans' le socle de leur résistance vis-à-vis de l'institution pénitentiaire.

1. Solidarité active

Déjà à l'extérieur, la question de l'auto-médication à propos des traitements hormonaux peut être perçue soit comme une contrainte économique et structurelle soit comme la réappropriation de cette contrainte, la convertissant en quelque sorte en un moyen de résistance face au cistème hégémonique (cf. chapitre 5). Mais, encore plus à l'intérieur de la prison, l'organisation et la solidarité qui se mettent en place autour de cette question soulignent sa dimension subversive. Pour avoir accès aux hormones, elles doivent passer par l'Unités de Consultations et de Soins Ambulatoires (UCSA). Or, elles mettent en commun les informations afin de permettre à chacune d'entre elles d'obtenir le traitement hormonal qui lui convient le mieux et le plus rapidement possible. Grâce au partage d'expériences, elles établissent des protocoles au fur et à mesure qu'elles comprennent le fonctionnement de l'institution. Pour cela, elles s'appuient sur les différentes expériences individuelles afin de pouvoir être agentes de leur transition, malgré les difficultés qu'elles rencontrent en contexte carcéral.

Isis a rédigé une lettre pour aider Nathaly à obtenir un rendez-vous afin qu'elle puisse obtenir son traitement hormonal. Si elle a rencontré des difficultés pour obtenir son traitement, Isis met à profit son expérience et sa connaissance du système médical en milieu pénitentiaire à propos du parcours de transition et de la prise d'hormones, afin que les autres personnes concernées obtiennent plus rapidement leur traitement. Par ailleurs elle met également à profit son expérience d'auto-médication et son processus de transition personnelle pour les conseiller dans leurs choix et leurs demandes.

> Lorsque Anaya dit que l'androcure lui provoque des migraines, Isis lui conseille de couper la dose en deux et de prendre une moitié le matin et une moitié le soir. Elles ont alors une grande discussion à propos des différents médicaments qu'elles utilisent, souvent en automédication, comme hormones. Ce sont souvent des médicaments prescrits pour autre chose, mais qui agissent aussi comme progestérone (finasterid, sprironolactone, androcure, progestérone).

Bien que l'obtention des hormones dépende de l'UCSA et d'un protocole médical, elles partagent leurs connaissances du protocole et de la prise d'hormones en général, afin d'obtenir toutes leur traitement le plus rapidement possible, et qu'il corresponde aux besoins de chacune. Ainsi, elles s'organisent collectivement pour résister face au cistème imposé par le système carcéral, mutualisant leurs connaissances pour faire valoir leurs droits. Si la prise d'hormones s'inscrit dans un parcours de transition binaire, dans ce contexte, il s'agit d'un acte de résistance, voire de rébellion et de liberté (Garcia Becerra, 2009) qui leur permet de faire corps comme elles l'entendent.

2. « Communauté trans'[173] »

Nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, le contexte carcéral et les conditions d'incarcération au Quartier Spécifique contraignent particulièrement l'expression du genre des femmes trans', ce qui a des conséquences en termes identitaires ainsi que sur leur perception et construction du genre. Cependant, le processus de résistance et le fait de se retrouver en non-mixité trans' représente également un processus de réappropriation du genre, par le développement de leurs individualités, tout en s'appuyant sur le processus collectif.

C'est en retournant la contrainte restrictive et stigmatisante de devoir vivre entre femmes trans', qu'elles en font une force de résistance. Bien qu'elles soient parfois en conflit à propos de leurs conceptions différentes du genre et de la transidentité, elles finissent par créer une relation de confiance qui leur permet d'avancer dans leur construction identitaire dans ce contexte carcéral. C'est précisément la confrontation à la différence qui permet son acceptation. L'utilisation de l'expression de « communauté trans' » (puisqu'elles-mêmes l'utilisent ainsi) est l'illustration de cette cohésion commune et de retournement du stigmate : elles s'affirment et se reconnaissent comme un groupe partageant une identité commune, en l'occurrence, la transidentité. S'il s'agit d'une catégorie utilisée spontanément par le groupe de participantes pour parler de ce qui les réunit, et de leur manière de faire groupe face à l'institution, il est tout de même nécessaire

[173] Le concept de « communauté trans' » est ici une catégorie *in vivo*, c'est-à-dire qu'elle est transposée telle qu'elle est utilisée par les participantes à la recherche.

d'approfondir ce concept de « communauté trans' ». L'idée de communauté se réfère d'abord à un groupe historiquement situé, partageant des pratiques et des représentations, se construisant autour du « commun », puisque c'est ce qui fait tenir ensemble la communauté comme un tout (Weber, 1971). Le terme a migré dans le langage commun pour se référer à la communalisation qui renvoie au « sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté (Hammouche, 2014). » Bien qu'il soit souvent utilisé pour se référer à la « communauté LGBTQI+ », Christophe Broqua (2018) s'interroge sur l'existence réelle ou rêvée ou fantasmée d'une telle communauté, et pour cela sur ce qui peut faire ou non communauté. Il souligne l'importance des contextes quant à l'interprétation à la fois du terme de communauté et des phénomènes communautaires, et prévient sur leur possible dérive. Mais il précise qu'au-delà de ces risques, le concept de communauté permet une mobilisation politique de l'identité stigmatisée. C'est en ce sens que l'auto-détermination comme communauté trans' devient le socle qui permet aux femmes trans' de revendiquer leurs droits au sein de l'institution carcérale.

Lorsque nous avons annoncé avec Mariela qu'Angèle assisterait probablement aux activités avec le groupe, il y a eu des réactions violentes, faisant montre d'endotransphobie (chapitre 5). Cependant, lors de l'intervention suivante

> J'observe que Miah a une enveloppe avec des cartes qu'elle a écrites sur des bouts de carton. Je lui demande ce que c'est. Elle me répond timidement que c'est quelque chose qu'elle a fait pour quelqu'un qui devait venir aujourd'hui, mais qui n'est pas venu. Je m'étonne et lui demande de qui elle parle. Elle me répond qu'après la discussion de la dernière fois, elle a beaucoup pensé à la personne qui est avec les gays et qui est trans' [Angèle]. Et elle lui a préparé un petit cadeau : « avec ce qu'on a… du carton des emballages de la cantine. » Ce sont des morceaux de cartons sur lesquels elle a écrit des phrases en couleur, qu'elle a glissés dans une enveloppe. Elle me les lit puis m'explique que ce sont des conseils, qu'elle aurait aimé à un moment que quelqu'un la soutienne et lui tende la main pour l'accompagner[174].

[174] Chaque tiret représente une carte, elles ont été recopiées telles qu'elles étaient écrites. Certaines erreurs orthographiques peuvent perturber la lecture ou donner des doutes sur les sens. Je les ai conservé afin d'être sûre de ne pas changer le sens initial. Une partie des phrases sont écrites en français, elles sont signalées par une *, d'autres sont en espagnol et en portugais.

– Je n'ai pas peur de voler*
– Il existe quelqu'un qui t'attends dans le futur*
– Ne sois pas comme les papillons, ne meures pas pour donner vie aux autres… vie.*
– La vie est pour tenter d'être heureux.*
– Vie… ! Le temps ne pardonne pas.*
– Avec les ailes contre le vent, il n'y a rien à perdre.*
– L'amour et vos rêves sont l'unique porte pour l'éternité.*
– Ne laissez pas vos rêves mourir*

– il faut de l'amour pour prendre de l'élan
il faut de la paix pour pouvoir sourire
il faut de la pluie pour fleurir[175]

– Être lâche dure jusqu'à ce qu'on veuille être courageux [176]
– On dit que les yeux sont le miroir de l'âme[177]

– Le temps passe et ne revient pas[178]

Le dernier carton a une forme de clef.

D'un côté est écrit « Douleur tristesse Malheur ◊ ».

De l'autre « ◊liberté/paix/espoir »

[JdT, Intervention 26 — 13 juin 2019]

Il n'est pas rare qu'il y ait des tensions et des conflits entre les participantes. Cependant elles se retrouvent autour des discriminations et de la stigmatisation qu'elles vivent de la part des autres détenus, des surveillants, de l'institution, et qu'elles ont déjà vécu avant leur incarcération. Le geste de Miah montre la réflexivité et l'apprentissage que permet le fait de vivre entre personnes trans' du fait que toutes les expériences de transidentité et de transition sont différentes. La lecture des phrase permet de voir son aspiration à la liberté, voyant Angèle enfermée dans un cocon. Cette invitation à la liberté semble paradoxale avec le contexte dans lequel elles se trouvent, cependant elle fait précisément écho à ce sentiment d'enfermement qui selon Miah, serait moins lourd si Angèle s'ouvrait vers sa propre liberté. Le fait que le dernier carton soit une clef est particulièrement symbolique. Nous pouvons nous demander : de quelle cage ou de quelle prison lui offre-t-elle la clé ? Si la réaction initiale a été de discriminer collectivement la

[175] Texte original : « *É preciso amor pra poder pulsar/é preciso paz pra poder sorrir /é preciso a chuva pra florir* »
[176] Texte original : « *Covarde dura hasta que valiente quieres »*
[177]Texte original : « *Dicen que los ojos son el espejo del alma* »
[178]Texte original : « *El tiempo que se marcha no regresa más* »

personne qui était considérée comme différente, l'expérience commune les a amenées à réfléchir sur le sujet. Et elles ont finalement vu en Angèle les propres hésitations qu'elles ont-elles-mêmes vécues, et peut-être en leurs actions à elles, les actes de discrimination dont elles ont souffert. Cela a alors laissé la place à l'empathie, et leur a permis de tendre la main à Angèle plutôt que de l'exclure à cause d'*a priori* négatifs sans la connaître.

Lorsque Vanessa et Miah se sont disputées à propos de la possibilité d'avoir des enfants avant de faire une transition, il s'agissait également d'une incompréhension due à des parcours de vie différents. Après cette conversation Miah et Vanessa ne voulaient plus se voir ou se parler pendant plusieurs semaines. Cette situation a permis de visualiser que chacune définit et conceptualise le genre à partir de sa propre expérience, et qu'elles ont des difficultés à reconnaître une expérience différente et à l'intégrer dans leur construction du genre. Elles reproduisent certains schémas de discrimination qui s'inscrivent dans le modèle cisnormatif et hétéronormatif[179], et en génèrent de nouveaux, propres aux dynamiques de la « communauté trans' ». Vanessa considérait sa perception et son expérience comme femme trans' comme la norme et la définition correcte de la transidentité, et c'est à partir de ces critères qu'elle remet en question l'énonciation de Miah comme femme ou comme femme trans'. Leur dispute les a amenées, elles et le reste du groupe, à réfléchir sur la définition de l'identité à partir de l'orientation ou des pratiques sexuelles et à voir comment la relation à la famille intervient dans la construction de l'identité. Même si cela passe par le conflit, le fait d'être dans un groupe de pairs est ce qui rend possible ce type d'échange collectif qui les fait avancer individuellement dans leur processus identitaire, et collectivement sur la construction et la définition de l'identité comme femme trans'.

C'est autour de la création de cette identité collective que se tissent les discussions et les réflexions qui leur permettent de réfléchir sur leur expérience partagée comme femmes trans' privées de liberté dans une prison pour hommes.

[179] Il y a une grande confusion entre l'orientation sexuelle et l'identité de genre qui fait que les personnes définissent souvent leur genre en fonction de leur orientation sexuelle.

> À la fin de l'atelier, il y a un silence. D'un seul coup Isis se lance… « bon, on est entre filles, je peux en parler… » Puis elle évoque avec le groupe une sensation qui la traverse. Elle nous raconte que la nuit dernière, elle a eu une sensation qu'elle n'avait jamais eue auparavant : elle a senti que son pénis n'était plus un pénis, mais un vagin. Selon elle, on peut considérer que le pénis peut être un grand clitoris — ou inversement. Elle demande aux autres ce qu'elles en pensent, si elles ont déjà ressenti ça. Commence alors une discussion collective sur la manière dont chacune perçoit et sent son corps en termes de masculinité et de féminité, et plus particulièrement dans la sexualité. [JdT, Intervention 8 — Jeudi 14 mars 2019]

Cette situation est intéressante de par le fait qu'elle partage son expérience avec le groupe : elle a commencé la conversation en s'appuyant sur ce qui à ses yeux est une identité commune qui génère un climat de confiance pour avoir une discussion. Pour elles, le fait d'être des femmes trans' dans un quartier d'hommes, c'est ce qui les rend différentes des autres détenu·e·s, mais c'est ça qui les réunit et qu'elles partagent, bien qu'il y ait d'autres points sur lesquels elles ont de nombreuses divergences. Dans la suite de la conversation, elles mentionnent des situations particulières, des détails intimes, certaines d'entre elles ne sont pas habituées à parler de leur sexualité et montrent une certaine gêne. Mais cela fait aussi partie de la conversation et de manière générale, elles cherchent à comprendre le ressenti et l'expérience de l'autre pour voir si elles s'y retrouvent et si cela les aide à se comprendre elles-mêmes. Elles y voient aussi leurs différences dans leurs parcours et expériences de vie qui, selon leur interprétation, fait aussi partie de la construction d'un ressenti différent, comme le dit Miah à Isis : « je crois que tu t'es jamais prostituée… ça donne une autre vision de la sexualité…[180] » Isis à ce moment-là accorde de l'importance, à la différence de ressenti et de perception de ses organes génitaux lorsqu'elle les ressent comme masculins ou féminins dans la définition de son plaisir et de sa sexualité alors que Miah souligne que pour elle, cela n'a pas d'importance, qu'il faut sortir de cette binarité. Cette discussion souligne l'importance du collectif de pairs pour débattre, pour se comprendre et avancer à la fois individuellement et collectivement, favorisant l'évolution dans la construction de leur identité, à travers une analyse de l'intime.

[180] JdT, Intervention 7 — Lundi 04 mars 2019.

Cette intimité collective est favorisée par le contexte dans lequel elles se trouvent. Lors d'un échange, Isis m'explique que le fait d'être « en communauté trans' » et d'être confrontées en permanence à cette différence avec les autres détenus favorise les réflexions sur la construction de sa féminité et la manière de la vivre ou de l'exprimer. Il y a pour elle un grand questionnement sur la féminité en prison : « ici on est en "communauté trans'" qu'on n'a pas à l'extérieur, à force d'en parler les idées viennent, on comprend certaines choses en partageant. »[181] L'intimité collective qui se crée est liée à l'entre-soi qui, lorsqu'il est resignifié, qu'elles se l'approprient, et le convertissent en un lien de confiance, leur permet de résister collectivement. Comme elles ne partagent pas toutes une socialisation avec des personnes trans à l'extérieur, leur arrivée au QS constitue dès lors une première rencontre d'un cercle de personnes trans'. Cette identification facilite l'échange et la création d'intimité d'un groupe qui est replié sur lui-même de fait. Elles savent qu'elles ont des histoires différentes et proviennent de contextes, de cultures ou de pays différents. Cela crée parfois des tensions, mais leur permet aussi de passer outre ces particularités pour apprendre de personnes qui vivent une situation similaire et qu'elles n'auraient jamais rencontrées à l'extérieur. Elles partagent la même expérience, font face à de nombreuses difficultés communes, et cherchent ensemble des solutions quand c'est nécessaire. Au travers des conversations, elles découvrent les histoires de vie des unes et des autres et font un travail pour identifier des schémas qui se répètent dans la vie de la plupart d'entre elles. C'est ainsi qu'elles réalisent leurs propres interprétations et analyses pour comprendre leurs expériences de vie comme femmes trans, en partageant leurs histoires. Elles constatent qu'elles ont toutes eu des pères violents, « rois despotes » dit Isis, mais absents en termes d'éducation et une mère amenée à endosser un double rôle pour combler cette absence. Pour elles, la relation à leur mère a une place importante dans leurs parcours et dans la construction de leur identité à partir de ce modèle féminin fort, et qui pour certaines s'oppose à une masculinité violente ou absente qu'elles rejettent.

[181] JdT, Intervention 4 — Jeudi 21 février 2019.

Créer cette intimité collective est un préalable à la revendication collective de l'application de leurs droits et pour la mise en œuvre des stratégies de résistance. L'espace de discussion et de confiance qui se crée est à la fois un lieu de conversation et de prises de décision sur des sujets propres à chacune d'entre elles et qu'elles partagent. Le groupe a donc un rôle et donne des conseils sur des décisions individuelles ; il y a d'autres décisions qui sont collectives, notamment sur les exigences ou les demandes face à l'institution. Il y a un élément important qui s'ajoute, qui est la question de la langue : si c'est un obstacle pour le suivi du processus pénal et pour communiquer avec les surveillants, c'est un lien entre elles. Comme elles ne partagent pas d'espace avec d'autres détenu·e·s, elles ne sont pas discriminées et provoquées à cause de la langue, et ne la voient pas comme quelque chose de négatif ou qui les exclut. Au contraire, elles sont contente de pouvoir parler leur langue. Cela renforce le lien d'intimité entre elles. Elles font un mélange entre français, espagnol et portugais et finissent pas se comprendre. Cela peut aussi être un moyen de résistance pour ne pas se faire comprendre des surveillants. Cette résistance collective participe de la construction identitaire de chacune d'entre elles, et le groupe se convertit en soutien, il permet de comprendre, d'analyser son ressenti et sa situation, et parfois aide à prendre des décisions importantes. C'est aussi un moyen de se soustraire à l'isolement, au sentiment de solitude, et de sortir de la stigmatisation pour la convertir en agentivité. Créer du lien, faire groupe c'est résister face au système, mais c'est aussi un moyen de se sentir fortes, de passer par-dessus les restrictions et les barrières qui leurs sont imposées. C'est ce sentiment qu'évoque Isis à ses consœurs:

> Isis raconte que ce dont elle se souviendra en pensant à la prison, ce sont les autres détenues, et s'adresse à elles : « C'est vous, pas les surveillants, pas le reste, mais les liens avec vous. On se soutient, on partage des choses ensemble. » [JdT, Intervention 7 — Lundi 4 mars 2019].

Je reprends cette citation qui faisait partie de l'extrait utilisé pour l'immersion dans le QS, car elle mentionne les liens entre les participantes, comme moyen de soutien, qui les unit en opposition à la relation avec les surveillants. De plus elle se réfère à sa perception de la prison une fois qu'elle sera sortie, valorisant ces

liens comme quelque chose dont elle se souviendra positivement. D'ailleurs elle semble espérer ne pas se souvenir du reste, qui par opposition serait négatif.

IV. Sortir

1. Penser à la sortie, un précipice ?

Se poser la question de la sortie de l'espace carcéral, ce n'est pas seulement s'extraire symboliquement du système imposé. C'est aussi se poser la question de l'après, et celle de la transition vers cet après. Car on pense souvent au choc de l'enfermement, mais peu de gens se sont intéressés à la question du choc provoqué par la sortie (Noali, 2016).

> Arrivée en avance, je dois attendre pour pouvoir rentrer. Je m'installe dans la salle réservée aux familles en attente pour les parloirs. Trois femmes et un homme discutent à côté de moi. Elles parlent des conditions de détention, de réinsertion, « quand ils sortent ils sont comme des chiens, on les jette comme des chiens et ils ont rien » [JdT, Intervention 7 — Lundi 04 mars 2019]

En considérant le passage par la prison comme une transition, cela implique une relation à l'avant et à l'après. Il y a donc un regard qui change sur ce qui s'est passé avant, mais également une projection au futur qui évolue au cours du temps d'incarcération. Ce qui va nous intéresser ici, c'est comment les femmes trans' conçoivent, projettent et construisent leur projet de vie au moment de la sortie. Et en quoi leur expérience carcérale a un impact ou génère des changements dans cette construction personnelle, et tout particulièrement en termes de genre, en lien avec la construction de leurs parcours de vie au futur. Pour cela, il s'agit de s'intéresser à l'accompagnement qu'elles reçoivent de la part de l'Administration Pénitentiaire, ainsi que des perspectives qui s'ouvrent ou non à elles et des projets qu'elles construisent.

La question qui se pose pour les personnes trans' privées de liberté à propos de leur sortie va au-delà des questions matérielles qui consistent à trouver un emploi et un logement. Il s'agit également de voir comment sortir du système de discrimination et du processus de désaffiliation. Lorsqu'elles réfléchissent à leur

sortie, il ne s'agit pas seulement de la sortie de prison, mais elles cherchent également un nouvel horizon qui leur permettrait de sortir du cistème, revendiquant et cherchant d'autres opportunités que les places qu'elles ont l'habitude de se voir attribuer.

> Isis nous parle d'une exposition sur le temps où il y avait des pilules avec des effets imaginaires différents qui étaient exposées. Celle qu'elle préférait était celle « recommencez à zéro, oubliez votre passé ». En prison, elles se retrouvent confrontées au fait de se demander si elles doivent se souvenir ou de penser au futur. Pour elle, préparer sa sortie, c'est exactement ça : penser au futur, mais toujours en relation avec le passé, ce dont il faut se souvenir et ce qu'il faut oublier, faire des choix. Le plus pesant du passé est ce que tu ne comprends pas de ce passé. [JdT, Intervention 13 — 4 avril 2019]

Cette perspective, s'il s'agit bien de leur envie et de leur idéal, semble en réalité difficilement réalisable. Il s'agirait néanmoins pour elles de rompre avec le processus de désaffiliation. Et pour cela elles doivent non seulement penser à réaliser des changements dans leurs vies, mais également identifier les sources et les causes de désaffiliation. Leur discours oscille souvent entre l'espoir et la résignation, l'envie de changer des choses dans leur vie, et le constat qu'elles n'auront pas plus d'opportunités à leur sortie qu'à leur arrivée. L'évolution et la fluctuation de la relation d'Isis avec sa mère à travers une correspondance qui a débutée pendant son incarcération lui donnent espoir de rétablir des relations avec sa famille, même si elle continue à avoir un discours de rejet : elle n'a pas envie de revivre le rejet qu'elle a ressenti toute sa vie. La sortie représente à la fois un horizon qu'elles attendent, mais également un précipice : elles sortent avec la joie de retrouver leur liberté, mais elles sont aussi effrayées par ce qui les attend :

> Miah nous lit un texte qu'elle a écrit. Elle se compare à l'oiseau en cage qu'elle libérait tous les jours quand elle vivait chez sa mère. Chaque jour elle le libérait, mais il revenait toujours parce qu'il était habitué. Elle sait que même si ce n'est pas la meilleure solution, et que c'est un risque, elle est prête à prendre celui de revenir en France, même si elle risque de revenir en prison. Elle s'y est habituée d'une certaine façon, et elle pense qu'elle préfère ça à courir le risque de rester au Brésil dans la situation actuelle. [JdT, Intervention 15 — 11 avril 2019]

Cette comparaison utilisée par Miah exprime à la fois son désir de liberté, et sa crainte de ne pas pouvoir en profiter réellement, effrayée par les conditions de

vie qui l'attendent à l'extérieur : tout d'abord le contexte politique au Brésil depuis l'élection de Jair Bolsonaro a augmenté les risques pour les personnes trans', avec une augmentation des travesticides/transféminicides. De plus, Miah sait qu'elle va retrouver les conditions qu'elle fuyait et qu'elle cherchait à améliorer lors de son départ pour la France. Bien que son expérience de la prison et de la migration ait modifié ses perspectives, il y a une oscillation permanente entre ce qu'elle aimerait et ce qu'elle peut concrètement envisager. Elle ne voit pas d'autre alternative que de reprendre le travail du sexe, pourtant elle aimerait faire autre chose. Ce n'est pas tant le travail qui lui pose problème, ce sont plutôt les conditions dans lesquelles elle l'exerce, et les risques que cela représente pour sa sécurité et son intégrité. Mais Miah n'est pas la seule à appréhender sa sortie. Après la permission qu'elle a obtenue, Anaya nous a confié que ces deux journées avaient été dures pour elle : elle était heureuse d'être dehors, mais finalement, elle s'est très vite rendu compte que la relation avec sa mère n'avait pas changé, et que finalement pour elle, le retour à l'extérieur serait difficile. Sur le plan physique, elle a également souligné qu'elle s'était sentie fatiguée, essoufflée, qu'elle n'avait plus du tout l'habitude de marcher autant. Et quand elle est arrivée au RER, elle avait du mal à supporter la foule, que les gens la touchent dans les transports, elle n'était plus habituée.

Penser à la sortie est un moyen de tenir, de s'évader de l'éternel présent dans lequel elles se trouvent. Dans ces cas-là, c'est un peu comme un rêve éveillé dans lequel elles pensent à leur situation idéale, à ce qu'elles aimeraient faire. Cependant, lorsqu'il s'agit de penser à des possibilités réelles et concrètes, les problématiques présentes avant leur incarcération font vite surface, et la sortie ne représente pas toujours l'idéal fantasmé. Mariela m'a expliqué que les réactions de Nicole ou de Vanessa sont en fait des réactions très courantes qu'elle a notées chez les personnes qui sont sur le point de sortir : elles s'enferment dans leur cellule et ne veulent plus en sortir, ne veulent plus voir personne.

2. Organiser la sortie sans horizon

Anne Rethmann s'interroge sur la question de la réinsertion : « La notion de réinsertion implique une insertion antérieure. Alors, survient la question qui est de

savoir ce que l'on entend par réinsertion, et de qui et pourquoi on décide qu'une personne est socialement intégrée ou non[182] (Rethmann, 2010, p. 6) ». La question de la réinsertion des personnes incarcérées n'est pas une problématique propre aux personnes trans', bien que leur situation démontre une certaine spécificité. Pour comprendre les dynamiques et les difficultés rencontrées par les enquêtées à propos du processus de réinsertion, il est nécessaire de mieux comprendre le contexte et le travail réalisé par les CPIP. Comme l'ont étudié différentes études (Milburn, Jamet, 2014; Tschanz, 2022 ; Théoleyre, 2022 ; Razac *et al.*, 2014 ; Dubourg, Gautron, 2014), depuis 2005, la question de la réinsertion est pensée sous l'angle de la prévention de la récidive alors qu'elle l'était auparavant sous l'angle de l'accompagnement individualisé, en fonction des nécessités spécifiques. En effet le décret n° 2005-445 du 6 mai 2005 réoriente les missions des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP), renforcé par la Circulaire de la DAP n° 113/PMJ1 du 19 mars 2008 relative aux missions et aux méthodes d'intervention des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et la Loi pénitentiaire n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 et définissent « la prévention de la récidive comme finalité de l'action des SPIP ». Philip Milburn et Ludovic Jamet (2014, p. 1) signalent également que, au-delà du changement de mission qui oriente différemment le travail des CPIP, il y a une surcharge de travail, à la fois due à la diversification des tâches et à l'augmentation permanente du nombre de dossiers suivis (puisque « l'effet Pornic » en février 2011 a eu pour conséquence de rendre tous les dossiers prioritaires[183]). Ces

[182] Elle se pose cette question à propos de jeunes démobilisés de différents groupes armés en Colombie qui suivent un programme de réinsertion, et, bien que les problématiques soient différentes, cette interrogation résonne à propos des parcours des femmes trans' privées de liberté. Non sur la question en soit de la réinsertion comme objectif, mais plutôt sur le processus pour la mettre en œuvre et sur l'interrogation à propos de la prise en compte et de la connaissance du contexte antérieur, ainsi que de celui de la sortie.

[183] Philip Milburn et Ludovic Jamet (2014, p. 5) expliquent « l'effet Pornic » : c'est la conséquence d'un meurtre commis par un jeune homme récemment sorti de prison dans la région de Pornic, il avait commis divers délits et accompli sa peine, et n'avait pas bénéficié d'accompagnement du SPIP à sa sortie, puisqu'il n'était pas considéré comme un dossier prioritaire. Quand il commet le meurtre, le SPIP est porté pour responsable de l'absence de suivi par les médias et les représentants politiques. Afin de se prémunir face à une nouvelle situation similaire, la stratégie de suivi des dossiers change, et il ne s'agit plus d'accompagner seulement certains cas, mais la totalité des dossiers.

conditions ne permettent pas aux CPIP de réaliser un suivi réel et de qualité des dossiers qui leur sont attribués. Cette réorientation sans les moyens nécessaires fait naître des tensions individuelles et collectives quant aux méthodes de suivi. Par exemple, la rationalisation des méthodes d'évaluation des risques de récidive imposée par les politiques publiques afin d'obtenir plus d'efficacité dans le suivi d'un grand nombre de dossiers, à travers la mise en place d'un Diagnostic à Visée Criminologique (DAVC) fait l'objet de nombreuses résistances de la part des professionnels. Malgré son abandon, il témoigne d'une volonté d'imposition d'instruments actuariels qui séduisent certains responsables politiques et institutionnels français (Dubourg, Gautron, 2014 ; Dubourg, 2016). Et bien que le DAVC ait été mis de côté, les politiques continuent de promouvoir des instruments actuariels afin de limiter la récidive. L'une des conséquences de ces nouveaux dispositifs qui cherchent l'efficacité en classant et segmentant les dossiers en fonction de la probabilité de risques de récidive, calculés à partir de faits établis, est la perte d'individualisation des suivis. C'est ce que la réflexion de Philip Milburn et de Ludovic Jamet permet de synthétiser :

> L'évocation que nous venons de faire des évolutions auxquelles sont soumis les SPIP et leurs agents concerne les cadres qui sont posés par les politiques publiques et élaborés par l'administration pénitentiaire, voire le ministère de la Justice. Les effets faisant suite à l'intervention présidentielle liée à l'affaire Tony Meilhon constituent un indicateur du caractère politique de l'orientation générale qui sous-tend ces transformations. Celles-ci semblent suivre la double logique de rationalisation du travail, qui s'inscrit dans un mouvement plus vaste de managérialisation de la justice pénale (Vigour, 2006) et de définition actuarielle et criminologique de l'intervention en matière d'insertion et de probation. Qu'en est-il de la réalité des pratiques et des compétences des CPIP dans ce contexte ? (Milburn, Jamet, 2014, p. 11)

Leurs propos invitent à réfléchir sur les conséquences de cette logique de rationalisation. Ils montrent que les conditions et la surcharge de travail induisent un contexte qui n'est pas favorable à un réel suivi individuel de la part des CPIP. Il s'agissait précisément de l'une de leurs revendications principales lorsque les CPIP ont fait grève, pendant ma période de terrain. Cependant, ils et elles jouent un rôle majeur dans la construction des projets de sortie des personnes détenues, et il est donc primordial qu'elles puissent avoir des échanges de qualité, et pour le moins respectueux avec les détenu·e·s afin de créer un lien de confiance et

réaliser un travail cohérent, car « les CPIP sont bien des ‘professionnels de la relation’ (Demailly, 2008) (Milburn, Jamet, 2014, p. 11) »

Puisque les CPIP jouent un rôle majeur dans le processus de réinsertion, nous pouvons percevoir le préjudice pour les femmes qui sont suivies par des CPIP qui ne reconnaissent pas leur identité, qui les appellent par leurs prénoms masculins et les mégenrent[184]. Au-delà du non-respect de leur identité et des problèmes relationnels que cela peut engendrer, cela conduit à s’interroger : comment peuvent-elles s’appuyer sur des personnes qui ne reconnaissent et ne respectent pas leur identité, et donc ne comprennent pas les problématiques qui les concernent pour établir des projets cohérents et adaptés à leur situation ? Dans ce cas, il n’y a donc pas de questionnement sur le sens de la peine, l’institution abandonne sa mission de réinsertion, conservant seulement un rôle punitif et normatif. Il serait même intéressant de se poser la question de la réinsertion ou de la réintégration pour des personnes qui semble-t-il n’ont pas vraiment eu l’opportunité et la possibilité d’être intégrées, puisque, comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre, elles ont des parcours qui montrent leur désaffiliation du système social depuis longtemps avant leur privation de liberté. Cette privation de liberté, et l’inscription d’un casier judiciaire viennent même rajouter un facteur qui augmente les risques de désaffiliation, ou continuera de renforcer ce processus.

Si les personnes qui les accompagnent dans ce processus montrent non seulement une méconnaissance, mais en plus une négation, voire une hostilité vis-à-vis de leur projet de sortie, il est difficile pour elles de recevoir le soutien nécessaire qui garantisse un projet solide à leur sortie. Cela les condamne à nouveau à une voie sans issue, à la marge et à la précarité, avec un préjudice supplémentaire. Et c’est pour cela que l’association AcMinoP s’est engagée sur l’accompagnement, comme nous l’avons évoqué dans le chapitre 2. L’association aide différemment celles qui restent en France et celles qui seront expulsées, en essayant de réaliser un suivi personnalisé et approprié à la situation de chacune.

[184] Les participantes l’ont mentionné à plusieurs reprises, mais j’ai aussi pu l’observer lors des interactions avec les CPIP qui nous parlaient de « monsieur untel », et qui semblaient surpris lorsque je parlais des participantes en les genrant au féminin.

Pour celles qui seront expulsées, Mariela (l'intervenante) les aide à faire une demande de libération conditionnelle dès qu'elles en ont le droit, et à réunir les documents nécessaires pour que le dossier soit complet : comme elles ont besoin d'une personne garante qui les héberge, elles s'occupent de rentrer en contact avec les proches ou les familles pour obtenir un certificat de domicile avec une adresse. L'association prend le contact des proches des personnes détenues et entre en relation avec eux par whatsapp ou par mail afin qu'ils envoient les documents requis pour obtenir la libération conditionnelle. Pour celles qui restent en France, en fonction de leur nécessité et de leurs besoins, elles les aident à trouver un logement, une formation ou à chercher du travail. C'est grâce à l'association qu'Anaya a obtenu une place en centre d'hébergement pour femmes à sa sortie, et qu'elle a commencé une formation de vente. L'association a aussi rencontré sa mère pour essayer de faire une médiation, afin que celle-ci comprenne un peu mieux les difficultés rencontrées par Anaya dues à la transphobie et aux discriminations. Cependant, la responsabilité qui pèse sur l'association est importante, car Mariela est la seule salariée, et il est difficile pour elle de réaliser toutes les visites en détention et le suivi à la sortie. En travaillant auprès des personnes trans', elle a mis en place cet accompagnement, car elle a observé les difficultés spécifiques et l'isolement des femmes trans' à leur sortie de prison. Cependant, Mariela indique les difficultés de l'association à mettre en place un réel programme d'accompagnement (manque de moyens et de personnel). Jusqu'à présent, elle a fait ce qu'elle a pu, mais il ne suffit pas seulement d'en avoir envie, il faut également avoir les ressources matérielles et sociales pour pouvoir le faire. C'est pour cela qu'en juin 2019, à la fin de la période de terrain, Mariela a commencé à formuler un projet et à se rapprocher d'autres associations comme Emmaüs pour créer une structure, et accompagner les femmes à leur sortie de prison. L'idée est de pouvoir les aider à formuler un projet de sortie, et de leur proposer des alternatives réelles, pas seulement un accompagnement de loin en loin comme elle était obligée de le faire parce qu'elle n'avait pas les moyens, ni humains, ni financiers de faire autrement.

Réfléchir à la sortie, c'est également s'interroger sur ce que représente pour les femmes trans' ce moment de rupture (depuis l'intérieur) : si, nous l'avons vue,

la sortie est à l'origine de rêves, de projets, d'imaginaires fantasmés, elle peut également être source de préoccupations et de doutes, surtout lorsqu'elle devient imminente. C'est souvent dans ces moments-là que certaines détenues s'isolent. Elles sont inquiètes, mais elles se sentent aussi mal à l'aise d'en parler avec les autres : comment leur avouer qu'elles ont peur, alors que c'est ce qu'elles attendent toutes ? C'est en voyant leur angoisse et leurs difficultés à trouver des solutions que l'association a commencé à chercher comment elle pouvait les accompagner dans cette étape. Ce moment de la sortie peut être comparé en certains points avec le moment de rupture que représente le départ du lieu d'origine lors d'une migration.

Si l'« extérieur » s'invite à l'« intérieur » lorsque les détenues parlent de la sortie, nous pouvons également imaginer et très vite comprendre que la porosité entre intérieur et extérieur va dans les deux sens. Le fait de sortir physiquement de la prison ne ferme pas complètement la porte de leur expérience carcérale. Les craintes émises par les participantes concernent en partie la question de la réadaptation au milieu ouvert, les possibilités qu'elles auront ou non une fois sorties, et la tâche que représente la prison sur leur CV (pour certaines).

Les perspectives de sortie dépendent en partie de leur parcours de vie antérieur, et des différentes variables que nous avons évoqués dans le chapitre 3, à propos de la marginalisation et de la désaffiliation. Se retrouvent ici les inégalités sociales qui permettent à des personnes comme Isis de construire un projet de sortie différent à ceux d'Anaya ou de Nathaly par exemple. Même si elle n'a pas de revenu et que les relations avec sa famille restent fragiles, elle bénéficie d'un réseau de solidarité qui lui offre différentes alternatives, et elle mobilise également les codes sociaux qui lui permettent de trouver d'autres soutiens si nécessaires (niveau d'études, classe sociale). Pendant sa détention, elle passe du temps à préparer sa sortie, cherchant de l'aide auprès de sa famille ou d'une amie pour la recevoir à ce moment-là (le temps de trouver un emploi), elle s'entraîne pour son procès ou étudie son dossier pour les rendez-vous avec son avocate. Tout cela, elle peut le faire car elle s'appuie sur le réseau familial et social qu'elle a à l'extérieur, mais aussi car elle a appris à mener ce type de démarches, grâce à

ses études et aux différentes professions qu'elle a exercées. Même si elle n'a pas un endroit à elle, elle peut solliciter des gens qui la recevraient. Pour Anaya, l'aide de Mariela a été fondamentale car si elle n'avait pas été présente, elle se serait très vite retrouvée dans la même situation qu'au moment de son incarcération. Quant à Nathaly, elle était impatiente de sortir pour retrouver son *novio*, mais quant à ses projets, ils ont été mis à mal par son arrestation et le fait d'avoir été incarcérée pendant deux mois : elle a perdu son logement et les efforts de resocialisation pour se former à un travail qui lui permette d'arrêter le travail du sexe. Leurs parcours de vie restent donc empreints par leur expérience carcérale : il s'agit d'une rupture qui vient rarement reconfigurer positivement leurs perspectives. Un des éléments notables est la solitude à laquelle, elles font face pour affronter cette étape, l'isolement se convertissant en continuité entre le dedans et le dehors.

***

Ce chapitre souligne le fait que les femmes trans' détenues au quartier spécifique font preuve d'inventivité et de créativité pour se réapproprier les normes de la détention à travers des gestes de solidarité. Cela leur permet à la fois de rendre le quotidien moins pesant, et de sortir du système normatif imposé par L'Administration Pénitentiaire, tout particulièrement en termes de genre. L'expérience collective converge vers la mise en place d'une « communauté trans' » au sein de la détention, un groupe de paires qui mettent en commun leurs expériences et leurs réflexions et faire naître des stratégies de résistance. Dans le contexte de la détention, *l'empowerment* des personnes trans' nécessite parfois de passer par la réappropriation des normes de genre binaires afin de revendiquer la liberté à disposer de leurs corps, à les construire et à les habiter comme elles l'entendent. Comme le souligne Chloé Constant (Constant, 2020), l'inscription dans un parcours de transition binaire au sein d'une institution pénitentiaire, lorsque celle-ci est construite sur un système de genre binaire et cisnormatif, relève de l'ordre de la résistance et de la revendication politique. Que ce soit par choix et désir d'une transition binaire ou que ce soit stratégique vis-à-vis du système pénitencier et de cistème de genre imposé, l'acte de revendiquer et de

mettre en évidence sa transidentité et de questionner le système de genre imposé par l'institution est en soi un acte de résistance qui cherche à sortir du système.

Par ailleurs, cette recherche de la sortie du cistème, et de son imposition par l'institution pénitentiaire, c'est également un moyen de s'unir autour d'une démarche commune qui occupe l'esprit et prend du temps, permettant en quelque sorte d'oublier temporairement le cadre carcéral. Mais surtout, cette « communauté trans' », c'est un espace qui réunit les points de vue et les expériences, permettant à chacune d'élaborer ses projets de sortie tout en ayant réfléchi collectivement sur son expérience individuelle, avant un retour vers le monde extérieur.

Conclusion: Déclôturer

Déclôturer le genre depuis la prison, ce titre résume le processus engagé au cours de cette thèse : à partir du regard et du discours de femmes trans' privées de liberté, l'objectif a été d'analyser et de comprendre les mécanismes du genre, et plus particulièrement du système de genre, en mettant en évidence les différents aspects qui le constituent, et qui influencent la construction et l'affirmation d'une identité genrée. Et cela, à travers le prisme de l'expérience carcérale. Cette recherche s'est construite à partir de l'hypothèse selon laquelle la prison, en tant qu'institution totale, close sur elle-même, reproduisait les rapports sociaux de dominations, et les inégalités. Les femmes trans' y étant isolées des autres détenu·e·s, à partir d'une définition cisnormative et binaire du genre, leur regard et leur expérience allaient nous permettre de révéler les mécanismes de ces oppressions de genre, en utilisant le prisme de la prison comme une loupe, un objet qui nous permet de voir avec plus de détails et de précision le fonctionnement du genre et des oppressions qui le concernent.

Ainsi, l'expérience de privation de liberté des femmes trans' nous a permis de questionner le genre et le système binaire sur lequel celui-ci se construit, en montrant de quelle manière la structure carcérale et les rapports de pouvoirs au sein d'une institution pénitentiaire, non seulement reproduisent et amplifient les mécanismes et les stéréotypes véhiculés par la société, mais aussi interviennent directement sur les parcours de vie, et les constructions respectives des

personnes trans' privées de liberté, tout particulièrement en ce qui concerne leur appréciation du genre, et leurs parcours de transition.

En quoi cette recherche a-t-elle contribué à déclôturer le genre c'est-à-dire à braquer l'objectif sur la réplication dans l'univers carcéral des dispositifs et des dynamiques de domination de la société ? L'analyse des expériences des femmes trans' privées de liberté s'est faite à travers un regard sur leur parcours personnel et individuel, ainsi que sur les expériences communes et partagées. Et cette recherche a impliqué les participantes pour comprendre et analyser la situation autant à titre individuel que collectif. Partir de leur regard et de leur expérience a permis de mettre en évidence la construction individuelle immergée dans un système, laissant apparaitre la dimension systémique et structurelle du genre grâce à la résonance des différentes expériences les unes avec les autres. Le fait qu'elles ne partagent pas toutes la même socialisation et qu'elles ont des parcours de vie qui soulignent une diversité en termes de nationalité, de « race », de classe sociale, d'âge, et de formation, a élargi les perspectives d'analyses. Les tensions entre les membres du groupe sur des questions liées à la définition du genre ou de l'identité étaient souvent révélatrices de différentes grilles de lecture et de catégorisation, donnant tout autant de pistes d'analyse à propos du sujet en question. De plus, pour déclôturer, il faut à la fois œuvrer « sur l'esprit et sur le corps » (Valencia, Arévalo, 2020*; Proceso de liberacion de la Madre Tierra*, 2016). En ce qui concerne la situation des femmes trans' incarcérées au QS, elles mènent un processus réflexif sur leur parcours de vie et sur leur transition et développent une pratique de libération de leurs corps à travers le processus d'affirmation de leur féminité et de résistance vis-à-vis de l'institution et du cistème. Par ailleurs, ces femmes ne réalisent pas seulement un processus réflexif individuel sur leurs parcours de vie, mais participent à la mise en commun, et à l'élaboration d'un discours et d'une politisation de leur identité.

En revenant sur leurs parcours respectifs avant leur arrivée en détention, un premier apport de la thèse a été de mettre en évidence les diversités d'expériences sociales et individuelles, soulignant l'intersectionnalité de différents rapports de domination qui produisaient des parcours de vie différents. Mais ce sont aussi ces expériences différentes qui à la fois construisent et contribuent à

l'expérience et à la définition du genre de ces personnes. Il apparait rapidement que les parcours de vie des personnes trans' privées de liberté mettent en évidence un processus de marginalisation et de désaffiliation qui les exclut petit à petit de toutes les institutions et les positionne dans une situation de vulnérabilité. Le genre est enfermant car il s'agit d'un système de catégorisation qui vise à faire entrer dans une structure rigide un processus dynamique. D'autant plus qu'il est pensé depuis une perspective cisnormative qui s'ancre dans les corps à partir d'une classification biologique, considérant que les personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces corps et les modifient pour que leur apparence corporelle rentre en adéquation avec leur expérience sensible (puisque l'identité de genre est liée à des codes sociaux qui définissent des rôles et des caractéristiques corporelles) sont artificielles.

Chaque individu étant constitué d'une multiplicité d'identités qui se superposent et alternent en fonction des contextes, le genre se construit en interaction avec ces autres identités. Et c'est précisément pour cela que chaque expérience du genre est différente en fonction des parcours de chacun·e. Cependant, le système carcéral réduit les femmes trans' à cette unique identité en les isolant. Elles sont à leur identité de personnes ayant une expression de genre minoritaire et ne rentrant pas dans le système de genre binaire, cisgenré et hétéronormé demeurent enfermées dans cette figure. Cet enfermement lors de l'incarcération fait écho au processus de désaffiliation vécu par les femmes trans' à l'extérieur et prolonge leur marginalisation. Il y a donc un *continuum* entre le « dedans » et le « dehors » (Farcy-Callon, 2020), et c'est cette continuité qui permet de comprendre les discriminations vécues au sein de l'institution carcérale comme le prolongement du cistème, travaillant au maintien de l'ordre de genre à travers l'institution du dispositif carcéral de la sexualité (Constant, 2020). Ceci invite d'ailleurs à réfléchir plus largement à partir de Michel Foucault (1975) à la prison, outil rationnel de punition, comme dispositif central d'une société de contrôle qui excède la question du genre.

Grâce au regard des personnes trans' sur leurs parcours de vie au prisme de leur expérience carcérale, un deuxième apport de cette recherche a donc été de questionner le système de genre binaire, en mettant en évidence les

discriminations qu'il provoque sur les corps et les subjectivités des personnes qui sortent du cadre cisnormatif et hétéronormatif. Les parcours de vie des différentes participantes permettent de déceler une marginalisation et une désaffiliation enclenchées plus ou moins tôt : Nathaly qui passe par le décrochage scolaire, l'exclusion familiale, la difficulté à trouver un emploi, l'impossibilité de se loger sans emploi, le travail du sexe et la précarité dès sa jeunesse. Ce processus social de désaffiliation vis-à-vis des différentes institutions est le résultat d'une exclusion et d'une marginalisation répétées et qui s'appuient sur un discours médical et biologique, considérant la transidentité comme une maladie mentale et faisant de la médecine (et plus particulièrement de la psychiatrie) l'autorité en capacité de définir l'identité de genre de la personne – en opposition à l'autodétermination – et de prendre des décisions quant à son processus de transition, comme c'est le cas pour la prise d'hormones. Quand ce n'est pas un argument médical qui stigmatise les personnes trans', ce sont les stéréotypes d'hypersexualisation qui font qu'elles sont à la fois dénoncées, et donc stigmatisées, car considérées comme hypersexualisées, mais qu'elles sont également harcelées et violentées (attouchements, viols, commentaires non désirés), comme dans le cas d'Anaya alors qu'elle se rendait à Pôle emploi (chapitre 3). Ces situations provoquent l'isolement, la marginalisation et la désaffiliation.

Ce sont bien les expériences et le regard des participantes à la recherche qui ont facilité la mise en évidence des mécanismes de production du genre. Si travailler avec des personnes trans' nous a effectivement conduit à questionner le genre et à mettre en évidence certains mécanismes (marginalisation, désaffiliation, pathologisation, hypersexualisation) cela nous a également permis de voir que, bien que questionnant le système de genre et la définition cisnormative du genre, cette recherche a également été pensée et structurée par ce même cistème. C'est bien le cistème qui en effet a, par exemple, conditionné la formulation du postulat de départ : les personnes trans' acquièrent des expériences sur le genre non seulement parce que leur parcours de vie les sensibilise à la socialisation et à l'expérience sensible de différents genres (processus de socialisation primaire puis genre vécu), mais surtout face aux difficultés et aux discriminations qu'elles vivent du simple fait d'être trans'. Tout le monde fait corps et crée du genre, elles

ne sont pas plus expertes sur le sujet uniquement parce qu'elles sont trans'. C'est le regard porté sur elles qui fait d'elles des expertes sur le sujet. Ce n'est pas parce qu'elles sont trans' que leur regard et leur expérience nous permettent de mieux parler du genre, mais parce qu'elles sont en permanence renvoyées à ce système de genre (négativement ou positivement). Par ailleurs, leurs parcours de vie, ainsi que leurs discours mettent en évidence des perceptions et des constructions de genre différentes, en fonction de leur histoire personnelle, de leurs rencontres, de leur parcours professionnel et éducatif. Et, ces différentes constructions sont parfois des sources de conflits et de désaccords non seulement pour la cohabitation, mais plus largement pour la reconnaissance des identités, et l'acceptation d'autres formes pour construire et expérimenter le genre. C'est ce que nous avons vu par exemple, lors du désaccord qui opposait Miah et Vanessa, à partir de leur histoire respective, sur le fait qu'une femme trans' puisse avoir eu des enfants avant de faire sa transition (chapitre 3).

Le genre est un système qui englobe à la fois une définition sociale attribuant des rôles sociaux, mais aussi identitaire lorsqu'il se réfère au rôle social dans lequel les personnes se reconnaissent. Il est parfois difficile de conjuguer la définition du genre comme une identité et celle du genre comme un rôle social. Lorsqu'il est considéré purement et simplement comme une identité, sa description semble souvent essentialisante, faisant de l'identité une caractéristique immuable et naturelle en la figeant. Cependant, si on le considère seulement sous l'angle du rôle social, il paraît difficile que quelqu'un·e s'identifie à un genre qui n'est pas celui qui lui a été attribué à la naissance, tout en remettant en cause cette catégorie, ses normes et ses frontières. Nous avons vu qu'il n'est pas incompatible de remettre en cause la binarité et de s'inscrire dans un parcours de transition binaire. Le fait de ne pas être conforme avec toutes les caractéristiques du genre ressenti, la critique de la rigidité des catégories ou des obligations attachées à un genre ne prive pas les personnes de la possibilité de s'identifier avec ce genre. Pourtant, il y a une tension dans le fait de vouloir être perçue comme trans' par l'institution et ce que les personnes veulent réellement pour elles : l'institution démontre qu'elle ne reconnaît que la transidentité des personnes qui manifestent une expression du genre ressenti. Elle encourage donc indirectement un parcours

de transition qui requiert une prise d'hormones et des opérations. Cependant les conditions de privation de liberté vont à l'encontre et à l'inverse de ce processus. Généralement la privation de liberté constitue un temps d'arrêt, pour les personnes trans', il se traduit même par un retour en arrière et d'une dégradation dans leur transition, car le corps ne peut pas être mis entre parenthèses et s'arrêter. Les femmes trans' incarcérées font donc face à une double problématique : l'injonction à être les plus féminines possibles si elles veulent être reconnues comme des femmes par l'institution, mais l'impossibilité d'intervenir sur leur corps pour le féminiser alors qu'il se remasculinise. Il y a donc une tension entre leur propre désir d'intervenir sur leur corps et la possibilité d'agir afin d'être identifiées et reconnues comme des femmes par l'institution. Malgré tout, un troisième apport de cette recherche a été de montrer, grâce au contexte carcéral, que face à ces injonctions contradictoires, l'inscription dans un modèle de genre hégémonique lors d'une transition peut également être lue comme une insubordination et une résistance face au cistème. Revendiquer sa féminité dans un contexte hostile et dans des conditions qui la rendent impossible devient un acte de résistance et de politisation, où les gestes, les actes et les discours qui facilitent, permettent et assument cette féminité sont symboles de résilience. et La démonstration ainsi faite de la capacité d'agir et de décider sur son propre corps, le convertit en un territoire souverain de ses propres décisions, à l'abri des coercitions extérieures.

Bien qu'elle soit au départ imposée par l'institution, la ressignification de la « communauté trans' » par l'ensemble des femmes trans' détenues au Quartier Spécifique permet la politisation de leur identité, à travers la revendication de leurs droits et l'affirmation de cette identité. Ainsi l'ensemble des actes et des gestes, bien qu'ils puissent être réalisés individuellement, se tissent pour créer un maillage où l'avancement de chacune dans son parcours de transition ou dans la reconnaissance de son identité, dans l'obtention d'un traitement hormonal est une avancée pour le groupe, car il constitue un apprentissage qui sera collectivisé. Comme nous l'avons souligné, les identités sont multiples et se superposent, s'entrecroisent, faisant de chacune des expériences, une expérience individuelle à l'intersection de différentes grilles d'interactions, cependant la résistance

collective, permet la politisation. Résister ensemble et faire face à un système oppressif au sein d'une institution totale permet aux individus d'apprendre à se connaître elles-mêmes, mais surtout à connaître les mécanismes du cistème. De plus, cela leur permet de penser la problématique comme un phénomène structurel et non individuel, cherchant ainsi une réponse collective face à ce problème collectif. Cette résistance s'adresse particulièrement à l'Administration Pénitentiaire qui se porte garante du cistème, mais plus généralement au cistème dans son ensemble et à chacune de ses manifestations.

Retenons trois apports principaux de ce travail d'enquête :

Sous couvert d'être une mesure de protection, les conditions spécifiques d'incarcérations des femmes trans', génèrent non seulement une mise en péril des droits humains et une stigmatisation, mais, en provoquant également des tensions dans l'expérience de leur féminité, ont un impact direct sur leur transition. En les plaçant en isolement, l'Administration Pénitentiaire ne leur permet pas d'avoir accès aux mêmes activités (emploi, éducation, ateliers) et aux mêmes espaces (promenade) que les autres détenus, ce qui non seulement détériore leur qualité de vie (difficulté d'accès à l'UCSA, isolement), mais ne leur permet pas non plus d'avoir accès aux produits spécifiques dont elles ont besoin pour leur transition. Au-delà du sentiment d'isolement et de stigmatisation, le fait d'être enfermées en non mixité, uniquement avec d'autres femmes trans', génère des questionnements identitaires : le contexte carcéral ne cesse de les renvoyer vers une norme binaire du genre, produisant des effets d'assimilation et de résistance qui génère des tensions individuelles et collectives. Individuelles quant à l'autodétermination du genre, à la transition et à l'expression de genre. Collectives lors de la reconnaissance et de l'acceptation de la différence et des parcours des autres.

Le système pénitentiaire non seulement reproduit, mais prolonge et renforce le processus de désaffiliation vécu par les femmes trans' à cause de leur non-conformité au système de genre hégémonique, ainsi que les inégalités. Les parcours de vie des différentes participantes de cette recherche mettent en évidence des processus de désaffiliation sociale (rupture des liens familiaux,

déscolarisation précoce), et leur vulnérabilité (difficultés pour se loger, emploi informel et instable), lesquels sont reproduits lors de l'incarcération (difficultés à communiquer avec les familles, pas d'accès au système de formation puisqu'elles ne peuvent être mélangées avec les autres détenus, etc.), et renforcés lors de leur sortie (la préparation à la sortie n'est pas adaptée à leur situation spécifique, et ne permet pas de rompre avec le processus de désaffiliation et de marginalisation). Corrélat de ce deuxième résultat, le système pénitentiaire reproduits les inégalités sociales ; dans le sens où ce sont généralement celles qui sont les plus vulnérables à l'extérieur – subalternes dans différents rapports de domination (les migrantes ne parlant pas le français, les personnes ne sachant ni lire ni écrire, les personnes en situation irrégulière) – qui se retrouvent à nouveau dans une position de vulnérabilité plus élevée au sein de la prison, puis lors de leur sortie.

La non-mixité imposée par l'Administration Pénitentiaire favorise la constitution d'une « communauté trans' » qui s'appuie sur les expériences collectives et individuelles pour remettre en cause le cistème imposé par le dispositif carcéral de la sexualité. La mise en commun des informations permet l'élaboration de stratégies de résistance directement dirigées contre l'A.P. pour la reconnaissance de leur identité comme femmes trans' et l'accès à un processus de transition (vêtements, maquillage, hormones, etc.). Les espaces de partage et de discussion facilitent la découverte d'autres expériences de la transidentité et de faire une transition, leur permettant de se construire individuellement, prenant appui sur les réflexions collectives autour du genre, et à partir de leurs parcours et expériences respectifs (même si cela passe parfois par le conflit et l'endotransphobie).

Si le travail comparatif avec la Colombie n'a pu prendre place dans le corps du texte, il a tout de même infusé les réflexions et l'ensemble de la recherche et ouvre des perspectives qui mériteraient d'être explorées. Pour cela il est nécessaire de revenir sur quelques éléments amorcés dans le préambule et au cours des différents chapitres de la thèse. Il convient tout d'abord de souligner que dans les deux cas nous parlons d'établissements pour hommes dans lesquels se trouvent les femmes trans', puisque les institutions carcérales classent les détenu·e·s en fonction du sexe biologique. À la différence du Q.S, le *pasillo* LGBT ne sépare pas

femmes trans' et gays. Bien qu'il soit souvent reconnu comme *el pasillo de las niñas* (le couloir des filles), le critère administratif est plutôt celui des personnes qui ont des relations sexuelles avec des hommes. Dans les deux cas, français et colombien, malgré les différences organisationnelles et les différences quant à l'expérience de la privation de liberté, et tout particulièrement sur la question identitaire, la possibilité de vivre sa féminité et son identité est mise à mal par le contexte carcéral (principalement du fait de la difficulté d'accès aux ustensiles de beauté, vêtements, traitement hormonal, en plus des répressions et des discriminations). Le fait d'être en mixité (avec des hommes gays) ou en non-mixité imposée semble générer des réflexions identitaires distinctes pour les femmes trans', car l'isolement ou la distinction vis-à-vis des autres détenus est établi à partir d'un critère distinct : l'un s'appuie sur la pratique, et l'autre sur l'identité. La distinction par la pratique peut se rapprocher de la démarche de prévention du VIH à partir de la catégorie des Hommes qui ont des rapports Sexuels avec des Hommes (HSH)[185]. Il serait intéressant d'analyser plus en détail l'interrelation entre le genre et la sexualité. Emmanuel Beaubatie (2021, p. 105) suggère que cette question a été peu traitée par crainte de la « sexualisation du transsexualisme » (Hérault, 2010b), il s'agit d'une problématique qui soulève plusieurs questions : tout d'abord la définition du genre à partir d'une pratique sexuelle, puisque différentes participantes se définissent comme des femmes parce qu'elles ont des relations avec des hommes, et certaines considèrent que celles qui ont (eu) des relations avec des femmes ne peuvent être des femmes. Par conséquent – et c'est le deuxième point qui nous intéresse – certaines pratiques ou certaines expériences deviennent tabou pour celles qui ont peur de ne plus être reconnues comme femmes ou d'être rejetées par leurs pairs. Et c'est un tabou non seulement entre elles, mais de manière générale. Par ailleurs, leur sexualité est souvent associée au travail du sexe, ce qui contribue à leur hypersexualisation et aux discriminations vécues quotidiennement.

[185] Cette catégorie a émergé pour se référer aux hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes mais qui ne s'identifient pas comme homosexuels, et ne se font donc pas dépister pour le VIH parce qu'ils ne s'identifient pas comme sujet à risque (Domenech-Dorca, Giami, 2019). Cependant cette catégorie s'inscrit dans le cistème, entendant le genre comme défini par les organes génitaux, puisque les femmes trans' ne sont pas intégrées dans cette catégorie alors qu'elles représentent une population à risque.

La mise en dialogue de ces deux expériences peut nous permettre de changer l'échelle d'analyse, facilitant une mise en perspective de l'expérience genrée de la prison par des femmes trans' dans des contextes différents.

Si cette thèse s'est concentrée sur l'expérience carcérale et le discours à partir du contexte carcéral, l'étude des parcours de vie a également permis d'ouvrir différentes pistes de réflexion qu'il serait important d'approfondir. Tout d'abord, ces parcours ont révélé la présence importante de femmes trans' migrantes en prison, et plus particulièrement d'Amérique du Sud, ouvrant à des questionnements sur les processus de désaffiliation vécus par les femmes trans' migrantes (que ce soit avant le départ ou à l'arrivée dans le nouveau pays). De la même manière que cette thèse a observé le genre au prisme de la prison et la prison au prisme du genre (et de la transidentité), il serait intéressant d'étudier les parcours de migration en lien avec l'expérience de la transidentité. Il s'agirait de comprendre les processus qui accompagnent le parcours migratoire en parallèle du parcours identitaire et/ou de transition. Dans les situations abordées dans cette thèse, la migration était principalement liée à des questions économiques ou d'éloignement géographique de la famille pour se sentir plus libre dans l'expression d'une identité et la réalisation d'une transition (Gonzalez, 2018; Négroni, 2011; De Montvalon, 2013). Mais il y a également certains facteurs politiques : Miah évoque brièvement sa crainte de retourner au Brésil à cause du contexte politique et social. Si la transidentité n'est pas considérée comme un délit au Brésil, les transféminicides et les conditions de vie des personnes trans' réduisent leur espérance de vie à trente-cinq ans.

L'étude des parcours de vie a également mis en évidence l'importance des relations familiales, dans la construction identitaire et dans le parcours de transition, comme dans le processus de désaffiliation. Il semble donc important et nécessaire d'aborder plus en détail la question des liens familiaux des personnes trans', ainsi que d'observer les processus de restructuration et de réorganisation sociale à travers la mise en place de liens de solidarité lorsque les liens avec la famille initiale sont rompus ou détériorés.

Enfin, l'étude des parcours de vie nous a permis de faire le lien entre l'expérience antérieure à l'incarcération et celle de la détention. L'étude de terrain a suggéré quelques pistes concernant la projection des femmes trans' incarcées pour leur sortie, mais il semble nécessaire de réaliser le suivi et l'accompagnement de personnes trans' après leur sortie de prison. Il s'agirait d'examiner la relation qu'elles continuent d'entretenir à la question carcérale *a posteriori*, et de s'intéresser à la manière dont cette expérience pèse sur leur vie à l'extérieur, physiquement et mentalement, afin de percevoir comment cette étape marque leur parcours sur une échelle de temps plus longue. Non seulement en termes de trajectoire sociale, mais également en termes de genre.

Cette recherche, qui pourrait être approfondie de plusieurs manières évoquées ici, contribue néanmoins à apporter une meilleure compréhension du parcours des femmes trans' privées de liberté, apportant un éclairage à la fois sur le système pénitentiaire et sur l'expérimentation de la construction du genre. Au-delà de renseigner sur le système carcéral et la construction du genre, cette thèse montre la prégnance du genre comme catégorie d'analyse pour penser l'ordre social. Il s'agit donc d'un révélateur pour comprendre un système, montrant comment la société s'organise et se représente elle-même, ce que sont ses valeurs, ses tabous et ses fétiches.

Bibliographie

ALESSANDRIN, Arnaud, 2013, « Transidentités : de la “souffrance” aux “épreuves” », *L'Information Psychiatrique*, 89, 3, pp. 217-220.

ASOCIACION DE CABILDOS INDIGENAS DEL NORTE DEL CAUCA (dir.), 2015, *Seguimos en Minga por la Libertad de la Madre Tierra*, Proceso de liberación de la Madre Tierra, Norte del cauca.

ASSELIN-MAILLOUX, Vanessa (Sam), 2020, *Violence entre partenaires intimes et maisons d'hébergement : qu'en est-il des femmes trans ?*, mémoire de master, Université d'Ottawa.

AXELLE, François, 2016, « La sexualité en milieu carcéral : au cœur des représentations de personnes incarcérées », *Champ pénal/Penal field*, 13, pp. 1-25.

BARIL, Alexandre, 2015, « Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités », *Recherches féministes*, 28, 2, pp. 121-141.

BARRETT, Betty Jo, SHERIDAN, Daphne Vanessa, 2017, « Partner Violence in Transgender Communities: What Helping Professionals Need to Know », *Journal of GLBT Family Studies*, 13, 2, pp. 137-162.

BEAUBATIE, Emmanuel, 2021a, *Transfuge de sexe*, La Découverte, Paris.

BEAUBATIE, Emmanuel, 2021b, « Qui a le droit d'étudier le genre et comment ? Réflexions sur le point de vue situé et la catégorisation du sexe à partir d'une enquête par méthodes mixtes sur les trans' », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*. 153, 1, pp. 106-126.

BEAULIEU-GUÉRETTE, Émilie, 2010, *Étrangers Derrière Les Barreaux : la prison dans le dispositif de mise à l'écart des étrangers indésirables en France*, mémoire de master, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

BECKER, Howard Saul, 1985, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris.

BECKER, Howard Saul, 2016, *La bonne focale : de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, La Découverte, Paris.

BENJAMIN, Harry, 1966, *The Transsexual Phenomenon*, The Julian Press Inc., New York.

BERTHELOT, Jean-Michel, 2004, « Le choix du prénom. Des régularités statistiques aux mécanismes cognitifs », *Revue européenne des sciences sociales*, 42, 129, pp. 13-21.

BETTELHEIM, Bruno, 1940, « Comportement individuel et de masse dans les situations extrêmes », *The Journal of Abnormal and Social Psychologie,* 38, 4, octobre, 417-452 ; repris dans *Survivre* (1979), Robert Laffont, Paris.

BLAS Y SARDÁ-CHANDIRAMANI, Alejandra Radi, 2016, *Travesticidio / transfemicidio : Coordenadas para pensar los crímenes de travestis y mujeres trans en Argentina*, Boletín del Observatorio de Género, Santiago.

BONTÉ, Milan, 2021, « Enquêter les personnes trans en géographie. Des méthodes participatives pour répondre aux enjeux de la surétude ? », *Annales de géographie,* 742, 6, pp. 47-70.

BOWERS, Barbara J., 1988, « Grounded theory », *in* SARTER, Barbara (dir.), *Paths to knowledge*, National League for Nursing Press, New York, pp. 35-59.

BROQUA, Christophe, 2018, « La « communauté homosexuelle » comme peuple transnational. Une fiction politique », *L'Homme & la Société,* 208, pp. 143-167.

CARDI, Coline, 2007, « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social », *Déviance et Société*, 31, 1, pp. 3-23.

CARDI, Coline, 2014, « Les quartiers mères-enfants : "l'autre côté" du dedans ». *Champ pénal/Penal field*, 11, pp. 1-29.

CARDI, Coline, LATTE ABDALLAH, Stéphanie, 2014, « Vécus de la carcéralité des mères et des pères », *Champ pénal/Penal field*, 11, pp. 1-12.

CARDON, Carole, 1999, « L'organisation de la sexualité en prison comme instrument de gestion des longues peines », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 52, pp. 315-321.

CARRARA, Sérgio, VIANNA, Adriana R. B., 2006, « Tá lá o corpo estendido no chão: a violência letal contra travestis no município do Rio de Janeiro », *Physis: Revista de Saúde Coletiva*, 16, 2, pp. 233-249.

CASTEL, Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, Paris.

CASTILLO, Debra A., 2006, « Violencia y trabajadores sexuales travestis y transgéneros en Tijuana », *Debate feminista*, 33, 2, pp. 7-20.

CHAMBERLAND, Line, RICHARD, Gabrielle, et BERNIER, Michaël, 2013, « Les violences homophobes et leurs impacts sur la persévérance scolaire des adolescents au Québec. » *Recherches & éducations*, 8, pp. 99-114.

CHAMBERLAND, Line, 2019, « Enquêtes nord-américaines sur les violences homophobes et transphobes en contexte scolaire: l'invisibilisation du sexisme. », *Cahiers du genre*, 1, pp. 129-155.

CHANTRAINE, Gilles, 2003, « Prison, désaffiliation, stigmates », *Déviance et Société*, 27, 4, pp. 363-387.

CHANTRAINE, Gilles, SCHEER, David, 2022, « Stratégies, ruses et dissimulations dans les "quartiers d'évaluation de la radicalisation" (QER) – France », *Déviance et Société*, 46, 3, pp. 375-407.

CHETCUTI-OSOROVITZ, Natacha, 2021, *Femmes en prison et violences de genre*, La Dispute, Paris.

CHETCUTI-OSOROVITZ, Natacha, PAPERMAN, Patricia, 2020, *Genre et monde carcéral. Perspectives éthiques et politiques: Séminaire (ENS Paris-Saclay, du 16 octobre 2017 au 14 mai 2018)*, MSH Paris-Saclay Éditions, Cachan.

CIDH, 2015, *Violencia contra personas lesbianas, gays, bisexuales, trans e intersex en América*, CIDH, Washington.

CLIQUENNOIS, Gaëtan, 2004, « L'isolement dans les prisons en France: un instrument de gestion actuarielle des risques? », *in* GIOVANNINI, Nicola, Zingoni-Fernandez, MALENA (dir.), *La détention en isolement dans les prisons européennes*, Bruylant, Bruxelles, pp. 97-134.

COHEN-KETTENIS, Peggy T., PFÄFFLIN, Friedemann, 2003, *Transgenderism and Intersexuality in Childhoodand Adolescence: Making Choices*, Sage Publications, Thousand Oaks.

COLLET Beate, VEITH Blandine, 2013, « Les faits migratoires au prisme de l'approche biographique », *Migrations Société*, 1, 145, pp. 37-48.

COMBESSIE, Philippe, 2001, *Sociologie de la prison*, La Découverte, Paris.

CONSTANT, Chloé, 2011, *Solidarité et inégalités. Le centre de détention de femmes Santa Monica à Lima*, Éditions de l'IHEAL, Paris.

CONSTANT, Chloé, 2013, « Sexe(s) derrière les barreaux : inégalités d'accès à la visite intime et hétérogénéité des pratiques sexuelles », *Revue Interdisciplinaire de Travaux sur les Amériques*, 6, pp. 1-18.

CONSTANT, Chloé, 2020, « Corps, désirs et plaisirs : expériences de résistance de femmes trans incarcérées dans une prison pour hommes à Mexico », *Champ pénal/Penal field*, 21, pp. 1-20.

CORREA MONTOYA, Guillermo Antonio, 2015, *Raros. Historial cultural de la homosexualidad en Medellín, 1890-1980*, Universidad de Antioquia, Medellín.

COULMONT, Baptiste, 2014, *Sociologie des prénoms*, La Découverte, Paris.

COUTANT, Alice, 2019, *(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants. De l'hétérocisnormativité de la bicatégorisation masculin / féminin en français* , thèse de doctorat, Université de Paris.

COUTURE, Mélanie, 2003, « La recherche qualitative : introduction à la théorisation ancrée », *Chronique méthode*, 7, 2, pp. 127-134.

CRENSHAW, Kimberlé Williams, 2012, « From Private Violence to Mass Incarceration: Thinking Intersectionally About Women, Race, and Social Control », *UCLA Law Review*, 59, 6, pp. 1418-1473.

CURIEL, Ochy, 2011, « El regimen heterosexual y la nacion. Aportes del lesbianismo feminista a la antropologia », *Revista La manzana de la discordia*, 6, 1, pp. 25-46.

DANET, Jean, 1996, « La notion d'état de santé et la détention en Europe », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 1, pp. 49-80.

DARMON, Muriel, 2005, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, 58, 1, pp. 98-112

DAVIS, Angela, 2003, *Are Prisons obselete?,* Seven Stories Press, New York.

DELARUE, Jean-Marie, 2014, « La détention des étrangers en France », *Archives de politique criminelle*, 36, 1, pp. 161-177.

DE MONTVALON, Prune, 2013, « Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation », *Cahiers de l'URMIS*, pp. 1-19.

DEVOR, Aaron, 1997, *FTM. Female-to-male transsexuals in society*, Indiana University Press, Bloomington.

DIVERSA COLOMBIA, AFIRMATIVO CARIBE et FUNDACIÓN SANTAMARÍA, 2016, *Entre el miedo y la resistencia,* Colombia Diversa, Caribe Afirmativo y Santamaría Fundación, Bogotá.

DOMENECH-DORCA, Gwenaël, GIAMI, Alain, 2019, « Sexualité, plaisir et infection à VIH : les scripts de la contamination chez des hommes ayant une sexualité entre hommes (HSH) en France », *Sexologies*, 28, 3, pp.104-113.

DRAKE, Deborah H., HARVEY, Joel, 2014, « Performing the Role of Ethnographer: Processing and Managing the Emotional Dimensions of Prison Research », *International Journal of Social Research Methodology*, 17, 5, pp. 489-501.

DUBOIS, Christophe, 2012, *La justice réparatrice en milieu carcéral : de l'idée aux pratiques*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve.

DUBOURG, Émilie, 2016, « Les instruments d'évaluation des risques de récidive, du jugement professionnel non structuré aux outils actuariels », *Criminocorpus, revue hypermédia*, 6, pp. 1-21.

DUBOURG, Émilie, GAUTRON, Virginie, 2014, « La rationalisation des méthodes d'évaluation des risques de récidive », *Champ pénal/Penal field*, 11, pp. 1-34.

ELCHACAR Mireille, LUNA SALITA Ada, 2018, « Les appellations des identités de genre non traditionnelles. Une approche lexicologique », *Langage et société*, 165, 3, pp. 139-165.

ESPINEIRA, Karine, 2014, « La sexualité des sujets transgenres et transsexuels saisie par les médias », *Hermès, La Revue*, 69, 2, pp. 105-109.

ESPINEIRA, Karine, 2015, « Pour une épistémologie trans et féministe : un exemple de production de savoirs situés », *Comment s'en sortir ?*, 2, pp. 42-58.

ESPINEIRA, Karine, 2018, « Les corps trans : disciplinés, militants, esthétiques, subversifs », *Revue des sciences sociales*, 59, pp. 84-95.

ESSONO TSIMI, Eric, 2017, « En transit ou à destination ? Le Black Bazar des écrivains migrants africains », *International Journal of Francophone Studies*, 20, 3-4, pp. 257-272.

FALQUET, Jules, FLORES ESPINOLA, Artemisa, 2019, « Introduction », Les cahiers du CEDREF, 23, pp. 6-45.

FALQUET, Jules, 2019, « Le quadruple continuum des violences. Apports féministes matérialistes et décoloniaux à l'analyse de la violence, à partir des féminicides en Abya Yala » *in* : BODIOU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, et al. *On tue une femme. Histoire et actualités du féminicide*, Hermann, Paris, pp. 129-148.

FANON, Frantz, 1952, *Peau noire. Masques blancs*, Les Éditions du Seuil, Paris.

FARCY-CALLON, Léo, 2020, *En dedans et au-dehors. Enquête en établissement pour mineurs*, thèse de doctorat, Université Rennes 2.

FARRER, Claire R., 2000, « Review of Men as Women, Women as Men: Changing Gender in Native American Cultures by Sabine Lang », *Great Plains Research*, 10, pp. 224-225.

FAUGERON, Claude, 1996, « Une théorie de la prison est-elle possible? », *in* FAUGERON, Claude, CHAUVENET, Antoinette, COMBESSIE, Philippe (dir.), *Approches de la prison*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, pp. 15-41.

FISK, Norman, 1973, « Gender Dysphoria Syndrome (the How, What and Why of a Disease) », *in* LAUB, Donald Rudolph, GANDY, Patrick (dir.), *Proceedings of the Second Interdisciplinairy Symposium on Gender Dysphoria Syndrome*, Stanford University Medical Center, Stanford, pp. 7-14.

FREIRE, Paulo, 1974, *Pédagogie des opprimés*, Maspéro, Paris.

FOUCAULT, Michel, 1975, *Surveiller et Punir*, Gallimard, Paris.

FOUCAULT, Michel, 1976, *Histoire de la folie à l'âge classique*. Gallimard, Paris.

FOUCAULT, Michel, 1976b, *Histoire de la sexualité, T1, La Volonté de savoir*, Gallimard, Paris.

FOUCAULT, Michel, 1984, *Histoire de la sexualité, T2, L'Usage des plaisirs*, Gallimard, Paris.

GABORAUD, Emmanuel, KAHN, Jean-pierre, 2005, « Le temps détenu », *L'information psychiatrique*, 81, 7, pp. 621-626.

GARCIA BECERRA, Andres, 2009, « Tacones, silicones, hormonas y otras críticas al sistema sexo-genero », *Revista Colombiana de Antropologia*, 45, 1, pp. 119-146.

GARCÍA CHACÓN, Beatriz Elena, 2002, *Técnicas interactivas para la investigación social cualitativa*, Fundación Universitaria Luis Amigó, Medellín.

GIAMI, Alain, 2011, « Identifier et classifier les trans : entre psychiatrie, épidémiologie et associations d'usagers », *L'information psychiatrique*, 87, 4, pp. 269-277.

GIAMI, Alain, 2012, « Médicalisation et dépathologisation des identités trans : le poids des facteurs sociaux et économiques », *Sciences sociales et santé*, 30, 3, pp. 59-69.

GOFFMAN, Erving, 1968, *Asiles*, Les Éditions de Minuit, Paris.

GONZÁLEZ, Olga , 2018, «L'imbrication classe et sexe à l'œuvre : parcours identitaires et migratoires chez les personnes trans MtF latino-américaines.», *Genre, sexualité et société*, 20, pp. 0-21.

GONZÁLEZ, Olga, 2020, « « Je vis ici, mais je ne compte plus les années » . Femmes trans latino-américaines, cinquante ans d'émigration vers l'Europe », *Chimères*, 96, 1, pp. 151-162.

GONZÁLEZ, Olga , 2021, « Droits LGBT en Colombie », *L'Homme & la Société*, 213, 2, pp. 183-210.

GUILBAUD, Fabrice, 2008, « Le travail pénitentiaire : sens et articulation des temps vécus des travailleurs incarcérés », *Revue Française de Sociologie*, 49, 4, pp. 763-771.

HAMMOUCHE, Abdelhafid, 1994, *Mariages et immigration : La famille algérienne en France*, Presses universitaires de Lyon, Lyon.

HAMMOUCHE, Abdelhafid, 2013, « Esquisse d'une approche comparative des situations migratoires au Japon et en France », *Hommes & migrations*, 1302, pp. 13-20.

HAMMOUCHE, Abdelhafid, 2014, Combiner les apports de Sayad avec les cadres théoriques de Bourdieu et de Weber pour approcher les situations migratoires par une double contextualisation.

HAMMOUCHE, Abdelhafid, 2015, « La santé et la politique de la ville en France dans le prisme des migrants du Maghreb », *Pensée plurielle*, 39, 2, pp. 65-76.

HANIQUE, Fabienne, 2007, « De la sociologie compréhensive à la sociologie clinique », *in* DE GAULEJAC, Vincent, HANIQUE, Fabienne, ROCHE, Pierre (dir.), *La sociologie clinique*, Érès, Toulouse, pp. 91-113.

GONZáLEZ, Olga, 2020, « « Je vis ici, mais je ne compte plus les années » . Femmes trans latino-américaines, cinquante ans d'émigration vers l'Europe », *Chimères*, 96, 1, pp. 151-162.

HARAWAY, Danna, 1988, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist studies*, 14, 3, pp. 575-599.

HARDING, Sandra, 1993, *The Science Question in Feminism*, Cornell University Press, New York.

HARDING, Sandra, 1998, « ¿Existe un método feminista? », *in* BARTRA, Eli (dir.), *Debates en torno a una metodología feminista*, Universidad Autónoma Metropolitana, México, pp. 9-34.

HAVARD, Gilles, LAUGRAND, Frédéric, 2014, *Éros et tabou. Sexualité et genre chez les Amérindiens et les Inuit*, Septentrion, Québec.

HENNEGUELLE, Anaïs, 2019, « La fabrique des statistiques pénitentiaires », *Criminocorpus, revue hypermédia*, 8, pp. 1-24.

HÉRAULT, Laurence, 2010a, « Transgression et désordre dans le genre : les explorateurs français aux prises avec les "berdaches" amérindiens », *Etnográfica*, 14, 2, pp. 311-335.

HÉRAULT, Laurence, 2010b, « Usages de la sexualité dans la clinique du trans-sexualisme », *L'Autre. Cliniques, cultures et sociétés*, II,3, pp. 278-291.

HÉRAULT, Laurence, 2015, « Transparentalités contemporaines », *Mouvements*, 82, 2, pp. 106-115.

HERDT, Gilbert (dir.), 1996, *Third Sex Third Gender, Beyond Sexual Dimorphism in Culture and History*, Zone Books, New York.

HERZOG-EVANS, Martine, 1998, *La gestion du comportement du détenu. Essai de droit pénitentiaire*, L'Harmattan, Paris.

HIRSCHFELD, Magnus, 1901, *Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen unter besonderer Berücksichtigung der Homosexualität*, Max Spohr, Leipzig.

JOËL-LAUF, Myriam, 2012, *La sexualité en prison de femmes*, thèse de doctorat, Université Paris Nanterre.

KNIGHT, Charlotte, WILSON, Kath, 2016, *LGBT People and the Criminal Justice*, Palgrave, London.

KOSOFSKY SEDGWICK, Ève, 2008, *Épistémologie du placard*, Éditions Amsterdam, Paris.

KRAFFT-EBING, Richard von, 1895, *« Psychopathia sexualis » avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*, Georges Carré, Paris.

KRAFFT-EBING, Richard von, ELLIS, Haverlock, 1901, «Sexual Inversion », *Studies of the Psychology of Sex*, 2, pp.514-515.

LABRÍN ELGUETA, José Miguel, 2015, « Metamorfosis trans: Cuerpo e identidad transgénero en trabajadoras sexuales travestis », *Revista Nomadias*, 19, pp. 165-184.

LANCELEVÉE, Camille, 2011, « Une sexualité à l'étroit. Les unités de visite familiale et la réorganisation carcérale de l'intime », *Sociétés contemporaines*, 83, 3, pp.107-130.

LANCELEVÉE, Camille, SCHEER, David, 2019, *La prison. Réalités et paradoxes*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

LAPLANTINE, François, 2020, *Penser l'intime*, CNRS éditions, Paris.

LE CAISNE, Léonore, PROTEAU, Laurence, 2008, « La volonté de savoir sociologique à l'épreuve du terrain », *Sociétés contemporaines*, 4, 72, pp. 125-149.

LE NAËLOU, Anne, 2004a, « Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions », *Revue Tiers Monde*, 180, 4, pp. 773-798.

LE NAËLOU, Anne, 2004b, « ONG : les pièges de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, 180, 4, pp. 727-734.

MALOCHET, Guillaume, 2007, « Des femmes dans la maison des hommes l'exemple des surveillantes de prison », *Travail, Genre et Société*, 17, 1, pp. 105-121.

MALOCHET, Guillaume, 2009, « Les surveillants de prison : marges du travail, travail sur les marges », *Idées économiques et sociales*, 158, 4, pp. 42-49.

MARCHETTI, Anne-Marie, 2001, Perpétuités : le temps infini des longues peines, Plon, Paris.

MARKSON, Lucy, LÖSEL, Friedrich, SOUZA, Karen, LANSKEY, Caroline, 2015, « Male Prisoners' Family Relationships and Resilience in Resettlement », *Criminology and Criminal Justice*, 15, 4, pp. 423-441.

MATHIEU, Lilian, 2006, *La double peine. Histoire d'une violence inachevée,* La Dispute, Paris.

MEIDANI, Anastasia, 2019, « Genre et santé. Les parcours de transition entre emprise, déprise et reprise », *in* ALESSANDRIN, Arnaud (dir.), *Actualité des trans studies*, Éditions des archives contemporaines, Paris, pp. 32-54.

MEJÍA, Norma, 2006, *Transgenerismos : una experiencia transexual desde la perspectiva antropológica*, Edicions Bellaterra, Barcelone.

MEROTTE, Lisbeth, 2012, « La sexualité en détention : analyse de trois méthodes d'investigation », *Sexologies*, 21, 3, pp. 157-160.

MILBURN, Philip, JAMET, Ludovic, 2014, « Prévention de la récidive : les services de probation et d'insertion français dans la tourmente », *Champ pénal/Penal field*, 11, pp. 1-24.

MILHAUD, Olivier, 2009, *Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*, thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.

MILLY, Bruno, 2001, *Soigner en prison*, Presses universitaires de France, Paris.

MURRAY, Stephen O., ROSCOE, Will, 1999, *Boy-Wives and Female Husbands: Studies in African Homosexualities*, The State University of New York, New York.

NANDA, Serena, 1993, « Hijras: An Alternative Sex and Gender Role in India », in HERDT, Gilbert (dir.), *Third Sex Third Gender. Beyond Sexual Dimorphism in Culture and History*, Zone Books, New York, pp. 373-418.

NASCIMENTO, Leticia, 2021, *Le transfeminisme. Genre et transidentités*, Anacona, Paris.

NÉGRONI, Catherine, 2011, « Migrantes équatoriennes, transsexuelles, prostituées : une construction identitaire au-delà des normes binaires », *Déviance et Société*, 35, 4, pp. 459-484.

NIETO CASTILLO, Harold Mauricio, 2013, *Presos: un nuevo individuo bajo el encierro estudio sobre las condiciones de vida de los internos de la cárcel*, thèse de doctorat, Universidad del Valle.

NIETO CASTILLO, Harold Mauricio, 2014, « “No bastan muros de piedra para hacer una prisión”. La vida cotidiana de los internos de la cárcel Villahermosa, Cali, Colombia », *Agora USB*, 14, 2, pp. 451-472.

NOALI, Loup, 2016, « La peine après la peine », *Champ pénal/Penal field*, 13, pp. 1-36.

OSO CASAS, Laura, 2006, « Prostitution et immigration des femmes Latino-Américaines en Espagne », *Cahiers du Genre*, 40, 1, pp. 92-113.

POASA, Kris, 1992, « The Samoan Fa’afafine », *Journal of Psychology & Human Sexuality*, 5, 3, pp. 39-51.

POSSO, Jeanny Lucero, FURCIA, Ange La, 2016, « El fantasma de la puta-peluquera: Género, trabajo y estilistas trans en Cali y San Andrés Isla, Colombia », *Sexualidad, Salud y Sociedad - Revista Latinoamericana*, 24, pp. 172-214.

POURETTE, Dolorès, 2005, « La prostitution masculine et la prostitution transgenre », *in* HANDMAN, Marie-Élisabeth, MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *La prostitution à Paris*, La Martini, Paris, pp. 263-291.

PRECIADO, Paul B., 2021, *Un appartement sur Uranus : chroniques de la traversée*, Points, Paris.

PROCESO DE LIBERACION DE LA MADRE TIERRA, 2016, *Libertad y alegria con Uma Kiwe*, Pueblo Nasa, Norte del cauca.

PRUVOST, Geneviève, 2007a, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, Paris.

PRUVOST, Geneviève, 2007b, « La dynamique des professions à l’épreuve de la féminisation : l’ascension atypique des femmes commissaires », *Sociologie du Travail*, 49, 1, pp. 84-99.

QUENIART-SANCHEZ, Léa, VAN OSSELAER, Mélissa, 2021, *Transphobie intériorisée chez les personnes trans : impact sur l’adhésion aux rôles de genres et le vécu psychologique*, mémoire de master, Université Libre de Bruxelles.

QUENNEHEN, Marine, 2019, *La paternité « ordinaire » en prison*, thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Université de Paris.

RAMBOURG, Cécile, 2013, *La féminisation à l'épreuve de la prison : Recompositions et permanences d'un ordre professionnel*, CIRAP, Agen.

RAZAC, Olivier, 2009, *Histoire politique du barbelé,* Flammarion, Paris.

RAZAC, Olivier, GOURIOU, Fabien, SALLE, Grégory, 2014, « La "prévention de la récidive" ou les conflits de rationalités de la probation française », *Champ pénal/Penal field*, 11, pp. 1-22.

RETHMANN, Anne, 2010, « Condenados al silencio – jóvenes excombatientes en Colombia », présentation au congrès CEISAL de Toulouse intitulé *Independencias – Dependencias – Interdependencias*.

RICORDEAU, Gwénola, 2004, « Enquêter sur l'homosexualité et les violences sexuelles en détention », *Déviance et Société*, 28, 2, pp. 233-253.

RICORDEAU, Gwénola, 2005, *Les relations familiales à l'épreuve de l'incarcération solidarités et sentiments à l'ombre des murs*, thèse de doctorat, Sorbonne Université.

RICORDEAU, Gwénola, 2008. *Les détenus et leurs proches solidarités et sentiments à l'ombre des murs,* Éditions Autrement, Paris.

RICORDEAU, Gwénola, 2009, « Sexualités féminines en prison : pratiques, discours et représentations », *Genre, sexualité et société*, 1, pp. 1-12.

RICORDEAU, Gwénola, 2014, « Se dépouiller et se parer, échanger et mettre en scène », *Champ pénal/Penal field*, 11, pp. 1-20.

RICORDEAU, Gwénola, 2019, *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, Lux Éditeur, Montréal.

RICORDEAU, Gwénola, MILHAUD, Olivier, 2012, « Prisons. Espaces du sexe et sexualisation des espaces », *Géographie et Cultures*, 83, pp. 69-85.

ROBERT-LAMBLIN, Joëlle, 1981, « "Changement de sexe" de certains enfants d'Ammassalik (Groënland-Est) : Un rééquilibrage du sex-ratio familial ? », *Revue Études Inuit Studies*, 5, 1, pp. 117-125.

ROSCOE, Will, 1987, « A Bibliography of Berdache and Alternative Gender Roles among North American Indians », *Journal of Homosexuality,* 14, 3-4, pp. 81-171.

ROSCOE, Will, 1992, *The Zuni Man-Woman*, University of New Mexico Press, Albuquerque.

ROSTAING, Corinne, 1997, *La relation carcérale : Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Presses Universitaires de France, Paris.

ROSTAING, Corinne, 2012, « L'ethnographie d'un lieu singulier est-elle une démarche comparative? Réflexions à partir d'enquêtes en milieu carcéral », *Terrains & travaux*, 21, 2, pp. 37-54.

SALADIN D'ANGLURE, Bernard, 1986, « Du foetus au chamane : la construction d'un "troisième sexe" inuit », *Revue Études Inuit Studies*, 10, 1-2, pp. 25-113.

SALADIN D'ANGLURE, Bernard, 2012, « Le "troisième genre" », *Revue du MAUSS*, 39, 1, pp. 197-217.

SALLE, Grégory, 2011, « La maladie, le vice, la rébellion. Trois figures de la contagion carcérale », *Tracés*, 21, pp. 61-76.

SALLE, Grégory, 2012, « De la prison dans la ville à la prison-ville : Métamorphoses et contradictions d'une assimilation », *Politix*, 97, 1, pp. 75-98.

SANDAY, Peggy Reeves, 1981, *Female Power and Male Dominance: On the Origins of Sexual Inequality*, Cambridge University Press, Cambridge.

SARG, Rachel, LAMINE, Anne-Sophie, 2011, « La religion en prison. Norme structurante, réhabilitation de soi, stratégie de résistance », *Archives de sciences sociales des religions*, 153, pp. 84-104.

SAYAD, Abdelmalek, 1999, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris.

SCHEER, David, 2013, « Le paradoxe de la modernisation carcérale », *Cultures et conflits*, 90, pp. 95-116.

SCOTT, James C., 2009, La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne, Éditions Amsterdam, Paris.

SERANO, Julia, 2007, *Whipping Girl: A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Semininity*, Seal Press, New York.

SPADE, Jane, WILLSE, Craig, 2000, « Confronting the Limits of Gay Hate Crimes Activism: A Radical Critique », Chicanx-Latinx Law Review, 21, 1, pp. 38-52.

SPIVAK, Gayatri Chakravorty, 1998, « ¿Puede hablar el sujeto subalterno? », *Orbis Tertius,* 3, 6, pp. 175-235.

STERN, Phyllis Noerager, 1980, « Grounded Theory Methodology: Its Uses and Processes », *Image*, 12, 1, pp. 20-23.

STERN, Phyllis Noerager, ALLEN, L. Marie et MOXLEY, Patricia Ann, 1984, « Qualitative Research: The Nurse as Grounded Theorist », *Health Care for Women International*, 5, 5-6, pp. 371-385.

THÉOLEYRE, Laurent, 2022, « L'évolution des fondements et pratiques évaluatives en services pénitentiaires d'insertion et de probation », *Criminocorpus, revue hypermédia*, 20, pp. 1-8.

THOMAS, Maud-Yeuse, 2007, « La controverse trans », *Mouvements*, dossier « Trans Révolution », En ligne sur : https://mouvements.info/la-controverse-trans/<www.mouvements.info/La-Controverse-trans.html>, consulté le 07/04/2014

TILLION, Germaine, 1952, « Le système des camps de concentration. » *Revue d'histoire de La Deuxième Guerre Mondiale* 2, 6, pp. 57-65.

TOURAUT, Caroline, 2012, *La famille à l'épreuve de la prison*, PUF, Paris.

TSCHANZ, Anaïs, 2020, « L'intimité à l'épreuve des paradoxes de l'espace cellulaire », *Champ pénal/Penal field*, 20, pp. 1-26.

TSCHANZ, Anaïs, 2022, « La formation en criminologie des agents de probation français. Quelle signification pour la réinsertion ? », Criminologie, 54, 2, pp. 143-167.

URREA GIRALDO, Fernando, LA FURCIA, Ange, 2014, « Pigmentocracia del deseo en el mercado sexual Trans de Cali, Colombia », *Sexualidad, Salud y Sociedad – Revista Latinoamericana*, 16, pp. 121-152.

URREA GIRALDO, Fernando, POSSO QUICENO, Jeanny Lucero, 2015, *Feminidades, sexualidades y colores de piel: mujeres negras, indígenas, blancas-mestizas y*

transgeneristas negras en el suroccidente colombiano, Programa Editorial Universidad del Valle, Cali.

VALENCIA, Daniel, ARÉVALO, Juan Diego, 2020, « Liberación de Uma Kiwe: resistencia y organización indígena por la tierra », *Revista Kogoró*, 10, pp. 110-135.

VARTABEDIAN CABRAL, Julieta, 2012, *Geografía travesti: Cuerpos, sexualidad y migraciones de travestis brasileñas (Rio de Janeiro-Barcelona)*, thèse de doctorat, Université de Barcelone.

VIVEROS VIGOYA, Mara, 2016, « La interseccionalidad: una aproximación situada a la dominación », *Debate Feminista*, 52, 4, pp. 1-17.

WACQUANT, Loïc, 2005, « Les deux visages du ghetto », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160, 5, pp. 4-21.

WEBER, Max, 1959, *Le savant et le politique*, Plon, Paris.

WEBER, Max, 1971, *Economie et société*, Plon, Paris.

WELZER-LANG, Daniel, MATHIEU, Lilian, FAURE, Michaël, 1996, *Sexualités et violences en prison : ces abus qu'on dit sexuels...*, Aléas, Lyon.

WELZER-LANG, Daniel, MATHIEU, Lilian, FAURE, Michaël, 1997, « Effets de l'incarcération sur le corps et l'estime de soi », *Quasimodo: Bulletin trimestriel d'évasion corporelle*, 2, pp. 21-25.

ZANNA, Omar, 2010, « Un sociologue en prison », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 1, 9, pp. 149-162.

Liste des annexes

Liste des annexes 307
Annexe 1: Article de presse Nuevavista 308
Annexe 2 : Journal de terrain 311
Annexe 3 : Données statistiques et chiffrées 318
3.1 Mesure mensuelle de l'incarcération au 1er janvier 2019 318
3.2 Tableau de fréquentation du QS de 2018 à 2021 319
3.3 Personnes écrouées, selon la nationalité 320
Annexe 4 : Article de loi 321
Annexe 6 : photographies du QS 324
6.1 Le couloir du QS 324
6.2 La salle de promenade, ou « la cage » 325
6.3 Cache du fenestron dans la salle d'activité 326
6.4 Vue sur le stade, à travers la fenêtre (et la grille) 326
Annexe 7 : Dessins produits lors des ateliers 327
7.1 « On est comme dans une boîte de sardines » 327
7.2 « La cage du quatrième étage » 327
Annexe 8 : Manuel de détention proposé et traduit par Acminop en différentes langues 328

Annexe 1: Article de presse Nuevavista

Le Q'hubo est un journal qui fait partie de la presse à sensation. Les internes m'ont elles-mêmes annoncé la sortie de l'article.



Source : Q'hubo, lundi 24 octobre 2016



6 Así pasó Cali, Lunes Octubre 24 de 2016 Q'hubo

Zona Desconocida

HISTORIA. EN LA CÁRCEL DE [redacted] EXISTE UN PATIO EXCLUSIVO PARA LA COMUNIDAD LGTBI

EL 'PATIO TRANS' DE NUEVA

Redacción Q'hubo
erika.arce@qhubo.com

Ellas se llaman [redacted] y [redacted]. No tienen lazos sanguíneos que las una, pero dicen que se quieren como hermanas. Son venezolanas y ambas están recluidas en la cárcel de Villahermosa de Cali.

En sus reseñas judiciales aparecen como [redacted] pero en la fotografía están maquilladas, con el cabello largo, busto prominente y derrier bien definido. Ellas hacen parte de los 21 internos que conforman el patio 3B, conocido como el 'patio trans', donde ellos pueden ser ellas libremente, aunque paradójicamente estén en cautiverio.

"Este patio es el paraíso para nosotras. Convivimos chicas trans y hombres gay", comentó Jenny. En realidad no es un patio sino un pasillo conformado por 18 celdas. Tienen su propia cocina y hasta peluquería.

"En la cocina arreglamos 'el loco' (la comida), le ponemos condimento, aceite, freímos... para que quede más sabroso. En la peluquería trabajamos arreglando uñas y cortando pelo, acá vienen los hombres del patio 3, con el que estamos conectadas, a ponerse más guapos", comentó Jennifer mientras meneaba su larga cabellera negra de un lado a otro, como si sacudiera el encierro.

[redacted] cayeron juntas a la cárcel donde pagan una condena de 48 meses.

En la cárcel tienen la libertad de vestirse como mujeres.

"Entre nosotras a veces hay discusiones, lo normal que puede ocurrir con un montón de 'locas' encerradas (risas), pero nos colaboramos mucho, somos como una familia", dice Jenny, cuya familia ignora que está encerrada en una cárcel colombiana.

En el 'patio trans' prácticamente cada una vive en una celda. No tienen mucho; un colchón con base y la misma ropa que traían hace 11 meses. Su equipaje fue ligero porque ellas no pensaban que iban a 'vacacionar' en la cárcel, su destino era Amsterdam con un kilo de cocaína líquida dentro de sus estómagos.

Su parada en la 'Villa'

[redacted] llegaron hace 1 año a Bogotá con el fin de trabajar y de salir de la opresión que tienen los transexuales en su país natal.

"En Venezuela nos odian, nos tratan de cacorros, nos humillan y nos maltratan. Aquí, en cambio, hay muchas oportunidades, podemos hasta cambiarnos el nombre y el género y ¡hasta tenemos un patio especial en la cárcel! a nuestro país no volvemos nunca".

Su parada en Cali fue solo una escala en su recorrido. "Unos tipos nos enredaron, nos prometieron bellezas y luego nos obligaron a pasar la droga", narró [redacted].

"Nos tocaba tragarnos a cada una 40 óvulos con cocaína líquida. Eso es horrible, casi que no podemos, uno siente que se va a morir, se infla el abdomen y nos dio hasta vómito. Al final yo solo pude tragarme 10 y Jennifer 20".

Lo que pasó después, según ellas, lo recuerdan como una borrosa pesadilla que de vez en cuando las espanta a medianoche en forma de tórridos recuerdos.

"La policía nos cogió y nos condenaron a 48 meses de prisión. Teníamos miedo de haber caí-

No olvido

La Fundación Santamaría realiza actividades con la comunidad Lgtbi que está recluida en la cárcel de Villahermosa.

Source : Q'hubo, lundi 24 octobre 2016



Q'hubo — Cali. Lunes Octubre 24 de 2016 — Así pasó 7

6 mil 483 internos tiene [redacted]. De ellos 21 están en el patio trans.

3B es el pasillo destinado en [redacted] para la comunidad Lgtbi.

VISTA

Todos los días le encomiendan su futuro a la vírgencita.

espejo. A pesar de que nos dejan entrar maquillaje y ropa interior femenina, no dejan que nos entren hormonas y eso es un retroceso en nuestro proceso. Lo único que pedimos es eso, que nos permitan seguir consumiendo nuestras hormonas", recalcó [redacted] benditas sean entre los 6.483 internos que tiene Villahermosa. Ellas, las 21 del 'patio trans', le ponen el toque femenino y sexy al ambiente hostil y deprimente de la cárcel. El eco de sus voces se va metiendo de celda en celda, alborotando la testosterona con su intenso aroma de mujer.

do en una cárcel en Colombia, parecíamos magdalenas llorando, creíamos que nos iban a violar, a matar a golpear... a hacer de todo. Cuando cruzamos el portón de 'Villa' quedamos locas al saber que teníamos un patio especial", relató [redacted]

Ellas se quieren como hermanas.

El 3B, un patio de reinas.

Las reclusas se levantan 5:30 a.m., se duchan, se maquillan, reparten el desayuno, hacen el aseo y *se preparan para la contada*. Luego quedan 'libres' y es cuando aprovechan para trabajar en la peluquería.

Las malas lenguas dicen que los hombres hacen fila en este patio con fines sexuales, pero Jenny y Jenifer aseguran que la fila es porque trabajan muy bien el oficio de la peluquería.

"Aquí la que se enamore de un hombre pierde, porque si es de otro patio se vuelve una relación imposible. Además es para problemas y es mejor evitar", dice [redacted] quien *tiene en su celda su mayor tesoro:* una foto de su mamá pegada de la pared.

Sin embargo, pese a que en el 'patio trans' se han ganado el respeto de los demás reclusos, no falta el guache que les amarga el día.

"Acá se maneja mucho el 'sicoterrorismo' y no falta el que se burle de ti y te grite 'care caballo', 'cara sucia', 'esos manes'". Una vez a [redacted] le tocaron las nalgas y su reacción fue voltearse y pegarle una cacheta al recluso. "Luego vino y le pidió disculpas, eso es muestra de que uno se debe ganar el respeto, sino pierde el año".

Las hormonas se vuelven locas. [redacted] y *Jenny sienten que con el* tiempo su feminidad se va evaporando y se va colando por entre los barrotes que le ponen límite a su libertad.

"Uno acá se va transformando. Cada vez tenemos más vello en el rostro, la voz se nos pone más gruesa, la piel se va poniendo porosa y los músculos se van ensanchando. Acá no podemos seguir con nuestro tratamiento hormonal, que es el 'alimento' de nosotras las trans", apuntó [redacted]

"Nos deprime vernos al

CENCAC®

TÉCNICO AUXILIAR EN ENFERMERÍA

+Avanzada doble titulación (4 semestres) +Básica (3 Semestres)

AUXILIARES EN
- SALUD ORAL
- MECÁNICA DENTAL
- COCINA INTERNACIONAL
- ASISTENTE ADMINISTRATIVO
- SERVICIOS FARMACÉUTICOS
- ASISTENTE EN PREESCOLAR
- ADMINISTRATIVO EN SALUD
- SISTEMAS, MANTENIMIENTO DE REDES
- SEGURIDAD OCUPACIONAL
- SERVICIOS HOTELEROS Y TURÍSTICOS
- DISCJOCKEY (PRODUCCIÓN DE SONIDO)
- AUXILIAR CONTABLE Y FINANCIERO
- SECRETARIADO DE GERENCIA
- COSMETOLOGÍA Y ESTÉTICA INTEGRAL
- CUIDADO ESTÉTICO DE MANOS Y PIES
- PELUQUERÍA Y COSMETICA CAPILAR
- MAQUILLAJE ARTÍSTICO Y DECORATIVO

SUBSIDIO A EMPLEADOS $ 50.000 Mensuales

POR CADA REFERERIDO QUE TRAIGAS, RECIBIRAS UN BONO DE $40.000

DIPLOMADOS:
VISITADOR MEDICO 3 MESES
CG1 . MM1- CM1 3 MESES
GERENTE DE OFICINA 6 MESES
AUXILIAR CONTABLE 2 MESES
S. GESTIÓN DE CALIDAD 3 MESES

GRATIS MATRÍCULAS, INGLES, SISTEMA

RECIBE GRATIS CLASES DE MÚSICA, CANTO, DANZA, TEATRO Y MANUALIDADES

LAS PRIMERAS 100 LLAMADAS RECIBIRAN UN DIPLOMADO GRATIS EN PRIMEROS AUXILIOS

CALLE 23 NORTE No.3N - 79 VERSALLES 660 5220 - 661 7352 - 667 41 83
AV. AMÉRICAS - 6608238 CALLE 1A No. 42 - 100 B/ EL LIDO 5514000 - 5536209
www.cencac.edu.co · Marca ya! 317 7330803
Nosotros te devolvemos la llamada! · EMPLEO INMEDIATO - 35305 EGRESADOS

ESSEN
TIENE EL CORTE ÁGIL Y PRECISO QUE NECESITA SU NEGOCIO
Disfrute con nuestros precios de temporada
¡ENTREGA INMEDIATA!
PBX: (572) 485 31 00

Source : Q'hubo, lundi 24 octobre 2016

Annexe 2 : Journal de terrain

Extrait de journal de terrain, modèle d'une journée d'intervention, rédigé après, à partir de la prise de notes sur le moment : s'agissant du journal de terrain, il n'est pas toujours écrit de manière formelle, il s'agit surtout d'y consigner les informations et les données recueillies. Lorsque les extraits sont utilisés dans la thèse, il est parfois nécessaire de retravailler le style. Ici, il s'agit du texte brut pour montrer mon système de prise de notes. Il y a parfois des appréciations personnelles qui relatent mon ressenti sur le terrain.

Je divise toujours mon terrain entre le trajet et l'arrivée (s'il y a quelque chose de notable dans le bus par exemple), l'entrée (passage de la porte principale puis parcours jusqu'au QS : les rencontres, les discussions, les difficultés sur le chemin entre la porte et le QS), l'intervention (les personnes présentes, tour de table, atelier, discussion, sujets abordés), et la sortie. Les journées qui se poursuivent à la MAH sont également consignées.

L'intervention n° 3 est représentative car elle permet de montrer le travail en groupe, avec d'autres intervenantes. C'est aussi une journée complète avec l'intervention au QS suivi de l'intervention à la Maison d'Arrêt des Femmes dans l'après-midi.

Intervention n° 3 : Jeudi 14 février 2019

Villecourt
Primavera — Acminop
QS-MAF

Départ bus 8h27 : Mariela[186], Julia, Lucie, Nora[187]..
Arrivée à Villecourt, dépôt des téléphones et cie.

<u>Entrée</u>
Quand nous arrivons face à l'entrée, il y a une ambiance particulièrement tendue. Trois hommes armés de kalachnikovs, avec des cagoules, des véhicules blindés devant la porte de sortie des véhicules. Des camions de livraison bloqués à l'extérieur, de nombreuses personnes arrêtées à une certaine distance observent la scène. Il y a une forte tension dans l'air. Mariela nous demande si nous sommes choquées, elle nous explique qu'ils font sûrement sortir un radicalisé, elle est habituée, parfois quand il s'agit de détenus spécifiques, il y a même un hélicoptère.

À l'entrée Mariela doit parler avec la directrice du SPIP du ###, elle lui demande de nous laisser entrer seules, mais celle-ci lui dit que leur conversation ne durera pas longtemps. Pendant qu'on l'attend, un CPIP nous demande qui on cherche et

[186] Mariela est la responsable de l'association Action Minorités Prison.
[187] Julia, Lucie, Nora sont des étudiantes de Paris 8 qui intègrent le projet en même temps que moi.

quand on lui répond « Mariela Torres », il nous dit « ah, si vous voyez madame Torres, vous pouvez lui dire que monsieur ##### a été condamné ? Il a pris deux ans. » Je reconnais le CPIP avec qui Mariela avait eu une conversation la semaine dernière. Je demande, en le regardant lui et en regardant Anita « ##### c'est le nom de ¨¨¨¨¨¨¨¨(j'utilise le prénom féminin) ? » Il ne sait pas. Je rajoute, « elle a été jugée lundi ? » (Míah nous avait dit qu'elle serait jugée le lundi), il ne sait pas exactement, mais il sait que c'est cette semaine, et qu'« il » peut demander la remise en liberté conditionnelle, vu le temps de préventive « qu'il » a effectuée. Il lui faut les documents nécessaires pour organiser son retour vers le Brésil (une facture d'eau ou d'électricité et une attestation d'hébergement). Mariela sort du bureau, il lui répète ce qu'il vient de nous dire, il lui parle de Míah au masculin, elle lui répond au féminin (avec beaucoup plus d'aisance que moi), et dans certaines de ses phrases il commence à utiliser le féminin. Quand nous repartons j'échange un regard avec Anita, elle est restée silencieuse car cette attitude la faisait bouillir intérieurement, je partage son sentiment.

QS

Miah, Nathaly, Isis, Anaya, Nicole. Vanesa ne vient pas.

Passage des portes et des grilles successives. L'ambiance est un peu électrique. Tous les surveillants du D3 portent des gilets pare-balles. Arrivées au QS au D3, Mariela demande une salle où elle peut s'isoler, parlant individuellement avec chacune des personnes du groupe, pour faire le point sur sa situation. Anita, Julie, Nora et moi prenons le groupe en charge.

Nous entrons dans la salle, les surveillants vont chercher toutes les participantes, il manque des chaises et ils nous les apportent. Mariela m'appelle pour que je regarde discrètement le cérémonial quand elles sortent de leurs cellules (individuelles) : les surveillants ouvrent leurs portes, elles sortent et se tiennent debout devant la porte de leur cellule, et chacune se fait contrôler avec un détecteur de métaux sur tout le corps, on leur fait même lever les pieds pour vérifier qu'il n'y a rien dessous et passer le détecteur pour vérifier qu'il n'y a rien dans les chaussures. Elles peuvent alors se diriger vers la salle d'activité où nous les attendons.

Nous profitons du fait qu'il y a une nouvelle arrivée pour refaire un tour de présentation, c'est d'ailleurs elle qui commence. Un peu intimidée au début, elle finira par raconter beaucoup de choses sur sa situation.

Nathaly : a 44 ans, elle est péruvienne. Elle habite Montreuil où elle a réalisé une formation comme agent d'entretien pour faire des ménages. Elle a été condamnée pour vol. Au total, avec les remises de peine, elle devrait faire trois ou quatre mois de prison, elle ne sait pas trop. Elle souhaite profiter de ce moment pour réfléchir sur elle-même, changer ses habitudes. Elle s'était déjà rangée de la prostitution avec sa formation de ménage qu'elle a obtenue avec de très bonnes appréciations des deux lieux de stage (blocs opératoires de l'hôpital et hôtel étoilé). Mais c'est difficile et elle est parfois tentée d'y retourner. Elle ne veut plus ce genre de vie :

s'exposer au froid, au risque, elle nous décrit avoir travaillé sous la pluie, sous la neige, un vingt-cinq décembre alors que le bois de Boulogne était vide et que toutes les copines faisaient la fête, elles étaient quelques-unes à rester travailler. Et tout ça pour quoi ? Pour sa famille, pour envoyer de l'argent à sa famille, pour donner le meilleur à sa mère. Mais depuis qu'elle n'envoie plus d'argent parce qu'elle préfère avoir une vie plus tranquille, elle n'existe plus pour eux, ils ne l'appellent plus, et même ne répondent plus à ses appels. Avec tout ce qu'elle a travaillé, Nathaly a payé une maison magnifique avec tout ce qu'il y avait de mieux, elle voulait le mieux pour sa mère. Mais celle-ci un jour a vendu la maison, sans la consulter, elle est partie vivre un temps en Argentine chez son frère puis est revenue semble-t-il, avec tout juste de quoi racheter une petite bicoque, mais elle a dépenser le reste. Jusqu'à l'heure d'aujourd'hui Nathaly ne lui a pas encore demandé de compte pour la maison. Ça la rend triste, elle dit « *como todas, una quiere lo mejor para la mama. Le he dado todo a mi mama, le ha dado lo mejor. Pero desde que ya no mando plata porque he cambiado de vida… no me alcanza… Ya no existo*. »

Elle explique qu'elle veut se faire enlever les prothèses à la sortie. Pour elle c'est trop tentant de retourner se prostituer avec les prothèses : « *me las quiero retirar, y me quiero cortar el cabello. No tan cortos, asi (elle fait le geste d'un carré un peu long). Como un gaicito, para parecer un gaicito, asi.* » Les injections de silicone au niveau des fesses, c'est impossible de les enlever, c'est un liquide. Elle explique que l'hiver ça lui tient chaud, ça la protège un peu du froid. L'été au contraire ça peut être insupportable, ça brûle avec la chaleur. Elle veut se les enlever car elle ne veut plus de cette vie de prostitution, on gagne de l'argent, mais elle a maintenant plus de 40 ans et elle ne souhaite pas continuer dans ces conditions, le froid, la neige, la pluie, le vent qui rentre dans la poitrine (elle nous décrit la scène, luttant avec son parapluie qui se retourne, le froid de la pluie et de la nuit, mais la nécessité de rester pour envoyer de l'argent à sa famille. « *Pero para qué* ? ») Et puis le soir où elle a un peu trop bu, ces trois anglais qui lui ont peloté les seins, et maintenant elle est ici [Sa narration à ce propos n'est pas très clair, mais c'est à peu près à cela que ressemble sa phrase, qui laisse entendre que ce qui l'a amenée à être arrêtée a commencer au moment où deux anglais lui ont touché les seins, avant que cela ne dégénère]. Elle n'a plus l'âge pour ça.

Elle nous parle aussi de la prison au Pérou et de sa première nuit à la santé avant Villecourt. À Lima, les femmes trans sont aussi dans les centres pénitentiaires pour hommes, ensembles, « *con los violadores, porque son los mas tranquilos de la carcel* ». Elles peuvent se déplacer à l'intérieur de la prison, d'un quartier à un autre, en payant 1 sol au surveillant qui la laisse sortir et un sol à celui qui la laisse entrer. Elle gagne entre 20 et 50 soles à chaque sortie, en plus du troc et des vivres qu'elle gagne en échange des coupes de cheveux avec sa tondeuse. Les vivres, elle peut les donner à sa mère lors des visites, ainsi qu'une partie de l'argent qu'elle gagne. Elle, elle n'a pas besoin de grand-chose puisque son « *marido* » lui fournit tout ce dont elle a besoin : lessive, nourriture, etc., parfois il

l'invite à manger (il y a un restaurant dans la prison). Lorsqu'elle vient en visite sa mère lui apporte de la nourriture cuisinée.

Elle n'a passé qu'une nuit à la Santé. Mais elle s'y est sentie mieux traitée.

À un moment, elle me demande de lui traduire une lettre de son « *novio* »/fiancé qui signe « ton *papacito* ». Il lui donne son numéro pour qu'elle lui fasse parvenir du courrier par l'intermédiaire d'une amie. Elle dit que ça fait 6 ans qu'elle est avec lui, il est adorable avec elle : quand elle revenait d'un séjour au Pérou, il l'attendait avec des fleurs, quand il faisait trop froid l'hiver, il a parfois payé une chambre pour elle, pour qu'elle ne sorte pas travailler (40 euros). Elle demande quelles sont les conditions pour un parloir, pour qu'il vienne la voir.

Nicole, brésilienne. Elle a bientôt accès à la conditionnelle. Elle veut repartir au Brésil pour finir sa formation d'infirmière, il lui reste 1 an. Elle a un chien au Brésil. Elle parle peu.

Anaya, portugaise grande, mince, noire. De longues mèches violettes dans les cheveux. Elle a trouvé une formation en vente pour sa sortie, et un logement. Elle est contente, tout va bien. Elle ne sait pas quoi dire de plus et Isis lui rappelle qu'elle commence à prendre son traitement demain, elle se rappelle, grand sourire : « ah oui ! Je suis trop contente ! » Elle a attendu plus de quatre mois, et elle peut enfin commencer demain. Quand elle a été incarcérée elle prenait des hormones depuis un mois. Elle interroge Isis sur les dosages, elle aurait aimé commencer avec un dosage plus fort.

En parlant avec Julie, elle lui raconte qu'elle ne se sent pas à l'aise chez sa mère, elle ne peut pas être « normale », « naturelle ».

Míah, brésilenne, 29 ans. Cheveux mi courts, *crespos*, attachés à l'arrière en petite queue. *Mestiza*. Elle a les ongles très longs, peints en bleu clair. Son jugement est passé lundi dernier, elle est à la fois soulagée, contente et triste. Contente car elle a été condamnée à deux ans et peut maintenant demander la libération conditionnelle. Triste car elle est interdite de territoire français pendant 10 ans. Elle voulait rentrer au Brésil et revenir d'ici quelques années. Cela semble compromis. Elle veut retrouver le soleil, la vie, la musique, danser et boire (« mais pas d'alcool, du vin ! »)

Isis, elle explique à Anaya que quand elle prenait des hormones (pendant 1 an et demi, interrompu à son incarcération) elle les prenait matin et soir en fonction de l'effet retard du médicament et de sa durée d'efficacité, pour qu'il y ait une certaine constance dans le corps et pas des pics et des rechutes importantes. Elle conseille

à Anaya de prendre un cachet le matin et un le soir, si elle peut, en fonction des cachets qu'ils lui donneront. Cette interruption brutale est problématique, mais l'AP ne le prend pas en compte. Elle a elle aussi fait une demande pour prendre des hormones, mais pour le moment le médecin lui a dit que « pas encore », que ce n'est pas urgent.

Vanessa n'est pas venue, elle a promis à Mariela qu'elle parlerait la semaine prochaine avec elle, mais pas aujourd'hui. Cela fait trois semaines qu'elle ne sort pas de sa cellule. Anaya dit qu'elle parle avec elle depuis sa cellule, qu'elle a été à nouveau voir la juge cette semaine, elle n'en sait pas beaucoup plus. Sa situation d'extradition vers l'Italie semble compliquée et cela l'affecte.

Nous leur demandons ce qu'elles aimeraient faire si nous pouvons faire plusieurs interventions, les sujets qu'elles aimeraient aborder, et je leur redemande leur accord pour ma recherche. La seule personne à nous répondre concrètement est Isis qui souhaite :

- Parler des conditions positives et de son expérience positive de la prison
- Parler de sa fluctuation identitaire provoquée par la prison

Pendant la discussion, elles nous disent qu'elles se sentent traitées comme « des monstres, des animaux » : quand elles doivent sortir de la cellule pour venir aux activités, elles doivent mettre une veste, et quand elles passent dans les couloirs si elles doivent aller à un jugement ou sortir, elles sentent qu'on les cache aux autres détenus, que les autres détenus ne peuvent et ne doivent pas les voir, comme si elles étaient des monstres, des fois ils les cachent avec des vestes ou quelquechose comme ça. C'est humiliant et dégradant de devoir se cacher et d'être cachées par les surveillants.

Repas midi

Petit point sur la matinée. Mariela nous raconte qu'à la DILCRAH ils ont commencé à regarder les plans de la MAF pour penser à une solution pour les femmes trans'.

Avec Anita nous sommes impactées de ce qui s'est passé entre Míah et Vanessa qui continue à avoir des répercussions trois semaines après. Je prends un exemple pour expliquer à Mariela que je ne me rendais pas compte à quel point nos perceptions de ce qui se passe dans un atelier sont complètement différentes pour elles et pour nous : Isis nous a raconté le bonheur que lui avait procuré le fait de manger deux carrés de chocolat. Elle a été joyeuse pendant trois jours en se souvenant de cette sensation. Je voulais prendre cet exemple pour illustrer les différences de perceptions, dues au fait que nous avons nos journées occupées par tant de choses qu'on ne se rend pas toujours compte de la dimension que peuvent prendre les choses qu'on mentionne ou qu'on fait en atelier, que ce soit positivement ou négativement. Je n'ai pas eu le temps d'arriver à la fin de mon

explication. Mariela s'arrête sur le fait que Isis a mangé du chocolat. Si cela est vrai, c'est que c'est récent. Elle nous parle de la nouvelle intervenante du PASTT qui a eu des problèmes à cause de ça. Si elle continue c'est son problème, mais pour faire rentrer qqch. à manger, il faut toujours demander l'autorisation sinon après on risque d'avoir des problèmes.

MAF

Mariela a organisé un concert avec un professeur du conservatoire de Nanterre. Ils sont trois : une personne à la guitare, une personne à la guitare et au chant, une personne au chant.

L'entrée à la MAF est un peu plus longue que d'habitude, car beaucoup de gens. Nous nous retrouvons dans la file avec des CPIP. Lorsque la porte s'ouvre le surveillant annonce au microphone que les CPIP passent prioritaires, ils nous font signe de passer avant car nous étions là avant, mais nous n'osons pas contredire le surveillant et restons dehors pour attendre notre tour. Nous finissons par entrer. Aujourd'hui nous ne sommes pas dans la salle habituelle, mais au dernier étage dans la grande salle d'activités, elle ressemble à une salle de spectacle, il y a une scène, deux pianos, et des sièges disposés comme dans un théâtre ou une salle de concert. Mariela a demandé l'autorisation pour amener des jus de fruits pour cette occasion. Nous les servons pendant le concert. Toutes les chansons sont en espagnol, ce sont toutes les chansons que me chantait mon père ou qu'on écoutait quand on était enfants (Violeta Parra, Mercedes Sosa, Atahualpa Yupanqui, Quilapayun : gracias a la vida, duerme negrito, piensa en mi, todo cambia). Si moi je suis émue, je n'imagine pas les personnes qui sont enfermées ici. Je n'ose pas trop regarder autour de moi car je n'ai pas envie d'être intrusive. Quand on leur sert à boire, je vois que quelques-unes sont particulièrement émues et pleurent, elles sont toutes très attentives. Certaines doivent partir en cours car elles doivent retourner travailler. Quelques autres ont le temps de rester un peu après. Elles sont par petits groupes, et il n'est pas toujours évident de s'intégrer avec elles. Je m'adresse à un petit groupe de trois qui semblent un peu à l'écart. Anita va vers une fille qui est toute seule. Dans le groupe auquel je m'adresse, Diana se détache très rapidement pour me demander si je suis de Cali, les autres nous laisseront discuter toutes les deux. Elle me demande s'il est facile pour les étudiants comme moi de venir en stage ou de venir les voir. Je lui explique que j'ai pu entrer par l'intermédiaire de Mariela et lui demande pourquoi. Sa mère lui a dit il y a peu qu'un ami de la famille venait faire un échange universitaire à Paris, et elle ne veut pas que quelqu'un vienne la voir ici. « *No quiero que nadie me vea aca, no es un lugar para visitarme ». Le explico que es por el intermedio de la organización que he podido llegar a entrar a los talleres que no puede ingresar cualquiera y que si alguien pide una visita, ella no tienen obligación de aceptar. Se tranquiliza. Hablamos durante un rato. Me cuenta que su familia vive en Popayan. Su madre es empleada de servicio en Popoayan, antes trabaja en Cali y vivía en Siloe. Ella vivió allá con ella tres meses pero prefiere Popayan. Pero*

como empleada pagan mejor en Cali. Me cuenta que cuando vivía en Siloe, su madre bajaba caminando para no tener que pagar dos transportes, vivía abajito de la estrella. Me preguntó si conocía Siloe entonces le conté que tengo amigas que viven por allí, que incluso me había trepado en el lugar donde está la estrella.

Finalement, nous descendons tou.te. s ensembles, elles prennent le chemin de leurs cellules, et nous celui de la sortie.

Annexe 3 : Données statistiques et chiffrées

3.1 Mesure mensuelle de l'incarcération au 1er janvier 2019

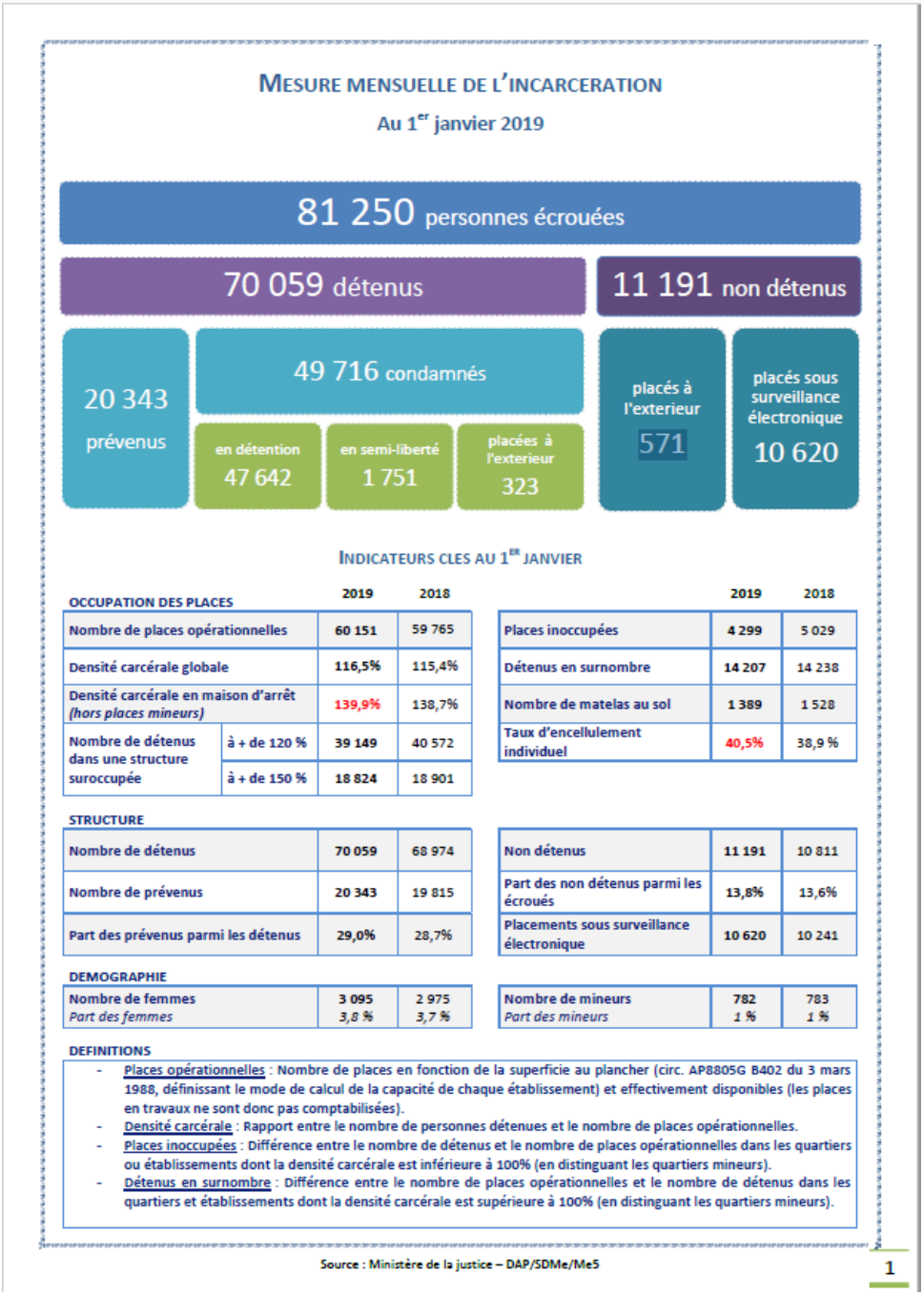

MESURE MENSUELLE DE L'INCARCERATION

Au 1er janvier 2019

81 250 personnes écrouées

70 059 détenus — **11 191** non détenus

20 343 prévenus

49 716 condamnés

- en détention : 47 642
- en semi-liberté : 1 751
- placées à l'exterieur : 323

placés à l'exterieur : 571

placés sous surveillance électronique : 10 620

INDICATEURS CLES AU 1er JANVIER

OCCUPATION DES PLACES		2019	2018
Nombre de places opérationnelles		60 151	59 765
Densité carcérale globale		116,5%	115,4%
Densité carcérale en maison d'arrêt *(hors places mineurs)*		139,9%	138,7%
Nombre de détenus dans une structure suroccupée	à + de 120 %	39 149	40 572
	à + de 150 %	18 824	18 901

	2019	2018
Places inoccupées	4 299	5 029
Détenus en surnombre	14 207	14 238
Nombre de matelas au sol	1 389	1 528
Taux d'encellulement individuel	40,5%	38,9 %

STRUCTURE		
Nombre de détenus	70 059	68 974
Nombre de prévenus	20 343	19 815
Part des prévenus parmi les détenus	29,0%	28,7%

Non détenus	11 191	10 811
Part des non détenus parmi les écroués	13,8%	13,6%
Placements sous surveillance électronique	10 620	10 241

DEMOGRAPHIE		
Nombre de femmes *Part des femmes*	3 095 *3,8 %*	2 975 *3,7 %*

Nombre de mineurs *Part des mineurs*	782 *1 %*	783 *1 %*

DEFINITIONS

- Places opérationnelles : Nombre de places en fonction de la superficie au plancher (circ. AP8805G B402 du 3 mars 1988, définissant le mode de calcul de la capacité de chaque établissement) et effectivement disponibles (les places en travaux ne sont donc pas comptabilisées).
- Densité carcérale : Rapport entre le nombre de personnes détenues et le nombre de places opérationnelles.
- Places inoccupées : Différence entre le nombre de détenus et le nombre de places opérationnelles dans les quartiers ou établissements dont la densité carcérale est inférieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).
- Détenus en surnombre : Différence entre le nombre de places opérationnelles et le nombre de détenus dans les quartiers et établissements dont la densité carcérale est supérieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).

Source : Ministère de la justice – DAP/SDMe/Me5

1

Source : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/Mesure_mensuelle_incarceration_janvier2019.pdf

3.2 Tableau de fréquentation du QS de 2018 à 2021

a) Les personnes transgenres présentes

Des statistiques relatives aux effectifs du secteur réservé aux femmes transgenres entre avril 2018 et février 2021, il ressort, d'une part, que le quartier est resté inoccupé durant dix jours sur l'ensemble de cette période et, d'autre part, qu'au maximum six personnes ont partagé simultanément ce secteur, ce durant un mois et demi. Quatre personnes y sont restées seules, durant un mois et demi pour la première, cinq jours puis un mois et demi pour la deuxième, deux semaines pour la troisième ; la quatrième, écrouée la veille des VSP, était seule à l'arrivée et au départ des contrôleurs.

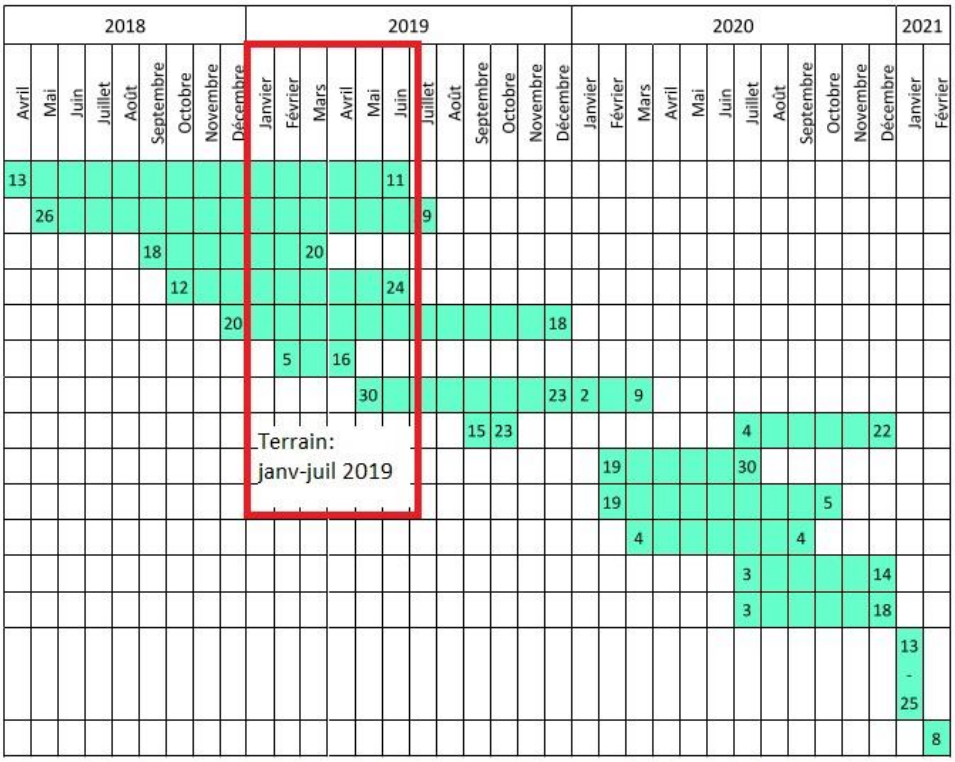

Affectations dans l'aile réservée aux personnes transgenres (à chaque ligne correspond une personne ; les chiffres correspondent aux jours d'arrivée et de départ)

Source : rapport de vérifications sur place. La prise en charge des personnes transgenres, Conseiller Général des Lieux de Privation de Liberté, 2021

3.3 Personnes écrouées, selon la nationalité

Tableau 4a : Personnes écrouées, selon la nationalité
Situation au 1er avril 2019

	Détenu.e.s		Non détenu.e.s		Ensemble	
Nationalités	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
France (a)	**55 253**	*76,9%*	**10 918**	*90,5%*	**66 171**	*78,9%*
Europe	**5 834**	*8,12%*	**347**	*2,9%*	**6 181**	*7,4%*
Union européenne	3 487	*4,85%*	191	*1,6%*	**3 678**	*4,4%*
hors UE (Conseil de l'Europe)	2 347	*3,27%*	156	*1,3%*	**2 503**	*3,0%*
Afrique	**8 287**	*11,54%*	**668**	*5,5%*	**8 955**	*10,7%*
Algérie	2 359	*3,28%*	198	*1,6%*	**2 557**	*3,0%*
Maroc	2 129	*2,96%*	164	*1,4%*	**2 293**	*2,7%*
Tunisie	1 016	*1,41%*	87	*0,7%*	**1 103**	*1,3%*
autres pays d'Afrique	2 783	*3,87%*	219	*1,8%*	**3 002**	*3,6%*
Amériques	**1 496**	*2,08%*	**62**	*0,5%*	**1 558**	*1,9%*
Asie	**875**	*1,22%*	**53**	*0,4%*	**928**	*1,1%*
Océanie (et Océan Pacifique)	**3**	*0,00%*	**1**	*0,0%*	**4**	*0,0%*
Autres pays et inconnue	**80**	*0,11%*	**10**	*0,1%*	**90**	*0,1%*
Ensemble des étrangers (b)	**16 575**	*23,08%*	**1 141**	*9,5%*	**17 716**	*21,1%*
Ensemble (a) + (b)	**71 828**	*100%*	**12 059**	*100%*	**83 887**	*100%*

Tableau 4b : Personnes étrangères écrouées, selon la nationalité
Situation au 1er avril 2019

	Détenu.e.s		Non détenu.e.s		Ensemble	
Nationalités	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Europe	**5 834**	*35,2%*	**347**	*30,4%*	**6 181**	*34,9%*
Union européenne	3 487	*21,0%*	191	*16,7%*	**3 678**	*20,8%*
hors UE (Conseil de l'Europe)	2 347	*14,2%*	156	*13,7%*	**2 503**	*14,1%*
Afrique	**8 287**	*50,0%*	**668**	*58,5%*	**8 955**	*50,5%*
Algérie	2 359	*14,2%*	198	*17,4%*	**2 557**	*14,4%*
Maroc	2 129	*12,8%*	164	*14,4%*	**2 293**	*12,9%*
Tunisie	1 016	*6,1%*	87	*7,6%*	**1 103**	*6,2%*
autres pays d'Afrique	2 783	*16,8%*	219	*19,2%*	**3 002**	*16,9%*
Amériques	**1 496**	*9,0%*	**62**	*5,4%*	**1 558**	*8,8%*
Asie	**875**	*5,3%*	**53**	*4,6%*	**928**	*5,2%*
Océanie (et Océan Pacifique)	**3**	*0,0%*	**1**	*0,1%*	**4**	*0,0%*
Autres pays et inconnue	**80**	*0,5%*	**10**	*0,9%*	**90**	*0,5%*
Ensemble	**16 575**	*100%*	**1 141**	*100%*	**17 716**	*100%*

Source : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/Trim_1904_VF.pdf

Annexe 4 : Article de loi

LOI n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle (1)

NOR : JUSX1515639L
ELI : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/11/18/JUSX1515639L/jo/article_56
Alias : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/11/18/2016-1547/jo/article_56
JORF n° 0269 du 19 novembre 2016
Texte n° 1

- Titre Ier : RAPPROCHER LA JUSTICE DU CITOYEN (Articles 1 à 3)
- Titre II : FAVORISER LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS (Articles 4 à 11)
- Titre III : DISPOSITIONS TENDANT À L'AMÉLIORATION DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE (Articles 12 à 43)
- Titre IV : RECENTRER LES JURIDICTIONS SUR LEURS MISSIONS ESSENTIELLES (Articles 44 à 59)
    - Chapitre III : Dispositions relatives à l'état civil (Articles 51 à 57)
- Titre V : L'ACTION DE GROUPE (Articles 60 à 92)
- Titre VI : L'ACTION EN RECONNAISSANCE DE DROITS (Article 93)
- Titre VII : RÉNOVER ET ADAPTER LA JUSTICE COMMERCIALE AUX ENJEUX DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI (Articles 94 à 101)
- Titre VIII : DISPOSITIONS DIVERSES (Articles 102 à 115)

Article 56

I.-L'article 60 du code civil est ainsi rédigé :

> « Art. 60.-Toute personne peut demander à l'officier de l'état civil à changer de prénom. La demande est remise à l'officier de l'état civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, la demande est

remise par son représentant légal. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.
« Si l'enfant est âgé de plus de treize ans, son consentement personnel est requis.
« La décision de changement de prénom est inscrite sur le registre de l'état civil.
« S'il estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, en particulier lorsqu'elle est contraire à l'intérêt de l'enfant ou aux droits des tiers à voir protéger leur nom de famille, l'officier de l'état civil saisit sans délai le procureur de la République. Il en informe le demandeur. Si le procureur de la République s'oppose à ce changement, le demandeur, ou son représentant légal, peut alors saisir le juge aux affaires familiales. »

II.-Après la section 2 du chapitre II du titre II du livre Ier du même code, est insérée une section 2 bis ainsi rédigée :

« Section 2 bis
« De la modification de la mention du sexe à l'état civil

« Art. 61-5.-Toute personne majeure ou mineure émancipée qui démontre par une réunion suffisante de faits que la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil ne correspond pas à celui dans lequel elle se présente et dans lequel elle est connue peut en obtenir la modification.
« Les principaux de ces faits, dont la preuve peut être rapportée par tous moyens, peuvent être :
« 1° Qu'elle se présente publiquement comme appartenant au sexe revendiqué ;
« 2° Qu'elle est connue sous le sexe revendiqué de son entourage familial, amical ou professionnel ;
« 3° Qu'elle a obtenu le changement de son prénom afin qu'il corresponde au sexe revendiqué ;

« Art. 61-6.-La demande est présentée devant le tribunal de grande instance.
« Le demandeur fait état de son consentement libre et éclairé à la modification de la mention relative à son sexe dans les actes de l'état civil et produit tous éléments de preuve au soutien de sa

demande.
« Le fait de ne pas avoir subi des traitements médicaux, une opération chirurgicale ou une stérilisation ne peut motiver le refus de faire droit à la demande.
« Le tribunal constate que le demandeur satisfait aux conditions fixées à l'article 61-5 et ordonne la modification de la mention relative au sexe ainsi que, le cas échéant, des prénoms, dans les actes de l'état civil.

« Art. 61-7.-Mention de la décision de modification du sexe et, le cas échéant, des prénoms est portée en marge de l'acte de naissance de l'intéressé, à la requête du procureur de la République, dans les quinze jours suivant la date à laquelle cette décision est passée en force de chose jugée.
« Par dérogation à l'article 61-4, les modifications de prénoms corrélatives à une décision de modification de sexe ne sont portées en marge des actes de l'état civil des conjoints et enfants qu'avec le consentement des intéressés ou de leurs représentants légaux.
« Les articles 100 et 101 sont applicables aux modifications de sexe.

« Art. 61-8.-La modification de la mention du sexe dans les actes de l'état civil est sans effet sur les obligations contractées à l'égard de tiers ni sur les filiations établies avant cette modification. »

Annexe 6 : photographies du QS

Source des photos : rapport de vérifications sur place. La prise en charge des personnes transgenres, Conseiller Général des Lieux de Privation de Liberté, 2021

6.1 Le couloir du QS



Aile centrale du 4e étage du bâtiment D3 de la MAH, vue du fond. Sur la droite : les cellules destinées aux personnes transgenres

6.2 La salle de promenade, ou « la cage »





6.3 Cache du fenestron dans la salle d’activité



6.4 Vue sur le stade, à travers la fenêtre (et la grille)



Annexe 7 : Dessins produits lors des ateliers

7.1 « On est comme dans une boîte de sardines »

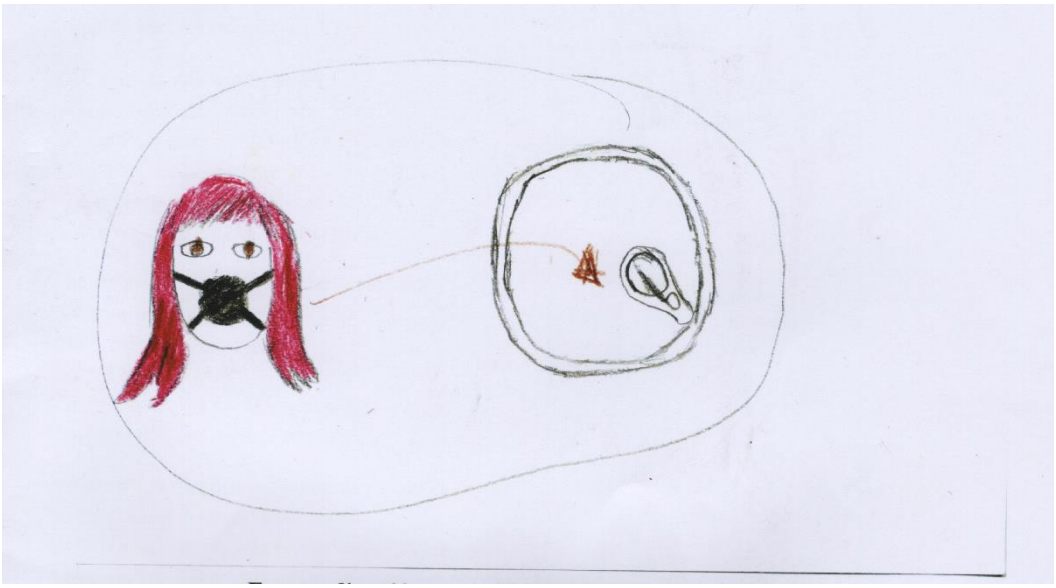

Anaya : « ben voila… on est comme dans une boîte de conserve, bien rangées. Et surtout on n'a pas le droit de parler. Et les autres ne peuvent surtout pas nous voir… on est bien cachées… comme dans une boîte on ne peut pas bouger, pas parler… »

7.2 « La cage du quatrième étage »



« La cage du 4e étage : une cage à oiseaux où sont enfermés des singes. 4 singes : Miah avec une cigarette, Anaya avec une peau de banane que Miah a mangée sur la tête, Nicole en haut qui observe, comme toujours, et Nathaly avec une cigarette et une bière. »

Annexe 8 : Manuel de détention proposé et traduit par Acminop en différentes langues

3. La hora, el tiempo

La hora "militar"

- En Francia se utiliza lo que en español conocemos en muchas partes como "hora militar". Quiere decir que a partir del medio día, en vez de decir "es la 1:00 p.m." se dice, "son las 13:00".

- Esta forma de decir la hora no necesita definir si se trata de la mañana o de la tarde, pues si decimos diez, hablamos forzosamente de la mañana, porque las diez de la noche son las veintidós horas.

En español se dice	En francés se pronuncia así	En francés se escribe así
¿Qué hora es?	¿Que loretíl?	Quelle heure est-il ?
Son las 12 del mediodía	Ilé midí	Il est midi
Es la una de la tarde	Ilé trésor	Il est treize heures
Son las dos de la tarde	Ilé catór sor	Il est quatorze heures
Son las doce de la noche	Ilé minuí	Il est minuit

El tiempo

En español se dice	En francés se pronuncia así	En francés se escribe así
El día	Lo yur	Le jour
La mañana	Lo matán	Le matin
El mediodía (indica las 12 en punto)	Lo midí	Le midi
Antes del medio día	Avant midí	Avant-midi
La tarde (el bloque de horas después de las 12, termina cerca de las 5 de la tarde)	Lapré midí	L'après-midi
La tarde (lo que para nosotros ; vendría siendo la noche)	Lo suár	Le soir
La noche	Lanuí	La nuit
La semana próxima	La semén prochén	La semaine prochaine
La semana pasada	La semén derniér	La semaine dernière

11

Hora de verano y hora de invierno

Dada la inclinación y la rotación de la tierra, los países que se encuentran sobre la línea del Ecuador tienen un flujo relativamente estable de sol durante todo el año. Sin embargo, los países que se encuentran en el norte o en el sur, experimentan fuertes variaciones en cuanto a la cantidad de sol que perciben, dependiendo de la época del año.

El sistema de horario de verano y de invierno lleva a un cambio de hora, que se realiza para mejorar el aprovechamiento de la luz solar, con el consiguiente ahorro de energía. Aprovechando los 60 minutos extras que se ganan en la tarde, se aprovecha la luz solar y se reduce la iluminación artificial.

La primera vez que se aplicó este cambio, fue durante la I Guerra Mundial. Después de la "Crisis del petróleo de 1973", algunos países comenzaron a cambiar su zona horaria, y actualmente esta es una práctica común en más de 70 países del mundo.

El cambio de horario de verano se realiza el último domingo del mes de marzo, adelantándose una hora los relojes. La hora en que se realiza el cambio son las 02:00 de la madrugada, pasando en ese momento a ser las 03:00. Esa fecha el día realmente pasa a tener 23 horas, perdiéndose una hora.

El cambio de horario de invierno se realiza el último domingo del mes de octubre, retrasándose una hora los relojes. La hora en que se realiza el cambio son las 03:00 de la madrugada, pasando en ese momento a ser las 02:00. Esa fecha el día realmente pasa a tener 25 horas, ganándose una hora más.

Guía explicativa

DE SERVICIOS Y FUNCIONARIOS DE LA ADMINISTRACIÓN PÉNITENCIARIA

	Se pronuncia así	
SPIP	**espip** Servicio penitenciario de inserción y de liberación condicional.	La misión esencial del *SPIP* es la prevención de la reincidencia, a través de: - la ayuda a la decisión judicial y a la individualización de penas, - la lucha contra la desocialización, - la reinserción de personas detenidas por la justicia, - el seguimiento y control de sus obligaciones.
CIP	**cip** Consejero de inserción penitenciairio	El personal penitenciario de inserción y de liberación condicional, y en particular los consejeros y consejeras penitenciarios de inserción y de liberación condicional, acompañan las personas detenidas durante la ejecución de la pena. Ellos ayudan a la decisión judicial: proponen medidas de reducción de la pena al juez de aplicación de penas, en función de la situación de la persona condenada. Su *CIP* le dará información sobre: • La fecha de cumplimiento total de su pena. • La fecha en la que usted podrá solicitar su liberación condicional. • Los documentos necesarios para solicitar la liberación condicional. • La expulsión del territorio francés.
Greffe	**gref**	Es donde se encuentra la memoria o registro de toda la prisión. Cada establecimiento penitenciario dispone de un *greffe*, es un servicio conducido por funcionarios que responden ante el director de la prisión. El *greffe* está encargado de recibir todas las piezas judiciales relativas a la encarcelación, y de transmitir los recursos de la persona detenida contra las medidas tomadas en detención (apelaciones…) a la jurisdicción competente.
Écrou	**ecrú**	El *greffe* tiene la responsabilidad del *écrou*, que se refiere al proceso verbal que constata la encarcelación de una persona detenida, permite verificar la legalidad de la detención, y de vigilar que las personas que deban ser liberadas, no continúen en prisión. Allí queda registrada la fecha de salida y el motivo de la detención de la persona. A cada expediente se le asigna un número único, conocido como el número de *écrou*.

	Se pronuncia así	
Unité Sanitaire	**Unité sanitér** Unidad sanitaria	En Francia, desde 1994, la medicina en prisión depende del Ministerio de la Salud, y no del Ministerio de Justicia. Estas estructuras están vinculadas a un grupo hospitalario cercano a la prisión. La unidad sanitaria tiene a su cargo la medicina general (visitas y consultaciones médicas); cuidados de enfermería, incluyendo la distribución de medicamentos; cuidados dentales; exámenes de laboratorio y los servicios Médico-Psicológicos. También se encarga de organizar las visitas al hospital, para consultaciones o exámenes que necesitan un acceso técnico particular, o para hospitalizaciones urgentes, o de menos de 48 horas.
Cantine	**cantín** Cantina	En Francia, designa el sistema de venta a las personas detenidas (alimentos, papelería, artículos de limpieza e higiene...) de parte de la administración penitenciaria. Es una suerte de tienda o economato. Su actividad se ejerce bajo las condiciones previstas en el reglamento interno, que fija los días, las horas y las modalidades de pedidos y entrega de artículos. Una vez por semana, las planillas de solicitud se distribuyen entre las personas detenidas, las personas marcan lo que quieren comprar e indican sus nombres y apellidos, número de celda y de *écrou*, colocan la fecha y firman. Los productos se entregan posteriormente (hasta una semana o más de espera).
JAP	**yap** Juez de aplicación de penas	Es el magistrado o juez encargado de la ejecución y seguimiento de la pena, así como de la vigilancia Penitenciaria. Decide sobre las medidas de aplicación de penas, por ejemplo: la reducción de penas y la liberación condicional. Existe al menos un *JAP* en cada Tribunal de Gran Instancia, y su competencia se extiende sobre todos los establecimiento penitenciarios que se encuentran en la circunscripción territorial del tribunal. En ciertos establecimientos penitenciarios, varios JAP pueden compartir la competencia, si existe una gran cantidad de personas detenidas.
CAP	**cap**	Siglas de la comisión de aplicación de penas. La ley prevé que la administración penitenciaria de su opinión previamente a la decisión del JAP sobre la aplicación de las penas: en lo concerniente al comportamiento de la persona en detención, su proyecto de salida, etc. El JAP toma su decisión después de haber oído la comisión de la aplicación de las penas. La CAP es presidida por el JAP y compuesta por el fiscal, por el jefe de establecimiento, así como los miembros del personal de vigilancia y del servicio penitenciario de inserción y de probación. Actualmente las comisiones tienen lugar sin que la presencia de la persona detenida sea necesaria, en la mayoría de los casos. Solo en situaciones excepcionales la persona asiste a la CAP.

5. Vocabulario general

En español se dice	En francés se pronuncia así	En francés se escribe así
No entiendo	Ye ne comprón pas	Je ne comprends pas
Yo comprendo	Ye comprón	Je comprends
¿Qué es eso?	¿Ques que cé?	Qu'est-ce que c'est ?
¿Qué debo hacer?	¿Que devré ye fer?	Que devrais-je faire ?
¿Puede ayudarme?	¿Puvé vu medér?	Pouvez-vous m'aider ?
Gracias por su ayuda	Merci de votréd	Merci de votre aide
Quiero hacer una solicitud	Ye vudré fer un demande	Je voudrais faire une demande

El Director de la prisión	Lo director de la prisón	Le directeur de la prison
La vigilante	La surveillánt	La surveillante
El vigilante	Lo surveillán	Le surveillant
El médico	Lo medsán	Le médecin
La enfermería	Lanfermerí	L'infirmerie
El abogado	Lavocá	L'avocat
El consulado	Lo consulá	Le consulat
La consejera del SPIP	La conseillé du espip	La conseillère du S.P.I.P.

La detención	La detención	La détention
Comparecer de inmediato	Comparusión anmediát	Comparution immédiate
El juez de instruccion	Lo yuye danstrucsión	Le juge d'instruction
El Fiscal	Lo procurór de la Républic	Le procureur de la République
El Tribunal, la corte	Lo tribunal, la cur	Le Tribunal, la Cour
El presidente del tribunal	Lo presidón du tribunal	Le Président du Tribunal
El proceso	Lo procé	Le procès
Apelar	Fer apél	Faire appel
Las reducciones de pena	Le reducción de pén	Les réductions de peine
Libertad condicional	Liberté condicionél	Liberté conditionnelle
Buena conducta	La bon conduit	La bonne conduite
La Prefectura	La prefectiur	La préfecture
La Aduana	La duan	La douane
Mi número en prisión es	Mon número décrú é	Mon numéro d'écrou est
¿A qué hora salgo a caminar?	A qué lor é la promenád	À quelle heure est la promenade ?

El edificio	Lo batimón	Le bâtiment
Mi celda	Ma celúl	Ma cellule
El retrete o poceta	Lo V-C	Le W.C.
La ventana	La fenétre	La fenêtre
La cama	Lo lí	Le lit
Una silla	Un ches	Une chaise
Una mesa	Un táble	Une table
¿Puedo apagar la luz?	¿Puí yetándre la lumiér?	Puis-je éteindre la lumière ?
¿Podemos cambiar de canal? (de TV)	¿Pé ton changé la chén?	Peut-on changer la chaîne ?

No olvide escribir el nombre de la *Maison d'Arrêt* donde usted se encuentra en cada carta.

1. Solicitud de cita al médico.
2. Solicitud de cita al odontólogo.
3. Solicitud de cita al psiquiatra.
4. Carta a la contabilidad.
5. Solicitud de transferencia por MoneyGram.
6. Solicitud para recuperar joyas o valores.
7. Cantina.
8. Solicitud de entrevista a la directora de la prisión.
9. Solicitud para recuperar un artículo de la *fouille*.
10. Solicitud de ropa.
11. Solicitud de inscripción a una actividad.
12. Solicitud de cambio de celda.
13. Solicitud de cambio de celda – Idioma.
14. Solicitud de cambio de celda (no fumador).
15. Solicitud de certificado de presencia.
16. Solicitud de trabajo.
17. Solicitud de autorización para llamar por teléfono
18. Carta para negociar el pago a la aduana – persona que trabaja.
19. Carta para la aduana – persona que no trabaja.
20. Direcciones de consulados.

No olvide escribir el nombre de la *Maison d'Arrêt* donde usted se encuentra en cada carta.

1. Solicitud de cita al médico.
2. Solicitud de cita al odontólogo.
3. Solicitud de cita al psiquiatra.
4. Carta a la contabilidad.
5. Solicitud de transferencia por MoneyGram.
6. Solicitud para recuperar joyas o valores.
7. Cantina.
8. Solicitud de entrevista a la directora de la prisión.
9. Solicitud para recuperar un artículo de la *fouille*.
10. Solicitud de ropa.
11. Solicitud de inscripción a una actividad.
12. Solicitud de cambio de celda.
13. Solicitud de cambio de celda – Idioma.
14. Solicitud de cambio de celda (no fumador).
15. Solicitud de certificado de presencia.
16. Solicitud de trabajo.
17. Solicitud de autorización para llamar por teléfono
18. Carta para negociar el pago a la aduana – persona que trabaja.
19. Carta para la aduana – persona que no trabaja.
20. Direcciones de consulados.

SOLICITUD DE CITA MÉDICA

Yo solicito a su servicio una cita con el médico. En efecto, tengo un problema de salud urgente, del cual necesito hablarle en persona, puesto que no hablo francés.

_____

Monsieur (sus nombres y apellidos)
Numéro d'écrou (su écrou)
Bât. ___ Cellule _____ (edificio y celda)
Date de naissance _____ (fecha de nacimiento)

UNITÉ SANITAIRE

Maison d'Arrêt de _____

Le _____

Objet : demande de RDV

Madame, Monsieur,

Je sollicite de vos services un rendez-vous auprès du médecin. En effet, j'ai rencontre un problème de santé urgent que j'ai besoin de vous exposer sur place, car je ne parle pas français.

Bien cordialement,

Abstract

Making space for gender within a prison environment

For people experiencing a minority gender expression and who are deprived of liberty, incarceration represents an extension and a reiteration of social norms and rules. This PhD thesis focuses on the situation of trans people deprived of liberty and demonstrates, through their experiences, the double confinement they face: their body is conceived as a first space of confinement, a territory to be conquered in a binary gender system, and the second confinement is incarceration itself, which restricts mobility, and which relies on the binary norms of cissexism.

In order to think about the situation of trans people deprived of liberty, and the way in which the penitentiary administration relies on a cisnormative and heteronormative system, this thesis draws on the incarceration experiences of several trans women, allowing us to describe this system, through the analysis of their discourse and practices, highlighting their strategies of resistance, both towards the penitentiary administration and the gender system it imposes on them. This PhD thesis is a qualitative study that took place in 2019 with a group of trans women deprived of liberty in a men's prison. It is based on an ethnographic method and on the use of interactive techniques, carried out during group activities realized by an association.

Keywords: gender; identity; transidentity; body; prison; confinement; prison administration

Resumen

Esta tesis aborda la situación de mujeres trans privadas de su libertad. Para las personas con una expresión de género minoritaria privadas de su libertad, la institución carcelaria representa una prolongación y reiteración de las normas y las reglas sociales. A través de sus experiencias esta investigación muestra un doble encierro: sus cuerpos son concebidos como un primer espacio de privación de la libertad, un territorio a reconquistar frente al sistema binario de género, más aún en un espacio carcelario que acentúa las restricciones, ya que, por definición, restringe la movilidad, basándose para ello en las normas binarias del cissexismo. Con el fin de reflexionar sobre la situación de las mujeres trans privadas de libertad y la forma en que la institución penitenciaria opera en un sistema cisnormativo e incidentalmente heteronormativo, esta tesis se basa en las experiencias de encarcelamiento de varias mujeres trans, permitiendo cuestionar este sistema a través del análisis de sus discursos y prácticas. Destacando así, sus estrategias de resistencia tanto frente a la institución penitenciaria como a su sistema de género impuesto.

A nivel metodológico esta investigación se basa en un estudio cualitativo que tuvo lugar en 2019 con un grupo de mujeres trans privadas de su libertad en una prisión para hombres en Francia. Además, se fundamenta en métodos etnográficos y en el uso de técnicas interactivas realizadas durante talleres dirigidos por una asociación que realizaba un seguimiento y un acompañamiento de las mujeres trans' y de las mujeres hispanohablantes en la cárcel.

Palabras clave: Género ; identidad ; transidentidad ; cuerpos ; cárcel ; encierro ; desalambrar ; administración penitenciaria

Résumé

Cette thèse porte sur la situation de femmes trans' privées de liberté. Pour les personnes ayant une expression de genre minoritaire privées de liberté, l'institution carcérale représente une prolongation et une réitération des normes et des règles sociales. Cette recherche montre à travers leurs expériences un double enfermement : leur corps se conçoit comme un premier espace de privation de la liberté, un territoire à reconquérir face au système de genre binaire, de surcroît dans un espace carcéral qui accentue les restrictions puisque, par définition, il restreint la mobilité, et cela, en s'appuyant sur les normes binaires du cissexisme. Afin de penser la situation des femmes trans' privées de liberté, et la façon dont l'institution pénitentiaire est amenée à fonctionner dans un système cisnormé et incidemment hétéronormé, cette thèse s'appuie sur les expériences d'incarcération de plusieurs femmes trans', permettant de questionner ce système, à travers l'analyse de leurs discours et de leurs pratiques, en mettant en évidence leurs stratégies de résistance, tant vis-à-vis de l'institution pénitentiaire que du système de genre que celle-ci leur impose.

En ce qui concerne la méthodologie, cette recherche est une enquête qualitative qui a eu lieu en 2019 auprès d'un groupe de femmes trans' privées de liberté dans une maison d'arrêt pour hommes. Elle s'appuie sur une méthode ethnographique et sur le recours à des techniques interactives, réalisées pendant les ateliers menés par une association.

Mots-clefs : Genre ; identité ; transidentité ; corps ; prison ; enfermement ; déclôturer ; Administration Pénitentiaire